TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11.252

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 3 AVRIL 1981



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Solidarité met en question l'autorité prééminente de M. Walesa

LIRE PAGE 8

• C.E.E.

L'accord de Bruxelles sur les prix agricoles donne largement satisfaction à la France

Les ministres de l'agriculture des Dix se sont mis d'accord dans la nuit de mercredi 1er avril à jeudi 2 avril sur le niveau des prix agricoles à appliquer dans la Communauté. Ces prix augmentent en moyenne de 9,4 % (+ 12,2 % en France, compte tenu de l'aménagement monétaire qui a suivi la dévaluation de la lire). Les montants compensatoires monétaires allemands sont réduits de 8,8 % à 3,2 %. Ceux du Benelux sont ramenés à zéro.

Le projet de la Commission de super-prélèvement sur le lait a été abandonné, mais la taxe existante passe de 2 % à 2,5 %. Cet accord, qui donne largement satisfaction à la France, provoque chez les organisations agricoles françaises un mécontentement de commande car elles songent déjà aux assurances à obtenir pour la garantie du revenu agricole pour 1981. M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs déclaré ce jeudi à midi devant les animateurs des comités de soutien à sa candidature que « si le parallélisme entre l'évolution des prix et celle des coûts de production n'était pas maintenu dans le courant de l'année, des dispositions seraient prises pour assurer un complément de revenus aux agriculteurs français ».

L'autre échéance

La fixation par les Dix des prix agricoles à la date prévue du 1er avril représente indéniablement un succès pour M. Giscard d'Estaing.

C'est la première fois depuis des années que l'échéance du 1er avril a été tenue. Il est difficile de ne pas voir là principalement l'expression, à la veille de l'élection présidentielle, de la solidarité politique des gouvernements membres à l'égard de M. Giscard d'Estaing. Si tous ont mis du leur, la solidarité franco-allemande a particulièrement joué : les engagements pris par Bonn à propos de la réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui gênent beaucoup les Français, ont été scrupuleusement tenus. Les Britanniques, qui avaient les moyens d'embarrasser M. Méhaignerie, s'en sont abstenus.

Dans cet accord, la nécessité de restaurer le revenu agricole, très touché l'an passé dans les pays de la C.E.E., l'a nettement emporté sur celle de stabiliser les dépenses que supporte le budget européen.

Les agriculteurs français obtiennent largement satisfaction. Le relèvement moyen des prix en France sera de 12,2 % ; la hiérarchie des prix est améliorée, comme ils le souhaitaient, au profit des produits animaux ; les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) allemands, handicaps permanents pour les exportations françaises, sont, pour la première fois depuis 1971, massivement réduits ; le projet de supertaxe laitière, qui aurait bloqué la production française, alors qu'elle est en pleine phase d'amélioration de sa productivité, est abandonné.

Le problème budgétaire reste entier : comment limiter les dépenses agricoles ? Quelles actions entreprendre dans la Communauté, et avec quel argent, pour que l'écart entre ce que le Royaume-Uni verse au budget européen et ce qu'il en reçoit diminue durablement ? La Commission, conformément au mandat qui lui a été donné en mai 1980, s'apprête à présenter des propositions en juin. S'engagera alors entre les Dix une négociation longue et probablement confuse, dont rien, aujourd'hui, ne permet de deviner ce qu'il pourra sortir. La perspective de voir les dépenses atteindre, en 1982, le plafond des ressources propres de la C.E.E. (échéance qui sera hâtée ou retardée selon l'évolution des prix agricoles sur le marché mondial) exige que des solutions soient trouvées.

La réforme de la politique commune, sauf à sacrifier le patrimoine que constitue pour la C.E.E. une agriculture puissante, ne peut avoir, sur le plan financier, que des effets limités : l'accord sur les prix en est la meilleure preuve. Faut-il envisager une « renationalisation » partielle des dépenses agricoles, comme semble le croire M. Méhaignerie ? Ramener à l'essentiel la *solidarité financière* en élaguant dans des dépenses considérées comme annexes ? C'est une voie dangereuse, car source de controverses entre les Etats membres, inévitablement en désaccord sur les branches susceptibles d'être ainsi coupées. Pourtant, la réorganisation de la Communauté est nécessaire. Le traité de Rome a vieilli et une communauté à douze peu homogène, dans l'hypothèse de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, ne peut vivre comme une communauté à six.

Un mécontentement tactique

« La meilleure synthèse répondant à la fois aux aspirations légitimes des producteurs et aux contraintes budgétaires et difficultés actuelles de la C.E.E. » Ce jugement de M. Méhaignerie sur le compromis réalisé à Bruxelles résume bien les difficultés qu'ont affrontées les négociateurs. Selon M. Braks, le ministre néerlandais qui présidait le conseil, l'augmentation décidée pourra être financée dans le cadre du budget et, en 1982, un dépassement du plafond des ressources propres (fixé à 1 % du produit de la T.V.A.) ne sera pas à craindre. En outre, cette augmentation aura une incidence de 0,6 % sur le coût de la vie et de 2,5 % sur les prix des produits alimentaires. Cette modération satisfait un troisième objectif des Dix, après le revenu agricole et l'équilibre budgétaire, celui d'une évolution modérée des prix à la consommation. *« Il est, en effet, très facile aux hommes politiques de promettre des prix élevés aux producteurs,* a déclaré M. Méhaignerie, *mais il convient aussi de penser aux prix que devront payer les consommateurs. »*

Les agriculteurs de la Communauté se contenteront-ils d'apprécier l'effort réalisé par les ministres — effort qui *« n'a pas été réalisé sous la pression de la rue »,* selon M. Braks — du seul point de vue de l'équilibre budgétaire et les prix à la consommation ? Evidemment non.

M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., note en premier lieu que *« l'action syndicale qui a été développée par la F.N.S.E.A. ces derniers jours a permis d'aboutir à un résultat le 1er avril ».* Il estime que *« l'augmentation enregistrée est encore insuffisante par rapport aux objectifs que s'étaient fixés les agriculteurs ».* Même déconvenue globale du côté du Centre national des jeunes agriculteurs.

« Il faudra avoir recours à des aides nationales »

Mais cette désillusion n'est-elle pas seulement tactique ? Déjà, à une proposition initiale de la Commission jugée provocatrice, de 7,8 %, les organisations professionnelles répondaient par une demande qui ne l'était pas moins, 15,3 %. A l'expérience, il ne faisait aucun doute que le compromis se ferait autour d'un chiffre moyen entre 11 et 12 %. Maintenant, les organisations paysannes françaises font valoir que cette augmentation obtenue (avec le providentiel recours aux manipulations monétaires du fait de la hausse de l'ECU) ne permettra pas de suivre l'évolution des changes.

Cette fois encore, les dirigeants agricoles prennent de l'avance pour réclamer, avant l'élection présidentielle, et dans l'incertitude de son résultat, des assurances sur le futur. Ainsi, M. Guillaume : *« En aucun cas l'évolution des coûts de production ne doit dépasser l'augmentation des prix. »* Ainsi M. Fau : *« Il faudra avoir recours à des aides nationales, d'autant plus que rien ne permet de prévoir que la récolte sera aussi bonne que l'an passé. »* A toutes fins utiles, dès le mois de février, M. Guillaume encore avait souhaité un examen du revenu agricole à l'automne prochain avec le futur gouvernement quel qu'il soit.

Comme M. Méhaignerie lui-même, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. ont relevé des points positifs dans l'accord : la reconnaissance d'une hiérarchie des augmentations de prix en faveur des productions animales, le démantèlement *« qui aurait pu être plus important »* des montants compensatoires monétaires positifs, le rejet de l'extension de la coresponsabilité à d'autres denrées que le lait, et le refus, acquis depuis longtemps, de la création d'une super-taxe sur le lait précisément.

En d'autres termes, l'occasion de cette négociation n'aura pas été saisie pour commencer à réformer la politique agricole commune. Les dirigeants agricoles français s'en réjouissent, car c'est ce qu'ils souhaitaient tous, à quelques nuances près. Mais il leur faudra bien sur ce point aussi songer à prendre de l'avance sur le futur, car ce temps de la renégociation est arrivé.

JACQUES GRALL.

(Lire page 34 l'article de Philippe Lemaître.)

• PRÉSIDENTIELLE

Le Conseil constitutionnel retiendra le 10 avril une dizaine de candidatures

Le Conseil constitutionnel reçoit, jusqu'au 7 avril à minuit, les formulaires de parrainage de chacun des candidats à l'élection présidentielle. Il vérifiera leur validité et rendra publique, le 10 avril, la liste des candidats officiels.

Ce dispositif est critiqué avec vigueur, et est jugé « anticonstitutionnel », par le comité qui soutient la candidature de M. Le Pen (Front national). Dans une lettre adressée à M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, ce comité déclare notamment : « Les candidats devront attendre la date du 10 avril pour passer commande des documents imprimés prévus par la loi, et dont le montant s'élève à plusieurs millions. Ils devront, en particulier, remettre deux cent mille affiches le mardi 14 avril, soit après un jour ouvrable, et ils devront remettre aux préfectures quarante millions de professions de foi avant le jeudi 16 avril, soit après trois jours ouvrables. C'est se moquer du monde ! »

Outre MM. Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Georges Marchais, qui n'ont aucune difficulté à réunir les cinq cents signatures nécessaires pour que le Conseil constitutionnel reconnaisse leurs candidatures comme telles, trois prétendants ont annoncé qu'ils avaient déposé au Conseil le nombre de formulaires de présentation indispensable. Il s'agit de Mmes Marie-France Garaud et Arlette Laguiller et de M. Michel Debré. Mme Huguette Bouchardeau devrait faire de même le vendredi 3 avril et M. Michel Crépeau le lundi 6 avril.

M. Alain Krivine, candidat à la candidature pour le compte de la Ligue communiste révolutionnaire, n'a pas encore rassemblé cinq cents parrainages. Il proteste, ci-dessous, contre l'attitude du parti communiste et du parti socialiste, qui ont demandé à leurs élus respectifs de ne pas accorder leurs signatures à d'autre candidats que ceux des formations auxquelles ils appartiennent.

Point de vue

Quel esprit démocratique ?

par ALAIN KRIVINE (*)

Jusqu'à maintenant, dans le cadre des élections, les différents courants politiques se voyaient reconnu le droit d'être présents. Certes, leur temps de parole était chichement mesuré et le monopole du pouvoir sur les grands moyens d'expression n'en était pas ébréché pour autant, mais, au moins, il était possible de faire entendre d'autres voix que celles des « quatre grands ».

Ce peu était encore trop. Il fallait mettre un terme à ce pluralisme débridé et à cet excès de débat politique.

Le coup fut porté par le pouvoir giscardien, qui éleva de cent à cinq cents le nombre de parrainages d'élus nécessaire pour qu'une candidature à l'élection présidentielle fût recevable.

A tout prendre, cela n'était pas pour étonner. Pourquoi ce pouvoir lésinerait-il sur les moyens lorsqu'il s'agit de faire taire des voix qui lui sont hostiles ? Et lorsque ce sont celles de petites organisations, pourquoi se priver du plaisir de les étouffer ?

(Lire la suite page 2.)

(*) Membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, candidat à l'élection présidentielle.

Une C.F.D.T. trop discrète ?

Il y a ceux qui en font trop et ceux qui n'en font pas assez. Pour s'être placée dans le premier cas, la C.G.T. connaît une poussée de protestations rompant singulièrement avec son monolithisme habituel.

En revanche, c'est son absence d'engagement dans la campagne élyséenne qui vaut à la C.F.D.T. la levée de ses contestataires auvergnats. Tout comme M. Bergeron avait déjà la semaine dernière essuyé les mêmes griefs de la part de ses militants marseillais.

Ainsi M. Maire se voit-il taxé d'immobilisme, alors que son organisation, mêlant les sensibilités d'un syndicat et celles d'un parti digne de ce nom, avait souvent pris l'allure d'un mouvement politique plutôt que d'une centrale ouvrière.

Depuis des années, la C.F.D.T. s'est efforcée de tracer des pistes nouvelles. D'abord, elle fut la pionnière dans le domaine de la formation des militants les mieux armés pour aborder les problèmes économiques. Puis, au souffle de mai 68, M. Maire fit fi des experts et lança le mot magique de l'autogestion, qui fit si bien fortune que la C.G.T. et le P.C.F. se sont rapidement appropriés une formule qui, soutiennent-ils, n'était que le nouveau visage de la démocratie dans l'entreprise.

De même, la C.F.D.T. fut l'ardent promoteur de la grande découverte de cette dernière moitié du siècle : la qualité de la vie.

A présent, le recentrage de la C.F.D.T. prend souvent la forme d'un constat : « Il faut faire avec ce que l'on a. »

Mais le réalisme voudrait que, au-delà des analyses subtiles, brillantes, apparaisse un projet véritable, crédible. Après avoir longtemps été les inventeurs de renouveaux syndicaux, voici que les cédétistes marquent le pas.

Aucun programme politique, y compris celui du P.S., ne donne pleinement satisfaction à M. Maire et à ses amis, et ils semblent vouloir se garder de tout geste pour appuyer quiconque.

Les cédétistes ont une excuse : le politicien peut plus ou moins longtemps jouer avec les contraintes économiques et sociales ; le syndicaliste, lui, est confronté sans répit avec la condition ouvrière. (Lire page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Triste soirée

J'avais pris l'habitude de voir mes nouveaux amis venir me rendre visite à domicile tous les soirs, me conseiller, m'assurer de leur soutien, me promettre que ma pénible situation de jeune chômeur ne durerait pas.

Mais hier, après avoir essayé toutes les chaînes, je dus me rendre à l'évidence : ils m'avaient fait faux bond. Mercredi soir, à la télévision, il n'y avait ni M. Giscard d'Estaing, ni M. Mitterrand, ni M. Marchais, ni M. Chirac !

M'auraient-ils déjà oublié ?

HENRI MONTANT.

L'AFFAIRE KNOBELSPIESS

« Lettre ouverte au ministre dit de la justice »

par LÉO FERRÉ

(Lire page 16.)

GEORGES DUBY, JEAN-LOUIS FLANDRIN

Deux historiens de nos mœurs

Sur la plus grande partie de la planète, Occident est synonyme de dépravation. A Moscou, à Hanoï ou à Téhéran, on s'indigne de la corruption des mœurs européennes ou américaines, on souligne la décadence d'un monde qui, dans le domaine sexuel, tolère tout.

Du Moyen Age au dix-neuvième siècle, la situation a été inverse : l'Europe chrétienne se percevait elle-même comme un îlot de moralité dans un monde sensuel et dépravé. Ce qui la caractérisait, c'était son ascétisme, son horreur latente de la sexualité, qui s'exprimait par la fréquence des mariages tardifs contrastant avec le modèle de mariage pubertaire, ailleurs dominant. Comment ce système discipliné s'est-il mis en place ? Les historiens enquêtent. Deux ouvrages récents, *le Sexe et l'Occident*, de Jean-Louis Flandrin, *le Chevalier, la Femme et le Prêtre*, de Georges Duby, démontrent qu'il faut au moins remonter à l'élaboration de la doctrine chrétienne du mariage, vers l'An mil, pour trouver les fondements intellectuels de cette discipline, dont l'Europe fut tellement fière, et dans laquelle Max Weber voyait l'une des raisons de son succès culturel et économique. *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme* est au fond une réflexion sur les rapports entre progrès et ascétisme.

La question n'est pas simplement académique dans la mesure où une partie du monde, non européenne, fait aujourd'hui cette expérience. L'Asie du Sud-Est découvre, simultanément, la discipline matrimoniale et le développement économique. L'âge du mariage s'y élève régulièrement depuis une trentaine d'années, phénomène qui a moins frappé l'Occident que les progrès industriels récemment réalisés par Singapour ou la Thaïlande.

EMMANUEL TODD.

(Lire page 17 dans « le Monde des livres ».)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLES

Il y a la « bande des quatre »... et il y a les autres. Ceux qui sont assurés de leurs 500 signatures, comme Michel Debré, dont Jean Repiquet prend la défense contre Philippe de Saint-Robert. Marie-France Garaud, que Sabine Arman se félicite de voir faire campagne contre la droite frivole. Et ceux qui, faute de les avoir obtenues, risquent de se retrouver exclus de la compétition. Parmi eux, le trotskiste Alain Krivine, qui voit dans cet ostracisme une grave menace pour la démocratie ; le social-démocrate Eric Hintermann, qui, après avoir soutenu en 1974 l'actuel président de la République, explique pourquoi, cette fois, il votera Mitterrand ; Nous donnerons la semaine prochaine la parole aux écologistes.

Unir les réformistes

par ERIC HINTERMANN (*)

L'ÉLECTION présidentielle de 1981 ne sera pas la simple répétition de celle de 1974, même si MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand ont d'ores et déjà les plus grandes chances de se retrouver face à face au second tour.

M. Giscard d'Estaing s'était présenté à l'Elysée il y a sept ans pour la « réforme », le « changement » et l'« ouverture ». Il avait proclamé son intention de « gouverner au centre ». Il avait dû son élection notamment au soutien des centristes, d'une partie des radicaux et d'hommes politiques se situant au centre gauche.

Au terme d'un septennat qui a pris un tour franchement conservateur, M. Giscard d'Estaing est, en 1981, le représentant de la droite classique et de la continuité. Il est le candidat d'un « libéralisme avancé » qui, selon son propre propos, « se distingue fondamentalement de la social-démocratie ». Il a choisi de prendre cette dernière pour cible dans le *Figaro Magazine*, hebdomadaire connu pour ses liens avec la nouvelle droite. Au rythme où évolue le discours du président, *Démocratie française* fera bientôt figure de manifeste d'opposition.

C'est que le chef de l'Etat ne peut gouverner contre les forces économiques qui le soutiennent. Or, estimant que leurs intérêts ne sont plus menacés, depuis l'éclatement de l'union de la gauche, elles ne voient plus l'utilité de faire des concessions réformistes.

Du coup, les éléments réformateurs de la majorité, encouragés par le président au début du septennat, n'exercent plus aucune influence sur les choix politiques du pouvoir. A l'instigation de certains d'entre eux, l'U.D.F., le « parti du président », s'est prononcée pour un impôt sur les grandes fortunes, mais ce projet a été complètement « oublié » par le gouvernement. Le ralliement de M. Robert Fabre et de quelques autres n'a bien sûr rien changé à la politique du pouvoir, l'apport de personnalités ne suffisant pas pour modifier un rapport de forces si favorables au grand capital : le chômage, véritable drame pour quiconque le subit, s'accroît sans cesse, la hausse des prix, des loyers et des charges, atteint de plus en plus durement les familles, tandis que l'enrichissement de quelques-uns, intermédiaires, spéculateurs, se poursuit impunément. Enfin, deux millions de jeunes sont condamnés au chômage ou à des emplois précaires sans perspectives d'avenir.

Il est vrai que nos « réformateurs » de la majorité vantent déjà les mérites d'un nouveau septennat qui serait différent. C'est donc qu'ils ne sont guère satisfaits du premier. Il n'y a cependant aucune raison de penser que les forces économiques et les couches sociologiques qui ont dissuadé le président de faire une politique de réformes même à la veille d'échéances électorales difficiles l'encourageant à pratiquer le changement alors qu'il serait assuré de rester en place pour un nouveau mandat de sept ans.

De son côté, M. François Mitterrand n'est pas comme il y a sept ans le candidat commun du parti socialiste et du parti communiste sous le sigle de l'union de la gauche. Il se présente cette fois avec l'unique investiture de son parti.

Il reste bien sûr l'homme de l'« union ». Mais il s'agit d'une « union des forces populaires » forgée à la base dans la conscience des électeurs qui veulent enlever le pouvoir à la droite. Cela est différent d'une entente de gouvernement, entre les états-majors du P.S. et du P.C.F. « Unitaire » pour deux, M. François Mitterrand est dans une position avantageuse. Il peut espérer recueillir les voix communistes sans lesquelles il n'y a pas de majorité de gauche.

La seule chance de changement raisonnable

La discipline républicaine entre les électeurs de gauche se traduirait par l'élection d'un président socialiste sur la base d'un programme de réformes pour rendre la société plus juste. La droite aura beaucoup de mal à faire croire, une fois de plus, à un « choix de société » pour enlever au candidat de l'opposition des voix de centre gauche. L'élection de M. François Mitterrand apparaît d'ores et déjà comme la seule chance d'un changement raisonnable dans notre pays. Cette fois l'alternance est vraiment possible, sans risques pour la liberté, l'économie et l'indépendance nationale.

Pour être irréversible, la victoire du parti du mouvement sur les forces conservatrices, un troisième tour sera nécessaire. Les Français devront, dans la foulée de l'élection présidentielle, élire à l'Assemblée nationale une majorité de députés socialistes, sociaux-démocrates, radicaux et réformateurs. L'instauration probable de la proportionnelle libérera les candidats socialistes et apparentés de toute dépendance à l'égard de la direction du P.C.F. L'élection de 1981 ouvre décidément une perspective réformiste.

Pour la première fois depuis longtemps, les réformistes n'ont plus aucune raison de se diviser entre le pouvoir et l'opposition. D'un côté, M. Giscard d'Estaing tourne le dos au réformisme, de l'autre M. François Mitterrand porte l'espoir de la réforme.

Un problème reste posé du fait de l'existence de plusieurs sensibilités réformistes : doivent-elles, au premier tour, se présenter en ordre dispersé et s'unir au second, ou soutenir, dès le premier tour, le candidat socialiste pour lui permettre de creuser l'écart sur M. Georges Marchais et de se rapprocher du score de M. Giscard d'Estaing ?

A terme, les réformistes doivent se regrouper sans exclusive autour du parti socialiste qui est la plus grande formation de la gauche non communiste. Divisés, ils font le jeu de la droite et des dirigeants du P.C.F., qui se donnent la main pour enlever toute chance au réformisme. Unis, ils deviennent la principale force politique du pays et créent une dynamique majoritaire. Le changement est alors possible en France. Pour l'avenir des Français, le plus tôt sera le mieux.

(*) Secrétaire général du P.S.D., candidat social-démocrate à la présidence de la République.

Une femme contre la droite frivole

par SABINE ARMAN (*)

DANS une interview donnée peu de temps après l'annonce de sa candidature (1), Mme Marie-France Garaud stigmatisait la « nouvelle société » de M. Chaban-Delmas et la « société libérale avancée » de M. Giscard d'Estaing : « *Des mots, rien que des mots, qui recouvrent des ambitions et non des réalités.* » Elle ajoutait que « *le peuple, avant tout, réclame la clarté* » et que sa propre campagne « *est d'une autre nature, puisqu'elle veut aller au-delà des apparences et faire tomber les masques* ».

Il est intéressant de rapprocher ces critiques de la liste des hommes politiques que Mme Garaud déclare admirer : le général de Gaulle bien sûr ; ou avec qui elle a collaboré : Georges Pompidou et M. Chirac, dont elle reconnaît que, n'étant pas machiavélien, il « *ne peut intégrer le machiavélisme des autres* » (2) ; ou qu'elle ne désavoue pas après avoir œuvré pour eux : M. Messmer, dont elle persiste à penser que s'il avait été candidat à l'élection présidentielle de 1974 il aurait été élu.

Un esprit ingénu pourrait croire que Mme Garaud, rejoignant en cela M. Mendès France, prône la sincérité en politique. Mais *quid* du général de Gaulle, le grand machiavélien s'il en fut ? En fait, elle ne reprocherait pas à MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas d'avoir fait sans tenir compte de leurs électeurs la politique que leur aurait dictée leur génie, ou les nécessités de l'histoire. Ce qu'elle leur reproche, c'est de se parer d'un modernisme démagogique pour faire la politique de la droite, qui est — M. de La Palice le dirait — une politique conservatrice.

De Gaulle, lui, a fait une politique qui, à certains égards, était de gauche sans renier son uniforme et sans dissimuler ses archaïsmes. Tard venu à la politique, Georges Pompidou n'était pas tenaillé par l'envie de se définir par rapport à la droite et à la gauche. Quant à MM. Messmer et Chirac, ils n'ont évidemment jamais essayé de se faire passer pour des hommes de gauche. Le problème est de savoir si les Français croient encore qu'on peut manger son gâteau tout en le gardant, être à la fois de droite et de gauche ; qu'ils peuvent élire quelqu'un pour être en même temps le minet dans le vent de la politique et le gardien de la Constitution, un démocrate toujours sur la voie de nouveaux progrès et le patron du S.D.E.C.E.

Si c'est la gauche, le mouvement, le progrès, que les Français veulent, alors il ne sera plus question de Marie-France Garaud, pas plus que de Jacques Chirac ou de Valéry Giscard d'Estaing. Mais si c'est la droite, peut-être faudrait-il se demander ce que les électeurs attendent de si important d'une politique conservatrice que cela les amène à renoncer à de nouveaux progrès dans le domaine de la justice.

Rares sont les citoyens des pays démocratiques que n'a jamais effleurés un jour ou l'autre la tentation, non du fascisme, mais d'une droite légale autoritaire. En France, actuellement, il y a même des gens à qui cette tentation vient tous les samedis matins, quand ils ouvrent le supplément hebdomadaire d'un quotidien qui se réclame comme eux de la gauche. Car à gauche aussi il y a une majorité silencieuse qui ne se reconnaît ni dans le P.C., ni dans l'industrialisme du P.S., ni dans les paillettes et les strass de la gauche dite intellectuelle. Si elle n'avait que cette alternative, la majorité silencieuse de la gauche, qui comprend beaucoup de femmes, préférerait sans doute aux travestissements des nuits parisiennes la devise que Mme Garaud a formulée dans sa lettre au président de la République : « *Gagner sa vie, élever sa famille, pouvoir compter sur son épargne et être respecté.* » C'est une devise qui paraît peut-être peu sophistiquée aux politologues, mais à laquelle 90 % des électeurs ne trouvent qu'une chose à redire : c'est qu'elle ne soit pas appliquée.

Contre la droite frivole, une gauche sérieuse aurait toutes ses chances. Mais si c'est la droite qui devient sérieuse ?

(1) *Le Quotidien de Paris* du 31 décembre.

(2) Entretien avec Anne Gaillard, *le Nouvel Observateur*, 15 décembre 1980.

(*) Fonctionnaire.

Quel esprit démocratique ?

(Suite de la première page.)

Pourtant, c'était l'un de ces camps qu'il est encore possible d'esquiver. Nous savions que nous pouvions compter sur l'esprit démocratique de bon nombre d'élus, membres du parti communiste, du parti socialiste, ou démocrates, pour nous aider à surmonter l'obstacle. Nous le savions et nous en avons eu la preuve : ce sont, pour notre seule candidature, cinq cent quatre-vingts élus qui nous ont donné leur promesse de parrainage.

Mais ne pas accepter les diktats du pouvoir, refuser de se plier en silence, c'était sans doute une insolence impardonnable, qui mit en branle d'étranges machines... assorties de surprenantes complicités ! On vit les pressions préfectorales se multiplier jusqu'à contraindre certains élus à se dédire, sous la scandaleuse menace, par exemple, de rétorsion en matière de subventions communales. On vit s'agiter l'épouvantail de la publicité donnée à ces signatures, qui, pourtant, ne signifient pas un soutien politique au candidat concerné, mais représentent un simple geste démocratique.

Les tracasseries administratives du pouvoir n'y suffisant pas, les directions du parti communiste et du parti socialiste se mirent de la partie. On les vit, ces partis dont les députés avaient unanimement voté contre cette loi antidémocratique, *interdire* aux élus socialistes et communistes de donner leur signature à un autre que Marchais et Mitterrand. Pourquoi ces chantages et ces menaces d'exclusion ? Certes pas pour aligner, comme en un sinistre tableau de chasse, des milliers et des milliers de signatures d'élus en soutien à leurs propres candidatures. Ni pour contraindre le Conseil constitutionnel à un ridicule tirage au sort des noms qui seront publiés au *Journal officiel*. Non, tout simplement pour que d'autres ne puissent être candidats !

Il est une vieille évidence que d'aucuns devraient se garder d'oublier : celle qui veut que la liberté d'expression ne se partage pas. Le processus en cours ne s'arrêtera pas à l'élimination des petites candidatures. Il menace de marginalisation tous ceux qui apparaissent comme peu susceptibles d'être présents au second tour ! A quoi bon, dès lors, des élections à deux tours ; à quoi bon même des élections ? Si le gagnant doit être celui que les sondages désignent comme le plus « fiable » — et qui s'efforce de défendre cette image en se gardant de trop parler, — un simple ordinateur fera finalement mieux l'affaire qu'un débat politique...

Comment les directions du parti communiste et du parti socialiste peuvent-elles expliquer qu'elles s'efforcent, aujourd'hui, d'aggraver dans son application une loi qu'elles ont, hier, combattue ? Quitte, d'ailleurs, à en transformer l'esprit, puisque celle-ci stipule que les parrainages des élus sont d'ordre individuel, et non le fait d'une décision de parti.

Ce mauvais coup contre les libertés démocratiques constitue en même temps un bien piètre calcul électoral. Après avoir privé de toute représentation parlementaire plus d'un million d'électeurs d'extrême gauche lors de l'élection européenne, veut-on à présent empêcher ces mêmes électeurs de prendre leur place dans la bataille de l'heure : celle qui vise à mobiliser toutes les forces nécessaires pour en finir avec Giscard ?

Déjà, par son opération politique à Vitry, la direction du parti communiste a offert à bon compte au gouvernement la possibilité de se présenter, ce qui est le comble de l'hypocrisie, comme le protecteur des immigrés. La direction du parti socialiste veut-elle, pour sa part, offrir à Giscard la palme du « libéralisme » en lui donnant l'occasion d'être le seul à défendre la liberté d'expression en permettant aux écologistes de présenter leur candidat ? Les directions du parti communiste et du parti socialiste doivent changer d'attitude. Sinon elles se discréditeront durablement au regard de cet esprit démocratique dont elles se réclament.

ALAIN KRIVINE.

RÉPLIQUE A... PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

L'éternel recours

Me Jean Repiquet, avocat à la cour, membre du comité politique de Michel Debré, nous écrit :

Nous avions déjà appris, mais par personne d'autre que par M. de Saint-Robert, combien le général de Gaulle le tenait dans la confidence de ses projets quant à l'avenir de la République, et combien le président Georges Pompidou lui était redevable de l'inspiration de sa politique étrangère.

Appuyé sur de si solides précédents, M. de Saint-Robert s'applique aujourd'hui à nous révéler que Michel Debré trahirait ses propres idées en même temps que le gaullisme.

Quand ? A l'occasion d'un éloge de Jacques Chaban-Delmas.

Comment ? En sauvant la mise de Valéry Giscard d'Estaing le 26 avril prochain.

On comprend bien que M. Philippe de Saint-Robert, ayant choisi son camp, veuille se donner les apparences de la bonne conscience en cherchant à justifier, tardivement, l'attitude de ceux qu'il soutient à présent et qui, en 1974, contribuèrent à faire élire le candidat qui avait torpillé de Gaulle en 1969.

En revanche, on comprend moins la démarche mentale de ce gaulliste tortueux.

Selon lui, si M. Chaban-Delmas — qu'il insulte au passage dans son factum — avait été élu aux dernières présidentielles, il n'y aurait aujourd'hui aucun recours possible au nom du gaullisme. Les bras vous en tombent.

Que la politique du pouvoir, au dire même de M. de Saint-Robert, ait été détestable, que la France et les Français aient perdu leur temps au cours des sept dernières années n'a aucune importance, dès lors qu'il existe un recours.

Autrement dit, n'élisons jamais un gaulliste. M. de Saint-Robert rêve sans doute d'être le metteur en scène, à tout le moins le scénariste, d'un film qui s'appellerait *l'Eternel recours*.

Nous en connaissons les acteurs : ce sont ceux-là qui faisaient tout hier pour décourager Michel Debré et font tout maintenant pour le discréditer. Son « obstination » les exaspère parce que ses idées les gênent et que son audience les inquiète.

Si, en 1974, le gaullisme consistait à soutenir, afin de préparer le recours, le candidat centriste contre le candidat gaulliste, on peut bien se demander si, dans le fil de cette étrange logique, il ne s'agirait pas, au lendemain du 26 avril, de faire passer le candidat socialiste afin cette fois d'être bien posé en recours.

M. de Saint-Robert, qui paraît être de toutes les confidences, n'a pas manqué d'être instruit de ce calcul.

Il oublie simplement qu'il n'a jamais été dans la nature du gaullisme d'aider à la création de situations affaiblissantes pour la France, afin de renforcer un homme.

Faut-il s'attrister de ce que M. de Saint-Robert confonde gaullisme et boulangisme, voire même pétainisme ?

Et faut-il s'étonner de ce que Michel Debré ne participe pas à cette entreprise ?

Qui trahit quoi ? Celui qui, dans la campagne présidentielle, expose ses idées dans leur rigueur et sans complaisance, ou ceux qui y puisent sans vergogne, mais en les servant nappées d'une sauce démagogique ?

A cette question, réponse a été donnée dans le même numéro du *Monde* où paraissait l'agression de Saint-Robert :

« *Les solutions proposées par Michel Debré sont probablement les plus imaginatives et peut-être les plus complètes de celles qui ont été jusqu'ici avancées au cours de la campagne électorale.* »

Gageons que si Alain Vernholes y avait vu quelque « *imposture* », il n'eût pas intitulé son article « *Tel qu'en lui-même* ». C'est aussi « tel qu'en lui-même » que Michel Debré peut n'avoir rien à renier de la politique qu'il a conduite ni des lois qu'il a signées, sous l'autorité du général de Gaulle. Tout le monde n'en pourrait dire autant.

Fort justement, Alain Vernholes rappelle qu'il « *s'en est fallu de peu que la politique économique de Michel Debré passe le mauvais cap et réussisse. Elle servirait encore de modèle et aurait sûrement évité à la France le laisser-aller qui suivit mai 68...* ».

Assurément, c'est une attitude fondamentalement gaulliste que de refuser le laisser-faire, le laisser-aller, et même, à l'endroit de M. de Saint-Robert, le laisser-dire...

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	678 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
357 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	825 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

ASIE

Thaïlande

Épreuve de force entre les putschistes et le premier ministre renversé

L'épreuve de force semble avoir commencé à Bangkok, où les premiers coups de feu sporadiques ont été entendus dans la matinée de ce jeudi 2 avril, entre les putschistes du général Sant Chitpatima, qui ont pris le pouvoir mercredi, et le premier ministre qu'ils ont renversé, le général Prem Tinsulanond. Ce dernier, après avoir refusé l'offre qui lui avait été faite de prendre la tête du coup d'Etat a réussi à s'enfuir à Korat (Nakhorn-Rajasima), dans le nord-est, siège de la IIe armée, qui lui est restée fidèle, où il a été rejoint par plus de la moitié des membres du gouvernement. Mieux encore, il a convaincu la famille royale de se réfugier à ses côtés. La radio locale a diffusé un appel attribué à la reine, désapprouvant le coup d'Etat. Le général Prem, pour sa part, a démis de leurs fonctions les putschistes, leur a intimé l'ordre de se rendre, et a affirmé qu'il bénéficiait du soutien de trois des quatre régions militaires et de la majorité de la police, de l'aviation et de la marine. Dans un appel radiodiffusé jeudi matin, le général Prem a demandé à la population de Bangkok de s'abstenir de circuler en ville.

Toutefois, dans la guerre des communiqués qui se poursuit, le général Sant dispose — pour le moment — de l'avantage car il contrôle les médias de la capitale ; il vient d'imposer la censure de la presse et de convoquer la population pour une grande manifestation de soutien. *Le Comité révolutionnaire* a averti les Thaïlandais qui resteraient fidèle au général Prem qu'ils ne « trouveraient même plus de terre pour y mourir » s'ils décidaient d'utiliser la force. Au cours d'une conférence de presse, le général Sant a affirmé que ses troupes n'affronteraient pas celles que le général Prem s'efforce de rassembler hors de Bangkok, mais qu'elles défendraient leurs positions dans la capitale : « Dans ce cas, a-t-il ajouté, il y aura un bain de sang. » En outre, il a accusé ses adversaires d'avoir « entraîné » la monarchie dans la politique en emmenant le roi hors de Bangkok. Jusqu'à présent, la personne royale n'avait pas été impliquée dans les rivalités entre militaires.

Le ralliement du roi porte de toute manière un coup très dur aux putschistes, car il risque de retourner contre eux non seulement des unités et des officiers hésitants, mais aussi des partisans du coup d'Etat, qui se refusent à s'opposer à la monarchie, l'un des trois « piliers » de la société avec la nation et la religion.

(A.F.P., U.P.I., Reuter.)

Le malaise de l'armée

Bangkok. — Le coup d'Etat du 1er avril n'a pas surpris grand monde. Depuis plusieurs semaines déjà, des rumeurs persistantes disaient l'impatience de certains éléments de l'armée à reprendre directement en main les affaires du pays. La fragilité du second gouvernement du général Prem Tinsulanond ne laissait rien augurer de bon (*le*

De notre correspondant

Monde du 14 mars). On attendait que celui-ci connaisse des jours difficiles dès le 8 mai pour la nouvelle session parlementaire. Son équipe se trouvait, en effet, minoritaire devant l'Assemblée nationale.

Depuis un an, le général Prem s'était montré incapable d'apaiser les dissensions au sein de son gouvernement. Nul ne contestait l'honnêteté de l'ancien premier ministre (ce qui n'est pas une mince qualité en Thaïlande) ni ses bonnes intentions mais, à l'évidence, il manquait d'autorité et de « carrure » pour imposer ses vues.

L'avant-veille du coup d'Etat, M. Thanat Khoman, alors vice-premier ministre, nous déclarait : « *Je ne crois pas que le système démocratique soit inadapté à notre pays. Tous nos maux viennent de certains élus du peuple qui, au lieu de se dévouer à l'intérêt général, cherchent à tirer personnellement profit de leur position. Par leurs agissements, ils risquent de provoquer une intervention directe de l'armée dans les affaires publiques.* »

Lors du dernier remaniement, le général Prem avait commis d'insignes maladresses qui avaient fini d'exaspérer ceux qui doutaient déjà de sa capacité à conduire les affaires de l'Etat. Il avait choisi lui-même dix-huit ministres sur quarante et un sans s'entourer de l'avis de ses pairs. Il avait surtout confié un portefeuille au général Sudsai Hasdin, chef du mouvement extrémiste des Buffles sauvages rouges, qui prône ouvertement l'emploi de la violence. Sitôt promu, n'avait-il pas suggéré d'armer les étudiants du technique pour tenir en respect ceux des universités, soulevant ainsi un beau tollé ?

Engagements des « jeunes Turcs »

Derrière l'homme fort du nouveau régime, le général Sant Chitpatima, apparaît au grand jour le mouvement des « Jeunes Turcs ». Cette faction, composée d'éléments « durs et purs », avait affirmé, lors de sa création, il y a une dizaine d'années, sa détermination de ne se mêler en rien à la politique. Promesse vite oubliée...

Au mois de novembre, les « Jeunes Turcs » avaient annoncé leur intention de se donner un « *profil bas* » dans le souci d'éviter que ne se développent des luttes de tendances à l'intérieur de l'armée, notamment avec le groupe dit « des soldats démocratiques ». « *Nous continuerons néanmoins à suivre la situation politique et économique sous tous ses aspects* », avait alors dit l'un d'eux, soulignant que tout événement nuisible à la sécurité nationale pourrait les amener à sortir de leur réserve.

Jusqu'alors, les « Jeunes Turcs », que l'on dit nationalistes et vaguement socialistes, avaient joué de leur influence en coulisse, favorisant notamment l'arrivée au pouvoir des généraux Kriangsak et Prem. Le fait nouveau a été leur participation directe au coup d'Etat. La semaine dernière, leurs représentants avaient été délibérément écartés du banquet annuel des officiers. Ont-ils pris ombrage de cette « mise en quarantaine » ? Ont-ils voulu se venger du reproche qui leur avait été fait de se mêler de trop près à la politique ?

D'autre part, l'armée, ou du moins certains de ses éléments, a éliminé son chef suprême pour le remplacer par un autre. Du coup, ils ont désavoué le roi, dont on avait remarqué le rôle actif, pour obtenir la reconduction du général Prem dans ses fonctions de commandant en chef de l'armée. Le palais, qui s'était toujours soigneusement tenu au-dessus de la mêlée politique, semble, aujourd'hui, prendre parti pour le premier ministre renversé. Avec les risques qu'une telle attitude fait courir au trône.

Il apparaît, toutefois, que les auteurs du coup d'Etat avaient sous-estimé la résistance qui leur serait opposée. Les partisans d'un retour à un régime démocratique ne sont pas décidés à rentrer dans l'ombre. Il y a toujours des clans au sein de l'armée qui ne sont pas disposés à s'effacer. Reste que le général Prem, même s'il parvient à reprendre le contrôle de la situation, sortira affaibli de l'épreuve. Reste aussi que le roi Bhumipol aura confirmé son engagement dans la politique « politicienne », même s'il se présente en défenseur de la légalité. Quant au peuple thaïlandais, dont chacun se réclame, il en « en dehors du coup », aujourd'hui comme hier.

JACQUES DE BARRIN.

Afghanistan

QUATRE DIVISIONS AURAIENT QUITTÉ KABOUL POUR LUTTER CONTRE L'INSURRECTION

Quatre divisions afghanes basées à Kaboul ont reçu l'ordre de quitter la capitale pour aller combattre les maquisards qui opèrent dans vingt des vingt-neuf provinces du pays, dit-on de source diplomatique occidentale à New-Delhi. Il s'agit des quatrième et quinzième divisions blindées et des septième et huitième divisions d'infanterie. La sécurité à Kaboul est désormais assurée, selon ces mêmes sources, essentiellement par des troupes soviétiques, qui viennent de recevoir des renforts.

Plusieurs assassinats sont, d'autre part, rapportés de même source dans la capitale, où s'est rendue la semaine dernière une importante personnalité soviétique, M. Skachkov, président de la commission des relations économiques avec l'étranger. A Hérat, la troisième ville du pays, une partie de la population se serait soulevée, tuant et mutilant les Soviétiques. L'aviation soviétique serait, par ailleurs, intervenue pour réduire la rébellion d'un poste frontière situé au nord de Hérat, à Torgundi.

A Rome enfin, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé, mercredi 1er avril, qu'il allait augmenter de 2,5 millions de dollars son aide alimentaire d'urgence aux réfugiés afghans au Pakistan. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Quatre employés* de l'ambassade d'Afghanistan à New-Delhi, dont deux diplomates — un attaché culturel et un attaché commercial — ont fait défection lundi 30 mars et demandé le droit d'asile aux Etats-Unis. — *(Reuter.)*

● *L'aide aux populations afghanes.* — Différentes associations françaises (1), qui ont fait parvenir récemment une assistance directe à l'intérieur de l'Afghanistan, organisent un colloque sur le thème « Les Français et l'aide à l'Afghanistan », vendredi 3 avril, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h., au Musée social Cédias, 5, rue Las-Cases, Paris-7e (métro Solférino). Au cours de cette réunion, il sera fait le point de la situation en Afghanistan et des besoins des populations (médicaments, équipements hospitaliers, vivres). Entrée uniquement sur invitation délivrée par la permanence de l'Afrane, 108, rue de la Folie-Méricourt, 75001 Paris, tél. : 806-59-15.

(1) Afrane, 1, avenue Racine, 78600 Maisons-Laffitte ; A.I.C.F., 156, rue de Rivoli, 75001 Paris ; Amis de l'Afghanistan et S.O.S. Résistance afghane, B.P. 285, 75866 Paris Cedex 18 ; Comité français de soutien pour la résistance afghane, B.P. 131, 75663 Paris Cedex 14 ; Guilde européenne du raid, 15, quai Conti, 75006 Paris ; Aide médicale internationale, 100 bis, rue Bobillot, 75013 Paris ; Médecins du Monde, 17, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris ; Médecins sans frontières, 161, boulevard Lefebvre, 75015 Paris ; Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan, 20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les États-Unis confirment la suspension de leur aide pour une « période illimitée »

Les Etats-Unis ont décidé de maintenir pour une « période illimitée » la suspension de leur aide économique au Nicaragua, mais ont renoncé à réclamer le remboursement de l'aide déjà accordée à ce pays, a annoncé, mercredi 1er avril, le département d'Etat. Le président Reagan a décidé de ne pas débloquer la dernière tranche de 15 millions de dollars (sur un programme d'aide de 75 millions de dollars), a précisé le département d'Etat. Cette aide économique avait été « gelée » le 23 janvier en raison du soutien accordé, selon Washington, aux guérilleros salvadoriens par le Nicaragua.

Qui est responsable de la crise économique ?

Managua. — La situation économique est grave. La bourgeoisie et le Front sandiniste sont au moins d'accord sur ce point. Pour le reste, on se rejette mutuellement la responsabilité de la croissance insuffisante en 1980 : le plan de reconstruction prévoyait une augmentation du P.N.B. de 22 %, elle n'a été que de 11,5 %.

Les autorités accusent la bourgeoisie de saboter la reconstruction du pays. Mais celle-ci rejette la faute sur le Front sandiniste et son incapacité à créer le climat *de confiance dont tout capitaliste* a besoin pour investir.

Le plus grave est le manque de devises. Somoza n'avait laissé que 3 millions de dollars dans les caisses avant de quitter le Nicaragua. Pour l'année 1980, les nouvelles autorités révolutionnaires avaient obtenu des prêts s'élevant à 460 millions de dollars. Mais le secteur privé les accuse de n'avoir pas été capables d'en mobiliser la totalité.

L'augmentation de la demande interne s'explique par la réduction du chômage : de près de 30 % au début de 1980, il ne touche plus actuellement « que » 17,5 % de la population active. Cette amélioration relative a provoqué une importante augmentation de la consommation des aliments de base. Le gouvernement a dû importer plus de « grains de base » que prévu. La suspension de l'aide américaine à l'importation de blé n'a, évidemment, rien fait pour améliorer la situation.

Le rapport annuel du COSEP (Conseil supérieur de l'entreprise privée) souligne que le gouvernement n'a pas, dans le domaine de la construction, investi autant qu'il avait prévu de le faire ; mais il ne donne aucune indication sur le comportement du privé dans ce secteur.

Les dirigeants reconnaissent cependant en privé le bien-fondé du verdict gouvernemental : il

De notre envoyé spécial

n'y a pratiquement eu aucun investissement nouveau spontané de leur part, si ce n'est pour assurer que leurs usines continuent de tourner.

« *Ils se plaignent*, nous fait remarquer l'économiste Oscar René Vargas, *mais leurs bénéfices ont augmenté, du moins par rapport aux investissements, et même, dans certains cas, d'une façon absolue.* » En fait, tout ne semble pas aller si mal pour tout le monde : on constate, par exemple, que bars et restaurants se sont multipliés ces derniers mois dans le pays.

Pour 1981, la junte a élaboré un programme d' « *austérité et d'efficacité* ». Pour M. Oscar René Vargas, les trois problèmes-clés sont : comment rentabiliser le secteur public au moindre coût social ? Des licenciements semblent, en effet, indispensables. Comment transférer les excédents du secteur privé au secteur public au moindre coût politique ? Comment, enfin, augmenter la production de « grains de base » ?

Le projet sandiniste

Certains sandinistes pensent que la politique suivie jusqu'à ce jour privilégie une conception monétariste classique, par opposition à une conception « productiviste » qu'ils trouveraient plus en accord avec les nécessités du pays. « *Notre modèle économique*, affirme M. Cruz, ancien ministre de la junte, *doit être conforme aux objectifs de la révolution, c'est-à-dire réduire la dépendance sans nier les réalités de l'interdépendance et faciliter les transformations sociales. L'économie mixte me semble tout à fait indiquée pour cela. Nous sommes d'accord au gouvernement pour dire qu'il faut un calcul économique sérieux, prenant en compte le coût de tout développement. Nous ne pourons ni abandonner l'effort productif ni renoncer à la défense de l'économie face à l'inflation.* »

Le projet sandiniste reposant sur l'économie mixte, toutes les discussions techniques dépendent, en fait, de la qualité des relations entre le secteur privé et les autorités. Or elles sont mauvaises. D'un côté, on est convaincu de l'existence d'une « *tendance totalitaire forte* ». De l'autre, on n'est pas loin d'affirmer que « *la bourgeoisie a partie liée avec l'impérialisme dans son entreprise de déstabilisation du régime* ». Le gouvernement ne doit pas « *présupposer que ses adversaires politiques sont des ennemis*, déclare, quant à lui, M. Arturo Cruz. *Mais le secteur privé doit aussi accepter que la révolution en marche est un fait irréversible. Ensemble, ils doivent trouver les moyens de lui donner un caractère éclectique. Pour cela le dialogue est indispensable, ce qui ne veut pas forcément dire qu'une négociation globale soit nécessaire.* »

Si tout ne va pas pour le mieux entre l'organisation patronale et la junte, la collaboration entre elles est réelle au plan concret. Ainsi le propriétaire de la centrale sucrière la plus importante du pays (60 % de la production) est-il en train de négocier un accord aux termes duquel il réinvestirait une partie de ses bénéfices en échange d'une réduction d'impôts. Le ministre de la pêche, qui contrôle la presque *totalité de la flotte*, vient de proposer de vendre à des particuliers 30 % de la capacité installée. Les minotiers se sont engagés à ne pas licencier malgré la pénurie de blé due à la suspension du prêt américain. Dans un autre secteur, non moins important, le ministère de la réforme agraire s'apprête à transformer en coopératives une vingtaine de fermes d'Etat d'importance moyenne.

Au plan international, les révolutionnaires sont en train de développer des relations acceptables avec la communauté financière occidentale, nous a assuré M. Alfredo Cesar, responsable de l'ensemble de l'appareil financier du pays. Les banquiers étrangers, dit-il, ne mettent qu'une seule condition à leur participation au développement du Nicaragua : « *Que le potentiel du pays, qu'ils connaissent, soit mis en valeur. Or ils se rendent compte que la révolution est capable de le développer.* » Selon M. Alfredo Cesar, « *plusieurs banques attendent que la renégociation de notre dette soit terminée pour apporter de l'argent frais* ».

FRANCIS PISANI.

● *Quinze ex-gardes somozistes* ont pénétré au Nicaragua à partir du Honduras et ont tué deux miliciens sandinistes, a-t-on appris à Managua, le mercredi 1er avril. — *(A.F.P.)*

Le Monde *publiera demain*

- ENTRETIEN AVEC M. PASCAL GAUCHON, candidat du Parti des Forces nouvelles.
- IDÉES : Religion.
- TOURISME ET LOISIRS : Les passionnés du modèle réduit.

DIPLOMATIE

LE SECRÉTAIRE A LA DÉFENSE AMÉRICAIN VA VENIR EN EUROPE

Washington *(A.F.P.)*. — M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, fera un voyage en Europe du 4 au 10 avril, au cours duquel, il se rendra à Londres, Bonn et Rome, a-t-on appris mercredi 1er avril de source gouvernementale. M. Weinberger, dont c'est le premier voyage à l'étranger depuis sa prise de fonctions, visitera plusieurs installations américaines en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en Italie.

[La tournée de M. Weinberger est liée à la volonté américaine de vaincre les réticences de certains pays de l'OTAN à déployer sur leurs territoires, à partir de 1983, de nouveaux missiles à moyenne portée susceptibles d'atteindre l'U.R.S.S., les Pershing 2, ainsi que des « missiles de croisière ».]

VISITE A BONN DE M. RAYMOND BARRE

Bonn *(A.F.P.)*. — M. Barre est arrivé ce jeudi 2 avril à Bonn pour un déjeuner de travail d'environ trois heures avec le chancelier Schmidt. M. Barre était accompagné de M. Haberer, directeur du Trésor, et du directeur adjoint de son cabinet, M. Gavois.

Le ministre ouest-allemand des finances, M. Matthoefer, et son secrétaire d'Etat, M. Schulmann, participent au déjeuner.

Cette entrevue restreinte avait été décidée par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, lors de leur rencontre à Blaesheim, près de Strasbourg, le 15 mars. Le président français avait indiqué que M. Barre se rendrait à Bonn pour poursuivre les entretiens sur « *l'action à conduire entre la R.F.A. et la France pour améliorer la situation économique* » dans les deux pays.

AMÉRIQUES

LES SUITES DE L'ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS

Les libertés américaines une nouvelle fois en question

De notre correspondante

New-York. — L'attentat contre M. Reagan a plongé les Américains dans le genre d'examen de conscience dont ils ont, malheureusement, pris en quelque sorte l'habitude. Après les assassinats de John et Robert Kennedy, Martin Luther King et John Lennon, pour ne citer que les victimes les plus célèbres, les libertés chères au cœur du citoyen sont mises une nouvelle fois en question.

On a à peu près tout dit sur le « *gun control* », mais partisans et adversaires de la libre circulation des armes à feu font match nul aux yeux de l'opinion. Le grand argument des partisans du maintien de cette liberté-là — qui date du temps de la colonisation et de la marche vers l'Ouest — se résume dans cette formule lapidaire : « *Ce ne sont pas les armes qui tuent, ce sont les hommes.* »

Une autre liberté à laquelle les Américains sont fanatiquement attachés est celle de leur... état civil, ou plutôt de l'absence d'état civil. Les Etats-Unis restent, avec le Royaume-Uni, l'un des rares pays développés où la carte d'identité nationale est inconnue. Périodiquement, depuis ces dernières années, un membre particulièrement conservateur du parti républicain a fait une intervention au Congrès pour suggérer la création d'un document de ce genre. Au grand scandale de ses collègues, qui, toutes tendances confondues, ont rejeté avec horreur l'institutionnalisation d'un système qu'ils jugent « policier ».

Ce libéralisme rend très difficile la recherche des personnes disparues, car la loi, qui protège jalousement la vie privée des citoyens, même vis-à-vis de leur propre famille, rend impossible toute enquête de police.

De très nombreuses victimes de crimes ou d'accidents ne sont jamais identifiées. D'innombrables délinquants restent insaisissables en changeant simplement d'Etat assez souvent pour brouiller les pistes. La mobilité proverbiale de la main-d'œuvre américaine et la tradition de la « route », qui remonte aux pionniers, conjuguent leurs effets. Dans un pays où il suffit de trouver deux « témoins » pour jurer que vous vous appelez bien Smith ou Charles, et où plusieurs Etats n'exigent même pas de photo sur le permis de conduire, il est extraordinairement facile de changer d'identité... ou de disparaître.

Autre conséquence de ce laxisme : les millions d'immigrants illégaux qui résident dans le pays sans visa régulier. Ce qui ne les empêche nullement de travailler, et, dans le meilleur des cas, comme au Texas où on a besoin de main-d'œuvre, d'envoyer leurs enfants dans les écoles publiques et de se faire soigner dans les hôpitaux. Il est vrai que, pour les mêmes raisons, s'est institué un fructueux commerce de fausses cartes de sécurité sociale... qui donnent légalement le droit à l'emploi.

Mais, là aussi, à droite comme à gauche, l'Américain moyen reste farouchement hostile à toute nouvelle réglementation. Un ancien des luttes pour les droits civiques des années 60 explique : « *Je préfère que nos présidents continuent à risquer leur vie, ou moi la mienne, parce qu'il y a d'innombrables fous et criminels en circulation, plutôt que d'être étiqueté dans un fichier central avec mes empreintes digitales et ma dernière adresse connue.* »

Des polices rivales

Le système fédéral est la fierté du pays et un thème électoral cher aux républicains. Pourtant, ses excès sont de plus en plus évidents. Il est notamment responsable en bonne partie de l'inefficacité de la police. Ou plutôt des polices, locales et fédérales, qui ne se font, traditionnellement, pas de cadeaux. On l'avait vu lors de l'assassinat de John Kennedy. On le voit actuellement dans les disparitions d'enfants noirs à Atlanta. On l'a vu lundi lorsque l'identité de John Hinckley a été connue... et qu'il a été alors identifié par la police de Nashville (Tennessee) comme le passager qui avait été arrêté en novembre dernier alors qu'il s'apprêtait à prendre un avion pour New-York avec trois revolvers et une quantité respectable de munitions. Arrêté à 3 h. 13 de l'après-midi, Hinckley avait été relâché à 3 h. 47 après avoir payé une amende de 62 dollars. La police de Nashville n'avait jamais signalé l'incident au service chargé de la surveillance rapprochée du président.

Le système fédéral n'autorise l'ingérence du F.B.I. que dans une poignée de cas très précis, parmi lesquels ceux qui menacent la sécurité du pays et les rapts. Dans l'affaire d'Atlanta, par exemple, non seulement les agents du F.B.I. doivent opérer avec des précautions extraordinaires pour ne pas froisser la susceptibilité de leurs collègues locaux, mais encore plusieurs juridictions locales sont impliquées, les corps de certaines victimes ayant été retrouvés dans des localités de la banlieue de la ville.

Rien ne prouve, pourtant, que l'attentat dont M. Reagan vient d'être la victime change l'état d'esprit de l'opinion à l'égard de ces libertés dont les Américains sont si fiers. Le cabinet du président a déjà fait savoir que celui-ci n'avait pas changé d'avis sur l'inanité du contrôle des armes à feu. « *This is a free country* » (« *Nous sommes dans un pays libre* ») proclament les Américains. Et si certaines de ces libertés étaient aujourd'hui un luxe ?

NICOLE BERNHEIM.

• L'attitude de M. Haig est très critiquée
• M. Reagan devra se ménager pendant un certain temps

L'activité gouvernementale a repris un cours quasiment normal à Washington malgré l'hospitalisation du président Reagan, mais les conséquences politiques de l'attentat de lundi commencent à se faire sentir. En particulier, l'attitude précipitée et « émotive » du secrétaire d'Etat, le général Haig, dans les heures qui ont suivi l'événement est très critiquée, tandis que la popularité de M. Reagan fait un bond, peut-être provisoire, dans les sondages.

La Maison Blanche a indiqué que près de quatre-vingts chefs d'Etat ou de gouvernement avaient envoyé des messages de sympathie à M. Reagan. M. Fidel Castro a, pour sa part, fait parvenir deux « messages privés ». *Il aurait été « un peu inhabituel »* que le président cubain ne se manifeste pas, a précisé la Maison Blanche, où l'on ne veut pas attacher de signification particulière à cette démarche, et où l'on souligne que « la politique de l'administration Reagan sera beaucoup plus ferme que celle de l'administration Carter » à l'égard de Cuba.

De notre correspondant

Washington. — Conséquence prévisible de l'attentat du 30 mars : la popularité de M. Ronald Reagan a remonté. Selon un sondage *Washington Post - A.B.C.*, 73 % des Américains approuvent la manière dont il exerce la présidence, contre 62 % une semaine plus tôt. Mais on compte toujours 16 % de mécontents, proportion que n'avaient atteinte ni M. Carter ni M. Nixon deux mois et demi après leur entrée en fonctions.

Ces chiffres ont à vrai dire une valeur relative. Tout s'y mêle : la personnalité du président, ses mesures économiques — d'une portée beaucoup plus forte dans le cas de M. Reagan que chez ses deux prédécesseurs — et depuis quelques jours un facteur émotif passager. Quelles qu'elles soient, les circonstances dramatiques *favorisent toujours l'occupant de* la Maison Blanche, mais momentanément. M. Carter avait bien gagné douze points de popularité au lendemain de la prise d'otages de Téhéran, pour les perdre assez vite. Un phénomène semblable s'était produit quelques mois plus tard avec le raid manqué de Tabas.

Politiquement, l'attentat du 30 mars peut avoir deux sortes de conséquences. Il restera d'abord une trace des quelques heures de vacance du pouvoir qu'a connues Washington. L'attitude discutée du général Haig n'a pas contribué à la cohésion de l'administration républicaine. Elle a affaibli le secrétaire d'Etat qui est apparu un peu inconséquent et très émotif au moment où il fallait au contraire rassurer le pays. Ce dont s'est chargé le docteur Dennis O'Leary, porte-parole du George Washington Hospital, qui a frappé tout le monde par ses qualités... d'homme d'Etat. Le sondage cité plus haut indique que 33 % des Américains désapprouvent la manière dont le général Haig exerce sa fonction (22 % sont sans opinion). Un score aussi mauvais ne peut être dû seulement à la politique étrangère en vigueur depuis le 20 janvier.

L'autre conséquence politique concerne le président lui-même. On qualifie son état d'excellent, laissant même entendre qu'il pourrait effectuer un voyage prévu au Mexique le 26 avril, pour y rencontrer le président Lopez Portillo. Beaucoup en doutent. On a appris que les heures qui avaient suivi l'attentat ne s'étaient pas passées aussi aisément qu'on le disait. Le président traversa en fait un moment critique. Sa pression sanguine était très basse et sa respiration insuffisante. Il aurait pu mourir si l'agent des services secrets qui l'accompagnait n'avait vu un filet de sang sortir de sa bouche et ordonné aussitôt au chauffeur de foncer vers l'hôpital le plus proche. Car tout le monde ignorait alors que M. Reagan avait reçu une balle. Ce septuagénaire devra sans doute se ménager pendant un certain temps et l'activité gouvernementale s'en ressentira forcément.

Les défaillances des services de sécurité

L'attentat n'a pas le caractère mystérieux de celui qui coûta la vie à John Kennedy en 1963. On a arrêté son auteur et on est à peu près sûr de ses mobiles : se grandir aux yeux d'une actrice *de cinéma dont il était follement* amoureux. Mais l'affaire n'est pas close pour autant. Les questions surgissent au contraire maintenant que l'émotion se dissipe.

Pourquoi les services de sécurité ignoraient-ils l'existence de John Hinckley, arrêté pourtant à l'aéroport de Nashville en octobre dernier avec trois armes et des munitions ? Parce qu'on n'avait pas fait véritablement de rapport entre ce fait assez banal — plus de deux mille cas similaires l'an dernier — et la visite de M. Carter dans cette ville du Tennessee. C'est, en fait, toute la question de la vente libre des armes à feu.

Comment se fait-il que Hinckley se trouvait parmi les journalistes et les photographes, à quelques mètres du président ? Parce qu'il n'y avait pas de zone réservée à la presse, répondent les services de sécurité. Une telle séparation aurait amené la foule à se disperser, ce qui augmentait les risques.

Les « gorilles » ont-ils bien fait leur travail ? Après les coups de feu, certainement. L'un d'eux a poussé le président dans la voiture, selon un réflexe classique qui devait d'ailleurs lui valoir une amère critique de l'intéressé (ignorant son état) : « *Vous m'avez cassé les reins.* » Mais les agents avaient aussi pour mission de surveiller la foule. Selon deux témoins, Hinckley montrait des signes anormaux d'énervement avant de brandir son arme...

Nul n'est infaillible... On pense surtout à l'avenir. M. Reagan portera sans doute un gilet de protection, comme l'avait fait M. Ford en 1975 après avoir échappé à deux tentatives d'assassinat. Les Américains doivent pouvoir approcher leur président : selon le même sondage *Washington Post - A.B.C.*, 75 % des personnes interrogées ne sont pas d'accord pour qu'il annule ou réduise fortement ses contacts avec la foule pour des motifs de sécurité...

ROBERT SOLÉ.



AFRIQUE

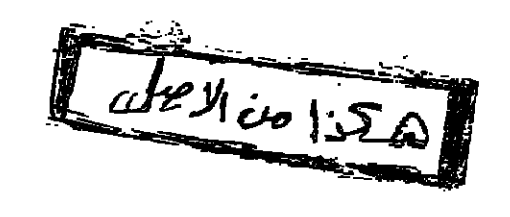
Libéria

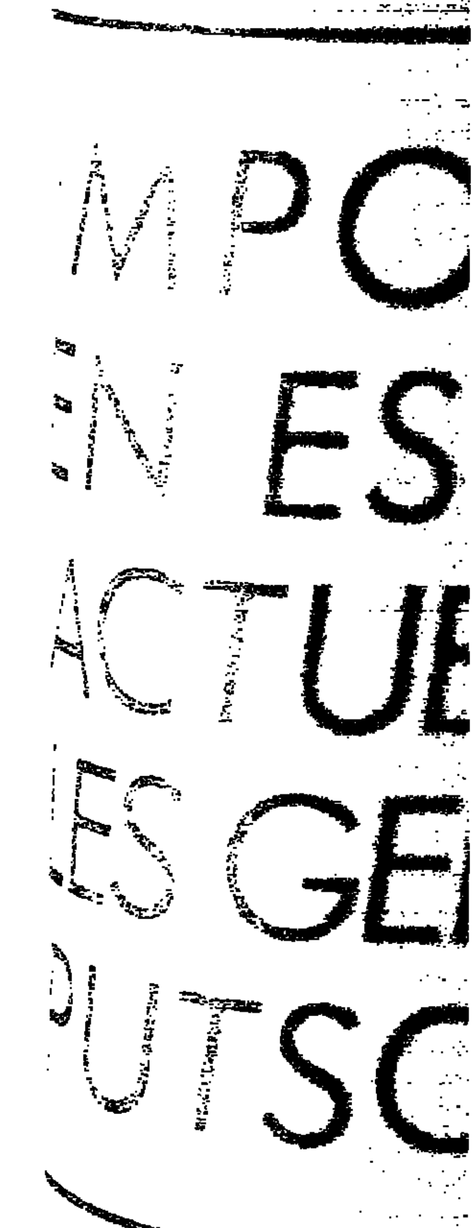
WASHINGTON ENVOIE UNE CENTAINE DE CONSEILLERS MILITAIRES

Washington (*A.F.P.*). — Le département d'Etat américain a annoncé, mercredi 1er avril, l'envoi au Libéria d'une centaine de conseillers militaires appartenant au corps d'élite des « bérets verts », qui sont attendus à Monrovia le 10 avril.

Les « bérets verts » seront chargés d'entraîner la garde nationale libérienne. La durée du séjour, qui coïncidera avec le premier anniversaire du coup d'Etat réussi par le sergent-chef Doe, serait fixée à trente jours. En outre, un destroyer américain, le *Thorn*, doit effectuer une visite de quatre jours à Monrovia.

[Après l'assassinat de l'ancien président Tolbert, très proche des Etats-Unis, la junte militaire du sergent-chef Doe, baptisé « conseil de rédemption populaire », avait donné l'impression d'un rapprochement très net avec les pays socialistes, notamment à l'occasion, en août 1980, de la visite à Addis-Abeba du chef de l'Etat libyen cueilli, en Ethiopie, comme un « camarade de combat ». Il est vrai que le colonel Mengistu avait été le premier, et longtemps le seul chef d'Etat africain à reconnaître les nouvelles autorités de Monrovia. L'arrivée d'une centaine de conseillers militaires américains, même pour une période de trente jours, semble, toutefois, indiquer que Monrovia entend maintenir d'étroites relations avec les Etats-Unis dont les positions économiques sont demeurées très importantes au Libéria. Washington avait, à plusieurs reprises, fait pression sur Monrovia pour obtenir une libéralisation du régime militaire et *reconduit son* assistance économique.]





PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny annonce une épuration dans l'appareil judiciaire islamique

L'imam Khomeiny a lancé, mercredi 1er avril, un nouvel appel à l'unité et à l'élimination des désaccords en Iran et a annoncé une épuration dans l'appareil judiciaire islamique et parmi les gardiens de la révolution.

Dans un message à la nation, à l'occasion du deuxième anniversaire de la République islamique, l'imam s'est félicité de la disparition des querelles (entre les principaux dirigeants iraniens), l'attribuant en partie à l'absence des journaux pendant les fêtes du Nouvel An persan. Il a désigné le ministre iranien de l'intérieur, l'hodjatoleslam Mahdavi Kani, une personnalité religieuse jugée indépendante, comme son représentant à la commission chargée d'arbitrer les différends entre les dirigeants iraniens. Cette commission, dont la création avait été annoncée le 18 mars dernier, est appelée à jouer un rôle très important puisqu'elle se doit de relever les infractions commises par ces dirigeants au regard de leurs devoirs légaux et de les rapporter à la justice. Sa compétence, fixée par l'imam, est élargie au point qu'elle doit aussi juger les journaux, les organes d'information, ainsi que tout acte ou toute parole de toute personne si elle estime qu'ils sont de nature à susciter des troubles ou des divergences en Iran.

Par ailleurs, le « guide de la révolution » s'est déclaré « *inquiet* » du fait que certains membres du clergé ayant des responsabilités dans les tribunaux, les comités (forces islamiques de sécurité) et le parquet aient un comportement qui « *réduit la popularité du clergé* ». Il a demandé la création de commissions d'enquête pour écarter des tribunaux les juges incompétents et les procureurs corrompus, et les traduire en justice. Il a également demandé aux chefs des gardiens de la révolution (Pasdarans) d'empêcher certains de leurs subordonnés de s'ingérer illégalement « *dans les travaux des tribunaux* ».

Échec de la mission de bons offices

Le président guinéen Ahmed Sekou Touré, qui dirige la mission islamique de bons offices dans la guerre du Golfe a annoncé mercredi à Djeddah l'échec de la deuxième tentative de la commission pour obtenir un cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. L'accueil rencontré dans les deux capitales en guerre a été plus froid qu'en février dernier. A Téhéran, où tout le monde, y compris, cette fois, le président Bani Sadr a donné la priorité à « *l'identification de l'agresseur* », une nouvelle proposition a été faite demandant la création d'une « *commission islamique d'enquête sur les crimes du régime de Saddam (Hussein)* », ce qui ne va évidemment pas dans le sens de la conciliation. De plus, on a réaffirmé, du côté iranien, le refus de toute négociation tant que les troupes irakiennes stationneront sur le sol iranien.

A Bagdad, contrairement à ce qu'il avait fait lors de la première visite de la commission, l'Irak n'a pas renouvelé sa proposition de cessez-le-feu. — *(A.F.P., Reuter.)*

Egypte

Nouvel ultimatum du président Sadate aux journalistes égyptiens à l'étranger

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate s'adressant le 31 mars au Syndicat des journalistes égyptiens qui fêtait le quarantième anniversaire de sa fondation et au sein duquel les inconditionnels du raïs sont maintenant minoritaires (*le Monde* du 17 mars) a fait le procès, non point des opposants présents dans le pays, qui ne peuvent s'exprimer d'ailleurs que dans des limites strictes, mais des nationaux travaillant à l'étranger dans des organes de presse hostiles au raïs.

Celui-ci leur a donné jusqu'au 15 mai prochain pour revenir dans leur pays, « *où ils seront en sécurité* ». Ceux qui n'obtempéreront pas seront déférés devant le procureur général socialiste chargé d'appliquer la « *loi sur l'éthique* » votée en 1980 et qui prévoit diverses sanctions pour les citoyens « *dénigrant leur pays à l'étranger* ».

Il est tout à fait douteux que cette mise en demeure du président Sadate, au reste en parfaite contradiction avec la libéralisation que le régime du Caire se flatte d'avoir mise en train, soit suivie d'un quelconque effet, la plupart des journalistes égyptiens exerçant dans la presse arabe de Beyrouth, Koweït, Paris ou Londres, n'ayant aucune envie, tant pour des raisons matérielles que politiques, de revenir au Caire.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Le Caire tente, toujours sans grande illusion il faut le dire, de faire pression sur ses journalistes expatriés. En février 1980 notamment, le Parlement égyptien avait entendu le ministre de l'intérieur dénoncer quatre-vingts d'entre eux, « *dont trente-cinq communistes* ».

Le ministre d'Etat égyptien à l'information, M. Mansour Hassan, a estimé que « *seuls 30 % des journalistes égyptiens établis à l'étranger, lesquels sont au nombre de trois cent vingt, participaient à des activités hostiles à l'Egypte* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Liban

Brusque flambée de violence à Beyrouth et à Zahlé

De notre correspondant

Beyrouth. — La capitale libanaise est, depuis ce jeudi 2 avril, plongée dans une bataille dont on n'avait plus vu l'équivalent depuis les bombardements syriens de la zone chrétienne en 1978. Sans atteindre toutefois le même degré de violence. Le roulement de la canonnade est cependant continu.

Toute la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la ville s'est embrasée soudain en fin de matinée, à la suite d'un incident survenu à un des points de passage de la rue de Damas — connu sous l'appellation de Primo, — entre l'armée libanaise et la force arabe de dissuasion qui, à cet endroit, comprend aussi bien des troupes syriennes que palestiniennes. L'armée *syrienne a fait donner son artillerie*. Du port au musée, les tirs se sont étendus tout le long de la ligne de démarcation.

Le quartier chrétien d'Achrafieh, cible principale de ce déchaînement de violence, a été touché par de nombreux obus qui ont atteint notamment la place Sassine, la rue Sursock, Sodeco, l'Hôtel-Dieu et Saifi. De nombreuses victimes sont tombées dans les rues surprises par la soudaineté de la bataille, mais on n'en connaissait pas encore le nombre à midi. Des milliers d'élèves sont bloqués dans les écoles. Les forces libanaises de M. Béchir Gemayel assure ne pas être entrées en action.

Beyrouth-Ouest (palestino-progressistes) a reçu quelques obus, mais bien moins que Beyrouth-Est et surtout à la périphérie de la ligne de démarcation (Zaitouni et Kantari). Les forces libanaises affirment que les tirs partent des camps palestiniens *plutôt que des positions syriennes*.

Tous les points de passage reliant les deux secteurs de la capitale sont fermés. La radio phalangiste a recommandé à la population d'Achrafieh de ne pas descendre dans les rues et de gagner les abris.

Cela faisait plusieurs jours que la tension montait dangereusement à Beyrouth (*le Monde* du 27 mars). Le gouvernement avait entrepris des démarches urgentes auprès de Damas pour désamorcer une tension de plus en plus explosive. La situation est d'autant plus confuse que la traditionnelle hostilité syro-chrétienne se doublait, cette fois, d'une sourde rivalité syro-palestinienne. Au cours de ces démarches, *les militaires syriens auraient fait* savoir aux autorités libanaises que leur riposte serait très dure si se produisaient encore des incidents avec leurs troupes, et surtout si l'armée libanaise était impliquée.

Le climat est d'autant plus tendu que Beyrouth n'est pas le seul point chaud, ces jours-ci, au Liban. Les graves affrontements qui avaient opposé mercredi les troupes syriennes de la FAD (Force arabe de dissuasion) et les milices phalangistes, ont repris ce jeudi dans la ville de Zahlé, dans la Bekaa, après une nuit relativement calme, avec une intensité accrue, et les raids israéliens *se sont multipliés depuis lundi au* Liban-Sud.

LUCIEN GEORGE.

Israël

● *Les forces de sécurité israéliennes* ont arrêté mercredi 1er avril huit Palestiniens dans le quartier de Shouafat, à Jérusalem-Est, a annoncé la radio israélienne. Les huit hommes étaient membres d'un réseau « *terroriste* », qui s'apprêtait à commettre un attentat à Jérusalem, ont précisé les forces de sécurité israéliennes citées par la radio. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LE COMITE INTERNATIONAL CONTRE LA REPRESSION *organise, le lundi 6 avril* à 14 heures, 12, place du Panthéon, amphithéâtre n° 2, une réunion en faveur de la libération du dissident chinois Wei Jungsheng et pour le soutien au mouvement démocratique en Chine

★ Comité international contre la répression, 61, rue Beaubourg, 75003 Paris C.C.P. 1537289 V Paris

● LORD CARRINGTON, arrivé en Chine le 1er avril pour une visite officielle d'une semaine, a rencontré le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua. Les entretiens du secrétaire au Foreign Office ont porté pour l'essentiel sur la situation internationale, en particulier la Pologne. M. Huang Hua a dénoncé la politique « *expansionniste et hégémoniste* » de l'U.R.S.S. ; lord Carrington a évoqué la possibilité d'une réaction européenne face à l'éventualité d'une agression. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● INTERVENTION EN FAVEUR DE MME FOPPA. — Une délégation de la section française du comité international pour la vie d'Alaide Foppa a demandé, le mercredi 1er avril, au ministère français des affaires étrangères d'intervenir auprès du gouvernement du Guatemala afin que la lumière soit faite sur la disparition de la poétesse, le 19 décembre 1980.

Les membres de la délégation ont remis une liste de cinq cents signatures de protestation contre cette disparition. Exilée au Mexique depuis le renversement du gouvernement Arbenz, en 1954, Alaide Foppa, professeur de littérature à l'université de Mexico, était retournée au Guatemala pour voir sa mère, gravement malade. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● M. YAHYA BAKHTIAR, qui fut ministre de la justice du gouvernement Bhutto et avocat de l'ancien premier ministre exécuté, a été condamné, mardi 31 mars, à cinq ans de travaux forcés par une cour spéciale après avoir été jugé pour fraude lors des élections générales de 1977, a indiqué *The Guardian* du 1er avril.

Sénégal

● VERS L'ELARGISSEMENT DU MULTIPARTISME. — Le conseil des ministres sénégalais a adopté, mardi 31 mars, un projet de *loi* qui mettrait fin à la limitation du nombre des partis politiques.

Zimbabwe

● ASSASSINAT D'UN COUPLE de BLANCS. — Un couple de Blancs a été assassiné mardi 31 mars au Zimbabwe dans une embuscade près de la ville de Bulawayo, dans le sud du pays, a annoncé la police le mercredi 1er avril.

Alice.

Etincelant, redouté, indiscuté : Angelo Rinaldi, critique littéraire à L'Express.

"Angelo Rinaldi : cette signature est peut-être la plus prestigieuse de la critique littéraire aujourd'hui. Et sans aucun doute la plus redoutée." *(Pierre Boncenne - Lire - Octobre 1980).*

"Rinaldi, le critique qui s'ébroue chaque semaine dans les colonnes de l'Express est au fond un homme du XVIII[e] siècle, méchant comme la peste, leste, désinvolte, aigu et toujours meilleur dans la descente, comme on dit, que dans la louange cataplasmatique. Une aubaine." *(Pierre Combescot - Les Nouvelles Littéraires - 16 octobre 1980).*

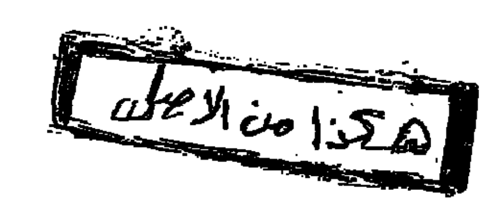
"Le plus virulent - et le plus secret - des critiques littéraires français est un homme qui n'existe que par et pour la littérature.

Cette passion unique, entière, l'anime dans ses chroniques percutantes de l'Express, et le dévore dans son œuvre personnelle." *(Annick Geille - France Soir - 28 octobre 1980).*

"Ses propres livres sont écrits de la même encre que ses chroniques, et c'est l'encre forte et noire d'un indiscutable écrivain." *(François Nourissier - Figaro Magazine - 31 octobre 1980).*

"... Je suis contre l'absence d'humilité de la critique." "... Il n'y a pas d'autre éternité que l'écriture." *(Angelo Rinaldi).*

L'EXPRESS



L'Australie, malade de sa richesse

IV. — Les protecteurs du Pacifique

Premiers habitants du pays, décimés par deux siècles de présence « blanche », les aborigènes demeurent marginalisés dans la société australienne. Les efforts du gouvernement se heurtent à l'opposition, teintée de racisme, de certains États (« le Monde » des 31 mars, 1er et 2 avril).

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Canberra. — Le quotidien de Sydney, *The Financial Review*, a publié, l'automne dernier, les résultats d'une enquête sur l'inquiétude des Australiens face à leur avenir : 64 % des personnes interrogées estimaient que l'Australie serait « menacée » au cours des quinze prochaines années (contre 36 % en 1974), 47 % identifiaient le péril comme venant du bloc soviétique, 35 % d'Asie du Sud-Est, 12 % du Proche-Orient, 8 % de la Chine et même 2 % des États-Unis, sans compter ceux qu'effrayait une menace de l'Iran, de l'Irak, de la C.E.E. ou des extra-terrestres! La crainte de l'extérieur est traditionnellement partagée par l'immense majorité des Australiens; les difficultés récentes (chômage, inflation...) n'ont fait que l'accroître. Les thèmes du « péril jaune », de l'« Australie blanche » ou de la « forteresse Australie » ont toujours des partisans; il demeure plus difficile à un immigrant potentiel de couleur d'obtenir un visa d'entrée qu'à un « Caucasien », même basané (Turc ou Grec).

Au tournant du siècle, sur un des îlots de la baie de Sydney, des stratèges inquiets d'une menace posible venue de la Rusie tsariste — dont la flotte passa en 1905 par l'océan Indien pour se rendre en mer du Japon, où elle fut anéantie par la marine nippone à Tsushima — avaient construit un petit fortin. Cette crainte obsessionnelle des Russes n'a fait que s'amplifier avec l'arrivée au pouvoir des Soviets. Elle demeure la pierre angulaire de la diplomatie de M. Fraser qui entend avant tout interdire à l'U.R.S.S. toute présence dans le Pacifique sud et la limiter au maximum dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est. D'où une opposition irréductible aux ambitions vietnamiennes.

Cette politique s'accompagne d'une volonté d'étroite solidarité avec les États-Unis. L'alliance avec les Américains est primordiale — même pour les travaillistes — et les États-Unis disposent de bases sur le territoire australien. M. Hayden, chef du Labour, n'est pas disposé à la présence de bombardiers géants B-52, à condition qu'ils ne portent pas d'ogives nucléaires. Les conservateurs insistent sur l'importance des relations spéciales de l'Australie avec le Pentagone et la C.I.A. et font la chasse aux éventuelles « fuites ». Ainsi, en novembre, les éditions du week-end du *Sydney Morning Herald* et de *The Age* parurent avec d'énormes « blancs » : un tribunal venait de leur interdire, à la demande du gouvernement, de publier les « bonnes feuilles » d'un ouvrage qui faisait des révélations sur les accords de défense avec Washington. Ce livre, « *Documents on Australian Defence and Foreign Policy, 1968-1975* », qui contenait pourtant essentiellement des documents non confidentiels, menaçait, au dire du ministre des affaires étrangères, M. Tony Street, « *les intérêts fondamentaux de la nation* ». L'éditeur n'a pas reçu l'autorisation de publier une deuxième édition.

M. Fraser, dans un discours prononcé l'automne dernier à Washington, a bien résumé les grandes lignes de la diplomatie australienne. « *Le plus important facteur auquel le monde ait à faire face dans les années 80 est la réalité de la puissance militaire soviétique et les implications qui en découlent. Le second est l'hésitation d'une importante partie de l'Occident à reconnaître cette réalité et à y faire face.* » « *De plus,* ajoutait-il, *je suis convaincu que le danger s'est accru par l'invasion de l'Afghanistan, qui a ouvert une faille au Proche-Orient* », et cette région est la plus instable du tiers-monde, « *là où le péril est le plus grand* ». M. Fraser est aussi alarmé des « *signes inquiétants d'un renouveau des sentiments neutralistes en Europe* ».

Pour y faire face, « *les États-Unis, qui portent un aussi lourd fardeau depuis si longtemps, devraient recevoir un soutien plus important de leurs alliés devenus prospères* », et en particulier de l'Europe. « *En échange, les États-Unis devraient reconnaître qu'un nouvel équilibre au sein de l'alliance* (atlantique) *implique de leur part (...) une plus grande attention portée à la coordination et à la consultation.* »

M. Fraser est convaincu que les « *pays moyens ont un rôle à jouer* ». Enfin, le premier ministre réaffirme son opposition résolue au racisme en Afrique comme en Australie, où la politique d'immigration doit être « *colour blind* », c'est-à-dire qu'elle ne doit pas tenir compte des critères de race. Il rappelle que son pays a accueilli le plus grand nombre de réfugiés indochinois par rapport à sa population.

S'il est une région où l'Australie estime avoir une mission à remplir — mise à part l'Asie du Sud-Est qu'elle considère comme une sorte de glacis, — c'est le Pacifique sud, cette poussière d'États insulaires isolés, faibles et peu peuplés et où, avec ses trois millions d'habitants, la Papouasie-Nouvelle-Guinée fait figure de géant. Plus de la moitié de l'aide australienne est destinée à ce pays; 20 % vont aux autres pays de la région. Zone au riche potentiel économique (pêche, nodules...), à l'importance stratégique grandissante, cruciale pour les communications entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et leurs alliés, clients et fournisseurs, le Pacifique est aussi la seule partie du monde d'où les Soviétiques soient absents. Les Chinois sont admis dans ce monde clos et profondément pro-occidental, mais jamais Moscou n'a pu y établir une mission.

Dans le Pacifique comme ailleurs, la « menace » soviétique est pourtant prise au sérieux par Canberra, qui ne cache pas sa détermination d'intervenir, même militairement, au cas où un risque se concrétiserait. L'Australie s'irrite ainsi de l'aspect « colonial » de la présence française, comme des essais nucléaires. « *Ce n'est pas que nous voulions nous emparer de vos territoires,* déclare un haut fonctionnaire ; *nous apprécions le mode de vie français en Nouvelle-Calédonie, mais nous voulons la stabilité. La volonté des habitants des territoires doit l'emporter* », précise-t-il, après avoir exprimé la crainte que le « nationalisme mélanésien » ne déferle un jour en Nouvelle-Calédonie comme en Irian Jaya sous administration indonésienne.

Cette volonté de stabilité autant que la croyance en une « mission », la peur des Russes et aussi, chez certains, une hostilité traditionnelle d'Anglo-Saxons à l'égard de la France, expliquent l'intervention papoue — avec soutien australien — à Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) en août 1980. « *Si les Papous n'étaient pas intervenus, nous n'aurions pas hésité à le faire* », dit un autre fonctionnaire qui rappelle l'anecdote suivante : « *Pendant la seconde guerre mondiale, deux tendances s'opposaient à Nouméa, les gaullistes et les pétainistes. Le Conseil du territoire devait se réunir pour trancher. Le matin du jour où cette réunion devait avoir lieu, quand Nouméa s'est réveillée, deux navires de guerre australiens mouillaient devant le port. Naturellement le Conseil a voté en faveur des gaullistes !* »

Accord sur l'uranium avec la France

En dépit de ces divergences sur le Pacifique, les relations avec la France se sont développées. Certes le contentieux communautaire irrite les Australiens. Mais M. Fraser s'est rendu à deux reprises à Paris, où son ancien ministre des affaires étrangères, M. Peacock, a effectué plusieurs visites ; M. Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et M. Giraud, ministre de l'industrie, ont séjourné en Australie l'été dernier. Visite fructueuse, mais considérée là-bas, comme « *trop courte* ». M. Giraud, s'est essentiellement préoccupé de l'approvisionnement de la France en matières premières australiennes, surtout le charbon et l'uranium. Mais les échanges demeurent modestes (à peine 2 % du commerce extérieur australien). Certaines sociétés sont toutefois bien implantées ou sur le point de l'être : B.N.P., Pechiney, Citra, Aquitaine, Total.

Longtemps les négociations avec Paris ont achoppé sur la question de l'uranium : les Australiens sont très sensibles au problème de la non-prolifération et demandent des garanties très strictes dans ce domaine. Ces négociations ont abouti à la signature d'un accord en janvier. La nouvelle politique de vente de l'uranium rendue publique le 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre), à Canberra, devrait permettre le développement rapide de l'exportation de ce minerai. « *La France,* nous a-t-on dit, *est prête à garantir que notre uranium ne servira pas à des fins militaires ; notre consentement préalable sera nécessaire pour le retraitement.* »

Grand pays exportateur de matières premières, minières comme agricoles, l'Australie accorde une importance déterminante au commerce international dans la conduite de sa politique étrangère. D'où l'intérêt porté à la politique agricole commune. En septembre, le vice-premier ministre, M. Anthony, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, a accusé les Dix de se livrer au « dumping » pour se débarrasser de leurs surplus à des prix subventionnés, « volant » ainsi des marchés traditionnels à l'Australie. « *Il y a quinze ans,* a-t-il précisé, *12,5 % de notre blé, 46,6 % de notre sucre, 50 % de nos produits laitiers, 30,3 % de notre bœuf étaient exportés vers l'Europe ; aujourd'hui, ces exportations sont réduites à zéro, sauf pour le bœuf où elles sont descendues à 8,8 %.* » Pour le mouton, la réduction est aussi importante ; mais l'Australie a obtenu l'autorisation d'exporter vers la C.E.E. 17 500 tonnes de viande de mouton. « *C'est de la gnognotte* », estime pour sa part M. John Barclay, vice-président de l'Association des fermiers et éleveurs du Victoria.

M. Anthony a accusé aussi les Dix de vendre leurs produits alimentaires à leurs propres consommateurs à des prix exorbitants : « *150 % au-dessus du cours mondial pour le blé, 263 % pour le sucre, 370 % pour le beurre, 300 % pour le bœuf et le veau* ». Il a menacé, d'autre part, les Dix de « représailles » comme l'arrêt des achats de certains produits communautaires : matériel de défense, de communications, d'électronique, de transport. Dans son fief de Brisbane, il nous a déclaré que la mauvaise foi de Bruxelles, sur la question de l'importation d'un quota du bœuf australien, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du G.A.T.T. « *était la goutte qui avait fait déborder le vase* ». « *La C.E.E. ne peut justifier une politique consistant à encourager la production d'excédents dont elle se défait à bas prix sur le marché mondial, empêchant ainsi une agriculture efficace de vendre sa production. C'est du vandalisme !* »

Les agriculteurs sont encore plus sévères. « *Nous soutenons à fond les représailles* », dit M. Barclay. Il ajoute : « *Nous mettons en question la nécessité pour les contribuables de la C.E.E. de payer des subventions aussi importantes à leurs paysans pour produire des surplus. L'Australie et la Nouvelle-Zélande peuvent vous les fournir beaucoup moins cher. Vous devez rationaliser votre industrie agricole au lieu de subventionner des producteurs non rentables.* » M. Bill Pyle, un des responsables des producteurs de lait, ajoute : « *Il s'agit de permettre à vos gouvernements conservateurs de rester au pouvoir en soignant les électeurs conservateurs. Vous pourriez laisser tomber 90 % de vos fermes laitières et produire toujours assez de produits laitiers. Vous feriez des économies fantastiques ! La France et l'Europe ne veulent pas devenir dépendantes de l'importation de produits alimentaires. Mais vos meilleurs exploitants suffiraient à assurer vos besoins et vous ne pénaliseriez pas les producteurs des autres pays.* »

L'agriculture a été durement touchée, surtout depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. « *En 1970, il y avait soixante mille producteurs de lait, il n'en reste que vingt mille ; la production de lait est passée de 8 à 5,4 millions de litres par an. Le chômage commence à se faire sentir dans les campagnes,* dit M. Pyle. *Dans ma ville de Warragul, au Victoria, il y avait trois sociétés de matériel agricole employant chacune trente personnes ; il n'en reste qu'une douzaine. Les conséquences sociales de cette crise dans l'Australie rurale ne seront jamais guéries.* »

Les paysans souffrent en outre de la sécheresse la plus dévastatrice depuis le début du siècle : il n'a pratiquement pas plu depuis deux ans. La terre est parcheminée, ravagée par les incendies, l'Australie est menacée par le manque d'eau de manière endémique. Les déserts avancent : selon l'hebdomadaire *The Bulletin*, un quart des terres est gravement menacé de désertification, et la moitié modérément. Et d'écrire : « *Nous avons passé les deux cents premières années de la présence blanche à accaparer toutes les ressources disponibles sans retenir les leçons du passé. Les exemples abondent de notre incapacité à apprendre qu'aucune ressource n'est inépuisable.* »

Combien de temps encore tant d'Australiens éprouveront-ils cette difficulté d'être ? Indépendants, riches, autosuffisants, ils ne parviennent pas à couper le cordon ombilical psychologique qui les relie encore à l'Europe anglo-saxonne d'où ils sont issus, ou aux États-Unis qui ont remplacé le *leadership* britannique. La reine demeure le chef de l'État d'un pays aux antipodes de Buckingham Palace, et les Australiens qui réclament l'instauration de la République sont largement minoritaires. L'avenir de l'Australie ne passe-t-il pas pourtant pas l'insertion du pays dans son environnement asiatique et océanien ?

FIN

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE s/saisie immob. Palais Justice BOBIGNY, Mardi 21 avril 1981, 13 h 30

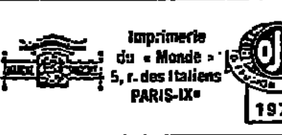
PAVILLON de 4 PIÈCES à DRANCY (93)

42-44, rue Balzac

MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adr. Me Guy BOUDRIOT, avocat à la Cour, 55, bd Malesherbes, Paris-8e. 522-04-36. Vis. 15 avril, 13 h 30-14 h 30

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE EN POLOGNE

Malgré l'accalmie qui persiste en Pologne, les manœuvres combinées du pacte de Varsovie se poursuivent et sont même entrées « dans une phase nouvelle », selon l'agence est-allemande A.D.N., sur les territoires polonais, est-allemand, tchécoslovaque et soviétique. Du côté américain, on estime que les *effectifs engagés se sont accrus depuis* le début des manœuvres à la mi-mars et on les évalue actuellement à 216 000 hommes.

A Varsovie, le gouvernement a approuvé, mercredi 1er avril, l'accord conclu avec Solidarité qui a permis d'éviter la grève générale. Le général *Jaruzelski fera, le lundi 6 avril, devant* le Parlement, un exposé sur « la situation actuelle du pays ». A Gdansk cependant, le syndicat Solidarité a siégé à huis clos pour régler quelques questions de personnes et décider que dorénavant « nul » (donc pas même M. Walesa) « ne devra décider seul ».

Pour la première fois, le syndicat Solidarité a mis en question l'autorité prééminente de M. Walesa

De notre correspondant

Gdansk. — Après avoir publiquement entériné, mardi soir 31 mars, l'annulation du mot d'ordre de grève générale, la commission nationale de Solidarité (K.K.P.) a lavé, mercredi soir, son linge sale en famille, c'est-à-dire à huis clos. Le malaise créé par le fait que la décision de « suspendre » la grève ait été prise par quelques hommes seulement — M. Walesa et les experts du syndicat, — a amené les membres de la K.K.P. à réexaminer le fonctionnement de l'exécutif de leur mouvement.

Cette réunion, au cours de laquelle la décision de suspension n'a pas été réellement contestée dans son bien-fondé politique, marque un tournant dans la vie de Solidarité. Pour la première fois, en effet, l'autorité prééminente de M. Walesa a été mise en question, avec une vigueur à la hauteur de son prestige national et international. Malgré la brutalité de quelques échanges particulièrement secs, les débats ont gardé une bonne tenue. Une division réelle serait un luxe que ne peut s'offrir Solidarité, et chacun en était suffisamment conscient pour savoir jusqu'où ne pas aller trop loin.

Les propositions pour l'avenir l'ont donc finalement emporté sur la critique du passé. La prochaine commission nationale devra examiner et mettre en forme plusieurs propositions, parfois un peu naïves, tendant à assurer la collégialité et la « *transparence* » des prises de décisions. L'une — « *Personne ne devra décider seul* » — vise directement M. Walesa. Les autres ont pour but de redéfinir et de limiter la place des experts de Solidarité. Mieux armés intellectuellement et politiquement que les responsables syndicaux frais émoulus des grèves, ces hommes avaient été amenés — pour le plus grand bien du syndicat et de la Pologne dans plusieurs moments difficiles, — à jouer un rôle décisif dans les négociations avec le gouvernement, dont ils avaient, de fait, fini par prendre *la responsabilité* (1).

Le « symbole de l'unité »

Les cadres syndicaux se sont maintenant formés, ont commencé à se roder aux mécanismes politiques et acceptent désormais beaucoup moins bien de déléguer leurs pouvoirs à leurs conseillers. Si les propositions faites étaient acceptées par la prochaine commission nationale, les experts n'auraient, en conséquence, plus le droit, ni de prendre la parole au cours des pourparlers avec les autorités sans y avoir été expressément invités par les négociateurs syndicaux eux-mêmes, mais surtout d'avoir des contacts officieux avec le gouvernement. Contestable dans son principe, la pratique courante de ces « *pré-négociations* » avait facilité le règlement de plusieurs questions épineuses, et l'efficacité risque de souffrir de la démocratie au nom de laquelle il a été aussi demandé que ce ne soit pas toujours les mêmes dirigeants du syndicat qui soient chargés des contacts avec le pouvoir.

Au cours de cette réunion, le porte-parole de Solidarité, M. Karol Modzelewski, qui est l'animateur du syndicat pour la région de Wroclaw, a présenté sa démission en critiquant le fonctionnement de l'exécutif syndical, dont il a déclaré ne plus pouvoir être solidaire. « *Le syndicat*, a-t-il dit, *commence à ressembler à une organisation féodale. Il y a un roi, une cour et un parlement qui fait de la figuration.* M. Modzelewski, homme d'une grande rigueur éthique et dont les relations avec M. Walesa sont notoirement mauvaises, s'est élevé avec force contre le fait que le président du syndicat se soit opposé à une convocation de la commission nationale lundi, avant l'annonce de la suspension de la grève. Mais il a pris soin d'expliquer qu'il fallait accepter ce compromis « *peu exaltant* », en raison de la situation du pays. « *Je pense qu'attaquer M. Walesa serait un suicide et je ne le dis pas par sympathie pour lui, mais parce qu'il est le symbole de l'unité de notre syndicat* », a-t-il ajouté.

Le président du syndicat de Varsovie a, lui, protesté contre le « monopole » qu'exercerait sur Solidarité le syndicat de Gdansk. Celui de Poznan, M. Dymarski, a été encore plus violent : « *Solidarité*, a-t-il dit, *est devenu un syndicat différent de celui auquel nous avions adhéré en septembre. Nous avons déjà nos « forces antisocialistes », on parle de mystérieux complot et la paranoïa commence à régner.* » M. Dymarski a parlé de « manipulations » et estimé que « *les pratiques antidémocratiques, favorisées par le comportement paranoïaque de M. Walesa, commencent à l'emporter dans le syndicat* ». M. Walesa a répliqué en accusant à son tour M. Dymarski de paranoïa et l'incident en est resté là. M. Gwiazda, l'un des dirigeants « historiques » de la grève de Gdansk, a lui aussi présenté sa démission en expliquant qu'il ne pouvait accepter la manière dont la grève avait été suspendue lundi. Mais cette démission, contrairement à celle de M. Modzelewski, que M. Walesa avait acceptée immédiatement, a été refusée par la commission nationale à la demande expresse du syndicat de Gdansk. La grande victime de cette réunion aura été finalement M. Celinski, le jeune secrétaire de la commission nationale, proche de M. Walesa, et auquel les délégués ont fait « *porter le chapeau* », en lui refusant systématiquement la présidence de la réunion et en lui faisant comprendre qu'il était devenu indésirable.

Mme Walentynowicz, l'ouvrière du chantier Lénine dont le licenciement avait provoqué la grève d'août, et dont les relations avec M. Walesa sont extrêmement conflictuelles depuis septembre, a été, elle, mise en mauvaise position par les ouvriers du chantier qui ont décidé de lui retirer son mandat de délégué du syndicat de Gdansk. Cette décision a provoqué aussitôt une tempête de protestations et pourrait être réexaminée sous peu. BERNARD GUETTA.

(1) Ceux-ci, de plus en plus critiqués dans les autres capitales du pacte de Varsovie, ont eu droit, mercredi, aux éloges de M. Rakowski. Le vice-premier ministre estime leur « *rôle positif* », car « *mieux préparés aux pourparlers* », ils œuvrent « *au maximum pour trouver des solutions de compromis* ».

La « Pravda » appelle ouvertement à des mesures contre le KOR et deux de ses animateurs MM. Kuron et Michnik

De notre correspondant

Moscou. — Le relatif apaisement en Pologne n'a pas provoqué de trêve dans la presse soviétique. La *Pravda*, qui, tout au long de la crise des derniers jours, s'était contentée de reprendre les dépêches de l'agence Tass, publie ce jeudi 2 avril une « *correspondance particulière* » qui constitue un appel ouvert à des mesures énergiques contre le comité d'autodéfense sociale KOR et une critique de l'inaction des autorités.

Le journal du parti communiste soviétique fait état d'une réunion tenue fin mars à l'université de Varsovie sur le thème « Les méfaits du marxisme sur le développement de la vie intellectuelle en Pologne » avec la participation de MM. Kuron et Michnik, du KOR, ainsi que du responsable de Solidarité pour Varsovie, et il conclut : « *On remarque ici qu'aucune riposte idéologique n'a été apportée par les organisations du parti de Varsovie aux opposants qui se sont exprimés au cours de cette réunion. Certains en Pologne émettent encore des doutes quant à la présence dans le pays de forces antisocialistes, mais a-t-on encore besoin d'autre preuve de leur existence et de leur activité après l'orgie de l'université de Varsovie ?* »

Selon la *Pravda*, la discussion a porté sur les événements de mars 1968 en Pologne (1) : « *Derrière un brouillard pseudo-scientifique*, écrit-elle, *les orateurs ont cherché à prouver théoriquement que ces événements et leurs suites avaient montré une faillite de la théorie marxiste et son absence d'avenir en Pologne.* »

Mais il ne s'agit pas seulement d'histoire, car les organisateurs de la réunion ne constituent pas « *l'un de ces clubs qui fleurissent actuellement en Pologne et dont les membres se font passer pour des intellectuels novateurs* ». Ce sont des militants politiques qui ont tenté, selon la *Pravda*, d'utiliser la réunion « *dans la situation difficile* » que traverse la Pologne pour attaquer le POUP (le parti ouvrier unifié) à partir de positions antisocialistes. Ainsi, poursuit la *Pravda*, l'un des intervenants, M. Bujak (chef de Solidarité à Varsovie), a affirmé que « *les forces antisocialistes ont subi une défaite en 1968 parce qu'elles n'avaient pas d'appuis dans la classe ouvrière* » et que, « *actuellement, la situation a changé puisque le KOR — organisation antisocialiste et contre-révolutionnaire — a commencé un travail d'explication dans la classe ouvrière* (2) ». L'orateur a ajouté que lui-même avait « *fait un stage de quatre ans chez Kuron et que c'était justement le KOR qui avait préparé les cadres actifs antisocialistes parmi les ouvriers depuis quelques années* ». Le journal du P.C. soviétique accuse M. Michnik d'avoir déclaré à cette réunion que « *la discussion sur le socialisme est close en Pologne* » et que « *le peuple aspire à un régime démocratique national* ».

La *Pravda* relève d'autre part le caractère antisoviétique de la réunion, où les organisateurs ont affirmé que « *le socialisme ne convient pas à la Pologne* » et que « *les contre-révolutionnaires du KOR et non le POUP constituent l'unique force pouvant diriger le pays* ». — D. V.

(1) Répression d'une révolte des étudiants qui fut suivie d'une purge antisémite à l'Université et dans l'administration.

(2) Ce sont ces termes que la *Pravda* met dans la bouche de M. Bujak, qui a dû s'exprimer tout autrement.

LA VISITE DU VICE-PREMIER MINISTRE POLONAIS

Washington estime que la situation « évolue dans la bonne direction »

Le vice-premier ministre polonais, M. Jagielski, arrivé mercredi à Washington, venant de Paris, devait être reçu successivement ce jeudi 2 avril par le secrétaire d'État, M. Haig, puis par le vice-président, M. Bush, et par le secrétaire au commerce, M. Balbridge.

L'aide alimentaire d'urgence de 200 millions de dollars (1 milliard de francs) demandée récemment par la Pologne (s'ajoutant à la demande d'aide financière de 3 milliards de dollars — 15 milliards de francs, — demandée au président Carter) est « *activement à l'étude* », dit-on à Washington, où l'on souligne que toute répression interne ou externe en rendrait l'octroi « impossible ».

M. Block, secrétaire américain à l'agriculture, a estimé mercredi que la situation en Pologne était « *toujours grave mais évoluait dans la bonne direction* ». Il a ajouté que le président Reagan lèverait l'embargo céréalier contre l'U.R.S.S. (décrété après l'invasion de l'Afghanistan) « *si une issue pacifique était trouvée en Pologne et si les troupes du pacte de Varsovie rentraient chez elles après les manœuvres en cours* ». Ces manœuvres se sont cependant poursuivies mercredi en Pologne, selon l'agence est-allemande A.D.N., alors que l'OTAN avait annoncé à Bruxelles qu'elles avaient pris fin dans la nuit de lundi à mardi.

● A BRUXELLES, le conseil des Communautés européennes, en application des décisions du conseil européen de Maastricht, a décidé de livrer à la Pologne, à 15 % au-dessous des prix mondiaux, 200 000 tonnes de blé, 175 000 tonnes d'orge, 25 000 tonnes de seigle, 50 000 tonnes de sucre, 30 000 tonnes de viande, 32 000 tonnes de poudre de lait, 10 000 tonnes de beurre, 5 000 tonnes de fromage et 20 000 tonnes d'huile de colza. Le manque à gagner (200 millions de francs) sera couvert par le budget communautaire.

● A PARIS, le conseil des ministres a décidé la livraison à la Pologne de 400 000 tonnes de blé « *dans les meilleurs délais* ». Ce chiffre comprend les 200 000 tonnes livrées au titre de la Communauté et qui seront prélevés sur le stock français. La France livrera aussi aux Polonais 1 000 tonnes de porc.

● A LONDRES, la réunion entre la Pologne et ses créanciers privés a été ajournée au 8 avril, après les négociations au niveau gouvernemental qui se tiendront à Paris la semaine prochaine.

● A BONN, le gouvernement a décidé de fournir à la Pologne une aide alimentaire de 130 millions de marks (300 millions de francs).

Yougoslavie

Manifestations proalbanaises dans la région de Kosovo

De notre correspondant

Belgrade. — L'agence de presse Tanyoug a annoncé, le mercredi 1er avril, que des éléments « *hostiles* » avaient tenté, au cours de la journée, de « *troubler l'ordre public* » à Pristina, ville principale de la région de Kosovo, en Serbie, dont la population, en grande majorité, est de souche albanaise. L'agence ne donne pas de précisions sur l'ampleur de cette tentative », mais celle-ci, de toute évidence, a eu un caractère éminemment politique puisque les manifestants, dit-elle, avaient « *lancé des mots d'ordre nationalistes albanais* ».

Une telle présentation des événements indiquerait que cette fois, il ne s'agirait plus d'une agitation d'étudiants mécontents de leur situation économique, mais d'« irrédentistes » albanais qui ne dissimulent pas leurs sympathies pour Tirana, et dont l'objectif est l'union de Kosovo avec l'Albanie. On ignore également si des heurts se sont produits avec les forces de l'ordre et s'il y a eu des victimes. Tout ce que l'on sait, pour le moment, c'est que, déclare Tanyoug, « *les organisations politiques et les organes de sécurité de Pristina ont pris les mesures nécessaires pour déjouer les intentions hostiles des manifestants* ».

Les premiers troubles de Pristina s'étaient produits le 11 mars à l'université, mais les rumeurs selon lesquelles ils auraient fait des victimes et entraîné des arrestations ont été démenties catégoriquement. Le 26 mars cependant, une seconde manifestation avait éclaté, que les autorités avaient tenté d'apaiser en acceptant pratiquement toutes les revendications économiques des étudiants. Mais, comme certains éléments « extrémistes » avaient exigé en même temps la création d'une septième République fédérée yougoslave qui comprendrait la seule région de Kosovo, les négociations furent rompues. C'est alors que la milice encercla le foyer des étudiants où les manifestants s'étaient barricadés, puis y fit irruption en usant de gaz lacrymogènes. Une violente bagarre s'ensuivit, au cœur de laquelle vingt-trois étudiants et douze miliciens furent blessés et vingt et un étudiants arrêtés.

Les événements de Pristina suscitent une vive émotion parmi les Serbes de Serbie qui considèrent que leurs compatriotes de Kosovo sont menacés par les revendications nationalistes albanaises et, comme les sources officielles sont avares d'informations, il est bien difficile de distinguer le vrai du faux. C'est ainsi qu'il y a une dizaine de jours, un bâtiment religieux de Petch (à 80 kilomètres à l'ouest de Pristina), haut-lieu de pèlerinages de l'orthodoxie serbe, édifié au quatorzième siècle, avait brûlé. La rumeur publique accusa immédiatement les Albanais d'y avoir mis le feu. Les esprits ne se sont apaisés que lorsque le patriarche German se rendit personnellement à Petch et constata que le mauvais fonctionnement d'une cheminée avait été à l'origine du désastre. Les travaux de restauration du bâtiment sont d'ailleurs déjà en cours et ils seront financés en grande partie par le gouvernement de Kosovo.

PAUL YANKOVITCH.

Espagne

L'adoption d'une nouvelle législation antiterroriste par le Parlement suscite des inquiétudes dans la presse

Le Congrès des députés a approuvé massivement, le mercredi 1er avril, à Madrid, le projet de loi pour la défense de la démocratie et contre le terrorisme. L'adoption de cette loi suscite des réserves et des inquiétudes dans les milieux de presse. Le ministre de l'intérieur, M. Roson, a précisé que cinq cent trente-neuf personnes (dont deux cent quatre-vingt-seize membres présumés de l'ETA) avaient été appréhendées depuis le 1er décembre 1980.

Au Pays basque, les évêques de Bilbao, de Saint-Sébastien et de Vitoria, ont condamné l'« activité provocatrice » des terroristes et les « pressions militaires » contre la démocratie.

De notre correspondant

Madrid. — Le Congrès des députés a approuvé, mercredi 1er avril, le projet de loi de modification du code pénal destiné à faciliter la lutte contre le terrorisme qui avait été adopté en conseil des ministres le 13 mars. Connue comme la « loi de défense de la Constitution », la nouvelle législation avait été envoyée à la hâte au Parlement par l'exécutif, alors que la tension dans les casernes était grande après la tentative de putsch militaire du 23 février.

La loi a été approuvée par une large majorité formée par le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), les socialistes et les communistes, mais elle n'en a pas moins suscité des débats passionnés au Parlement et surtout dans la presse. Nombreux sont ceux qui, dans l'opposition, craignaient que ne soit promulguée une législation dont il pourrait être fait plus tard un usage antidémocratique. Le gouvernement, de son côté, tenait à l'adoption de mesures donnant aux forces armées la sensation qu'une lutte plus décidée serait dorénavant menée contre l'ETA et faisant en même temps obstacle aux secteurs militaires partisans d'un coup de force.

La « loi de défense de la Constitution » vise les auteurs du délit de « *rébellion* », c'est-à-dire ceux qui « *se soulèvent publiquement* » pour « *déroger, suspendre ou modifier la Constitution* », pour « *destituer le chef de l'État ou l'obliger à exécuter un acte contraire à sa volonté* » ou pour « *empêcher les réunions ou les délibérations du Parlement* ». Elle punit également ceux qui « *incitent les forces armées à commettre le délit de rébellion* ».

Outre ces mesures visant les putschistes potentiels, la loi réprime également « *les personnes qui appartiennent à des bandes armées* », ainsi que celles qui maintiennent avec elles des « *relations de coopération* » ou qui leur facilitent « *information, véhicules, logement ou local, armes, explosifs ou tout autre moyen matériel* ». Ces dispositions élargissent la loi antiterroriste de décembre 1980, qui ne s'étendait pas aux « *commandos d'information* », c'est-à-dire aux personnes qui assurent dans la pratique l'infrastructure des groupes armées opérationnels.

Les dispositions les plus controversées sont celles qui visent la presse lorsqu'elle est accusée d'« *apologie du terrorisme* ». Le projet de loi initial élaboré par le gouvernement prévoyait que le journal jugé coupable de « *provocation à la rébellion* » devait être fermé par le juge au moment même où une plainte était déposée contre lui par le ministère public et avant même que la justice ne se soit prononcée. Il assurait aussi que les installations ayant servi à son impression seraient considérées comme « *instruments du délit* ».

Cette partie du projet de loi a suscité de nombreuses objections. L'Association des éditeurs de journaux espagnols a vivement critiqué dans un communiqué ces dispositions, qui « *donnent une arme législative de portée incalculable contre la liberté d'expression* », tandis qu'un éditorial du principal quotidien de la capitale, *El Pais*, soulignait qu'on ne peut défendre la Constitution avec « *une disposition qui peut servir demain pour attaquer en justice n'importe quel journaliste qui reproduit ou transmet n'importe quelle nouvelle en relation avec le terrorisme* ».

Nombreux sont en effet ceux qui craignent que ces dispositions ne permettent dans le futur à un gouvernement moins soucieux de la liberté d'expression la fermeture d'organes de l'opposition grâce à l'imprécision des termes de la loi. La perspective de saisie des rotatives peut également servir à dissuader les imprimeries d'éditer des journaux qui pourraient apparaître comme « *subversifs* ».

Un accord en commission a conduit à une légère atténuation des rigueurs du projet initial, dont l'essentiel est cependant conservé. La version finale approuvée par le Congrès stipule que la fermeture du journal par le juge ne sera plus automatique mais réalisée seulement à la demande du ministère public, et prévoit un droit d'appel pour l'organe visé par la mesure. La disposition visant l'imprimerie reste par contre identique.

THIERRY MALINIAK.

EUROPE

Union soviétique

LE PROBLÈME DES FUSÉES EUROSTRATÉGIQUES DOMINERA LA VISITE DE M. GENSCHER A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Hans-Dietrich Genscher est arrivé à Moscou, ce jeudi 2 avril, en fin de matinée pour une visite de trois jours, la première d'un ministre des affaires étrangères occidental depuis l'arrivée au pouvoir à Washington de l'administration républicaine et la nouvelle « offensive de paix » de l'U.R.S.S. Après un premier entretien avec M. Gromyko, le chef de la diplomatie ouest-allemande devrait être reçu par M. Leonid Brejnev.

Bon gré, mal gré, les Allemands de l'Ouest sont appelés une nouvelle fois à jouer les « honnêtes courtiers » entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères rappellera l'avertissement des Européens à propos de la Pologne, alors que les Soviétiques ont plutôt bien accueilli sa récente visite à Varsovie. Les dirigeants de Moscou, qui doutent sérieusement de la volonté américaine de renouer les négociations avec eux, souhaitent entendre les impressions de M. Genscher après son voyage début mars à Washington où il s'était prononcé sans équivoque en faveur de la reprise du dialogue entre les deux grandes puissances.

Le principal sujet de discussions — et de préoccupations pour le Kremlin — concerne les fusées américaines à moyenne portée. La presse *soviétique* ne se fait pas faute de répéter que le gouvernement de Bonn porte une responsabilité particulière dans la décision de l'OTAN, de décembre 1979, d'installer en Europe occidentale des fusées Pershing-2 et des missiles de croisière.

Un « équilibre » approximatif des forces

Mise en rapport avec la directive présidentielle n° 59, sur la « nouvelle stratégie nucléaire » américaine, qui, au dire des Soviétiques, envisage la possibilité d'une guerre nucléaire limitée à l'Europe, l'installation de ces fusées permettrait, écrivait récemment la *Pravda*, « *de mener une guerre nucléaire contre les Etats socialistes tout à fait indépendamment des forces stratégiques offensives déployées sur le territoire national des Etats-Unis* », c'est-à-dire sans mettre en danger les Etats-Unis eux-mêmes.

Les Soviétiques expliquent que l'Europe occidentale serait la première victime d'une éventuelle confrontation et que, même sans envisager cette extrémité, elle subirait les conséquences politiques et économiques de la dégradation inévitable du climat international.

Ces menaces visent à donner des arguments aux adversaires ouest-allemands de l'installation des fusées à moyenne portée, dont les Soviétiques espèrent qu'ils vont développer un véritable « mouvement de masse », et à soutenir les considérations plus techniques qu'ils avancent à l'appui de leurs propres propositions (*le Monde*, du 19 mars). En comptabilisant d'un côté les fusées soviétiques SS 20 et de l'autre un ensemble hétéroclite composé des armes américaines stationnées en Europe, les Soviétiques arrivent à « un équilibre approximatif » des forces. Les négociations doivent donc viser, selon eux, à abaisser le seuil de cet équilibre, mais ils considèrent que de la « double décision » de l'OTAN — production et installation de Pershing-2 et de missiles de croisière d'une part, ouverture de *négociations* avec l'U.R.S.S. d'autre part, — les Etats-Unis ne veulent retenir que le premier aspect.

M. Brejnev a proposé, dans son rapport au 26e congrès du P.C. soviétique, un « moratoire » sur les fusées à moyenne portée. Mais la réaction occidentale a été décevante pour Moscou. M. Genscher a déjà déclaré la proposition « *inacceptable* » et le chancelier Schmidt l'a encore rejetée le 1er avril à Bonn, devant le Bundestag.

Sans doute faudrait-il pour débloquer la situation que le Kremlin accepte de faire des concessions plus substantielles, mais il ne paraît pas en prendre le chemin.

DANIEL VERNET.

● *Un colloque sur les pays de l'Est.* — L'Union des travailleurs communistes libertaires organise les 4 et 5 avril à Paris un colloque sur le thème « *1921-1981 : de Cronstadt à Gdansk, soixante ans de résistance au capitalisme d'Etat* », avec la participation d'historiens et de militants français ou dissidents des pays d'Europe de l'Est, parmi lesquels H. Arvon, J. Baynac, M. Body, V. Borissov, C. Castoriadis, A. Ciliga, M. Ferro, D. Guérin, J. Kehayan, A. Smolar, B. Souvarine. (Samedi 4, Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple (10e) ; dimanche 5, salle de l'AGECA, 177, rue de Charonne (11e), à partir de 10 h.)

La Belgique en voie d'appauvrissement

II. — L'union ne fait plus la force

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Chômage, déficit des finances publiques, déséquilibre des comptes extérieurs, faiblesse du franc... La Belgique traverse une grave crise économique (« le Monde » du 2 avril).

Bruxelles. — « *Ce gouvernement était déjà mort depuis des mois et il était le seul à l'ignorer.* » Dirigeant des libéraux évincés de l'équipe gouvernementale l'automne dernier, M. De Croo résume bien un sentiment assez répandu dans la capitale belge. En allant, mardi 31 mars, porter au roi la démission de son gouvernement, M. Martens ne peut guère se flatter d'avoir créé un effet de surprise. On s'étonnait plutôt qu'il eût réussi à différer si longtemps cette démarche devenue au fil des années, il est vrai, un des rites les plus constants de la vie politique belge, sa ponctuation naturelle. Et si l'on avait accueilli avec un certain soulagement, au terme du « conclave » gouvernemental des 22 et 23 mars, le nouveau sursis accordé au cabinet après l'accord conclu sur un plan d'économies draconiennes (*le Monde* du 25 mars), on estimait généralement que ce sursis risquait d'être de courte durée.

Apparemment, la situation est simple. M. Martens demande à son gouvernement d'adopter un nouveau train de mesures économiques comportant notamment le blocage au moins partiel des salaires et certains aménagements de l'indice des prix, et l'aile socialiste de la coalition n'en veut pas. Un classique affrontement droite-gauche, en somme, sur un terrain bien connu : celui de la politique sociale et, au-delà, de la lutte contre la crise. « *Pour une fois, il ne s'agit pas de notre interminable querelle communautaire* », note avec un relatif soulagement un ministre social-chrétien.

Apparemment. Car, en réalité, M. Martens n'a sans doute pas seulement, en offrant sa démission, tiré la conclusion logique de la situation de blocage dans laquelle se trouve son gouvernement en raison de l'opposition entre socialistes et sociaux-chrétiens sur la stratégie économique à suivre. Il s'est probablement aussi senti en devoir (ou en mesure ?) de contraindre les quatre partis de la coalition à clarifier leurs intentions et à prendre leurs responsabilités. C'est-à-dire d'abord à procéder à une certaine remise en ordre intérieure.

Pour nombre d'hommes politiques en effet, l'obstacle majeur sur lequel bute le gouvernement de M. Martens est celui de la division des deux grandes familles politiques qui le composent depuis que les « partis linguistiques », puis les libéraux, ont quitté le pouvoir.

Longtemps empoisonnée par l'*opposition entre Flamands et francophones* la vie publique paraît désormais soumise avant tout aux querelles intestines qui déchirent les socialistes d'une part, les sociaux-chrétiens de l'autre. Il est vrai que ces querelles ne sont pas sans rapport avec les divisions linguistiques, même si elles n'y correspondent pas exactement. Chez les socialistes francophones, M. André Cools a bien failli, lorsqu'il a quitté la présidence du P.S.B., ne pas pouvoir faire élire son dauphin modéré, M. Guy Spitaels, qui n'a recueilli que 52 % des mandats. « *C'était surtout l'addition de mécontentements contraires* », estime-t-il. Sans doute. Mais l'aile gauche du parti critique de plus en plus la direction, et il n'était guère, ces derniers temps, de domaine de l'action gouvernementale, à laquelle les socialistes se trouvaient pourtant associés étroitement, qui trouvât grâce aux yeux des contestataires. « *Le parti n'est pourtant pas disposé à l'aventure de l'opposition* », disait M. Cools juste avant la démission du gouvernement. Mais certaines voix se faisaient particulièrement insistantes dans ses rangs et dans ceux des socialistes flamands, plus encore, pour remettre en question non seulement la politique économique et sociale de M. Martens, mais aussi les grandes orientations diplomatiques et militaires du pays, notamment vis-à-vis de l'OTAN.

« *Notre solidarité est d'abord socialiste,* explique de son côté M. Tobback, président du groupe du P.S flamand à la Chambre. *La distinction entre francophones et néerlandophones passe après.* »

Syndicalisme et protection sociale

Mais il ne faut pas pousser beaucoup les dirigeants du B.S.P. (le parti socialiste flamand) pour s'apercevoir que, très vite, le clivage linguistique avec leurs propres amis ressurgit. On a du mal chez eux à pardonner à certains élus socialistes francophones leur alliance avec des mouvements régionalistes relativement « durs » comme le Rassemblement wallon ou le Front démocratique des francophones (bruxellois). Et les socialistes flamands, peut-être parce qu'ils représentent une région qui a une image globale politiquement plus droitière et socialement plus bourgeoise que la Wallonie, se considèrent volontiers comme plus à gauche et plus idéalistes que leurs homologues francophones.

La désunion n'est pas l'apanage des socialistes, tant s'en faut. Chez les sociaux-chrétiens aussi, existent des divisions qui n'ont pas peu contribué depuis des mois à compliquer et à fausser le jeu politique normal. On peut à la rigueur passer par profits et pertes celles qui opposent certaines « vedettes » de la famille social-chrétienne entre elles. Bruxelles comptabilise avec plus d'ironie que d'agacement les « petites phrases » des uns sur les autres, les états d'âmes qu'inspire à MM. Tindemans ou Vanden Boeynants la personnalité de leurs successeurs.

Mais l'aile dite « démocratie-chrétienne » du P.S.C. (et dans une moindre mesure du C.V.P. flamand) renâclait, elle aussi, bien souvent devant les contraintes de la solidarité gouvernementale et la prépondérance des amis de M. Tindemans, encore que cette aile modérée compte plusieurs représentants dans l'entourage personnel immédiat du premier ministre.

Les « démocrates-chrétiens » tiennent à garder un bon contact avec les puissants syndicats chrétiens et redoutent parfois, à l'instar des socialistes, de voir le gouvernement prendre, au nom de la lutte contre la crise, des mesures qui remettraient en cause un système de protection sociale extrêmement poussé et qui, comme tel, pèse très lourdement sur les finances publiques.

« *Au fond,* explique un responsable socialiste flamand, *nous pourrions beaucoup mieux travailler avec les éléments progressistes des sociaux-chrétiens dans le cadre d'un gouvernement de centre gauche. Ou alors M. Tindemans et l'aile droite du P.S.C. et du C.V.P. pourraient faire une politique clairement conservatrice avec les libéraux, et nous serions une sorte d'opposition travailliste. Ce qui est si difficile pour tout le monde, c'est de vouloir à toute force gouverner ensemble.* » Contrairement à la fière devise nationale — qui n'en est pas à sa première entorse, il est vrai, — l'union ne semble plus du tout aujourd'hui faire la force.

La démission proposée mardi par M. Martens apparaît même à cet égard comme un avertissement : à vouloir « embarquer » dans le gouvernement les principales composantes de l'éventail politique et social belge pour mieux faire face à la crise économique et sociale et notamment par partis interposés, les deux grands courants syndicaux, n'a-t-on pas tenté de concilier l'inconciliable et risqué en cherchant l'union nationale, de ne provoquer que la paralysie générale ?

A ce handicap majeur s'en ajoutait un autre, lié à la personnalité même du premier ministre. M. Martens possède à l'évidence des qualités d'intelligence, d'honnêteté, de travail et de culture que personne ou à peu près ne conteste dans la classe politique belge. Mais il est manifestement assez peu à l'aise dans les dossiers économiques, ce qui le rend plus vulnérable aux influences successives et contradictoires des partenaires sociaux et des groupes de pression. Il est vrai que, à l'inverse, ses qualités le désignaient, estime-t-on un peu partout, pour tenter de résoudre la crise communautaire avec plus de succès que d'autres.

Y est-il parvenu ? De prime abord, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Le vote des lois des 8 et 9 août 1980 sur la régionalisation *avec le bref concours des libéraux* (« *remerciés* » *sans égards excessifs* dès l'automne) a incontestablement détendu l'atmosphère. Chacun mesure que rien n'est vraiment réglé. « *En juxtaposant la Flandre, la communauté française, la région wallone et en réservant le cas si complexe de Bruxelles, on a surtout*, selon la formule de M. Xavier Mabille, directeur du Centre de recherche sur les institutions sociales et politiques, *institutionnalisé les différences sans leur trouver un cadre juridique commun.* » Bien des évolutions politiques et administratives sont encore possibles, mais le climat passionnel qui entourait les affaires communautaires s'est tout de même apaisé.

La crise économique et sociale, apparemment, a fait le reste. L'intérêt de l'opinion s'est déplacé. « *Et d'ailleurs s'agissait-il*, demande M. Tindemans, *du véritable intérêt de l'opinion ou de celui des hommes politique ?* » Beaucoup constatent avec un certain soulagement qu'on s'occupe enfin, avec les dossiers économiques, des « vrais problèmes ».

Reste à savoir si, précisément, la *lutte contre la crise n'est pas en* train de réintroduire, par un autre biais que le débat juridique et culturel, l'éternelle confrontation entre la Wallonie et la Flandre. La première est pour l'instant plus durement atteinte par les effets de la récession que la seconde. Et les Flamands paraissent de plus en plus réticents devant les impératifs économiques et sociaux de la solidarité nationale.

« Deux conceptions de la société »

Il est très significatif, à cet égard, de constater combien de nombreux responsables flamands, naguère encore « unitaristes », découvrent qu'une *régionalisation* très poussée ou un système fédéral, voire confédéral, pourrait réduire les charges de leur région. Et une récente enquête menée conjointement par les deux grands quotidiens *le Soir* et *De Standaard* a montré que, réforme ou pas, apaisement ou pas, l'écart tendait à se creuser entre les mentalités des deux communautés. « *Ce qui nous sépare de plus en plus,* explique, par exemple, M. Hugo Schiltz, vice-président et sénateur de la Volksunie, *ce ne sont pas tant deux langues différentes que deux modes de vie, deux conceptions de la société, de l'économie, et la lutte contre la crise est en train de le montrer avec éclat.* » D'autant plus que c'est précisément en matière économique que la répartition des compétences entre l'Etat, les régions et les communautés pose le plus de problèmes. Chassez le communautaire, il revient au galop...

Les partis « linguistiques » ont cependant, depuis quelques mois, gardé une certaine réserve. Les uns et les autres, de même que les libéraux rendus à une opposition qu'ils hésitent à situer trop à droite, sans toujours y parvenir, préparent de nouvelles élections qu'ils jugeaient en général prochaines, même avant la démission de M. Martens. Mais la classe politique traditionnelle, dans l'ensemble, s'interroge sur l'opportunité d'une dissolution parlementaire avant le terme normal de la législature en décembre 1982. Il y a bien longtemps qu'un Parlement belge n'a pu accomplir la totalité de son mandat et l'on redoute dans les partis que l'ensemble du personnel politique ne sorte totalement discrédité d'une nouvelle crise majeure.

FIN

● PRECISION. — Une coquille a rendu incompréhensible une phrase de l'article consacré à la Belgique, « *un pays en voie d'appauvrissement* », dans *le Monde* daté 2 avril. Il fallait lire à propos des entreprises étrangères « *encore un tiers des salariés de l'industrie* », et non « *convention des salariés de l'industrie* ».

Publicité

MAINTENANT, LE CHOIX EST CLAIR.

Les candidats se sont déclarés. Ils ont exprimé avec plus ou moins de précision leurs idées. Leur programme pour sortir le pays de la crise.

Maintenant, avant le 1er tour, il vous reste à vous interroger pour bien choisir.

Le candidat socialiste.

Pour la 3e fois.
Il exprime les mêmes idées.
Il n'a pas changé de programme.
Et pourtant tout a changé dans le monde.
Il propose la même politique.
Cette voix, nous n'en avons pas voulu, il y a 7 ans.
La voulons-nous aujourd'hui?
Sommes-nous prêts, dans les circonstances actuelles à tenter l'aventure, à prendre tous les risques?
Avons-nous confiance en lui?

Le Président sortant.

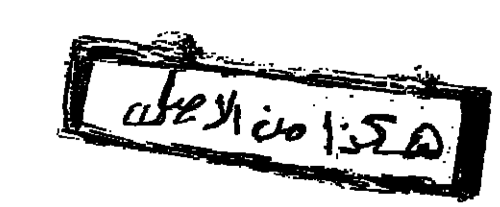
Il avait demandé 500 jours pour que tout aille bien.
Nous lui avons donné 7 ans.
Franchement, est-ce que tout va bien?
Il réclame à nouveau 7 ans en disant: "cette fois, j'ai compris ce qui fallait faire".
Allons-nous lui donner 7 ans de plus?
Avons-nous envie de continuer avec lui?

Jacques Chirac.

Un espoir entre la résignation et l'aventure. Un homme nouveau. Un homme de conviction et de parole.
Des idées de bon sens pour relancer l'économie et créer des emplois. Des idées concrètes pour améliorer le pouvoir d'achat des Français.
Le sens de la solidarité et de l'image de la France dans le monde.
Aujourd'hui, dans les circonstances actuelles, seul Jacques Chirac propose des solutions.
N'est-ce pas le Président qu'il nous faut?

Jacques Chirac, le Président qu'il nous faut.

COMITÉ NATIONAL DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE JACQUES CHIRAC.



Le Monde

politique

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A Pontoise et à Meudon : dissoudre l'Assemblée équivaudrait à annuler le choix démocratique des Français

M. Valéry Giscard d'Estaing devait présider, jeudi 2 avril, à Paris, une réunion des responsables de ses comités de soutien. La veille, le candidat a poursuivi sa campagne électorale par deux meetings en région parisienne, à Pontoise et à Meudon. Accentuant le caractère offensif de sa campagne, et affichant une satisfaction manifeste dans cet exercice, M. Giscard d'Estaing est apparu comme avant tout soucieux de répondre point par point aux propos tenus, mardi soir, par M. Mitterrand, lors de l'émission « Le grand débat », sur TF 1.

Ne résistant pas au plaisir de relever l'erreur commise par le candidat socialiste à propos du minimum vieillesse (voir « le Monde » du 2 avril), il s'est efforcé de démontrer que celui-ci est disqualifié pour se proposer comme le continuateur de l'action du général de Gaulle en matière de défense nationale, étant donné que les socialistes n'ont jamais voté les budgets de la défense. En bon tacticien, M. Giscard d'Estaing a voulu immédiatement allumer des contre-feux devant le risque de voir M. Mitterrand développer un discours qui ne peut — sur ce point, — qu'évoquer des échos favorables dans l'électorat gaulliste.

La plaie du « salaire de Varsovie » n'étant manifestement pas refermée, le président sortant a choisi de répondre en insistant — maladroitement — sur la dualité de sa position de « citoyen-candidat ». Même en campagne électorale il reste le président de la République en exercice, sur qui pèse la lourde responsabilité « de prendre les décisions essentielles pour la sécurité de la France », c'est-à-dire, éventuellement, d'appuyer sur le « bouton » de la force atomique...

M. Giscard d'Estaing a fait part également de l'amertume qu'il a éprouvée au moment où la France est intervenue militairement en Afrique, époque à laquelle, sans « aucun soutien », il a ressenti la « solitude de Kolwezi ». Estimant qu'il ne serait pas dans la « tradition républicaine » que le gouvernement de transition envisagé par M. Mitterrand — mais qu'il préfère qualifier d'« intérimaire » — prenne des décisions importantes, M. Giscard d'Estaing a laissé entendre qu'une dissolution de l'Assemblée nationale équivaudrait à « annuler le choix démocratique des Français ».

Ces critiques, et ces réfutations, faites devant un auditoire enthousiaste, ont illustré une nouvelle fois la volonté du chef de l'Etat d'apparaître comme un candidat parmi d'autres — on m'attaque, je réponds, — qui n'est pas fâché de constater que l'on ne le considère pas comme exactement semblable à ses « concurrents ». M. Giscard d'Estaing pense sans doute que cette différence s'explique par son curieux statut de « président-candidat ». Mais quel autre candidat refuse à ses adversaires le droit d'évoquer tel ou tel thème (Varsovie, la défense), et celui d'avoir sa propre « lecture » de la Constitution ? **LAURENT ZECCHINI.**

Le premier meeting de M. Giscard d'Estaing dans la région parisienne s'est ouvert, mercredi 1er avril, à Pontoise (Val-d'Oise), dans le hall omnisport, devant une assistance d'environ deux mille personnes. Après les interventions de MM. Lachenaux, maire de Pontoise, et Salvi, sénateur (U.C.D.P.) et président du conseil général du Val-d'Oise, le président de la République se déclare frappé par le caractère « *démocratique* » de la campagne électorale, mais regrette qu'il subsiste du débat électoral « *de jadis de bien fâcheuses traces — c'est-à-dire la polémique médiocre, les arguments « à ras de terre »*.

Evoquant les problèmes institutionnels, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Si vous voulez que la France ait un pouvoir faible, ne votez pas pour moi ; si vous voulez que la France ne sache pas quelle est la majorité qui doit la gouverner, ne votez pas pour moi ; si vous voulez que la France soit conduite par décrets et non par des lois, par des gouvernements de transition et non par des gouvernements stables, ne votez pas pour moi !* » A propos de l'emploi, le candidat estime que les « *autres programmes* » conduisent au déficit. Il ajoute : « *Je vous préviens : si vous êtes tentés de croire que, par l'accroissement des dépenses budgétaires qui écraseront à terme notre économie sous les charges, on créera des emplois durables, vous serez trompés. Le déficit conduit au chômage.* »

A Meudon (Seine-et-Oise), une assistance de trois mille à quatre mille personnes attend M. Giscard d'Estaing, sous un chapiteau. Après la projection d'un « mur d'images » qui retrace un bilan du septennat, M. Gauer, maire de Meudon, Mme Pelletier, présidente des comités de soutien de M. Giscard d'Estaing, et M. Chinaud, député de Paris, prennent successivement la parole. Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale fait allusion aux propos tenus la veille par M. Mitterrand lors de l'émission « Le grand débat », sur TF 1, en déclarant qu'il est temps de mener un « *combat contre le flou, contre l'aplomb et l'ignorance* ».

Abordant ensuite le problème des libertés M. Giscard d'Estaing s'adresse à l'assistance en ces termes : « *Lisez attentivement les programmes, lisez-les catégorie par catégorie, et vous verrez quelles sont les restrictions que l'on propose d'apporter à l'exercice des libertés économiques ou à l'activité des professions libérales.* » M. Giscard d'Estaing demande ensuite à son auditoire de manifester sa « *sympathie* » au président Reagan. Après avoir indiqué qu'il « *pouvait être joint en quelques minutes s'il y avait des décisions essentielles à prendre pour la sécurité de la France* ».

M. Giscard d'Estaing poursuit : « *En ce qui concerne l'effort de défense, peuvent seuls en parler ceux qui l'ont décidé ou ceux qui l'ont soutenu et les citations abondent...* » M. Chinaud, ajoute le président de la République, sait « *qui a pris les décisions essentielles pour nous doter de moyens modernes de défense, qui a soutenu, sur le plan parlementaire, cet effort ; et qu'on ne vienne pas nous dire qu'on peut invoquer tout à coup les nouveautés ou les nécessités du moment. Pas du tout ! L'effort de défense est celui qui se prépare le plus longtemps à l'avance. Personne n'a le droit de venir parler aujourd'hui de la sécurité de la France s'il n'y a pas réfléchi il y a cinq ans, dix ans ou quinze ans* ».

M. Giscard d'Estaing assure que les armements qui entreront en service à partir de 1984 feront de la France la troisième puissance militaire du monde, « *à égalité, au point de vue technologique, et à partir d'une technologie entièrement française, avec les Etats-Unis et l'Union soviétique* ». Il ajoute : « *Nous aurons le même niveau d'armement qu'eux, parmi les armements les plus avancés.* »

M. Giscard d'Estaing insiste sur la capacité des « *dirigeants de la France à la représenter dans le monde* » et évoque l'opération militaire à Kolwezi : « *Il a existé la solitude de Kolwezi*, confie-t-il, *car lorsque j'ai pris cette décision, et pendant toute la durée critique de son exécution c'est-à-dire toute la journée d'un vendredi où, à partir de 7 heures du matin nos avions avaient décollé et où nos hommes ne pouvaient commencer à sauter qu'à partir de 3 heures de l'après-midi, j'ai écouté, j'ai lu toutes les déclarations qui ont été faites et je n'ai eu aucun soutien : je dis bien — relisez les journaux — aucun soutien clair et sans équivoque. Je ne sais pas s'il y a la solitude du pouvoir, mais je peux vous dire qu'il y avait la solitude de Kolwezi.* »

A propos de la Pologne, le candidat affirme : « *Depuis mon élection, il n'y a pas d'année où je ne me sois rendu en Pologne pour nouer avec ce pays des relations étroites.* » Rappelant que la France préside « *le groupe des pays qui cherchent une solution aux difficultés financières de la Pologne* », M. Giscard d'Estaing observe que notre pays va livrer « *dans les prochaines semaines* » un nouveau tonnage qui représente 4 millions de quintaux de blé pour l'alimentation des Polonais. « *Quatre millions de quintaux*, explique-t-il, *c'est-à-dire trois cent trente trains de blé allant de France en Pologne, ou l'équivalent de vingt bateaux de 20 000 tonnes.* »

Revenant aux problèmes de politique intérieure, le chef de l'Etat déclare que ce sont nos institutions « *qui différencient la France des autres pays, livrés aux convulsions et aux crises* », puis il indique : « *Il faut une majorité claire et cohérente.* » « *Cette majorité existe*, soutient-il, *puisqu'elle a été élue en 1978 dans les conditions les plus régulières. Pourquoi donc veut-on la renvoyer ? Pourquoi veut-on, à trois ans d'intervalle, annuler le choix démocratique des Français, qui était un choix sans équivoque et un choix de société ? (...) Le président de la République ne dispose pas de l'Assemblée nationale. (...) Je n'offrirai pas à la France une permanence électorale de quatre mois, c'est-à-dire un pays qui, pendant quatre mois, ne pourra rien décider d'essentiel et ne pourra rien entreprendre qui résolve les problèmes.* » M. Giscard d'Estaing rend ensuite hommage au « *travail patient, courageux, désintéressé, méritoire du premier ministre, qui avait à conduire le redressement économique de la France et qui a établi, nous le verrons, les bases solides à partir desquelles nous pourrons entreprendre de nouvelles actions* ».

Il revient au débat sur la dissolution de l'Assemblée nationale « *Il ne peut pas y avoir de gouvernement qui ne soit soumis au contrôle parlementaire. Cela veut donc dire qu'il ne peut pas y avoir de gouvernement intérimaire en France sans qu'il y ait une Assemblée, en même temps, pour contrôler son action ; car ce serait là, alors, le pouvoir personnel et le pouvoir présidentiel ! Il peut naturellement, dans les périodes électorales, y avoir des gouvernements qui expédient les affaires courantes — c'est la tradition républicaine, — mais ils ne peuvent prendre aucun engagement, ils ne peuvent bouleverser aucune des structures de l'économie ou de l'Etat.* »

Soulignant, enfin, que sans « *polémiquer* », il a « *le devoir de rectifier les inexactitudes* », M. Giscard d'Estaing fait allusion aux propos tenus la veille par M. Mitterrand à propos du minimum vieillesse. Il déclare à ce sujet : « *Je reprends dans la presse de cet après-midi la même information qui est l'engagement de porter de 14 000 F à 17 000 F par an les prestations vieillesse. (...) Voilà vraiment une connaissance approfondie, attentive de votre situation individuelle, voilà vraiment des hommes qui sont proches de vous, puisqu'ils vous proposent comme objectif de porter votre minimum vieillesse au niveau qui est, depuis le 1er janvier dernier, déjà le vôtre !* »

TREIZE BLESSÉS DANS L'EFFONDREMENT D'UNE TRIBUNE

Treize personnes ont été légèrement blessés, mercredi soir 1er avril, à Meudon, à la suite de l'effondrement d'une tribune installée sous le chapiteau où M. Giscard d'Estaing a pris la parole. L'incident s'est produit vers 20 h. 30 — avant l'arrivée du candidat, — alors que, environ deux cents personnes se trouvaient sur cette tribune. Les pompiers et une équipe du SAMU ont immédiatement évacué les blessés vers divers hôpitaux et une seconde tribune a été ensuite évacuée, puis démontée. A son arrivée, M. Giscard d'Estaing a assuré les blessés de son « amicale sympathie », ajoutant : « Demain matin, Anne-Aymone [Mme Giscard d'Estaing] prendra individuellement des nouvelles de chacun d'eux. »

ALLO, V.G.E. 81-88 ?

Les « jeunes giscardiens » ont mis en place, mercredi 1er avril, une ligne téléphonique directe pour « *six millions de jeunes* » En composant sur leur cadran de téléphone V. G. E. 81-8, les personnes intéressées peuvent entendre un message enregistré de M. Giscard d'Estaing et formuler pendant trois minutes demandes et suggestions. Ces appels aboutiront à un standard équipé de cinquante lignes, qui fonctionnera durant quinze jours, et six messages se succéderont pendant la durée de l'opération

Dans son premier message, le président sortant « *s'engage à ce que soient créés autant d'emplois ou de postes de formation qu'il arrivera de jeunes sur le marché du travail d'ici à 1985* ». Il s'engage également à ce que soient créés un million d'emplois nouveaux à la même échéance, et précise : « *Cet engagement, je le tiendrai comme j'ai tenu celui du droit de vote à dix-huit ans.* »

Devant les comités de soutien

LE SYSTÈME ÉDUCATIF DEVRA RENDRE LEUR UNITÉ CULTURELLE AUX FRANÇAIS

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu, jeudi matin 2 avril, devant les animateurs de ses comités de soutien réunis à Paris. Le chef de l'Etat est revenu sur le thème de l'unité de la France, qu'il avait abordé lors de l'émission « Cartes sur table » du 30 mars dernier. Il a déclaré, à ce sujet : « *L'unité nationale sera l'objectif central du septennat nouveau. (...) Nous avons déjà progressé dans cette voie puisque le débat politique n'est plus, en 1981, ce qu'il était en 1974, mais nous sommes encore trop loin de l'unité. Cette situation trouve ses raisons dans des divisions culturelles profondes. Il manque aujourd'hui une culture commune aux Français. Il faut reconstruire l'unité culturelle de la France : faire un grand effort d'éducation et un grand effort de culture. C'est le système éducatif du siècle dernier qui avait assuré l'unité culturelle de la France. Mais, aujourd'hui, la France a cessé d'avoir une culture commune, et l'une des grandes tâches à venir sera que le système éducatif rende aux Français leur unité culturelle.* »

Le chef de l'Etat a aussi souligné qu'il n'existe que deux approches du choix de société : « *L'une marxiste-collectiviste, l'autre libérale.* » Il a ajouté : « *Les Français ont dit en 1978 qu'ils ne voulaient pas du collectivisme. Ils diront encore en 1981 qu'ils n'en veulent pas (...) Il faut que les Français sentent qu'ils vont individuellement devenir propriétaires de la France.* »



La campagne de M. Marchais

« Il faut des ministres communistes dès le lendemain de la défaite de M. Giscard d'Estaing »

Le meeting que M. Georges Marchais a tenu à Rouen, mercredi 1er avril, restera sans doute comme l'un des plus réussis de sa campagne. Une assistance nombreuse — vingt mille personnes selon M. Roland Leroy — se pressait au Parc des expositions pour entendre le candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle, mais aussi M. Henri Krasucki, membre du bureau politique du parti communiste et du secrétariat confédéral de la C.G.T., et M. Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de « l'Humanité », député de la Seine-Maritime. L'entrée de M. Marchais, accompagnée, comme à chacune de ses réunions publiques, par une musique de style « science-fiction », a été un moment d'émotion et d'enthousiasme qui a donné le ton de la soirée.

Venus de Seine-Maritime et des départements voisins, des hommes et des femmes de tous âges ont fait une ovation aux responsables et aux élus communistes du département et de la région. « Krasu » (M. Krasucki) a été chaleureusement applaudi lorsqu'il a affirmé clairement le lien qui doit exister entre les luttes sociales et le vote au premier tour de l'élection présidentielle. Dans ce département où des voix se sont fait entendre, au sein de la C.G.T., pour dénoncer l'engagement de la centrale syndicale en faveur de M. Marchais, la présence de M. Krasucki à ce meeting et les affirmations de M. Leroy sur le soutien que les militants cégétistes apportent à M. Marchais étaient destinées à démontrer que la cohésion est parfaite entre le parti et le syndicat.

M. Leroy a tenu à lever aussi un autre doute, quant à la qualité de ses relations avec M. Marchais. Evincé du secrétariat du comité central en mai 1979, le directeur de « l'Humanité » a affirmé sa « pleine entente » avec le secrétaire général du P.C.F. La réussite de ce meeting montrait le soin qu'avait mis M. Leroy à bien accueillir le candidat communiste dans les fédérations dont il a la responsabilité.

Répondant aux déclarations faites la veille, à la télévision, par M. François Mitterrand, M. Marchais a insisté sur l'exigence de constituer un gouvernement d'union dès le lendemain d'une éventuelle victoire de M. Mitterrand. Il a réaffirmé la nécessité des luttes, en toute hypothèse, pour assurer la satisfaction des revendications ouvrières. A en juger par les réactions de l'auditoire, la direction communiste est mieux comprise et pleinement appuyée quand elle appelle à « battre Giscard » que lorsqu'elle exprime des réserves sur la possibilité de « changer vraiment » en cas de victoire de M. Mitterrand.

PATRICK JARREAU.

De notre envoyé spécial

Rouen. — M. Roland Leroy a déclaré que, *« face aux autres candidats qui escamotent tout débat et se complaisent dans les combinaisons politiciennes, Georges Marchais intervient sur toutes les questions décisives. Il le fait avec clarté*, a-t-il ajouté, *sans le flou qui caractérise tant d'autres candidats en s'engageant totalement pour les travailleurs et contre le capital.* [Les travailleurs] *se reconnaissent dans son langage clair, son langage de classe. Ils sont avec lui et dans son combat pour l'union et pour le changement. »*

M. Leroy, dénonçant le *« monopole de presse »* exercé, dans la région, par *Paris-Normandie*, a ironisé sur la place donnée par ce journal, du groupe Hersant, à une visite de M. François Mitterrand dans le canton d'Elbeuf. *« François Mitterrand*, a-t-il dit, *aurait rencontré des O.S. de Renault... »*. La réalité, que dissimule ce journal, c'est, selon M. Leroy, que, à l'usine Renault de Sandouville, *« soixante-huit militants syndicaux sur quatre-vingt-un appellent à voter Georges Marchais »*, de même que vingt mille travailleurs en Seine-Maritime et quarante mille dans l'ensemble de la Normandie. Il a souligné que le secrétaire général du P.C.F. est *« le seul candidat qui se prononce pour un gouvernement d'union, avec des ministres communistes et socialistes »*.

M. KRASUCKI : compter par-dessus tout sur la lutte.

M. Henri Krasucki, membre du bureau politique du P.C.F. et du secrétariat confédéral de la C.G.T., a dénoncé les atteintes portées à l'appareil productif français. *« La bourgeoisie capitaliste*, a-t-il dit, *en est à détruire ce que le travail humain a édifié si durement. »*

Pour M. Krasucki, *« le risque, c'est de continuer à enfoncer le pays dans la crise, c'est de continuer à le faire avec Giscard ou avec une gestion dite « de gauche » ou toute autre combinaison de ce genre »*. Il estime que les travailleurs doivent savoir que *« l'attitude pratique du parti socialiste et de François Mitterrand à l'égard des luttes revendicatives, leurs positions sur toutes les questions importantes, sociales, économiques, industrielles, nationales et internationales, le refus de gouverner avec des ministres communistes rendent ce risque précis et actuel. »*

M. Krasucki a ajouté : *« Le risque, il est donc du côté de ceux qui croient aux petits changements. Il est du côté de ceux, quels qu'ils soient, qui demandent aux travailleurs de fermer les yeux et de se mettre la tête dans le sable devant cette réalité. Entretenir de faux espoirs pour aboutir à de vraies déceptions : le voilà le risque ! »* M. Krasucki a affirmé que *« le réalisme, c'est de ne pas se résigner et de ne céder à aucune intimidation (...). Le réalisme*, a-t-il souligné, *c'est de ne pas craindre la lutte. C'est au contraire de compter par-dessus tout sur la lutte, sur les luttes de masse des travailleurs. Nous le leur disons : rien ne vous sera donné, octroyé, tout dépend de vous, de la force du mouvement populaire dont vous êtes l'élément déterminant. Le réalisme, c'est de donner enfin à la classe ouvrière sa place réelle dans la nation, dans la conduite des affaires du pays. »*

M. LEROY : en pleine entente.

M. Leroy a ensuite exprimé sa *« joie personnelle d'accueillir le secrétaire général de notre parti »*. Il a déclaré : *« Georges Marchais et moi, nous avons accédé ensemble à des responsabilités dans le mouvement ouvrier national et le parti. Nous les avons exercées, n'en déplaise aux commentateurs, toujours en pleine entente. »* M. Leroy a ajouté : *« Georges Marchais est devenu à juste titre le plus responsable des nôtres. Je l'accueille avec une profonde affection, une grande amitié. C'est le secrétaire général du parti, que nous avons élu, c'est le candidat que nous avons désigné, c'est aussi le frère que les luttes ont fait, pour moi et pour beaucoup d'entre nous, de Georges Marchais. »*

M. Marchais a souligné que M. Valéry Giscard d'Estaing est candidat *« pour continuer et pour aggraver »* sa politique. *« Il vient de le prouver*, a-t-il dit, *en publiant la liste, si longtemps annoncée, de ses propositions sur l'emploi. Une fois de plus, en invoquant le prétexte du pétrole, il a plaidé non coupable. Et il a même le front de se montrer, sans vergogne, content de soi. J'ai examiné avec soin chacune des sept mesures du candidat Giscard d'Estaing. Je n'en trouve pas une seule qui réponde en quoi que ce soit aux nécessités de la lutte contre le chômage. »*

Selon le candidat communiste, *« Giscard d'Estaing veut que les patrons puissent licencier selon leur bon plaisir. Il veut leur permettre d'obliger les femmes à travailler la nuit ou le dimanche. Il veut supprimer des avantages sociaux. Il veut transformer un nombre croissant d'emplois stables en emplois intérimaires, à temps partiel, à durée limitée. Il veut multiplier les stages de formation au rabais au détriment de l'acquisition d'un vrai métier. Et il veut, en même temps, augmenter les cadeaux financiers aux patrons »*.

M. Marchais a poursuivi : *« Battre Giscard pour que ça change vraiment, tel est, vous le savez, le sens de ma candidature. »* Il a reproché au président sortant de se refuser à débattre avec lui *« plans respectifs en main »*. Il a affirmé que *« la cause fondamentale de la crise, c'est la course au profit capitaliste »*. Il a ajouté : *« Si vous entendez prononcer le mot « profit » dans cette campagne, vous pouvez être sûrs qu'il y a Georges Marchais au micro. Pour tous les autres candidats, c'est un mot tabou. Ils l'ont banni de leur vocabulaire. »*

M. Marchais a exposé son programme économique et social. Il a poursuivi : *« L'élection présidentielle est un moment important du combat (...). C'est une occasion d'entreprendre le changement sans attendre. »* Il a ajouté : *« Je propose de constituer, sur la base du rassemblement populaire, un gouvernement d'union socialiste-communiste, capable de mettre en œuvre la politique nouvelle. Il faut absolument que ce gouvernement comprenne des ministres communistes. Sans cela, la droite tiendrait le pouvoir, et le changement serait impossible. (...)*

» Vous le comprenez bien : on ne peut rien changer, en France, aujourd'hui, en demandant aux communistes leurs suffrages et en les tenant à l'écart des responsabilités. C'est impossible, parce que le changement suppose qu'on s'attaque aux profits, qu'on combatte le patronat. On ne peut le faire sans la participation pleine et entière des communistes. Celle-ci sera nécessaire si Giscard d'Estaing est battu, dès les premiers jours qui suivront sa défaite. Je dirai même qu'elle le sera alors tout particulièrement. C'est dès le lendemain de l'élection présidentielle, dès la période de transition vers une nouvelle Assemblée nationale qu'il importera d'exercer le pouvoir en prenant des mesures énergiques contre le patronat, contre les exportateurs de capitaux. Parce que, pas de changement si on n'attaque pas le C.N.P.F. ! Ces quelques semaines pourront être cruciales. Elles impliquent, cela saute aux yeux, la mise sur pied immédiate d'un gouvernement d'union avec des ministres communistes. C'est pourquoi notre mot d'ordre est clair : pas de pause pour le Conseil national du patronat français et pas de pause pour les multinationales ! »

Le candidat communiste a déclaré que *« l'orientation de François Mitterrand »* constitue *« un obstacle sur le chemin de l'union et du changement »* et qu'il ne faut ni *« fermer les yeux »* ni *« céder au découragement »*, car, a-t-il dit, *« j'ai la certitude que nous pouvons gagner »*. Il a poursuivi : *« François Mitterrand éprouve des difficultés. Elles l'ont conduit à faire vibrer la corde sociale. Mais, vous l'avez certainement observé aussi : si la forme évolue quelque peu, le fond est inchangé. François Mitterrand reste dans le flou. Pas d'engagements concrets sur les grandes revendications des travailleurs. Pas de définition des moyens à mettre en œuvre. Pas la moindre allusion aux profits. Et, pour le lendemain de l'élection, pas de ministres communistes. François Mitterrand veut garder les mains libres, en se réservant la possibilité — il l'a clairement envisagée — de gouverner avec la droite. Il continue donc à se réclamer du changement tout en en refusant les conditions essentielles. Mais comme cela lui devient difficile !*

» Alors, la vérité, la simple vérité, je persiste à la répéter. Elle est sans ambiguïté. En tant que candidat communiste, je suis décidé à faire tout le nécessaire pour battre Giscard d'Estaing et pour obtenir le changement auquel vous aspirez. Je propose pour cela un gouvernement d'union. Et je suis convaincu que les luttes aideront les travailleurs à avancer. L'issue, la voilà. La perspective, la voilà. (...)

» J'ai donc besoin, oui, j'ai absolument besoin, en tant que candidat communiste, des voix de millions de travailleuses et de travailleurs. Voilà la clé de la situation. Vous la tenez entre vos mains. » — P. J.

Au « Forum » de R.M.-C.

« ON NE PEUT PAS FAIRE UNE POLITIQUE DE GAUCHE AVEC UNE MAJORITÉ DE DROITE »

Invité du « Forum » de la presse quotidienne régionale, organisé par Radio-Monte-Carlo et qui était enregistré le mercredi 1er avril dans les locaux de *la Marseillaise*, à Marseille, M. Georges Marchais a déclaré, en réponse à ce qu'avait dit M. François Mitterrand la veille à la télévision (1) : *« Elu président de la République, si je devais gouverner avec une majorité de droite à l'Assemblée nationale, je ne le ferais pas. Je donnerais ma démission. »*

Le candidat communiste a ajouté : *« Il n'y a pas d'exemple où un gouvernement ait pu réaliser une politique de gauche avec une majorité de droite à l'Assemblée nationale. (...) Ceux qui prétendent pouvoir le faire cachent aux Français qu'ils géreront avec la droite et sur la base de compromis qui se feront toujours sur le dos des travailleurs. »*

Interrogé sur le voyage du président de la République à Varsovie, le secrétaire général du P.C.F. a dit que, s'il ne peut se prononcer sur *« son efficacité »*, car il n'en connaît pas le contenu, il est, en revanche, favorable *« au principe d'une telle rencontre »*.

En Auvergne

Des militants reprochent à la C.F.D.T. de ne pas s'engager pleinement en faveur de la gauche

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Un appel réclamant une intervention active de la C.F.D.T. dans la campagne électorale a déjà été signé par une centaine de militants de cette centrale dans la région Auvergne. Il a été rédigé par plusieurs organisations locales (bâtiment, union interprofessionnelle, Hacuitex, santé, impôts, A.N.P.E., centre hospitalier, etc.).

A Clermont-Ferrand, ces syndicalistes ont précisé devant la presse, le 1er avril, qu'ils reprochaient aux instances confédérales de ne pas s'engager pleinement dans la campagne électorale, contrairement à ce qui avait été fait en 1974. Or, disent-ils, l'engagement de la C.F.D.T. *« peut être déterminant pour battre Giscard d'Estaing, de même que tout attentisme peut lui permettre de repasser... »*

Résolus à infléchir l'attitude confédérale, les contestataires précisent que, *« au premier tour, toutes les voix des travailleurs doivent être regroupées contre les candidats de droite, sans abstention ni vote nul, et, au second tour, elles doivent être reportées sur le candidat de gauche le mieux placé »*. Il est aussi demandé au parti communiste et au parti socialiste *« de se désister automatiquement pour celui de leur candidat qui sera arrivé en tête en s'engageant l'un et l'autre à former ensemble un gouvernement »*. Ce texte, ont indiqué les signataires, est une réponse aux propos tenus, le mois dernier, devant une assemblée de militants de la région, par M. Albert Mercier, secrétaire confédéral. La C.F.D.T., avait-il dit, n'appellerait pas à voter pour M. Marchais si celui-ci était toujours candidat au second tour.

LA C.F.D.T. ESTIME POSSIBLE LA CRÉATION DE DEUX MILLIONS D'EMPLOIS NOUVEAUX D'ICI A 1985

« Le candidat Giscard découvre le chômage parce que sa réélection n'est pas assurée », a notamment déclaré M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., en rappelant et en précisant, au cours d'une conférence de presse réunie ce jeudi 2 avril, les propositions de sa confédération en matière d'emploi.

Pour le responsable du secteur économique de la C.F.D.T., le plan du président sortant consiste d'abord à *« exclure le plus grand nombre de catégories du marché du travail, en retardant l'entrée des jeunes, en excluant les plus âgés, en renvoyant les femmes au foyer et les immigrés dans leur pays d'origine »*, et, ensuite, à *« éviter la constitution d'une « masse critique » susceptible de poser des problèmes sociaux ou politiques en diluant le phénomène du chômage dans une multitude de catégories de personnes assistées ou sous-employées »*.

Considérant que la politique gouvernementale a abouti à créer deux catégories de citoyens, *« ceux qui n'ont pas de travail et ceux qui travaillent trop »*, la C.F.D.T. a retenu cinq *« angles d'attaque »* pour assurer à la fois le maintien et la création d'emplois :

— Priorité à la réduction de la durée du travail, avec l'objectif des trente-cinq heures en 1985, sans perte de salaire. Toutefois, a indiqué M. Michel Rolant, *« à un nouveau partage du travail devra correspondre un nouveau partage du revenu : cela signifie que les négociations nécessaires dans les entreprises ou dans les branches sur la réduction de la durée du travail devront s'accompagner de négociations pour une évolution différenciée des salaires réels, permettant de réduire les inégalités et l'éventail hiérarchique. On peut, de cette manière, créer cent mille emplois de plus par an »*. De plus, la C.F.D.T. renouvelle sa proposition d'*« interdire le cumul* [d'emplois] *à partir d'un nouveau total d'une fois et demie le SMIC revendiqué* (3 400 F par mois au 1er avril), *ceci étant valable aussi pour les non-salariés »*.

— Lutte contre la précarité de l'emploi, en obtenant que les travailleurs intérimaires soient embauchés sous contrat à durée indéterminée et en renforçant les mesures de contrôle sur le recours à l'intérim.

— Amélioration des conditions de travail et des services rendus aux usagers.

— Lutte pour l'emploi des jeunes : pour la C.F.D.T., la formation doit être davantage contrôlée par le service public de l'éducation et permettre d'obtenir une qualification reconnue. D'autre part, tous les contrats doivent être à durée indéterminée.

— Mise en place d'une autre politique économique, par un soutien de la demande résultant de la réduction des inégalités, par des activités créatrices d'emplois socialement utiles (formation, recherche, culture, etc.), par un nouveau type de développement : en particulier, *« les décisions d'investissement doivent relever d'un système largement décentralisé de planification démocratique »*.

Au total, la création d'un peu plus de deux millions d'emplois nouveaux d'ici à 1985 est *« nécessaire et possible »*, a conclu M. Rolant. Leur répartition serait la suivante : 500 000 en réduisant la durée du travail ; 600 000 en soutenant la demande ; 250 000 en embauchant dans les services publics ; 150 000 en développant une politique du logement ; 290 000 en relançant l'activité dans des secteurs sociaux (emplois d'utilité collective) ; 100 000 en encourageant l'investissement dans le secteur public et les entreprises nationalisées ; 150 000 en menant une politique d'économie d'énergie, soit 2 040 000 au total.

La campagne en bref

● *M. André Bord*, ancien ministre, député R.P.R. du Bas-Rhin, a adressé une lettre à M. Giscard d'Estaing pour décliner l'invitation d'assister aux manifestations électorales organisées pour la visite à Strasbourg du « citoyen-candidat », vendredi 3 avril. M. Bord *« s'étonne de ce souhait tardif »* et ajoute : *« Depuis 1978 vous êtes venu à plusieurs reprises en Alsace et jamais vous n'avez exprimé le désir de me rencontrer. Je ne vois pas l'utilité d'une telle rencontre aujourd'hui, même si j'en comprends parfaitement les arrière-pensées. »*

● *Dans une interview* publiée le 2 avril par le journal *le Progrès*, M. François Mitterrand, interrogé sur le programme nucléaire français, souligne que ce programme *« crée peu d'emplois temporaires et pratiquement aucun emploi durable »*. *« D'ici à 1985*, explique-t-il, *je proposerai que l'on achève les centrales en cours de production et que l'on engage un vaste débat national, sanctionné par un référendum, sur la poursuite du programme. »*

● *« Le Canard enchaîné »* annonce, dans son numéro de cette semaine, la publication prochaine d'une série de « dossiers » — comportant 96 pages format magazine — dans l'esprit de ceux qu'il a déjà publiés sur « Les cascadeurs de l'impôt » ou « Les barbouzes ».

Le premier dossier aura trait à M. Giscard d'Estaing et à sa famille.

● *Le Journal officiel* du 1er avril 1981 publie un arrêté qui organise l'accès aux listes de centres de vote des Français établis hors de France, pour les candidats, les partis politiques ou leurs mandataires, pendant la durée de la campagne électorale. Cette décision répond à l'avis de la commission nationale d' « informatique et libertés. »

● *M. Bernard Fournier*, président de l'Union des jeunes pour le progrès, précise qu'en signant un appel (*le Monde* du 28 mars) en faveur des « petits » candidats qui ne disposent pas de la possibilité de s'exprimer à la radio et à la télévision, il n'a pas *« voulu manifester sa sympathie à M. Colucci, dit Coluche »*. Cette sympathie, ajoute-t-il, *« va bien entendu à M. Michel Debré »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 AVRIL

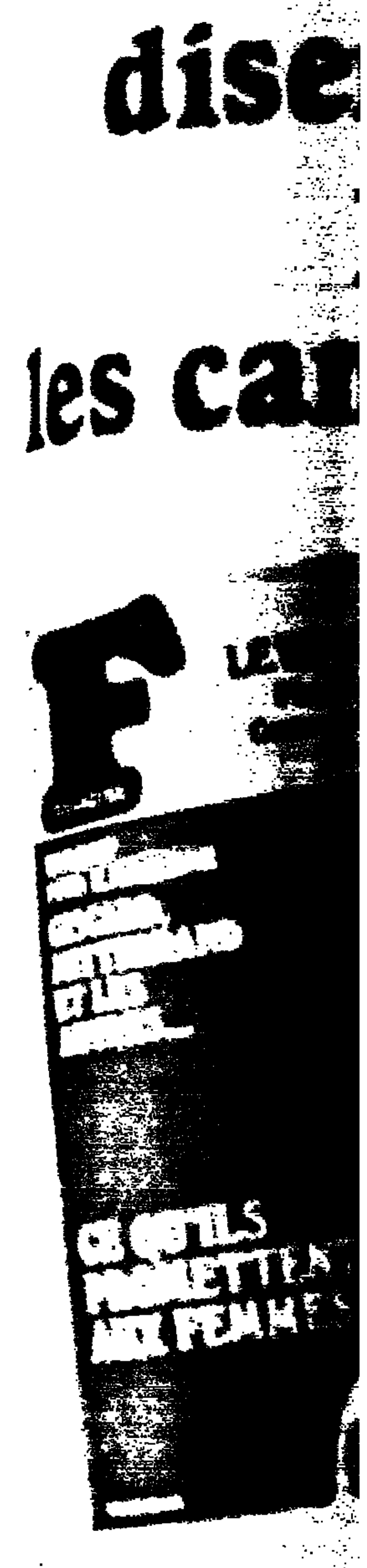
— *M. Georges Marchais*, candidat à l'élection présidentielle, participe à l'émission « Forum », sur R.M.C., à 19 heures.

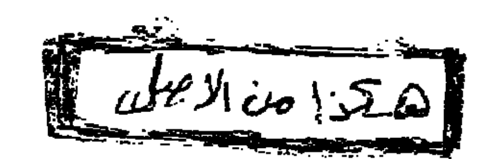
— *M. Michel Crépeau*, président des radicaux de gauche, candidat à l'élection présidentielle, est reçu à l'émission « Spécial présidentielle » sur Europe 1, à 19 h. 30.

— *MM. Jean-François Deniau*, principal animateur de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, et *Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., sont les invités de « Face à face », sur TF 1, à 20 h. 35.

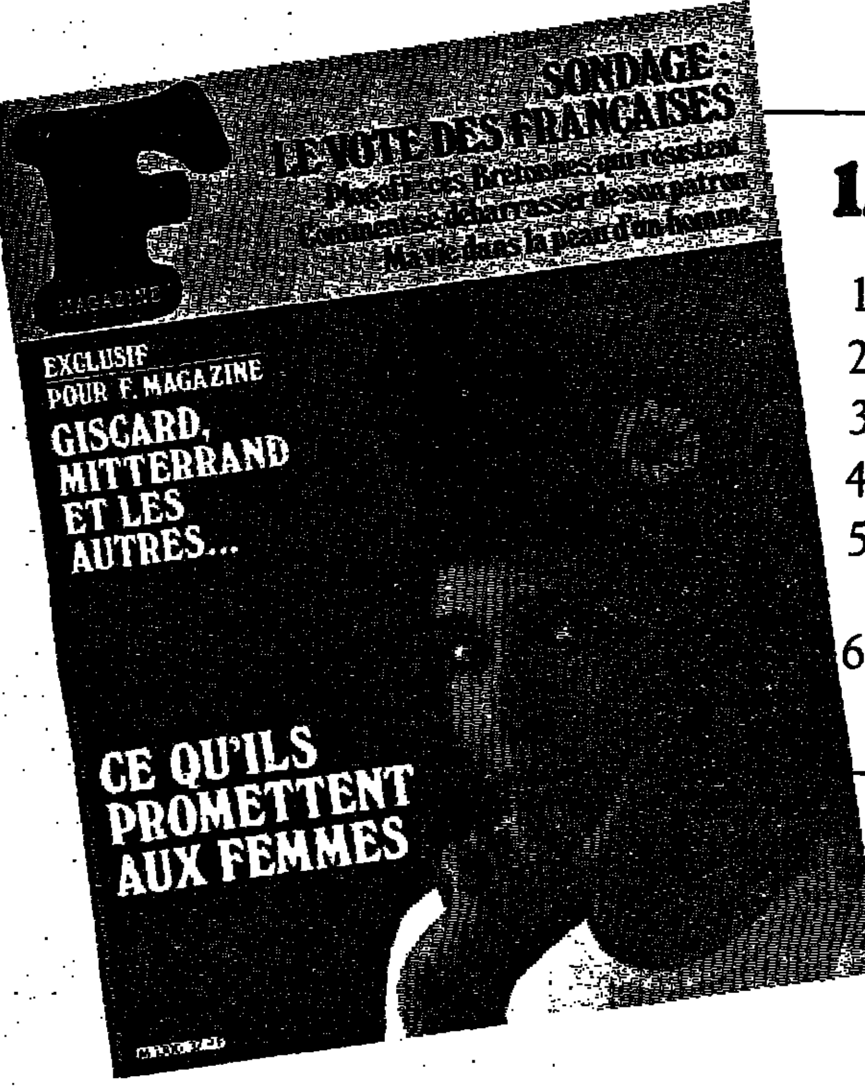
VENDREDI 3 AVRIL

— *M. Michel Crépeau*, président des radicaux de gauche, candidat à l'élection présidentielle, participe au « Grand Débat », sur TF 1, à 19 h. 15.





Dans F. Magazine les femmes disent ce qu'elles veulent Dans F. Magazine les candidats leur répondent



12 mesures pour les femmes:

1- crèches
2- égalité professionnelle
3- droit des femmes
4- loi anti sexiste
5- garde des enfants malades
6- congé parental rémunéré
7- pacte pour l'emploi
8- pensions alimentaires
9- Grenelle au féminin
10- 50% d'élues municipales
11- campagne TV pour la contraception
12- I.V.G. à 12 semaines

Les femmes. 53% du corps électoral. Ce sont elles qui feront la décision aux présidentielles. Tous les candidats les courtisent, aucun ne s'était engagé.
F Magazine a créé l'événement: sa rédaction a élaboré, en 12 points, la charte des mesures qui pourraient vraiment changer quelque chose à la vie quotidienne des Françaises dans les années 80. L'Ifop l'a soumise à un échantillon de 2 000 femmes, représentatif de la population française de 15 ans et plus, du 17 décembre 1980 au 2 janvier 1981.

12 mesures ont été plébiscitées par plus de 50% des femmes. F Magazine a publié les résultats dans son numéro de mars.
Il restait à obtenir qu'à leur tour les candidats s'engagent, et par écrit.
F Magazine les a interpellés et tous, Giscard, Mitterrand... et les autres jusqu'à Coluche, lui ont répondu. Et ont commenté ces 12 mesures.
F Magazine d'avril publie en exclusivité leurs réponses: un événement dans l'histoire des rapports entre les femmes, la presse, et la politique.
Qu'elles soient déçues, satisfaites, ravies, indignées ou stupéfaites, les électrices sauront désormais, en lisant F Magazine d'avril, à quoi s'en tenir, et voteront en connaissance de cause.

F MAGAZINE

L'évènement au féminin.

(Audience CESP 1980: 1.484.000)

POLITIQUE

La campagne de M. Mitterrand

M. Joxe chiffre à 18,95 millions de francs le budget de la campagne du P.S.

M. Pierre Joxe, trésorier du P.S., présente, jeudi 2 avril, dans la *Lettre à la presse*, bulletin d'information de la campagne de M. Mitterrand, le budget de cette campagne. M. Joxe explique notamment que ce budget, fixé dans un premier temps à 15 millions de francs, va sans doute être dépassé et être porté à la somme globale de 18,95 millions de francs, dans la mesure, explique-t-il, où des recettes supplémentaires permettront ce relèvement.

Parmi les plus fortes dépenses prévues pour la campagne de M. Mitterrand figurent celles consacrées aux frais d'impression d'affiches, tracts et brochures, à l'achat ou à la location de divers matériels de propagande ainsi qu'aux manifestations : *« L'enveloppe de ces frais pourrait être fixée à 8,6 millions de francs »*, indique-t-il. Pour la location d'espaces publicitaires, la somme prévue passerait de 5 à 6 millions de francs.

Abordant ensuite la question des recettes, M. Joxe précise que la première souscription nationale, qui a déjà rapporté plus de 6 millions, pourrait atteindre la somme de 9 millions de francs. Une deuxième souscription, lancée, par lettre, en direction des « surcotisants » du P.S. (adhérents déclarant un revenu supérieur à 6 000 francs mensuels), devrait rapporter une somme de 1 million de francs, la trésorerie du P.S. disposant également de 3 millions de francs de réserves réalisées sur le budget ordinaire du parti.

Les recettes nécessaires à la campagne sont également alimentées par les chèques reçus directement au P.S. (objectif 750 000 francs), ainsi que par les cotisations supplémentaires versées par tous les parlementaires socialistes (Assemblée nationale, Sénat et Assemblée européenne) pendant six mois (1 million de francs). Enfin, une souscription va être lancée, dans les prochains jours, en direction d'environ cent mille personnes *« sympathisants ou présumés tels »* (objectif 2,6 millions de francs).

M. Pierre Joxe observe enfin que le souci d'équilibrer le budget de la campagne présidentielle correspond *« à une volonté politique »* du parti socialiste : *« Aborder dans les meilleures conditions la campagne pour les élections législatives qui suivra l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. »*

M. Mitterrand avait indiqué, le 24 janvier dernier, au cours d'un meeting à Paris, qu'il tiendrait l'opinion informée du coût de sa campagne.

M. HINTERMANN (P.S.D.) SOUTIENT M. MITTERRAND DÈS LE PREMIER TOUR

M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate (P.S.D.), a annoncé jeudi 2 avril, au cours d'une conférence de presse, qu'il renonce à être lui-même candidat à l'élection présidentielle pour soutenir, dès le premier tour, la candidature de M. François Mitterrand.

Ce ralliement de M. Hintermann à la candidature de M. Mitterrand prépare sans doute le retour du P.S.D. au sein du P.S. Fondé en 1975 par M. Hintermann, qui était hostile au programme commun, cette petite formation, issue d'une tendance du P.S., n'a jamais pu prendre son envol et s'était rapprochée, notamment en 1978, de la majorité. Ceux qui avaient rejoint, à cette date, le P.S.D. éprouveront sans doute quelques difficultés à admettre ce retour aux sources, que M. Hintermann explique dans notre page Idées (page 2).

Le CRIF réclame une rupture avec la « politique actuelle » au Proche-Orient

L'assemblée générale du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) que préside M. Alain de Rothschild, a rendu publique, au terme de sa réunion du 31 mars, une *« déclaration »* par laquelle *« garant et interprète de l'unité et de la cohésion de la communauté juive organisée »*, le CRIF précise ses positions *« à la veille d'une grande échéance politique d'importance nationale »*.

Rappelant d'abord *« son attachement à la liberté individuelle de vote et son refus de se substituer à la responsabilité personnelle de chacun des ses membres »*, le CRIF désavoue à l'avance tous ceux qui donneraient des consignes de vote en se réclamant de lui. Puis il déclare notamment :

« La communauté juive (...) condamne toutes les formes de discrimination menant à la résurgence du nazisme et toutes les tentatives d'exploiter le racisme et la xénophobie, intolérables diversions aux difficultés économiques et au chômage. (...) En considération de l'apport du judaïsme à la culture française et universelle, elle marque sa volonté de voir l'enseignement de son histoire, notamment celui du génocide, figurer aux programmes de l'éducation nationale.

» Devant les premiers résultats décevants de la Conférence de Madrid en raison de l'obstruction de certains Etats qui violent les engagements auxquels ils ont souscrit, le CRIF attend du gouvernement de la France qu'il donne l'exemple de la détermination à défendre la cause des opprimés partout dans le monde et, notamment, en intervenant en faveur des juifs d'Union soviétique exposés à une inexorable extinction spirituelle et en faveur des communautés juives traitées en otages dans certains pays du Moyen-Orient.

» Le CRIF réclame du gouvernement, quel qu'il soit, l'application loyale et rigoureuse de la loi contre le boycott votée à l'unanimité par le Parlement français, et l'élimination de toutes manœuvres discriminatoires qui attentent à la souveraineté nationale et à l'égalité entre Français. »

« Graves préoccupations »

La déclaration dénonce ensuite les crimes du terrorisme international, s'élève contre *« toute complaisance et toute faiblesse à l'égard des groupes ou Etats complices »* de ce terrorisme, et rappelle l'attachement de tout juif à Jérusalem : *« Trois millénaires de présence ininterrompue, l'aspiration au retour, trame de la prière juive, consacrent la cité de David comme le centre spirituel du judaïsme et la capitale de l'Etat hébreu souverain, qui assure déjà le strict respect du libre exercice de tous les cultes et du libre accès à tous les lieux saints. »*

Le CRIF exprime enfin *« ses graves préoccupations concernant la politique française actuelle au Proche-Orient. »*

« Alors, déclare-t-il, *que les affrontements par les armes entre Etats arabes et Etats islamiques se multiplient, engager l'Europe vers des solutions dites de « paix globale » exigeant l'introduction de l'O.L.P. ou assorties d'illusoires garanties internationales, ne peut conduire qu'à l'impasse. L'Europe, au souvenir des deuils et ruines de la guerre et du génocide des juifs d'Europe, doit savoir de quel prix terrible se paient la confiance trop légèrement accordée et la soumission aux chantages. (...) La France se doit de soutenir sans réserve cet acquis de paix* [Camp David]. *Pour la première fois au Proche-Orient, grâce aux accords de Camp David, un traité de paix entre Israël et l'Egypte — principal Etat du monde arabe — existe. La France se doit de soutenir sans réserve cet acquis de paix et dans cet esprit de faire prévaloir une solution négociée au conflit israélo-arabe. C'est dans le camp de la paix qu'est la place de notre pays, et non pas aux côtés du Front du refus et de l'O.L.P., dont la charte exige toujours la destruction de l'Etat d'Israël, que la France encourage trop souvent par ses initiatives et ses votes dans les instances internationales.*

» Le CRIF condamne fermement la présence de la représentation de l'O.L.P. sur le territoire français. Il dénonce une politique qui prend le risque par ses livraisons d'équipement nucléaire de contribuer à la mise au point par l'Irak d'une bombe atomique. Aucun engagement de la part d'un Etat dictatorial, instable et agressif, n'est en mesure de réduire la terrible menace qui ferait de cette région la poudrière qui embraserait le monde. Aucune considération d'intérêt économique ne peut délier la France de l'obligation morale de ne pas exposer le monde, et Israël en particulier, à ce risque mortel.

» Le CRIF, convaincu que le peuple français dans ses profondeurs partage ce souhait, en appelle à ceux qui assumeront les destinées du pays pour qu'ils rompent avec la politique appliquée jusqu'ici vis-à-vis d'Israël et du Proche-Orient et instaurent enfin une politique plus lucide, plus équitable et plus efficace. (...) Toute autre politique, conclut-il, *se heurtera à l'opposition résolue de la communauté juive organisée. »*

La campagne de M. Chirac

LE CANDIDAT DU R.P.R. PROPOSE UN GRAND EMPRUNT DE DÉFENSE NATIONALE

Dans une interview accordée mercredi 1er avril à l'*Agence France-Presse*, M. Jacques Chirac propose *« le lancement d'un grand emprunt de défense nationale »*. Il estime que l'objectif doit être de porter la part de la défense à 5 % du produit intérieur brut alors que, selon lui, elle en représente 3,3 % contre 4,10 % en 1968.

Le candidat déclare : *« La remise en cause, à terme, de notre stratégie nucléaire, amorcée en 1976 par les propos officiels sur la « bataille de l'avant » et sur la « sanctuarisation élargie », a trouvé sa traduction concrète au niveau de la politique militaire mise en œuvre depuis cette date. »*

M. Chirac préconise la construction de sous-marins lance-engins de façon à en avoir *« toujours six ou sept en patrouille à la mer »*, la priorité devant être accordée aux armes stratégiques *« pour combler le retard accumulé depuis sept ans »*. Il ajoute : *« La politique de apparences et la volonté de rivaliser avec l'Allemagne sur le plan des forces classiques a conduit le chef de l'Etat à adopter la solution des forces d'un volume excessif et sous-équipées. »*

Les autres candidats

Mme Garaud : M. Giscard d'Estaing s'est trompé au moins trois fois

M. Valéry Giscard d'Estaing *« s'est trompé au moins trois fois »*, a déclaré Mme Marie-France Garaud, mercredi 1er avril au cours de l'émission « Face au public » sur France-Inter : en 1973, lors de l'élaboration du « plan intérimaire » destiné à faire face aux conséquences du premier « choc pétrolier » ; en 1974, lors de l'élaboration d'un autre plan *« pour faire face à la crise »*, et en 1976, *« lorsqu'il a dit que l'on voyait le bout de la crise »*.

Mme Garaud a déclaré : *« Lorsque Georges Pompidou a constaté, à la fin de 1973, quelles allaient être les conséquences de ce qu'on a appelé le premier choc pétrolier, il a demandé que l'on fasse un plan intérimaire, c'est-à-dire que l'on modifie le plan qui dirigeait les grandes orientations de la nation en fonction de cette crise. Ce plan intérimaire a été préparé par le ministre des finances de l'époque, qui était Valéry Giscard d'Estaing. Il a été préparé en fonction des opinions de Valéry Giscard d'Estaing, qui pensait qu'il s'agissait d'une crise courte et conjoncturelle. Lorsque ce plan est arrivé sur la table de Georges Pompidou, il l'a lu, il a manifesté son désaccord sur cette analyse et a noté le plan en mettant en marge « à refaire ». Je trouve qu'il est un peu léger de prétendre maintenant que la situation qu'on a trouvée au début du septennat résultait des erreurs qui avaient été commises antérieurement, car, même si cela est vrai, il s'agirait des erreurs de Valéry Giscard d'Estaing lui-même. »*

Mme Garaud a ensuite fait état d'une conversation qui a eu lieu en 1974 entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac, premier ministre. Il s'agissait *« de déterminer le plan qui devait être adopté pour faire face à la crise économique »*. Cette conversation a eu lieu, selon Mme Garaud, au cours d'un déjeuner. *« Pour certains des participants, c'était une crise longue, grave, vis-à-vis de laquelle il fallait prendre des mesures drastiques, en particulier engager à terme l'existence du gouvernement, c'est-à-dire la tête du premier ministre sur un plan de redressement. Cette position a été combattue par le président de la République, qui a eu ces mots : « Le petit plan Fourcade suffira. » On a appliqué le petit plan Fourcade. Je précise d'ailleurs qu'à l'époque Jacques Chirac était du même avis (...).*

» On peut faire crédit aux hommes politiques comme à n'importe qui s'ils vous disent : « Voilà ce que j'ai fait ; voilà les raisons pour lesquelles je l'ai fait, et puis j'ai changé d'avis ou les événements m'ont obligé à changer d'avis. » Mais il est difficile de leur faire crédit lorsqu'ils prétendent justifier leur politique passée en la transformant a posteriori. *C'est ce à quoi nous assistons. C'est ce qui me paraît grave. »*

Enfin, Mme Garaud pense que *« le président de la République a une analyse en politique étrangère qui l'amène à prendre des positions dont on a pu considérer qu'elles étaient objectivement des positions de complaisance par rapport à l'Union soviétique »*.

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) A RÉUNI CINQ CENTS PARRAINAGES

Le P.S.U. a annoncé, mercredi 1er avril, que sa secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau, a réuni les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour déposer sa candidature à l'élection présidentielle. Mme Bouchardeau remettra ces parrainages, vendredi 3 avril, au Conseil constitutionnel.

Cependant, des élus municipaux P.S.U. protestent contre le fait que le P.S. et le P.C.F. ont interdit à leurs élus de parrainer d'autres candidats que celui de leur parti. Au Mans (Sarthe) et à Alençon (Orne), des élus P.S.U. (respectivement au nombre de deux et de quatre) ont décidé de ne plus participer aux réunions du conseil municipal pendant la durée de la campagne.

LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS NE S'OUVRIRA QU'APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La session parlementaire de printemps devait s'ouvrir jeudi 2 avril, à 15 h. 30, à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Pour procéder au renouvellement annuel du bureau de l'Assemblée, les présidents des quatre groupes (R.P.R., U.D.F., P.S. et P.C.) devaient se réunir dans la matinée pour déterminer la répartition des différents postes du bureau (six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires), *« en s'efforçant de reproduire au sein du bureau la configuration politique de l'Assemblée »* (article 10 du règlement). Les quatre groupes doivent également désigner leurs candidats respectifs aux six commissions permanentes (répartition à la représentation proportionnelle).

Après la publication, vendredi matin 3 avril, au *Journal officiel*, de la composition de ces commissions, celles-ci se réuniront pour procéder à l'élection de leur bureau respectif. Le même jour, après la conférence des présidents, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, devrait prononcer l'éloge funèbre de Robert Ballanger, ancien président du groupe communiste, décédé, et proclamer l'ajournement des travaux législatifs jusqu'au second tour de l'élection présidentielle, le 10 mai prochain.

De son côté, le Sénat devrait, vendredi matin, entendre les réponses du gouvernement à un série de questions orales sans débat.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 1er avril 1981, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er avril 1981.

Cette mesure est prise par le gouvernement à la suite de l'accord salarial signé le 1er avril 1980 avec la majorité des organisations syndicales représentatives de la fonction publique. Elle a pour objet d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents de l'Etat et, selon le mécanisme retenu par l'accord, l'augmentation décidée s'élève à 3,1 %.

● PRIX AGRICOLES

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture a présenté une communication sur les travaux du conseil des ministres de l'agriculture des Communautés économiques européennes consacré à la fixation des prix de campagne : la négociation a progressé, sur la base de nouvelles propositions de la Commission de Bruxelles, qui présente une hiérarchie des prix plus satisfaisante et ne préconise plus l'adoption de la « supertaxe laitière ».

Le gouvernement réaffirme sa position de fermeté dans cette négociation très importante pour notre agriculture. Les objectifs qu'il poursuit sont :

— Le démantèlement substantiel des montants compensatoires monétaires positifs, conformément au principe de l'unité des prix ;

— La fixation d'une hausse de prix correspondant à l'augmentation des coûts de production, afin de maintenir le revenu des producteurs ;

— L'adoption d'une hiérarchie des prix favorable aux éleveurs et aux productions agricoles méditerranéennes.

(Lire page 34.)

● SIDÉRURGIE

Le ministre de l'industrie a fait une communication sur les résultats du conseil des ministres de la Communauté du 26 mars consacré à la sidérurgie.

Il a, en particulier, souligné que le conseil avait retenu la nécessité de poursuivre dans l'ensemble de la Communauté l'effort de restructuration déjà largement réalisé en France. Il a indiqué, en outre, que le conseil était parvenu à un accord pour inciter instamment les producteurs à établir entre eux, dans les plus brefs délais, la discipline nécessaire à l'assainissement du marché des produits sidérurgiques.

● L'ADMINISTRATION ET LE PUBLIC

Le ministre du budget et le ministre de l'économie ont rendu compte des résultats de la politique menée depuis trois ans pour améliorer les relations des services des ministères de l'économie et du budget avec le public.

En mai 1977, a été créée la direction générale pour les relations avec le public, dont la mission est d'animer et de coordonner les actions en ce domaine.

La méthode mise en œuvre repose sur la déconcentration des initiatives et des responsabilités, ainsi que sur un effort renouvelé de formation des agents.

Cette politique est d'ores et déjà mise en œuvre dans vingt-sept départements. Elle se traduit par une amélioration de l'information des usagers sur leurs droits et sur leurs obligations. Différentes dispositions, notamment la création de permanences dans les mairies, permettent d'améliorer l'accueil des usagers. Enfin, le développement du dialogue avec les usagers, particuliers ou entrepreneurs, est à l'origine de nombreuses améliorations et simplifications de procédure.

● LES MUSÉES

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, ministre de la culture et de la communication, a présenté un bilan d'application de la loi-programme sur les musées votée le 11 juillet 1978.

Cette loi a prévu de consacrer aux musées de France un total de 1 400 millions de francs en crédits d'équipement de 1978 à 1982. Ces crédits permettent d'une part d'améliorer l'aménagement des musées existants appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales et, d'autre part, de créer une quarantaine de musées nouveaux.

Actuellement, plus de 1 milliard de francs ont été inscrits au budget du ministère de la culture et de la communication et deux cent cinquante opérations ont été entreprises dans les musées nationaux, dont quatre-vingts sont d'ores et déjà terminées.

Les aménagements et nouvelles installations des musées nationaux permettront l'accessibilité aux handicapés de l'ensemble des circuits de visite du public : les abords immédiats du Musée du dix-neuvième siècle dans l'ancienne gare d'Orsay seront spécialement aménagés pour les visiteurs et les promeneurs.

En ce qui concerne les musées classés et contrôlés appartenant aux collectivités locales, soixante-dix opérations de rénovation sont terminées et quatre-vingts autres sont actuellement en cours de réalisation.

Ainsi la France est-elle l'un des pays qui consacre les moyens les plus importants et les plus diversifiés à cet aspect essentiel de la sauvegarde et de la mise en valeur de son patrimoine.

● LES HANDICAPÉS AU TRAVAIL

Le ministre du travail et de la participation a présenté un bilan de l'action de son département en faveur de l'insertion professionnelle des handicapés. Cette action comporte trois aspects principaux :

— La mise en place d'un dispositif complet d'orientation ;

— L'intensification des actions de réadaptation et de reclassement ;

— L'augmentation du nombre des bénéficiaires de la garantie de salaires accordée aux personnes handicapées.

1) Le dispositif d'orientation repose essentiellement sur les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), qui fonctionnent depuis 1978 avec le concours et les moyens de la direction des affaires sociales de chaque département, et qui ont examiné, en 1980, plus de quatre cent mille dossiers.

2) La réadaptation et le placement des travailleurs handicapés, préparés par l'action menée au niveau du système éducatif, renforcées par la loi du 7 janvier 1981, sont assurés par priorité dans les entreprises qui doivent réserver 10 % de leurs emplois aux personnes handicapées aptes à un travail (actuellement cinq cent cinquante mille).

De équipes de travailleurs sociaux spécialisés préparent le reclassement et veillent à sa réalisation ; le nombre des emplois légers ou à mi-temps dans les entreprises est en cours d'accroissement.

Les quatre-vingt-dix-huit ateliers protégés qui relèvent du ministère du travail et de la participation offrent quatre mille huit cents postes de travail à des handicapés, et les centres d'aide par le travail, qui dépendent du secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, accueillent quarante mille personnes, chiffre qui a presque doublé en quelques années.

3) Afin de leur assurer une réelle autonomie financière, les travailleurs handicapés peuvent recevoir depuis 1978 un complément de rémunération : le budget de l'Etat complète, quand cela est nécessaire, le salaire versé par l'entreprise au travailleur handicapé. Pratiquement inexistante en 1974, cette aide, qui s'est élevée à 485 millions de francs en 1978, représente 1,2 milliard pour 1981.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale a indiqué que si l'on considère toutes les aides que la collectivité consacre aux handicapés, et notamment l'allocation aux handicapés adultes, dont le pouvoir d'achat a crû de 65 % depuis 1974, l'effort a représenté 23 milliards de francs en 1980.

● LES RESSOURCES GÉOTHERMIQUES

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur le développement de la géothermie, c'est-à-dire l'utilisation de la chaleur contenue dans l'écorce terrestre.

L'utilisation de la géothermie pour le chauffage connaît un très rapide essor qui place notre pays en tête dans le monde, tant en ce qui concerne les réalisations en cours que les crédits publics qui lui sont consacrés ou les objectifs qui lui sont assignés : 15 000 logements sont aujourd'hui chauffés en utilisant la géothermie, et les opérations en cours de réalisation permettront le raccordement de 70 000 logements supplémentaires à ce type de chauffage.

Ce succès a été rendu possible par la politique conduite depuis plusieurs années qui a permis de lever les obstacles s'opposant à l'essor de cette énergie.

1) Le cadre juridique destiné à faciliter les opérations a été fixé par la loi sur l'utilisation de la chaleur et les économies d'énergie ainsi que par la réforme du code minier ;

2) Un dispositif particulièrement incitatif de subventions et prêts à bas taux d'intérêt a été mis en place ; il vient d'être modifié et complété et comporte :

— Une subvention de 30 % sur le coût du premier forage ;

— Une couverture du risque géologique à hauteur de 50 % supplémentaire du coût du premier forage ;

— Une couverture du risque minier à long terme (disparition du gisement d'eau chaude dans dix ou quinze ans) par un fonds mutuel doté, au départ, par l'Etat.

L'objectif fixé à l'horizon 1990 est d'utiliser la géothermie pour chauffer un million de logements.

En ce qui concerne la géothermie « haute énergie », c'est-à-dire l'utilisation des eaux ou des vapeurs à très haute température, les ressources des départements et territoires d'outre-mer seront valorisées, notamment à la Réunion et à la Guadeloupe, où la centrale électrique de Bouillante entrera en service en 1983. Ces réalisations et ces projets favoriseront l'exportation de nos techniques sur le marché international.

Le ministre de l'industrie a également rendu compte de l'état des recherches sur l'exploitation des schistes bitumineux. Seule sera poursuivie l'expérimentation en cours d'une technique souterraine sans danger pour l'environnement.

● L'AIDE A LA PÊCHE

Le ministre des transports a fait le point sur l'application du programme d'aide à la pêche adopté le 28 janvier 1981. Sa mise en œuvre s'opère dans des conditions normales en ce qui concerne les dispositions relatives à la réduction des coûts de production, au meilleur fonctionnement du marché, au renforcement des organisations de producteurs et aux actions structurelles.

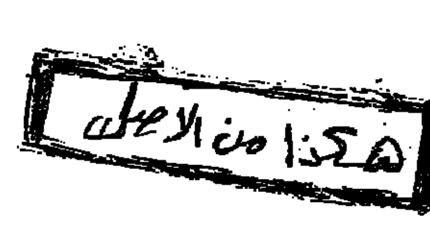
● L'AIDE A LA POLOGNE

Le président de la République a informé le conseil des ministres de son entretien avec M. Jagielski, premier vice-président du conseil des ministres de Pologne, chargé des questions économiques. A l'occasion de sa visite à Paris, celui-ci a également rencontré les ministres des affaires étrangères, de l'économie et du commerce extérieur.

Le président de la République a souligné l'attention et l'amitié avec laquelle la France suit l'entreprise de rénovation en Pologne. Il a relevé la confiance exprimée par M. Jagielski dans la capacité des autorités et du peuple polonais de préserver l'acquis, sans intervention extérieure ni violence intérieure. C'est dans cet esprit que l'aide française sera poursuivie sous ses différentes formes, afin de permettre à la Pologne de surmonter ses difficultés, et de redresser son économie.

Dans le domaine alimentaire, la France accroîtra son effort bilatéral et mettra en œuvre rapidement sa participation au programme d'aide communautaire, approuvé par le dernier conseil européen.

Compte tenu des importants besoins alimentaires polonais et des disponibilités françaises, le conseil des ministres a approuvé la décision d'exporter, à bref délai, 4 000 000 de quintaux de blé vers ce pays.



Le Monde

société

LA LUTTE DES PROSTITUÉES SIX ANS APRÈS

Macadam girls

L'« Association d'action et de défense des femmes prostituées » (1) a présenté, mardi 31 mars, à Paris, le premier numéro du journal « Macadam ». Tirée à dix mille exemplaires, cette publication bimestrielle se propose de réunir des témoignages de prostituées et de donner des informations sur l'« état des luttes ». L'association avait organisé ce même jour un débat sur « la prostitution et les lois » et rendu public un rapport remis à la commission des droits de l'homme de l'O.N.U. à Genève, sur « la situation des femmes prostituées en France ».

Grisélidis, Merry, Isa, Carole, continuent leur « travail de taupe ». *Il y a six ans, les prostituées en colère manifestaient,* occupaient les églises, s'exprimaient sur leurs difficultés dans les journaux, et le gouvernement nommait un « Monsieur Prostitution ». Puis, à leur tour, on les oublia. Le rapport de M. Guy Pinot au fond d'un tiroir, les péripatéticiennes, comme elles disent parfois devant un public choisi, ne devaient plus compter que sur leurs propres forces. « *Aujourd'hui, nous sommes abandonnées, on ne s'intéresse plus à notre sort* », constate Carole. Restent les souvenirs. « *Les grilles du château de Giscard à Chamalières ouvertes sous les poings des femmes comme par miracle, les prostituées qui touchaient le gazon du parc... Nous n'avons fait aucun mal, simplement nous nous sommes assises dessus.* » A la tribune, Grisélidis — le nom d'une héroïne des romans courtois qui incarne la fidélité conjugale — évoque « *cette merveilleuse journée* » avec un rien de nostalgie. « *Nous étions parties le matin dans un car loué par Huguette de Montparnasse...* »

Dans le creux de la vague, quelques-unes n'ont pas désarmé. En 1980, elles ont fondé *leur association. Elles viennent* de créer leur journal : *Macadam*. Elles ont demandé et obtenu des audiences au ministère des finances, elles ont été reçues à l'ONU, et M. Van Bowen, directeur de la commission des droits de l'homme, leur a « commandé » un rapport sur leur situation. Un moyen aussi pour elles de clarifier, de mieux cerner leurs conditions. Injuste de ne pouvoir vivre avec un homme qu'on aime, contradictoire le fait que la prostitution ne soit pas interdite, mais que tout empêche les femmes de la pratiquer librement, inhumain que les services de l'action sanitaire et sociale leur retirent fréquemment leurs enfants, exorbitantes, enfin, les impositions arbitraires.

Fisc

« *Pour le neuvième arrondissement*, explique Carole, *le fisc réclame environ 10 000 francs par mois ; il y a des filles qui ne les gagnent pas.* » Isa se présente : « *Je suis la fameuse prostituée qui voulait poursuivre Giscard pour proxénétisme.* » Elle a été imposée pour 576 000 francs. S'organiser, se défendre ? Toutes ne sont pas d'accord. « *Vous voulez payer des impôts pour être reconnue, pour avoir un statut, mais les bourgeois ne vous respecteront pas davantage, nous sortons des mains de nos maîtres pour nous livrer à un mac plus puissant qu'eux : l'Etat.* »

« *Sur le plan matériel, nous n'avons pas à nous plaindre*, dit l'une, *mais c'est dur ; chez nous, c'est le psychisme qui trinque.* » « *Alors, pour s'en sortir, pour retrouver notre dignité, on doit reprendre confiance en soi, lutter pour les autres Savoir*, affirme Grisélidis, *que nous sommes une aide pour tous ceux qui se sentent frustrés, angoissés, mal dans leur peau.* » Isa aussi fait amende honorable : « *Quand j'étais jeune, je ne prenais pas de handicapés A présent que j'ai mieux compris notre rôle, je m'occupe d'eux avec plus de soin encore que les autres et je leur fais payer le même prix* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) 2, rue des Colonnes, c/o Planning familial, Paris-2e

[Bien qu'appartenant à tout le monde, *Macadam* ne doit pas être confondu avec *Macadam*, le magazine du cadre de vie et de l'environnement, 29, rue Duphot, à Paris (1er).]

● *Un agent de la R.A.T.P. tué en gare de Sucy-Bonneuil* (Val-de-Marne). — Un agent de la R.A.T.P a été tué et un autre blessé en gare de Sucy-Bonneuil (Val-de-Marne) sur la ligne A du R.E.R., lundi dernier, a-t-on appris le 1er avril. Les deux agents ont été happés par un train qui reculait sur une voie de manœuvre de la S.N.C.F. La C.G.T. souligne que cet accident aurait pu être évité, s'il y avait eu « *une présence humaine en tête du convoi de marchandises* ». A la direction de la R.A.T.P. on précise que les deux hommes ont emprunté les voies S.N.C.F. pour rentrer de la cantine alors que, pour des « *raisons professionnelles, ils n'auraient pas dû s'y trouver* ».

Mauvaise humeur chez les policiers de la brigade de répression du banditisme

Vieilles autos et revolvers enrayés

Des véhicules de service en nombre très insuffisant et souvent en mauvais état de marche, un armement individuel mal adapté, telles sont les deux raisons majeures qui ont amené, ces jours derniers, les policiers de la brigade de répression du banditisme (B.R.B.) à manifester — très symboliquement — leur mauvaise humeur.

Le parc automobile dont disposent les cent trente inspecteurs et commissaires de ce service, chargé de lutter contre la grande criminalité dans la capitale (à l'échelon national, cette tâche incombe à l'Office de répression du banditisme, l'O.C.R.B.), se monte actuellement à vingt-quatre véhicules, dont certains auraient largement dépassé les 100 000 kilomètres, et dont la plupart ne sauraient, de toute façon, rivaliser avec les puissantes cylindrées qu'utilisent de préférence les malfaiteurs.

Côté armement, c'est la fiabilité du revolver Manurhin, dont sont dotés ces fonctionnaires, qui est en cause : les policiers reprochent à cette arme de s'enrayer rapidement. A juste titre, comme nous l'ont expliqué les deux experts armuriers que nous avons interrogés. Conçu pour tirer des munitions de calibre 357 Magnum (calibre égal à 357 millièmes de pouce, soit 9 millimètres), ce revolver six coups est actuellement livré à la police nationale avec un barillet prévu, lui, pour recevoir des cartouches du calibre 9 millimètres Parabellum.

Or, si la munition Magnum, de type dit « à bourrelet », se comporte convenablement, en revanche, celle du modèle Parabellum, qui est de type « à gorge », et avait été initialement prévue pour être tirée exclusivement dans des armes automatiques (comme le pistolet MAC-50, par exemple, qui équipe encore un grand nombre de policiers français), a tendance à gonfler lors de sa mise à feu : la très forte pression engendrée par cette cartouche super-puissante provoque à tout coup un recul du talon de l'étui contre la carcasse de l'arme ; dès lors, le barillet ne peut plus tourner normalement et l'arme s'enraye.

A la direction de la police judiciaire, on se borne à dire que la « *mauvaise humeur* » des policiers se manifeste de la sorte « *chaque année à pareille époque* » et qu'il faut voir dans cette grogne périodique une relation directe avec le fait que, comme chaque printemps, le parc automobile de la police parisienne doit être partiellement renouvelé dans quelques jours... Mais on observe le plus total mutisme pour ce qui concerne l'armement.

J.-M. D.-S.

M. MAURICE BOUVIER EST NOMMÉ INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION

Le conseil des ministres du mercredi 1er avril a nommé inspecteur général de l'administration M. Bouvier qui demeure directeur des services actifs de la police nationale et directeur central de la police judiciaire. Cette nomination intervient en application d'un décret du 12 mars 1981 qui prévoit que « *deux emplois d'inspecteur général de l'administration sont réservés aux fonctionnaires qui ont occupé pendant deux années au moins un emploi de directeur des services actifs de la police nationale, ou celui de chef de l'inspection générale de la police nationale* ».

D'autre part, à compter du 2 avril, M. François Le Mouel, contrôleur général, chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants depuis juillet 1971, devient directeur adjoint de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris. Il sera remplacé à la tête de l'O.C.R.T.I.S. par le commissaire principal Jacques franquet, jusjusqu'ici chef du S.R.P.J. en Corse. Enfin, M. Jean Etcheberry, commissaire principal, chef du S.R.P.J. de Bordeaux, succédera à M. Franquet au S.R.P.J d'Ajaccio.

MANGER GRATIS AVEC « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

A plusieurs reprises déjà, des jugements, par définition récents, ont montré que la loi « sécurité et liberté », promulguée le 2 février dernier, aboutissait, contre le gré affiché de son auteur, soit à une moindre répression des infractions, soit à des poursuites juridiquement impossibles.

Un nouvel exemple vient d'en être donné par un jugement rendu à Saintes (Charente-Maritime) le 19 mars. Ce jour-là comparaissait devant le tribunal un jeune homme qui, ainsi qu'il le reconnaissait, n'avait pas payé les repas servis dans l'hôtel où il avait pris pension. Le commerçant demandait le remboursement des sommes dues : 494,50 F.

Le tribunal a cependant fait droit à la plaidoirie de l'avocat qui demandait la relaxe de son client, en vertu de l'article premier alinéa 1 de « sécurité et liberté », qui prévoit : « *Les atteintes par la violence aux personnes et aux biens sont poursuivies conformément aux dispositions ci-après* » de la loi, notamment la saisine directe. Telle était, en effet, la procédure suivie contre le délinquant qui avait comparu le jour même de son arrestation.

Estimant qu'il était « *impérativement tenu d'interpréter strictement la loi et* [qu'il] *ne saurait étendre le domaine de celle-ci à de nouvelles catégories d'infractions que le texte n'a pas expressément fait figurer dans son champ d'application* », le tribunal remarque que « *la filouterie d'aliments n'entre pas dans la catégorie des atteintes par la violence aux personnes et aux biens* ».

Il a donc jugé que le recours à la saisine directe n'était pas applicable dans ce cas et a annulé la procédure suivie jusque-là. Il a renvoyé « *M. le procureur de la République à se pourvoir, ainsi qu'il avisera* » Le mangeur indélicat a, par conséquent, été remis en liberté.

JUSTICE

Libres opinions

Lettre ouverte au ministre dit de la justice

par LÉO FERRÉ

MONSIEUR LE MINISTRE,

La route est longue à qui prétend se défendre de vouloir jamais se mêler des affaires d'autrui, y voir, des fois, une lumière particulière et centrée uniquement sur des problèmes de silence — fût-il armé — et d'ignorance aussi, car rien n'est admis jamais par l'homme de son infinie solitude, de sa définition même de bipède pensant, dit-on, et secouru par des mains des fois fraternelles et, le plus souvent, tendues vers l'inexprimé ou vers le désastre de sociabilité consciente et muselée

Le Code pénal est inventé par les Autres. Les Autres sont inventés par eux-mêmes et par l'inexprimable défense qu'ils ont de leur salut institutionnel, de leur honnêteté même relative, encore que cette relativité n'ait de sens qu'autant qu'on la puisse cerner et confondre avec le temps d'aimer, le temps de sourire ou bien le temps d'être admis par les lois en cours et par la justice qui est inventée aussi pour permettre aux hommes de se secourir et de se défendre. Au-dessus de tout ce verbiage pensant et solennel, il y a le pouvoir, toujours absolu, même le pouvoir de la casquette, de la chaîne d'huissier ou du fusil mitrailleur. Il est constant de prétendre que la mort donnée par la loi n'est pas la mort mais une sorte de compromis entre la défaite du secouru et la morgue du secoureur... Monsieur Pompidou malade, très malade et qui devait se prévaloir en famille de certaines faiblesses physiologiques en dressant son oreille au-dessus du courage et de la déraison, Monsieur Pompidou, en décembre 1972, un matin à cinq heures moins cinq, pouvait décrocher son téléphone et dire à qui de droit qu'il fallait impérieusement surseoir à l'exécution du condamné Bontems, qui n'avait jamais tué personne. Monsieur Pompidou, malade, très malade, ne l'a pas fait. *Il se prenait pour la France* Le général de Gaulle n'a pas, lui non plus, téléphoné cinq minutes avant l'exécution de son assassin maladroit, pour éviter qu'on ne puisse le juger, plus tard, et dire — comme je le fais aujourd'hui en son nom : « Merci Monsieur, de n'avoir pas eu assez de talent pour me tuer » *Le général de Gaulle se prenait pour la France*

Ces gens-là étaient « dits » présidents de la République française. Aujourd'hui, dans la terre, et soumis à cette suprême invention de la Nature qui fait que rien ne résiste au temps, pas même l'identité — à part le pavé sur la tombe et indiquant la date de naissance et l'autre date aussi efficace et inévitable que la première — à part aussi le souvenir bientôt s'effaçant de la mémoire des hommes et pour le bien de tout le monde, dois-je dire, puisque heureusement les hommes vivent avec leur temps, avec leurs poumons, avec leurs mains et leur solitude imparable

***

Le procureur de la République *UNTEL* meurt. Le ministère public, jamais ! Le juré *UNTEL* de tel jugement d'assises meurt. La cour d'assises, jamais ! C'est la raison pour laquelle j'ai pris la grave fantaisie d'écrire au ministre « dit » de la justice N'en prenez pas ombrage je n'ai pas d'arrière-pensée, c'est plus facile.

Vous allez bientôt céder la place, comme on dit, monsieur le ministre, parce que c'est l'usage et parce qu'il faut, je pense, un sang nouveau aux artères nouvelles ou, du moins, qui le paraissent. Vous avez vos artères, vos poumons, vos reins, tout cet arsenal qui paraît inutile aux autres mais qui vous est bien cher, comme cela est mon cas d'ailleurs et le cas de tous les hommes, où qu'ils vivent, où qu'ils soient, où qu'ils espèrent se cacher un jour et attendre de n'être plus rien et surtout pas la France ou la justice. La justice des hommes est positive, celle des condamnés se trouve du côté du moins avec aussi ses prétentions, ses lois — qui sait ? Dans l'anti-loi il y a un code, pas toujours simple et qui est tributaire d'une certaine parole, comme on dit, dans un certain « milieu ».

Ce matin, arrivant à votre bureau, vous avez mal à la tête, très mal On vient vous parler d'un cas spécifique Comment ça marche alors dans votre réflexion ? S'il vous arrive d'être « distrait » par votre état physiologique, impertinent pour les autres et combien sensible pour vous-même, est-ce que le cas « spécifique » en question dépasse votre propos actuel ? Est-ce que vous vous dites : « Ce soir, je me coucherai tôt et je prendrai une boîte entière d'aspirine et puis je dormirai... Ne croyez-vous pas qu'un ordinateur sans maux de tête, l'attention toujours électroniquement fidèle et le devoir de robot sans faille, ne croyez-vous pas qu'il serait peut-être mieux à même d'appliquer les règlements et, je le souhaite, prendre des décisions inattendues parce que instruites au bout d'une réflexion apprise d'abord, et puis inventive ? L'anguille est capable de déceler 1 centimètre cube d'alcool phényléthylique théoriquement dilué dans une quantité d'eau égale à cinquante fois la contenance du lac de Constance. Une anguille, monsieur le ministre, une anguille ! Qu'est-ce donc une anguille à ce point super-intelligente, super-douée ?

***

Le cas spécifique dont je veux vous parler avant d'en terminer et c'est la raison de ma lettre, est celui de Knobelspiess, depuis douze années emprisonné et innocent ! Il crie, depuis douze ans il a écrit deux livres où il crie aussi, et avec du talent, en plus, ce qui n'est peut-être pas le cas des anguilles « constantes »... MM Michel Foucault et Claude Mauriac se sont émus. Ils l'ont écrit chacun dans une préface à ces deux livres et beaucoup mieux que je ne saurais le faire. Si vous voulez le fond de ma pensée qui doit être la vôtre, je le souhaite, un ordinateur surdoué aurait déjà ouvert les portes de sa prison à Knobelspiess C'est assez dire qu'un cerveau humain pourrait sans doute être à même de remplacer l'ordinateur qu'il a lui-même investi de ses trop nombreuses préoccupations. Il suffirait des 20 ou 30 % qui lui manquent pour dépasser les exploits du microprocesseur et de l'anguille polytechnicienne Allons, monsieur le ministre, ouvrez la porte à Knobelspiess ! Que la loi des hommes soit enfin la loi de TOUS les hommes.

Avec mes remerciements et ceux de mon ami Roger Knobelspiess

P.S. — J'ai prié les éditions Stock de vous faire remettre les deux livres de Roger Knobelspiess : *Q H S Quartiers de haute sécurité*, préface de Michel Foucault (1980), et *l'Acharnement ou la volonté d'erreur judiciaire*, préface de Claude Mauriac (1981)

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire et candidat à l'élection présidentielle, refuse de se présenter, avant l'élection, devant le juge d'instruction de Lille qui l'a convoqué pour le 3 avril (*le Monde* du 1er avril) au sujet d'une émission de Radio-Libre 80 à laquelle il a participé le 30 janvier.

Dans sa lettre au juge d'instruction, M. Alain Krivine justifie son refus en ces termes : « *Je suis candidat à l'élection présidentielle et je me heurte à de nombreuses difficultés pour pouvoir me faire entendre (...). C'est dans le cadre de cette bataille démocratique pour le droit à l'expression que j'ai accepté bien volontiers de m'exprimer au micro de Radio Lille 80. Je ne regrette rien, bien au contraire et ne peux que féliciter ceux qui ouvrent leurs micros à tous ceux qu'on a essayé de réduire au silence.* »

M. Krivine conclut : « *Je suis prêt à comparaître, devant vous, dès la fin de la campagne présidentielle.* »

● *La succession Chlomovitch.* — M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, a rendu, mercredi 1er avril, une ordonnance de référé nommant un administrateur provisoire, Me Gondre, pour la succession d'Erich Chlomovitch (collectionneur yougoslave, fusillé en 1943 en Yougoslavie par les Allemands et ami d'Ambroise Vollard, le célèbre antiquaire parisien (*le Monde* du 20 mars) et un séquestre, gardien de l'intégrité des biens, M. Michel Rostand, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris. Ces biens comprennent des tableaux et œuvres d'art d'une valeur considérable qu'Erich Chlomovitch avait déposés en 1941 dans deux coffres de la Société Générale où ils ont été retrouvés en 1980. Ce trésor sera placé dans un coffre loué à la Banque nationale de Paris, au nom de Me Gondre, chargé de rechercher les héritiers éventuels.

L'AFFAIRE THIBAULT D'ORLÉANS UN AN APRÈS

L'étrange équipée d'un fils de France

Le 30 mars 1980, à Tarbes, deux hommes, MM. Jacques Bonnaud et Henri Rippert étaient surpris alors qu'ils cherchaient à pénétrer dans la résidence de Mme Suzanne Courty, médecin et notable de cette ville, propriétaire d'une collection d'œuvres d'art. Le 26 avril suivant, ce fait divers prenait la dimension d'une « affaire » avec l'inculpation du prince Thibault d'Orléans — dernier-né des onze enfants du comte de Paris — considéré comme complice de cette singulière équipée qui aurait pu avoir pour mobile le renflouement d'une galerie d'art parisienne dont M. Bonnaud était le gérant, et le prince le président-directeur général. Un an après les faits, l'instruction conduite au tribunal de Tarbes par M. Jean-Pierre Belmas est achevée. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a rendu, le 6 novembre, un arrêt renvoyant les trois inculpés devant la cour d'assise des Hautes-Pyrénées. La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé contre cet arrêt par M. Bonnaud.

Un signal d'alarme qui se déclenche un soir dans une villa de Tarbes, deux monte-en-l'air surpris dans l'escalade d'un portail : par les temps qui courent, ce n'est pas une affaire, même si le code pénal, dans sa rigueur, ne badine pas avec ce genre d'exercice quand on s'y livre la nuit, dans une maison habitée, avec port d'arme et quelques autres circonstances aggravantes qui peuvent faire encourir la peine de mort.

Il ne s'agissait pourtant de rien d'autre en cette nuit du 30 mars 1980 où personne n'imaginait qu'un fils de France pût être mêlé à une aussi médiocre équipée. Qu'allait-on découvrir qui permette aujourd'hui à la justice de penser qu'il en ait été le complice ? Des aveux ? A aucun moment. Une mise en cause par les auteurs principaux ? Pas davantage. Des preuves ? Pas vraiment. Mais des présomptions, des coïncidences, là oui.

C'est que, très vite, cette nocturne du 30 mars apparut singulière. En premier lieu, les deux gaillards surpris en flagrant délit n'étaient pas de Tarbes, ni même de la région. Cette Mme Courty chez qui ils cherchaient à pénétrer, ils ne l'avaient jamais vue. Ils venaient d'arriver de Paris, dans l'instant, après un voyage en voiture. Si l'un d'eux, M. Henri Rippert, se trouvait être un peu repris de justice, permissionnaire du centre de Liancourt qu'il avait oublié de réintégrer, son compagnon, M. Jacques Bonnaud, se présentait lui en gérant de société, sans vouloir en dire davantage. *A priori* ce n'est pas un état qui incline à faire le mur d'une villa. Il fallait bien s'expliquer. M. Rippert s'y essaya. Il parla d'une mission secrète, commandée par un service secret, de documents à récupérer, d'ordres d'un « *colonel Hernu* » ? Sait-on jamais ? On fouilla la villa de la pauvre Mme Courty à la recherche de ces documents qu'on ne trouva évidemment pas. M. Rippert n'insista pas.

Ce fut M. Bonnaud qui parla. Il exposa que la société dont il était gérant était la S.A. Galerie Nesle, constituée en 1975 à Paris et dont le prince Thibault d'Orléans était alors P.-D. G. Il ne dissimula pas les difficultés financières de la galerie. Il admit même que, ma foi, un « coup réussi » aurait permis de se procurer des « liquidités ». Mais là n'était point, selon lui, le but du voyage.

Hasards

S'il était venu à Tarbes, c'est qu'il s'occupait aussi à Paris d'une société de change. Un client espagnol lui avait donné rendez-vous. Comme il était en avance, il avait, avec Rippert, fait un tour dans la ville et, comme ça, l'idée était venue d'un cambriolage. Pourquoi chez Mme Courty ? Le hasard...

L'ennui, c'est que Mme Courty avait elle aussi son idée. Dès qu'elle avait su que l'un de ses cambrioleurs était M. Bonnaud gérant de la galerie de Nesle, elle fit un rapprochement. En octobre 1978, le président-directeur général de cette galerie, Thibault d'Orléans, qu'elle avait connu par un ami, était venu lui proposer une collection d'objets précolombiens. On n'avait pas fait affaire, mais elle avait retenu le prince à déjeuner. Elle lui avait même fait visiter sa maison. Il pouvait donc en connaître les entrées comme il avait pu remarquer les tableaux, les ivoires qui s'y trouvaient. Le hasard invoqué par M. Bonnaud perdait en crédibilité. De là à se demander si le prince n'avait pas été, lui aussi, de l'expédition, il n'y avait pas loin.

On se mit en quête de lui et l'on apprit alors bien des choses. D'abord, que le 29 mars, à Versailles, il avait brusquement annoncé qu'il partait en voyage. Puis, on découvrit qu'il avait été vu à Pau, le 31 mars, que, du 1er au 4 avril, il avait été hébergé par un ami près de Lyon. Chaque fois, il était apparu aux témoins sans bagage, sans argent, inquiet, soucieux. On apprit, enfin, qu'il avait gagné Lisbonne.

Prier à Lourdes

C'est de là qu'il revint, le 26 avril, pour se présenter devant le juge d'instruction qui l'écouta, l'interrogea, l'inculpa et le fit écrouer. Sa version ne constituait pas, pour autant, un aveu. Il s'y tint cependant. Oui, il était bien parti de Paris avec MM. Bonnaud et Rippert, mais sans savoir ce que ceux-ci allaient faire à Tarbes, sans même s'en soucier. Lui avait éprouvé le besoin d'aller prier à Lourdes. Comme Tarbes n'en est pas loin, c'était une occasion. Ou un prince sans divertissement, habité de soucis, frappé par le décès récent d'un de ses enfants, le désir d'un pèlerinage de Lourdes était-il si invraisemblable ?

On ne s'attarda guère là-dessus. On savait, maintenant, qu'un troisième homme avait été du voyage et que c'était lui. Restait l'emploi de son temps dans la soirée du 30 mars. L'avait-on déposé à Pau comme il le soutenait, sans arrêt à Tarbes, du moins pour lui ? De Pau, comment s'était-il rendu à Lourdes pour s'y trouver, selon son affirmation, au moment où s'accomplissait la tentative de cambriolage ? Il assure avoir fait de l'auto-stop, mais sans pouvoir fournir d'indications sur ceux qui l'auraient, bénévolement, acheminé. Où avait-il couché ? Sur un banc, devant la grotte.

On lui opposa un autre détail. La voiture à bord de laquelle les trois hommes avaient voyagé avait été laissée à 150 mètres de la villa de Mme Courty pendant que MM. Bonnaud et Rippert se livraient à leur entreprise. On devait la retrouver beaucoup plus loin. Déplacée par qui ? Pas par les deux premiers puisqu'ils furent arrêtés en flagrant délit. Comme personne n'a jamais parlé d'un quatrième larron, ne faut-il pas en déduire qu'elle le fut par le prince ? Et qui était à bord de ce véhicule que des agents ont aperçu moins d'une heure après les faits devant la villa où il marqua un temps d'arrêt pour repartir très vite comme si son conducteur, ayant aperçu les policiers, avait compris qu'il ne lui restait qu'à fuir ?

Alors, énigme ou certitude ? Car faute de preuves concordantes, on raisonne. Les raisonnements sont assurément contre le prince. Lui parle de coïncidences. MM. Bonnaud et Rippert observent à son endroit une neutralité chevaleresque et s'en tiennent à ce qu'ils ont reconnu sans le mettre en cause.

De toute façon, c'est une histoire folle, inconsciente. L'expliquera-t-on par l'image donnée d'un prince qui fut toujours un peu marginal, coureur de déserts, après avoir été enthousiasmé par Mai 68, marié contre le gré des siens à une roturière d'Écosse, familier des La Panousse et de leur domaine d'animaux sauvages de Thoiry, plus à la recherche de lui-même que d'un établissement social ? Et en tout cas bien peu apte à dominer la situation financière d'une galerie d'art, aujourd'hui en règlement judiciaire et dont le dernier loyer avait été réglé le 28 mars 1980 par un chèque sans provision.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'EXPULSION D'UN MAROCAIN EST ANNULÉE

Orléans. — Le tribunal administratif d'Orléans a annulé un arrêté d'expulsion du ministère de l'intérieur, en date du 24 décembre 1979, pris contre un jeune travailleur marocain, M. Mustapha Aouad, poursuivi pour de menus délits, condamné à deux mois d'emprisonnement ferme, celui-ci avait été l'objet d'une mesure d'expulsion. Un « comité Mustapha », avec le soutien de nombreux élus, s'était constitué dans le quartier des Salmoneries à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), où il vivait avec sa famille pour protester contre cette décision (*le Monde* des 1er et 4 mars 1980)

Le jeune immigré, après sa condamnation, avait fourni des preuves de « *bonne conduite* », travaillant régulièrement et suivant un stage de formation professionnelle. Le 20 février 1980, le préfet du Loiret lui avait accordé « *un délai d'épreuve* ». Le 20 octobre dernier enfin, le Conseil d'État avait décidé de surseoir à l'exécution de l'arrêté d'expulsion Le tribunal administratif d'Orléans a estimé que l'autorité administrative avait ainsi reconnu implicitement que la présence du jeune homme ne constituait plus une menace pour l'ordre public, qu'il avait « *prouvé sa volonté de réinsertion sociale* » et que l'arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur était « *entaché d'erreur manifeste* ». — (*Corresp.*)

SPORTS

ATHLÉTISME

MENACES SUR LES STAGES DE PAQUES

Lors de la dernière conférence de presse mensuelle de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), le directeur technique national (D.T.N.), M. Jean Poczobut, n'avait pas le sourire. Non seulement la sélection nationale de cross-country ramenait de piètres résultats de Madrid, mais encore il se trouvait brutalement confronté à un problème lié à la crise économique, qui l'a pris au dépourvu.

De quoi s'agissait-il ? Durant les vacances pascales, la F.F.A. organise traditionnellement des stages pour ses meilleurs éléments dans les différentes disciplines afin de préparer la saison estivale. Cette année, onze stages nationaux sont prévus pour quelque trois cent cinquante athlètes. Quelques-uns sont étudiants. Ils n'ont donc pas de difficultés pour se libérer à cette période. Toutefois, la majorité d'entre eux, notamment les coureurs de moyenne et longue distance et les marcheurs, sont salariés. Les années précédentes, leurs employeurs ne faisaient pas de difficultés pour leur accorder un congé sans perte de rémunération, apportant ainsi leur contribution à la formation de l'élite nationale. La F.F.A. avait au pire à prendre en charge complètement quatre ou cinq athlètes dont les patrons ne s'étaient pas montrés compréhensifs. La dépense était affectée aux crédits de préparation olympique.

Des privilèges ?

Cette année, quarante-sept athlètes, c'est-à-dire près de 14 % des stagiaires, ont fait savoir qu'on leur accorderait seulement un congé sans solde. « *En période de crise, les patrons répugnent à accorder des privilèges aux sportifs* », a remarqué M. Jean Poczobut. Mais, dans le même temps, la fédération n'est pas en mesure de prendre en charge autant d'athlètes. D'une part, le D.T.N. est conscient que la plupart des sportifs concernés occupent des emplois modestes qui ne leur permettent pas de prendre des congés non payés. D'autre part, les finances de la F.F.A. sont insuffisantes pour faire face à une telle demande. Le coût des stages nationaux est évalué à 450 000 francs, à raison de 1 000 francs de frais de séjour et de 300 francs de frais de transport. Dédommager de surcroît les quarante-sept stagiaires sans solde reviendrait à assécher pratiquement les crédits de la préparation olympique pour 1981.

Le Monde DES LIVRES

Avez-vous lu Harry Mathews ?

Harry Mathews, né en 1930, américain de Paris et poète de l'Ecole de New-York, membre de l'Oulipo, vient de publier, chez Hachette, dans la collection POL, son dernier roman : « le Naufrage du stade Odradek ».

Nous avons demandé à Georges Perec, son traducteur attitré, de nous présenter le livre, afin de nous initier à ce qu'il appelle une « partie de catch » entre l'auteur et le lecteur, et dont il est également l'arbitre.

● *La fiction entre les échecs et la partie de catch.*

IL y a dans les romans d'Harry Mathews quelque chose de féerique ; je n'emploie pas seulement ce mot à cause des contes de fées, même si les héros de ces histoires n'arrivent à leurs fins qu'après avoir traversé de multiples épreuves souvent bien proches des contes de fées, mais en pensant à ce que l'on appelle les « échecs féeriques », où les joueurs s'imposent de jouer sur des échiquiers différents des échiquiers habituels, ou avec d'autres règles (par exemple, dans les échecs « marseillais », chaque joueur joue deux coups de suite), ou avec de nouvelles pièces (la Licorne, l'Amazone, le Cavalier de la nuit, etc.) (1). Et, effectivement, l'impression première que l'on retire des livres de Mathews est celle d'un univers narratif régi par des règles venues d'ailleurs, qui bousculent avec une allégresse communicative les conventions communément attachées aux notions mêmes de romanesque et de roman. Sans doute, le fil conducteur de ces récits est-il le plus souvent celui de n'importe quel roman d'aventures, et il s'agit au départ, tout à fait classiquement, de résoudre une énigme pour hériter de la fortune colossale d'un excentrique, ou d'assouvir une terrible vengeance, ou de retrouver les traces d'un fabuleux trésor. Mais, à l'intérieur de cette trame arbitraire et apparemment peu contraignante pour l'auteur, les personnages semblent mus par un imaginaire déroutant et capricieux qui les fait aussi bien jouer au base-ball dans un goulag que tisser du lin dans les égouts de Miami, et les péripéties de leurs aventures nous entraînent à tout instant à mille lieues de l'endroit où l'on s'attendait à les trouver.



★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Tout peut arriver dans ces fictions parfaitement imprévisibles et parfaitement rigoureuses. Et d'ailleurs, tout y arrive : on y rencontrera un lieutenant russe, réfugié derrière un rempart de sacs de biscottes et luttant pendant une nuit et un jour contre des bandits kirggiz ; ou bien trois Américains, attablés au restaurant de l'aéroport de Copenhague, se découvriront une passion commune pour les petits cornichons au vinaigre et, plus encore, pour la musique ancienne allemande, avant de vivre sur un morceau de banquise de pathétiques aventures ; ou encore un moderne Roger délivrera son Angélique en triomphant du dragon grâce à un multi-lames suisse ; d'une épidémie de peste au Bengale, on passera sans sourciller au doping indétectable des chevaux de course par excitation réflexe du nerf splanchnique ; on n'ignorera plus rien des trafics méandreux des cauris ou du *hui tê*, du recensement du cheptel de la Sibérie méridionale, du goût des choucas pour une variété de *lycosa opifex*, ou des systèmes monétaires en usage en Europe aux quinzième et seizième siècles ; et, au hasard des pages, on verra surgir des images aussi inquiétantes qu'un aéroplane entièrement en beurre, le cubitus gauche de Mallarmé sur un lit de plumes de cygne noir, un urubu minature pourvu d'un bec artificiel ou un double système téléphonique susceptible de déclencher chez un préfet de police féru de Louise Labbé une paralysie générale de plusieurs heures en vertu de l'effet Allanic-Culajod.

Un monde improbable

C'est par un extrait de *Conversions*, publié en 1970 dans *les Lettres nouvelles*, que je pris connaissance de ce monde improbable où rien ne se déroulait comme il est d'usage dans les romans d'aujourd'hui. D'emblée, je fus fasciné par ce déploiement d'images méticuleuses et obstinées où chaque situation semblait prétexte à des rebondissements insoupçonnables, où le temp et l'espace n'étaient plus que des variables insignifiantes que l'auteur et ses protagonistes franchissaient sans qu'on s'en aperçoive, où le sort d'un personnage se trouvait soudain dépendre, par le biais d'on ne savait quel code énigmatique, de la distraction d'un cuisinier de Roscoff, où de prodigieuses machineries verbales s'édifiaient en quelques lignes ou en quelques pages, puis s'évanouissaient comme des mirages, ne laissant derrière elles que l'image légèrement brumeuse de treize sarussophones, ou d'un cimetière arraché voguant d'une seule pièce sur le Kaboul en crue.

Délires, mythes et ombres

Pour la première fois depuis Raymond Roussel, Harry Mathews nous propose un appareil romanesque dont l'impérieuse nécessité investit tout l'espace du texte, secrétant ses symboles, ses allégories, ses points de repère et de rupture, ses vraie et fausse éruditions, ses distorsions verbales et syntaxiques, ses délires, ses exagérations, ses mythes et ses ombres, sans autres références ultimes qu'à lui-même, où toutes les choses qui arrivent dans le livre, le détail de ses péripéties, ses digressions savantes, ses langoureux vertiges, ne sont que les figures fantomatiques et frêles de cette partie de catch légendaire que, de tout temps, nous avons entreprise avec le monde des mots, des signes, des sens et des rêves, et que nous nommons fiction.

GEORGES PEREC.

★ LE NAUFRAGE DU STADE ODRADEK, de Harry Mathews. Traduit de l'américain par Georges Perec. Hachette-POL, 1981, 343 pages. Récemment parus : CONVERSIONS, traduit par Claude Portail et Denis Roche. Gallimard, 1970. LES VERTS CHAMPS DE MOUTARDE DE L'AFGHANISTAN, traduit par Georges Perec, Denoël-Lettres Nouvelles, 1974. POEMES in VINGT POETES AMERICAINS, pp. 289-313. Traduits par G. Perec. Gallimard, 1980.

(1) Le lecteur intéressé trouvera, dans le magnifique « Dictionnaire des échecs », de François Le Lionnais (PUF), de nombreux exemples de ces formes transgressives.



Mariage et sexualité dans la France médiévale

● *Une anthropologie du féodalisme.*

DANS *le Chevalier, la Femme et le Prêtre*, Georges Duby a réussi l'impossible : étudier l'évolution des mœurs entre le dixième et le treizième siècle dans la France du Nord. La documentation, plus que fragmentaire pour cette période exceptionnellement reculée, n'empêche pas ici une analyse approfondie du mariage et de la sexualité, véritable anthropologie du monde féodal naissant.

A partir de l'an mille, deux morales — celle des prêtres et celle des guerriers — s'affrontent et cherchent à organiser, à discipliner l'univers mental un peu trop naturel de la noblesse de France, bagarreuse, adepte du concubinage, violeuse à l'occasion, mais dont le système de parenté est loin d'être dépourvu d'attitudes féministes. « *Dans l'Europe carolingienne, on croyait à l'existence d'un sperme féminin, en tout cas à un concours égal de l'homme et de la femme dans la conception.* » En accord avec cette idée de la procréation, les individus regardaient avec un égal intérêt leurs ascendants paternels et maternels.

***

La morale des prêtres est descendue jusqu'à nous. C'est celle de l'Occident chrétien : elle met en valeur le célibat, mais tolère le mariage, le sacralise même en le rendant indissoluble. L'Eglise, très vite, insiste avec passion sur les exigences de monogamie et d'exogamie. On ne doit épouser qu'une femme. Elle ne doit pas appartenir à une parenté que le christianisme définit de façon très vaste. L'horreur de l'inceste reste aujourd'hui l'un des fondements secrets de la civilisation occidentale.

Au lendemain de la libéralisation giscardienne des mœurs, un seul cas de censure agite un instant l'opinion : l'interdiction du magazine *Détective*, dont la thématique générale est de type incestueux. Pour l'Eglise catholique, la parenté n'est pas seulement affaire de sang : les prêtres médiévaux pourchassent sans relâche des mariages interdits pour cause d'*affinité*, parenté d'ordre spirituel établie, justement, par le mariage. Ainsi, l'union de beaux-frères et de belles-sœurs est considérée comme incestueuse, comme celle de deux cousins. L'alliance établie entre deux lignages crée un lien de parenté aussi indissoluble que le mariage qui le crée.

Tout ce système est fondé sur un refus exceptionnel de la sexualité, trait dominant de la civilisation chrétienne, inconnu de l'islam. Les prêtres traquent le concubinage, l'adultère. Mais leur spécialité, leur grande originalité théorique est surtout de dénoncer le plaisir *dans le mariage*. Duby montre magnifiquement, par l'examen des vies de saints « d'époque », la mise en scène et la valorisation de la continence dans le mariage. C'est cet aspect central de la morale chrétienne qui, dans le cas de la France, a été le mieux combattu par la révolution sexuelle des vingt dernières années. Toutes les enquêtes d'opinion montrent que la fidélité conjugale reste une valeur fondamentale, mais qu'elle s'accompagne d'un idéal d'épanouissement sexuel *dans* le mariage. La vieille moralité, pour laquelle une femme prenant du plaisir avec son mari était dans la relation d'une prostituée avec son client, aura quand même tenu près d'un millénaire.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 22.)

Qui était donc Lilith ?

● *Jacques Bril interroge le mythe de la mère obscure.*

LILITH se cache bien. Elle est nommée dans la Bible, mais une fois à peine, et sans beaucoup de circonstances, quand Isaïe décrit la fin du royaume d'Edom et le retour du chaos primordial : « *Les chats sauvages rencontreront les hyènes, et les satyres s'y appelleront. Là aussi se tapira Lilith pour y trouver le calme.* »

Plus tard, Lilith devra se contenter de nourrir des songes et des croyances, des légendes, des leçons de la Kabbale ou du Zohar. Séductrice et agente des calamités, « fœtus ailé », un de ses régals était de croquer les nouveau-nés — au point qu'en Europe centrale les mères n'aimaient pas que leurs bébés sourient dans leur sommeil. Elles soupçonnaient que Lilith était en train de distraire leur progéniture pour-mieux-la-manger-mon-enfant.

Les femmes en couches conjuraient Lilith à l'aide d'amulettes, mais Lilith — on devrait dire les Liliths, car un démon est toujours légion — s'attaquait aussi aux hommes, dont elle souillait la semence. Elle engendrait des petits diables. La reine de Saba est parfois tenue pour un avatar de Lilith, et si le moine Gerbert d'Aurillac, au dixième siècle, est si intelligent et peut monter sur le trône de saint Pierre, sous le nom de Silvestre II, c'est qu'il a conclu un pacte avec la Femme de la nuit.

Jacques Bril ne se satisfait pas de ces bribes. Son idée est que Lilith traverse tous les temps. La mère obscure est multiple et universelle. Elle forme le résidu d'un mythe en ruine, un fragment ou un lambeau — une sorte d'île qui témoigne d'un continent englouti, — et, si l'on cherche, on débusque une foule de Liliths, sous des noms et des atours variés.

Bien avant la Bible, Bril découvre Lilith dans les cultures mésopotamiennes. Le panthéon babylonien, à côté des grands dieux, abrite tout un essaim de génies détestables. Lilith, ou Ardat Lili, est une démone akkadienne. Vierge et inassouvie, stérile, elle séduit les maris. On la peint comme louve à la queue de scorpion. Les Sumériens possèdent Lamme, qui a sept noms, dont celui d' « Epée qui fait voler les têtes ». C'est un vampire femelle. Sa tête est d'un lion ou d'un vautour.

Jacques Brill recense d'autres cousines de Lilith. La famille grouille : sirènes, vampires, striges, Lorelei, Mélusine, harpies, gorgones, Méduse, Scylla, Sphinx, vouivres, tout cela s'apparente à Lilith, soit par influence ou contamination, soit que chaque individu, comme chaque culture, engendre, dans son enfance, les mêmes monstres attirants et horribles. Ainsi, le portrait-robot de Lilith se perfectionne : femme dotée d'ailes ou d'une queue de poisson, aimant la mer ou les cieux, fatale et cannibalesque, douée pour l'inceste, souvent bien belle avec de longs cheveux qu'elle mire au miroir, des seins à mourir de plaisir. Enfin, comme toute bonne figure mythique, Lilith est ambiguë : patibulaire de préférence, elle est séductrice et même, en quelques occasions, capable de gentillesses.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 21.)

« L'Enfant de la mer de Chine », de Didier Decoin
« Là-haut », de Pierre Schoendoerffer

Limites du sans-faute

CE n'est pas juste, l'art, avouez ! Le savoir-faire et l'envie de bien faire, qui suppléent à tout d'habitude, ne suffisent pas. Il faut, en plus, un je-ne-sais-quoi qui ne s'apprend pas et qui ressemble, c'est le comble, à un défaut. A un manque douloureux, dirait-on. Serait-ce qu'il ne peut y avoir d'auteurs « comblés », et que la littérature, pour être belle, doit souffrir, elle aussi ?

Cette rude loi apparaît dès le collège, à la remise des dissertations. Nous avons tous vu l'éternel premier, celui qui claque du doigt sous la chaire du professeur pour répondre avant les autres, qui a « fait un plan », qui a « tout mis » dans sa copie, y compris des citations du manuel de sa sœur aînée, nous l'avons tous vu, ce jour-là, céder amèrement la meilleure place à quelque cancre du fond de la classe qui, entre deux batailles navales ou sculptures de gommes, a hasardé sur le sujet posé ce qu'on n'avait jamais dit, au détour d'une phrase à peine correcte mais portant sa marque, bougée, vivante.

DIDIER DECOIN fait penser au bon élève de nos souvenirs. Il s'affiche pour Dieu, l'ordre, les puissants, les honneurs et les consécrations officielles. Moins original et courageux qu'il y a quelques années, ce conformisme garde le mérite de la franchise, mais il interdit les écarts féconds.

Son dixième roman laisse la même impression que les précédents, notamment que *John l'Enfer*, Goncourt 1977. Le souci d'intéresser et d'émouvoir ne se dément pas. Les moyens pour y parvenir sont tous d'un genre éprouvé.

L'Enfant de la mer de Chine est une gamine de quatorze ans, Shane Orwell, fille d'un amiral américain tué à Pearl-Harbor. Elle a échoué en 1942 sur l'île de Kawan,

par Bertrand Poirot-Delpech

que menacent les Japonais. Dans la plantation où on l'a recueillie, défilent divers échantillons d'humanité : Ericka la gouvernante, Awipi l'assassin, Chou Fang la Chinoise communiste.

Malgré leurs vices et leurs délires, tous manifestent un jour ou l'autre assez de bonté pour être sauvés par le Ciel, et dans nos cœurs. C'est vrai aussi des Japonais, bien qu'ils changent l'île en camp de concentration. Un pilote de chasse achève un piqué en mortel signe d'amour, et le colonel responsable des opérations devra tenir compte de la petite Shane, forte de sa fragilité...

L'INVRAISEMBLANCE de cet optimisme est compensée par un réalisme pointilleux dans le récit. Il ne manque pas une goutte de pluie à la mousson, pas un grésillement dans les pipes d'opium, pas un cran de volet aux avions de guerre, pas un geste aux rites sociaux et religieux. On croirait lire le scénario d'un des films de guerre américains qui ont enchanté la jeunesse des années 50 : *Aventure en Birmanie*, *Trente secondes sur Tokyo*...

Au milieu d'une production romanesque dont l'intimisme complaisant cache mal l'impuissance à raconter des histoires et à tenir le public en haleine, pareille entreprise sent agréablement son professionnel. Elle devrait combler les lecteurs qui attendent des romans qu'ils les dépaysent sans vraiment les déranger.

Les autres, ceux qui sont prêts à payer en longueurs et en obscurités le bonheur de l'inédit véritable, risquent de souffrir d'un manque aussi total d'aspérités. S'agissant d'exotisme asiatique, on donnerait une page de Bodard ou de Duras pour des dizaines de Decoin, dont paysages et mœurs n'échappent jamais à la convention. Œuvre trop lisse d'un auteur si adapté à son temps, à son métier, à la vie, que l'épouvante de son sujet — une nouvelle Antigone dans la guerre du Pacifique — ne bouscule à aucun moment, son sang-froid de technicien ajoutant un titre de livre à l'autre.

Sans verser dans le culte romantique de l'écrivain souffrant, on regrette que Decoin ignore à ce point l'inconfort dont le cancre, près de son radiateur, tire ce qui fait le bonheur ineffable d'un texte : un rien de tremblement.

PIERRE SCHOENDOERFFER est manifestement moins à l'aise dans l'existence et devant sa page. De ce fait, il attache davantage ; encore que l'origine de son malaise, apparemment exclusive de toute autre, le conduise à se répéter un peu.

Là-haut est bâti comme *le Crabe-Tambour*, autour d'un personnage comparable. Dans le précédent roman, devenu un film, c'était l'équipage d'un garde-pêche qui évoquait la figure d'un ancien d'Indochine. Ici, une femme tente de cerner la personnalité, également absente, d'un autre baroudeur d'Extrême-Orient, Henri Lanvern, en interrogeant divers témoins de sa vie mouvementée : un colonel du SDECE, un vieux journaliste de l'A.F.P., un monteur de cinéma, des pêcheurs bretons et leur recteur.

Devenu réalisateur de films, Lanvern a disparu au cours d'un tournage en Thaïlande, en 1978, pour chercher un ancien camarade, Ky, évadé des camps communistes. Tout le livre tend à éclairer le sens de cette mission mystérieuse et subite, dont le héros ne reviendra pas.

ADOLESCENT « intense » et fou de lecture, comme souvent les enfants mal aimés, il est entré au séminaire, et en est sorti à dix-huit ans pour s'engager en Indochine. Motif, bien de son âge : changer d'air, mais aussi frôler la mort pour mieux se connaître, éprouver s'il a de la chance, s'assurer que l'action justifie une vie.

(Lire la suite page 19.)

la vie littéraire

Sartre dans *Obliques* bis

Le deuxième numéro que la somptueuse revue *Obliques* consacre à Sartre, sous la direction de Michel Sicard, était très attendu, et il ne déçoit pas. Le premier, paru il y a deux ans et dont il s'est vendu, malgré son prix, plus de six mille exemplaires, focalisait sur l'écrivain et le philosophe, autant dire sur tout Sartre. Celui-ci, presque aussi abondant et peut-être plus original, se concentre sur les rapports qu'a entretenus Sartre avec les arts, peinture, sculpture, musique, cinéma. Il vient à point pour conforter une tendance qui se dessine depuis sa mort et qui privilégie chez lui l'artiste, aux dépens du philosophe, de l'écrivain engagé et de l'intellectuel politique. Comme dans le premier numéro, on trouve ici des inédits qui en font le principal intérêt : deux entretiens, d'importants extraits du scénario sur Freud écrit pour John Huston, l'étude inachevée sur le Tintoret, intelligemment mise en perspective par Michel Thévoz et par Michel Sicard. Parmi des textes de Pierre Verstraeten, Jacques Leenhardt, George Bauer, Jeannette Colombel, Arlette El Kaïm-Sartre, se détache un propos de Michel Butor qui est un modèle non pas d'hommage mais de reconnaissance, honnête, sincère, intelligente, adressée par un écrivain à un écrivain qui a beaucoup compté pour lui. A signaler encore l'iconographie, riche et inventive, comme il est habituel avec les livraisons d'*Obliques* (320 pages).

MICHEL CONTAT.

Les névroses alimentaires

L'une est psychologue, l'autre journaliste. Elles ont concocté ensemble un ouvrage : *la Nourriture-névrose ; un nouveau mal du siècle ?* en donnant la parole à des femmes célèbres (Marie Cardinal, Françoise Dolto, Ménie Grégoire...) ou inconnues. Cela ne dépasse guère le niveau des enquêtes publiées dans la grande presse féminine. Tout ce qu'elles disent sur l'obsession de la minceur, le rôle des images, le regard de l'autre ou le manque à être des femmes, donne l'impression d'avoir déjà été écrit cent fois, mille fois. Bref, sur un thème qui touche fondamentalement à l'insatisfaction, un livre bien insatisfaisant. — R. J.

★ LA NOURRITURE-NEVROSE, de Michèle Declerck et Jeanne Boudouard. Ed. Denoël/Gonthier, 237 pages.

Un consortium international des libraires d'Afrique

L'ensemble de ses libraires, des universités, des ministères de la culture et de l'éducation de l'Afrique francophone, sont regroupés désormais, au sein d'un « consortium international des libraires d'Afrique » (CILA).

La direction en est assurée par M. Claude Laroussinie. Tous les pays francophones ont donné leur accord sauf le Tchad, la Guinée et le Zaïre, où les négociations sont encore en cours. Le consortium intéresse aussi les pays d'Afrique du Nord, les Antilles et Haïti.

Le premier objectif du CILA sera d'aider les libraires d'Afrique. Un bulletin d'information sera spécialement destiné à chaque membre du consortium pour présenter chaque mois les nouveautés nécessaires à l'activité du libraire. Des rencontres périodiques seront organisées entre les responsables de différentes maisons d'édition et les libraires d'Afrique. Des foires, des expositions, des signatures seront mises sur pied. Enfin, un approvisionnement rationnel sera réalisé.

L'autre pôle de l'action envisagée est d'aider les éditeurs. Un grand nombre d'éditeurs, souvent mal connus, voire inconnus du public africain et ne disposant pas de moyens nécessaires, pourront aborder le continent africain. Un système de distribution des éditeurs africains sur l'Afrique contribuera également à développer l'identité nationale de chaque pays.

Dès à présent, les bureaux du CILA, au 58, rue Monceau, Paris (8e), peuvent accueillir, lors de son passage à Paris, chaque membre qui organisera ainsi plus aisément son séjour professionnel. Le CILA veut répondre à la demande croissante du livre en Afrique et résoudre les problèmes techniques qui jusqu'ici représentaient un obstacle entre la production éditoriale française et les nécessités culturelles et éducatives du continent africain.

Du bon usage des maximes

En octobre 1800 paraissait à Paris le *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, de Philippe Pinel que viennent de rééditer, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, les éditions Slatkine, à Genève. François Azouvi, dans une présentation inédite, explique que la rapide célébrité de cet ouvrage tient à son optimisme thérapeutique. Pinel postulant d'une part l'indépendance de l'aliénation mentale par rapport à d'éventuelles lésions organiques et insistant d'autre part sur la curabilité des malades.

On se régalera des pages où Pinel, après avoir souligné la trop vulnérable émotivité des maniaques, les incite à fortifier leur âme par les maximes de morale des anciens philosophes : *« Les écrits de Platon, de Plutarque, de Sénèque, de Tacite, les* Tusculanes *de Cicéron,* écrit-il, *vaudront bien mieux pour les esprits cultivés que des formules artistement combinées de toniques et d'antispasmodiques. »*. — R. J.

vient de paraître

Romans

JACK THIEULOY : *l'Eau double*. — Brice a fui par la noyade un milieu frustre et brutal. Fabri, son demi-frère, tente de s'en évader par les études et par l'amour. A son tour, il sera attiré par le fleuve... (Balland, 227 p.)

HENRI-FRANÇOIS REY : *A l'ombre de moi-même*. — Soudainement le temps se détraque dans un palace suisse, où vit un vieil homme riche avec un garçon de compagnie. (Balland, 131 p.)

JEAN LARTEGUY : *le Baron céleste*. — Le troisième et dernier volet des *Naufragés du soleil* s'ouvre sur une fascinante Birmanie. Florent Kaspers, riche et cynique, monte un gigantesque complot pour arracher aux communistes d'Hanoï son fils gardé en otage. (Flammarion, 329 p.)

LOUIS LAFOURNOUX : *le Visiteur apostolique*. — A l'abbaye de Malfontaine, le Père Philippi enquête auprès des bénédictines et de la Mère abbesse accusée d'abus de pouvoir. Il découvre un étrange univers de recluses déchiré par la violence des sentiments humains. (Gallimard, 228 p.)

GEORGES-ARTHUR GOLDSCHMIDT : *le Miroir quotidien*. — Un jeune homme solitaire, pris entre son Allemagne d'origine et la France quotidienne, se penche sur son enfance et se perd dans les entrelacs d'une mémoire vagabonde. (Le Seuil, 145 p.)

CLAUDE DUNETON : *le Diable sans porte*. — Souvenirs d'enfance et d'adolescence d'un petit « croquant » d'Occitanie, devenu un auteur à succès. (Le Seuil, 350 p.)

Nouvelles

FRANÇOIS SONKIN : *le Petit Violon*. — Vingt nouvelles tendres ou féroces, déchirées ou cruelles, par l'auteur d'*Un amour de père*, prix Fémina 1978. (Gallimard, 165 p.)

Ecrits intimes

MARCEL ARLAND : *Mais enfin qui êtes-vous ?* — Par des textes brefs autobiographiques ou de fiction, l'auteur interroge son passé, inspiré par le souci de voir clair et droit et par son amour de l'humanité. (Gallimard, 249 p.)

Poésie

MARCELIN PLEYNET : *Rime*. — L'auteur a réuni ici un ensemble de poésies qui s'échelonnent sur un peu plus de six ans. (Le Seuil, 88 p.)

Souvenirs

ROBERT KANTERS : *A perte de vue*. — Le critique dramatique de *l'Express* livre ses souvenirs et ses réflexions sur les coulisses du théâtre et de l'édition. (Le Seuil, 342 p.)

JEAN CORNEC : *Josette et Jean Cornec instituteurs*. — A partir de la vie et les souvenirs de Josette et Jean Cornec, leur fils Jean, ancien dirigeant de la Fédération de parents d'élèves qui porta son nom, retrace tout un militantisme au service de la laïcité et de la pédagogie. (Clancier Guénaud, 250 p.)

Biographies

GINETTE GUITARD-AUVISTE : *Paul Morand*. — La vie et l'œuvre de Paul Morand, diplomate, « anarchiste de droite » et maître en écriture, retracées par notre collaboratrice qui fut une amie de l'écrivain et devint son exégète. (Hachette, 426 p.)

ROGER PEYREFITTE : *Alexandre le Grand*. — Ce troisième volume que Roger Peyrefitte consacre à la gloire d'Alexandre conduit jusqu'à la fin du jeune empereur, au terme d'une épopée dramatique et fastueuse. (Albin Michel, 548 p.)

Musicologie

MARCEL SCHNEIDER : *la Symphonie imaginaire*. — Les réflexions d'un écrivain sur les œuvres et la légende de quelques musiciens ainsi que sur les rapports entre littérature et musique, entre poètes et compositeurs. (Le Seuil, 253 p.)

Essais

ROBERT ESCARPIT : *Théorie de l'information et pratique politique*. — L'auteur « dénonce l'impuissance et le silence de l'individu face aux discours des appareils politiques qui s'adressent aux plus larges masses » et propose une nouvelle pratique. (Le Seuil, 220 p.)

Documents

ROBERT GUILLAIN : *L'espion qui sauva Moscou*. — L'affaire du maître-espion Sorge racontée par Robert Guillain, ancien correspondant permanent du *Monde* à Tokyo. (Le Seuil, 190 p.)

BERNARD PAILLARD : *la Damnation de Fos*. — Avec la collaboration de Claude Fischler, B. Paillard raconte l'histoire du complexe industriel et portuaire de Fos-sur-Mer et, à travers ce cas exemplaire, dénonce la croyance en un caractère inéluctable et rationnel du développement économique. Préface d'Edgar Morin. (Le Seuil, 287 p.)

Voyage

OLIVIER GERMAIN-THOMAS : *la Tentation des Indes*. — Par un long voyage initiatique de Venise jusqu'au Japon, en passant par la Grèce, l'Asie mineure, l'Iran en révolte, l'Afghanistan et l'Inde, l'auteur invite à la découverte et à la réflexion. (Plon, 380 p.)

Critique littéraire

TZVETAN TODOROV : *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* suivi des *Ecrits du cercle de Bakhtine*. — Une étude et des inédits qui ramènent l'attention sur la pensée du plus grand théoricien actuel de la littérature. (Le Seuil, 315 p.)

Philosophie

HANS KUNG : *Dieu existe-t-il ?* — Le célèbre théologien catholique précise la question de savoir qui est Dieu pour les modernes, de Pascal à Freud et de Descartes à Wittgenstein. Traduit de l'allemand par J.-L. Schlegel et J. Walther. (Ed. du Seuil, 925 p.)

Sciences humaines

ALFRED ADLER : *le Journal de Claire Mach*. — Le journal intime d'une jeune Viennoise interprété et commenté par Alfred Adler. Traduit de l'allemand par W. Metzger. (Ed. Belfond, 217 p.)

THOMAS SZASZ : *Sexe sur ordonnance*. — Un réquisitoire féroce contre les thérapies sexuelles par le plus brillant des antipsychiatres américains. Traduit de l'anglais par F.-M. Watkins. (Ed. Hachette, 216 p.)

Lettres étrangères

JEFFREY ARCHER : *Kane et Abel*. — La destinée de deux hommes nés le même jour, en 1906, l'un en Pologne, l'autre dans une riche famille de Nouvelle-Angleterre, qui finissent par se rencontrer. Et se haïssent. Traduit de l'américain (sans nom de traducteur). (Trévise, 384 p.)

JOHN FOWLES : *Daniel Martin*. — Le roman d'une génération à travers l'expérience d'un intellectuel anglais qui, arrivé au milieu de sa vie, s'interroge. Traduit de l'anglais par Annie Saumont. (Albin Michel, 608 p.)

JACK EISNER : *le Survivant*. — L'histoire d'un adolescent enfermé dans le ghetto de Varsovie, insurgé lors du soulèvement d'août 1943 puis déporté à Maïdanek. Il a dix-neuf ans en 1945... Traduit de l'américain par Jean Guiloineau. (Stock, 406 p.)

JOSE DONOSO : *le Couronnement*. — Maîtres et serviteurs, pauvres et riches s'affrontent dans un rituel grotesque qui explore les labyrinthes le la misère et de la décadence. Traduit du chilien par Guy Casaril. (Calmann-Lévy, 260 p.)

VIDOSAV STEVANOVIC : *les Loulous de banlieue*. — La vie souterraine de Belgrade, capitale balkanique tentaculaire et interlope, contée à travers les nouvelles d'un jeune écrivain de moins de quarante ans. Traduit du serbo-croate par Harita et Frances Wybrands. (L'Age d'homme, 186 p.)

MESA SELIMOVIC : *la Forteresse* — En Bosnie musulmane du siècle dernier, Ahmed revient après avoir connu les horreurs de la guerre contre les Russes. Traduit du serbo-croate par Jean Descat et Simone Meuris. (Gallimard, 406 p.)

ALGERNON CHARLES SWINBURNE : *Laus Veneris*. — Un poème qui choque l'ordre moral victorien. Traduit de l'anglais par Francis Vielé-Griffin. Introduction d'Henry de Paysac. (Fata Morgana, 52 p.)

en poche

Figures de Racine

AVEC le *Racine*, de Jean-Louis Backès, voilà rétabli, pour le dix-septième siècle, le chaînon manquant des « écrivains de toujours ». Ce retard, comme celui qui fait attendre le dénouement de la pièce, n'est pas sans fécondité : à l'écart du tumulte créé autour de « l'auteur français qui est sans doute le plus lié à l'idée d'une transparence classique » (selon Barthes), l'essayiste pose la seule question qui vaille : *« Comment cela est-il fait ? »*

Donc, pas de grille idéologique pour déchiffrer les tragédies : guère d'étude biographique, sinon pour montrer que la passion de l'indépendance et le souci de la carrière tendaient à l'unique projet d'écrire des vers. Backès se donne pour tâche de *« saisir Racine dans sa variété, la rhétorique dans son hétérogénéité, l'une et l'autre peut-être dans leurs contradictions »*.

Attentive au discours sur quoi essentiellement se fonde ce théâtre, cette lecture est surtout un inventaire des principales figures de style mises en œuvre pour l'invention des personnages, une analyse de leur emploi en vue de l'action (« au théâtre, parler, c'est agir », disait l'abbé d'Aubignac) et la saisie sur le vif de cette étrange opération racinienne : *« Comment le primitif peut faire intrusion dans une œuvre aussi contrôlée. »* Ainsi voit-on « fonctionner » un imaginaire qui rencontre encore le nôtre et n'a pas fini d'étonner, aussi neuf en son temps qu'aujourd'hui, peut-être par cette grâce de faire *« tenir en trois mots un monde de souvenirs »*.

Cette fable ancestrale, ces figures mythiques, ce mélange fatal de silences et de sentences, sont dits ici excellemment : la culture y trouve son compte, et les fantasmes.

SERGE KOSTER.

★ RACINE, de Jean-Louis Backès. « Ecrivains de toujours », Le Seuil, 189 pages. Environ 29 F.

en bref

● **LA REVUE « LIRE » change de formule et de format. Elle adopte celui de « l'Express » et du « Point », pour son numéro d'avril, et présente de nouvelles rubriques : les « Carnets de Bernard Pivot » ; une chronique des événements littéraires, intitulé « En diagonale » ; un « guide » analysant les récentes parutions ; « une grande enquête liée à l'actualité » ; l'interview d'« un écrivain célèbre » et enfin une « fautothèque », qui relève dans les livres « les fautes de français ». Ce mois-ci, Italo Calvino répond aux questions de Pierre Boncenne, tandis que l'enquête, commentée par Gilles Lapouge, porte sur les intellectuels qui exercent l'influence la plus profonde dans la France contemporaine. Des centaines d'écrivains, de journalistes, de professeurs, d'étudiants, d'hommes politiques, ont répondu à la question posée par « LIRE ». C'est Claude Levi-Strauss qui arrive en tête, devant Raymond Aron, Michel Foucault, Jacques Lacan, Simone de Beauvoir et Marguerite Yourcenar.**

romans

Un enfer familial

● *Les débuts de Françoise Hamel : un très beau livre sur l'angoisse.*

CELA se passe à Cherbourg, près du pont tournant, dans un immeuble réservé aux anciens militaires : « les Hurlements », dont le nom, selon la pancarte, commémore « un chien hurlant de douleur ou de colère ». A l'étage de l'ancien spahi, qui occupe sa retraite anticipée en tyrannisant sa famille, c'est l'enfer. Ordres, interdictions, brimades. Défense de sortir, d'exister sans autorisation, de parler sauf pour dire « Oui, oui, voilà j'arrive ». Le « héros » ne vit plus que dans son passé : on le voit de trois quarts, dans sa photo encadrée de skaï rouge, avec sa fine moustache d'Errol Flynn, au premier rang d'une troupe invisible de chevaux emballés, fixant les mirages de son regard bleu acier.

Seuls répits : les sorties du héros, au football ou à la pêche, d'où il rapporte des truites 0,22 réglementaires, mais la trêve est gâchée par l'attente d'un imprévisible retour. Seuls petits bonheurs en fraude : le « café à l'eau » que la mère et les enfants boivent à longueur de journée, en mangeant du chocolat ou du camembert pour nourrir l'angoisse. La mère, dite « la boyesse », est le souffre-douleur du tyran domestique, qui lui renverse parfois le contenu d'une casserole sur la tête. Les enfants, désignés par leur âge (le quatorze, la quinze et la seize), passent d'interminables heures à astiquer les éperons du spahi en réserve. Ils rêvent d'être orphelins, ou au moins enfants martyrs, pour qu'on s'occupe d'eux.

Que faire ? Les voisins voudraient des détails, la pimpante assistante sociale a un dossier sur la famille, la police vient un soir faire cesser le tapage d'une scène nocturne, mais le drame des « traqués » est sans issue. Ils vivent au jour le jour, en proie au « trélut », traduction régionale du mot peur, préférant encore les moments de crise à l'incertitude qui les précède : là ils savent à quoi s'en tenir. Mais comme, devant « témoins », le père n'ose pas être méchant, on retient le plus possible la cousine de passage, la postière, la religieuse qui fait du porte à porte pour les sourds, afin de retarder la « sérénade » où s'exhalera la colère du maître de maison.

La plus révoltée c'est l'aînée, dite aussi « la pensionnaire ». Elle passe l'été emmitouflée dans son duffle-coat boutonné jusqu'au cou, encapuchonnée et bottée : pas d'interstice pour laisser passer l'angoisse. Elle a, sous sa frange, l'air buté, le regard fixe. Poings serrés dans ses poches, « bétonnée », figée dans sa solitude, « elle est elle » quand elle marche sans but ou se penche dangereusement au-dessus du vide. A la bibliothèque, elle recopie des biographies d'écrivains pour savoir comment ils ont vécu après seize ans et trois mois. Un jour, celui de sa majorité légale, elle sera femme sans avoir été adolescente. Elle sera libre. En attendant, elle observe, intensément, pour plus tard, pour ne pas oublier.

Déjà elle découvre l'« extérieur ». La bibliothécaire lui trouve un emploi chez une veuve de boucher vouée aux épinards; mieux, l'assistante sociale l'envoie chez une « ingénieuresse » de l'arsenal. Là, pendant une semaine, c'est presque la liberté. L'après-midi, elle promène un enfant de six ans devant le phoque du Jardin des plantes, le soir elle est chargée d'épier la fille de la maison et son fiancé. C'est donc cela, les autres ? La pensionnaire regrette le café à l'eau de sa mère, le fouillis des « Hurlements ». Malgré elle, elle revient rôder autour de son malheur. Mais, entre-temps, la mère, depuis qu'elle menaçait de devenir folle, s'est fait interner volontairement pour se mettre à l'abri...

Par-delà le portrait-charge, c'est un très beau livre sur l'angoisse : même la mort du père ne délivrera pas les quatorze, quinzé, seize, devenus vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, de la peur accumulée qui les rend solidaires et différents. Cet épilogue donne un regain d'amertume à ce premier roman singulièrement fort et crispé, qu'anime une verve froide et peut-être la hargne des règlements de compte.

MONIQUE PÉTILLON.

★ LE CAFE A L'EAU, de Françoise Hamel, Grasset, 220 pages. Environ 42 F.

Les limites du sans-faute

(Suite de la page 17.)

Il a été comblé, si l'on peut dire, puisqu'il a connu Dien-Bien-Phu, la captivité chez les « Viets » et les missions secrètes chez les Méo, le cinéma n'ayant été pour lui que l'occasion de chanter et de retrouver les joies âpres de la vie militaire.

L'ennui des guerres, c'est qu'elles se racontent interminablement. Pas d'ancien combattant sans récit à répétition. Le genre littéraire qu'ont engendré les batailles subit cette règle. Confucius avait raison quand il recommandait de ne pas ennuyer nos amis avec le récit de nos tourments. Sous couvert d'y répugner par atavisme breton ou asiatique, les personnages de Schoendoerffer ne nous épargnent aucun détail de leurs épreuves physiques et morales. Si sobres qu'ils se montrent, nous retrouvons, comme chez Decoin, les limites d'une technique sans faute. Il manque le tremblement de la folie, du désespoir.

IL y a plus gênant : toute évocation du courage et de la fraternité au combat aboutit forcément à faire l'éloge de l'insécurité et de vertus sans emploi, pour ne pas dire : encombrantes, en temps de paix. Les aumôniers n'évitent pas ce glissement moral, tel le recteur breton, selon qui un peu de violence défensive au jardin des Oliviers eût évité le sacrifice de la croix. (Notre baroudeur oublie, que, ce faisant, les amis du Christ eussent compromis la Passion rédemptrice.)

L'inaptitude du combattant à supporter les normes mornes de la vie civile est suggérée, en revanche, avec une tendresse discrète, qui en gomme les côtés inquiétants ou ridicules. *Là-haut* aide à comprendre cette mentalité inguérissable des mercenaires, qu'entretiennent tous les Etats et qui nous arrangent bien nous-mêmes, à l'occasion.

Ces loups maigres dans la jungle, avec leurs regards enfoncés de morts en sursis, une folie de tuer les anime, en effet, mais c'est la nôtre à tous, commodément déléguée ; et elle répond à un idéal, plus qu'à de l'égoïsme. Il y a de l'amour dans l'espoir fou du combattant de convertir l'adversaire à sa propre loi.

Ces aventuriers nous rappellent, à nous dont la société antirisque anesthésie l'imagination, qu'une fois assurées en subsistance et sa reproduction l'animal humain reste libre de romancer son destin.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ L'ENFANT DE LA MER DE CHINE, par Didier-Decoin, Le Seuil, 336 pages, environ 55 F.

★ LA-HAUT, de Pierre Schoendoerffer, Grasset, 352 pages, environ 42 F.

Gilbert Lascault lauréat du prix France-Culture

● *Tout le charme du savoir et du saugrenu.*

CRÉÉ en 1979, le prix de France-Culture, auquel le président M. Yves Jaegu, directeur de la chaîne et le poète Alain Weinstein souhaitent attirer l'attention sur des écrivains de qualité dont l'audience est encore restreinte. Il le peut puisque l'œuvre qu'il distingue doit faire l'objet de plusieurs émissions dont la première a lieu au Festival du Livre de Nice. C'est le plus beau de ce qu'il rapporte.

Après avoir élu Roger Laporte et Claude Ollier, le jury, composé de critiques littéraires et de libraires, a choisi cette année Gilbert Lascault dont deux petits livres viennent de paraître : l'un, *Boucles et nœuds*, plus tourné vers l'essai ; l'autre, *la Destinée de Jean Simon Castor*, orienté vers le roman.

Gilbert Lascault, philosophe et professeur d'esthétique à l'université de Nanterre, est un esprit que séduit l'insolite. Il le détecte à merveille ou s'ingénie à le faire surgir. Il s'est fait connaître par une thèse sur *les Monstres dans l'art occidental* (Klincksieck, 1975) qu'ont suivie des recueils de réflexions très libres sur la peinture *(Ecrits timides sur le visible* (« 10/18 », 1979) ou sur les représentations de la femme *(Figurées défigurées* « 10/18 », 1977). Mais l'invention pure le tente aussi comme le prouvent les fables du *Monde miné* (Christian Bourgois, 1975) ou l'extravaga tnotur de France, dont son *Voyage d'automne et d'hiver* (C. Bourgois, 1979) décrit les étapes imaginaires.

Pour la première fois, *la Destinée de Jean Simon Castor* tourne autour d'un personnage qui est conduit de sa naissance à sa mort, ou plutôt des deux cent soixante-dix jours qui précèdent sa naissance jusqu'aux sept façons qu'il a de trouver la mort. Entre-temps ne lui manquent ni les voyages, ni les aventures, ni les amours, qui s'inscrivent en dix lignes ou en deux pages au plus.

La fantaisie qui préside à ce conte s'exprime parfaitement dans le « proverbial » portrait qui est donné du héros : « *Jean Simon Castor court toujours deux lièvres à la fois... Il ne bat pas le fer pendant qu'il est chaud... Il ne met la charrue ni avant ni après les bœufs... Il ne tient à remuer ni le ciel ni la terre... Il aime voir la belle étoile de son lit moelleux. Il caresse les chats qui dorment. Il embrasse et étreint sans se soucier s'il le fait bien ou mal. Il laisse traîner par terre les mouches et les cognées.* »

Boucles et nœuds, c'est l'autre veine de Gilbert Lascault et peut-être la meilleure. Il part d'une notion, d'une forme et la suit dans ses réalisations les plus inattendues et pourtant adéquates. Il compose, ici, un dossier sur les volutes, sans intention polémique, souligne-t-il : « *Cette façon d'illustrer le curviligne... ne consiste nullement en une haine de l'angle droit ou une hostilité contre les carrés.* »

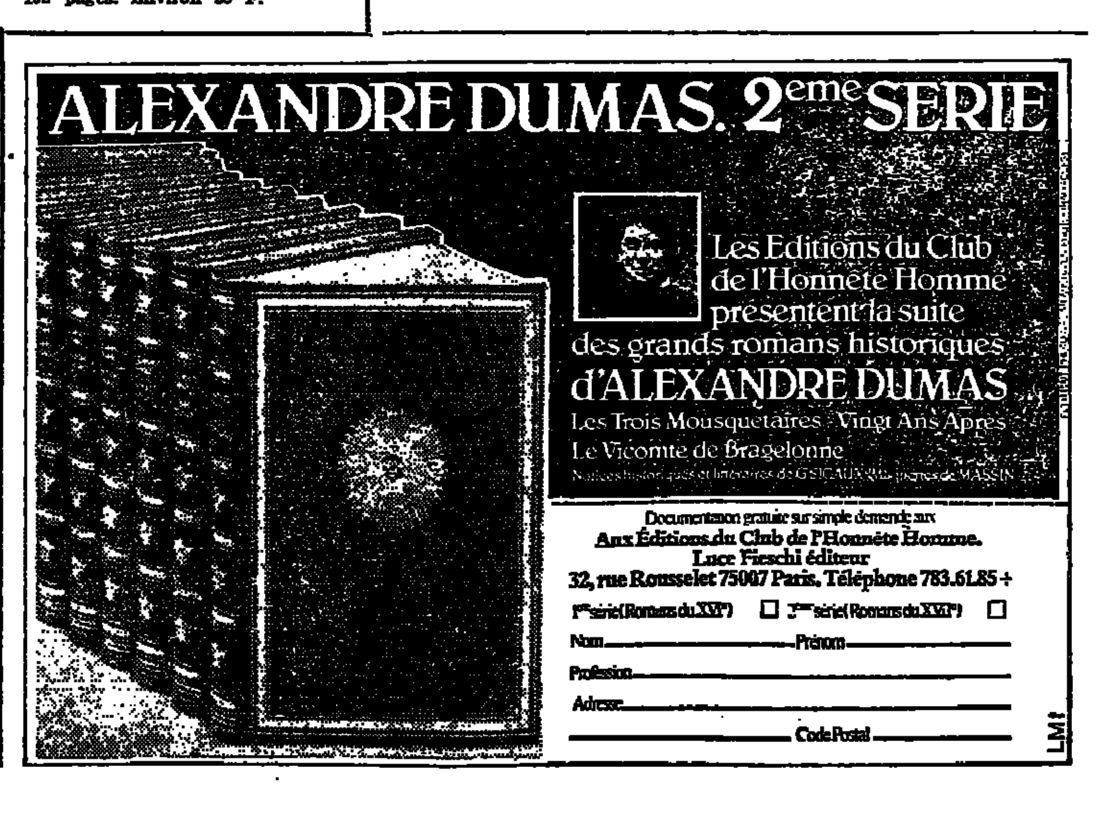
Et, de la façon la plus vagabonde, il nous promène de l'oreille et de sa mythologie à la séduction, « *qui refuse toujours le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre* », des jungles aux escargots, des *Bijoux indiscrets* de Diderot aux courbes de Matisse... C'est une petite encyclopédie à la fois délirante et érudite dont le style est aussi pur que les rapprochements sont hétéroclites. Tout le charme du savoir et du saugrenu.

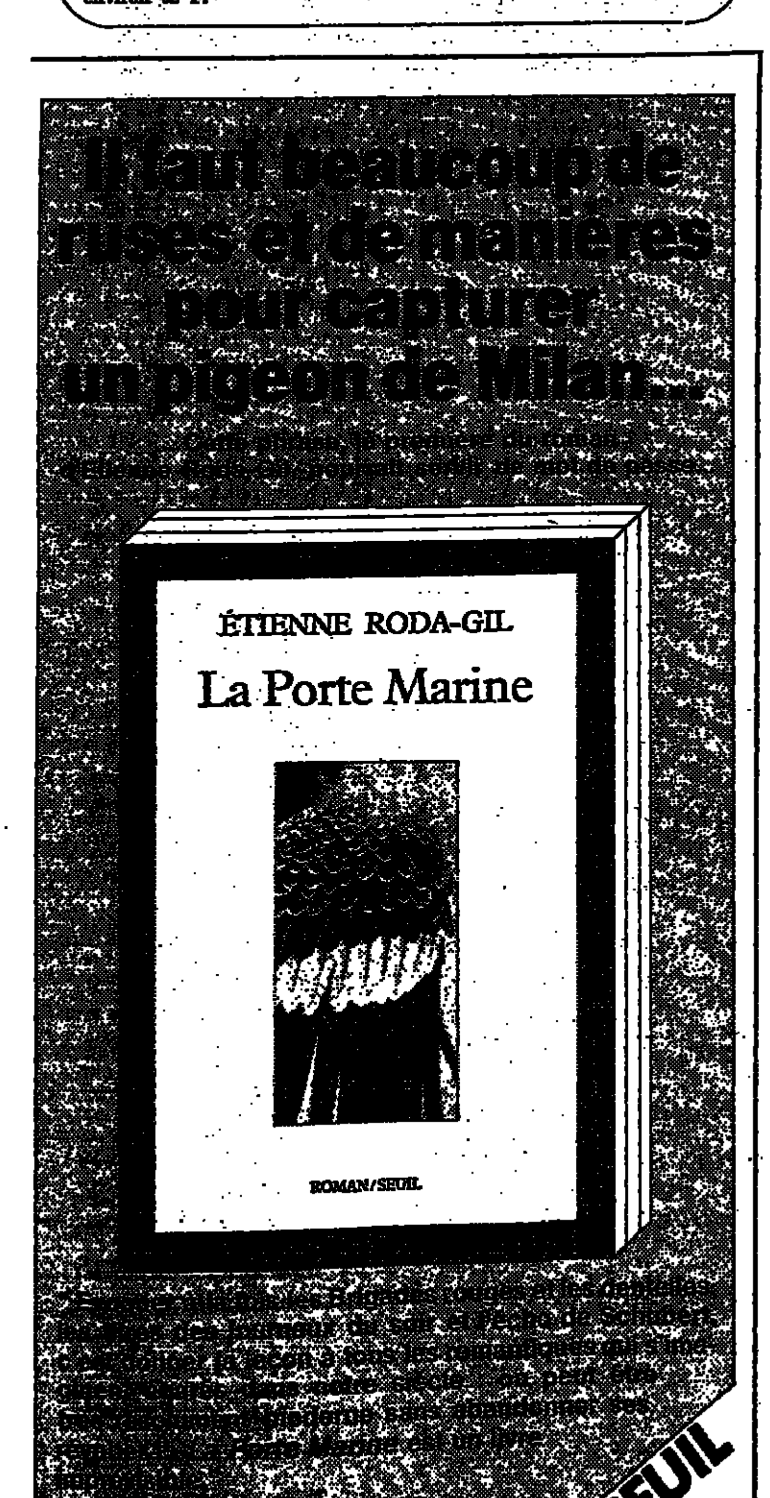
JACQUELINE PIATIER.

★ LA DESTINEE DE JEAN SIMON CASTOR, de Gilbert Lascault, Bourgois, 126 pages. Environ 35 F. BOUCLES ET NŒUDS, Balland, Collect. « Le commerce des idées », 192 pages. Environ 39 F.









lettres américaines

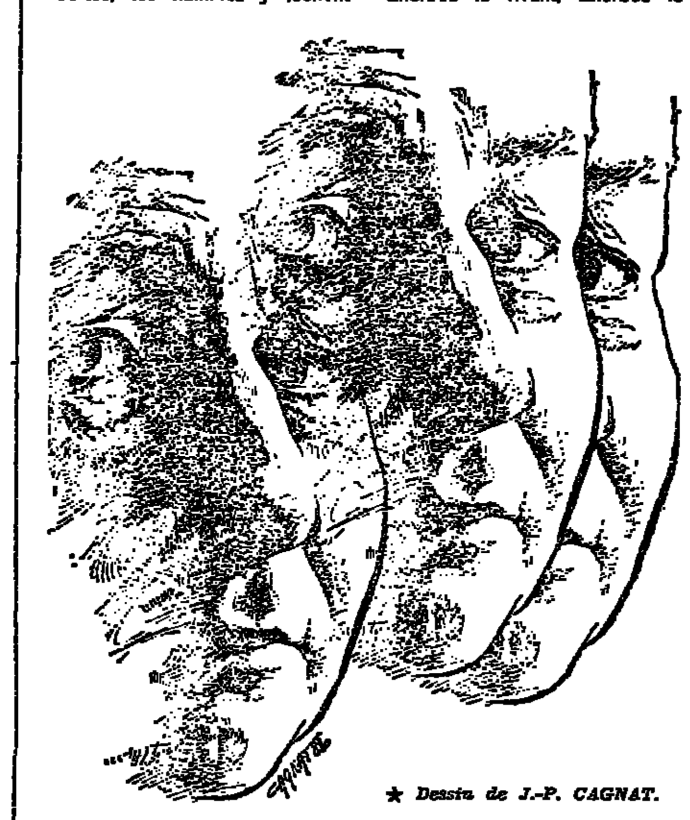
L'étrange enfer de Stanley Elkin

UN Dieu qui fait des erreurs, un Christ infirme, une Vierge angoissée, un Joseph jaloux comme une teigne, des damnés plutôt sympathiques, bref, le voyage organisé par Stanley Elkin dans les prairies et les fourneaux de l'au-delà s'annonce sous des auspices particulièrement singuliers.

Ellerbee, un brave épicier de Minneapolis-Saint-Paul, est assassiné par deux petits truands de quartier qui en veulent à sa caisse. Ce modèle de charité et de compassion estime à juste titre que les portes du paradis doivent lui être ouvertes. Las ! Parce qu'il a vendu de l'alcool, ouvert sa boutique le dimanche et comparé l'Eden à un parc d'exposition, le Tout-Puissant le destine au feu éternel.

Etrange enfer que celui-ci. Certes, les flammes y lèchent et les incarnations des têtes auréolées en prennent un sacré coup. Stanley Elkin traite ces personnages à la façon de terrestres américains empêtrés dans de basses contradictions matérielles. L'esprit divin ne semble posséder ici rien de plus que l'esprit d'un ordinaire garçon vacher ou d'un épicier. La seule différence c'est le pouvoir.

Le récit d'Elkin dépasse ce stade primaire de la satire gratuite. Il n'épargne à son lecteur aucune des cruautés d'un monde infini de douleur. Sa morale s'oppose à celle d'une célèbre sentence qui voudrait que l' « *enfer c'est les autres* ». Tout semble indiquer ici que le premier feu brûle entre les murs de la prison du corps et de la conscience. L'enfer est partout. Ellerbee le vivant, Ellerbee le mort traîne toujours les mêmes boulets. Il est son propre maître et sa propre victime. « L'enfer c'est moi », pourrait-il dire.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

pieds et corps bouillonnants, les diables fourchus et cornus sont là, mais il se noue entre les pensionnaires du lieu des relations humaines, presque. Il y a mieux : contrairement à ce que l'on nous affirme ici, le fil du temps continue à se dérouler là-haut. Un damné s'en apercevra, dont tous les efforts tendront dès lors à tenir le décompte des secondes et des minutes précédant le jugement dernier, ce nouvel espoir de vie.

Le Tout-Puissant, qui règne sur la place, n'échappe pas aux contraintes de la société humaine, lui qui châtie des êtres sur une simple colère. La justice divine succomberait-elle aux charmes de l'arbitraire ?

Au commencement était la fin peut apparaître de prime abord comme une vigoureuse charge contre la religion. Les symboles

Ce *commencement* nous vient d'une Amérique dépossédée de ses grands idéaux. Tour à tour ironique, grave, grinçant, ce malin d'Elkin prend le parti d'une vision du monde que ne dénierait pas un sage lama. Une phrase d'un protagoniste de cette farce tragique en exprime l'essence qui demande à Dieu : « *Y a-t-il une vie avant la mort ?* » Le monde d'Elkin est étrange : il tourne à l'envers. Comme le nôtre.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **AU COMMENCEMENT ETAIT LA FIN, de Stanley Elkin. Roman (très bien) traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso. Edit. Robert Laffont, 200 pages. Environ 58 F.**

Légendes d'un cow-boy moderne

● ***Trois vengeances de Jim Harrison.***

LEGENDES D'AUTOMNE : derrière ce titre romantique se cachent trois courts romans, ou trois longues nouvelles dont le dénominateur commun est la violence.

Le premier texte, *la Vengeance*, annonce clairement la couleur. Son héros, victime d'une sévère correction infligée par un mari jaloux, cherche à venger l'affront subi. Traitée à la façon d'un western ou d'un roman policier, *la Vengeance* est menée tambour battant. Les rares temps morts ne sont que tension retenue et prélude à un déchaînement de colère froide, aveugle. Néanmoins, ce texte nous a paru le plus faible à cause de ses stéréotypes et d'une construction assez banale.

Les deux suivants sont nettement plus intéressants, tant par leur sujet que par leur traitement. *L'homme qui abandonna son nom* évoque l'aventure d'un personnage qui renonce à son statut social, à sa fortune, pour se retirer du monde où il a vécu jusqu'alors. Lui aussi sera confronté à la violence, mais une certaine tranquillité d'esprit et une respectable force physique lui permettront d'éliminer facilement ses épines.

L'Amérique du roman a bien changé : Nordstrom, le personnage principal, écoute *Grateful Dead*, les *Beach Boys* et lit le *Traité de décomposition* de E.-M. Cioran. Finis également les éloges flatteurs à l'égard de la réussite sociale, du sourire de la fortune. En 1973, Nordstrom s'arrête, non pour réfléchir, mais pour fuir un univers qui ne l'intéresse plus. Hippie démodé, écologiste d'après l'heure, Nordstrom choisit les rares voies d'évasion qui lui restent, celles du corps par exemple : Harrison nous propose ici une sorte de ballade tourmentée.

Le récit qui clôt le volume (et qui lui donne son titre) nous ramène dans l'Amérique de la première guerre mondiale. A la façon d'un Faulkner, l'auteur raconte la destinée d'une lignée maudite. La guerre, la prohibition, puis la crise de 1929 viendront heurter de plein fouet l'existence de trois jeunes hommes. Sang, sueur et larmes couleront encore, mais cette fois Harrison tire habilement les ficelles d'un scénario qu'il domine avec aisance.

Histoires d'hommes, de violence et de silence, ces *Légendes d'automne* ne sont pas sans rappeler quelquefois, mêlées au contexte américain, des images du Nord ancien, celui des sagas islandaises : de nombreuses figures nordiques les hantent et l'un des personnages lit Knut Hamsun, et non Hamsen, comme l'a retranscrit, à l'américaine, le traducteur.

Usant de phrases simples à l'extrême, réduisant au maximum la part du commentaire, Harrison réussit à rendre complexe un univers qui voudrait s'abriter derrière le dénuement, la froide raison. Véritable cow-boy de l'écriture, Jim Harrison nous arrive comme un Don Quichotte d'outre-Atlantique qui réintroduit le plaisir d'une lecture simple mais fulgurante.

B. G.

★ **LEGENDES D'AUTOMNE, de Jim Harrison. Traduit de l'américain par Serge Lentz. Ed. Laffont, 288 pages. Environ 64 F.**

Charyn délire

CHARYN délire. Comme si le racisme manquait d'aliments, dans *Cul bleu* — titre original : *Eisenhower, my Eisenhower* — il invente une race nouvelle, des gitans.

Ils auraient ravi le nazi Julius Streicher, le directeur obsédé du journal *Der Stümer*. Ces gitans, ça, c'est une race. Avec eux, inutile d'ergoter sur la pigmentation des orteils ou l'angle facial : « *J'étais arrivé discrètement, la queue rentrée.* » Ainsi débute le livre. Cette queue, une figure de style ? Non, une vraie, figurez-vous. Un appendice caudal, si vous préférez, comme les chiens ou les caméléons.

Pour ces gitans, tous les autres Américains, Noirs y compris, sont des Anglos. Ils prêtent allégeance à un curieux système clanique, vivent d'expédients et aiment tous terrains. Leur différence ne leur épargne aucune ressemblance. Ils connaissent les avanies, les avatars et les humiliations que dégustent les autres ethnies. Cette queue supplémentaire ne change pas les choses, même pas en pire.

Le génie de Charyn, c'est de nous montrer ces monstres de l'intérieur. Nous sommes tous les gitans de quelqu'un, et l'Amérique de *Cul bleu* ressemble plus à une tranche napolitaine qu'à un creuset. Les gitans de Charyn existent. Ils chérissent Eisenhower (le livre date de 1971). Ils adorent aussi se retourner sur le gril, et se dire, par exemple, comme Sandor le culturiste : « *Si je n'étais pas gitan, avec le torse que j'ai, je serais monsieur Univers.* »

Remplacez gitan par juif ou noir, ça marche. Le racisme pourrait faire sienne la définition que le père Hugo donne de l'amour maternel, vous savez : « *Chacun en a sa part...* » Aucun doute, Charyn délire, comme délirent tous les grands voyageurs, ceux qui se baladent derrière le décor. Comme délirait Swift. Ou le Michaux des *Voyage en Grande Carabagne*. Mais son délire, il a su l'ancrer dans le plus mythique des pays, l'Amérique d'aujourd'hui (1).

CLAUDE COURCHAY.

(1) En collection de poche « Points » vient d'être réédité *Isaac le mystérieux*, de Jerome Charyn (traduit de l'américain par Daniel Mauroc), paru en 1979 chez Balland, sous le titre *le Ver et le solitaire*.

★ **CUL BLEU, de Jerome Charyn, traduit de l'américain par Daniel Mauroc. Balland, 226 pages. Environ 49 F.**

essais

Michel Serres et l'unité des savoirs

CINQUIEME volume de la série de *Hermès*, *le Passage du Nord-Ouest* est un livre consacré au problème de l'unité des sciences. Son titre, emprunté au langage des marins, évoque l'étroit chenal, fréquemment obstrué, qui relie la baie de Baffin à la mer de Beaufort, c'est-à-dire l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, entre le nord du Canada et le pôle. La recherche de ce passage — qui fut tenté dès la Renaissance mais qu'Amundsen fut le premier à traverser d'un bout à l'autre — symbolise en effet la recherche à laquelle Michel Serres se livre depuis *bientôt quinze ans. Son but* : découvrir le canal qui permette de relier, sur le plan épistémologique, les sciences humaines aux sciences exactes, la connaissance du réel à la logique formelle. Bref, réconcilier le monde et l'esprit scientifique.

La route, dit Michel Serres, n'est ni simple, ni unique, ni offerte au regard. Il faut la découvrir, c'est-à-dire la construire. Il y a d'ailleurs plusieurs chemins équivalents, mais non superposables. La généralisation est illusoire. Le passage du particulier à l'universel, du local au global, s'il est possible ici et aujourd'hui, *ne le sera plus* là et demain.

Reportons-nous aux précédents ouvrages de Serres : il y a, certes, des rapports démontrables entre le système de Leibniz et ses modèles mathématiques, entre l'œuvre de Jules Verne et la théorie des catastrophes, entre celle de Zola et la thermodynamique, entre celle de Lucrèce et la physique des tourbillons. On peut, dans chaque cas, énoncer les règles de traduction qui permettent de passer d'un langage à l'autre tout en conservant le sens du message. Mais ces règles, chaque fois différentes, ne sont pas unifiables. Pas pour le moment du moins. Faut-il donc conclure au morcellement des disciplines, à l'impossibilité d'une théorie générale du savoir ?

Oui, sans doute, si l'on prend « théorie du savoir » au sens d'Auguste Comte et des positivismes modernes. Pour ces derniers, les productions humaines *dans l'ordre social*, religieux, artistique ne sont pas objets de science, sauf sous l'angle formel. Leur « substance » reste délibérément ignorée. Pour Serres, en revanche, comme pour les mathématiques modernes, le connaissable ne se réduit pas au mesurable. Une science de la qualité est possible, même si elle ne repose pas sur une métrique. Tout le problème est d'arriver à mathématiser la qualité. C'était déjà celui des géomètres grecs et égyptiens auxquels Serres consacre ici quelques pages pénétrantes. C'est plus que jamais le nôtre. Si nous trouvions le « passage » qui nous permette de le résoudre, alors le vieux rêve d'unification du savoir cesserait d'être un rêve.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **HERMES V. LE PASSAGE DU NORD-OUEST, de Michel Serres. Ed. de Minuit, coll. « Critique », 200 pages. Environ 46 F.**

correspondance

A propos du GRECE

*Mis en cause dans une lettre du Mouvement international des écrivains (*le Monde *du 27 mars), M. Roger Lemoine, président du GRECE, et M. Jean-Claude Valla, ancien secrétaire général de cette organisation, invoquant leur droit de réponse, nous demandent de publier les textes ci-dessous.*

Le Monde du 27 mars a publié une lettre de basse polémique émanant du Mouvement international des écrivains, dont le caractère fantaisiste et diffamatoire appelle la mise au point suivante.

Comment peut-on prétendre que la revue *Europe Action* ait été la « *publication pionnière des futurs fondateurs du GRECE, Pierre Vial, Jean-Claude Valla, Alain de Benoist, Jacques Bruyas...* » ? MM. Vial, Valla et Bruyas n'ont jamais écrit une seule ligne dans *Europe Action*. Quant à M. de Benoist, s'il a collaboré à cette revue à l'âge de dix-neuf ans (et cela va faire bientôt vingt ans), il serait malhonnête de lui attribuer des citations dont il n'est pas l'auteur et qui ne reflètent en rien sa pensée.

La lettre du Mouvement international des écrivains n'a pas d'autre but que de suggérer que les textes cités sont imputables aux animateurs du GRECE et que notre association se situe dans la droite ligne d'*Europe Action*, alors que tous nos travaux et tous nos écrits prouvent à l'évidence le contraire. Il est d'ailleurs significatif que, de tous ces travaux, fort abondants, vos honorables correspondants n'aient retenu que deux citations totalement tronquées et dénaturées.

Cette chasse aux sorcières est intolérable. « *Naguère fascinés par Staline* » (comme le rappelle Yvan Blot dans ce même numéro du *Monde*), les fondateurs du Mouvement international des écrivains seraient-ils devenus les émules du Dr Goebbels ?

Roger LEMOINE.

***

Contrairement à ce qu'insinuent les staliniens mal repentis qui vous ont écrit sous l'égide d'un prétendu « Mouvement international des écrivains », je n'ai jamais écrit le moindre article dans *Europe Action*. Je ne puis admettre que la nouvelle droite, dont je suis l'un des animateurs, soit jugée sur des textes qui sont antérieurs à sa création et qui sont imputables à des personnes qui lui *sont* totalement étrangères. Je constate, enfin, que la liberté d'expression est aujourd'hui menacée par ceux-là mêmes qui prétendent la défendre et qui, pour ce faire, sont prêts à instruire de nouveaux « procès de Moscou ».

Jean-Claude VALLA.

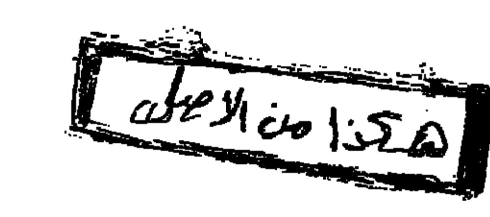
Une lettre de Suzanne Brasillach

Dans Un Allemand à Paris *(Le Seuil), le lieutenant Heller assure que Robert Brasillach a souhaité devant lui l'extermination des juifs, y compris « les petits enfants ». Ce propos, repris dans le compte rendu de B. Poirot-Delpech (*le Monde *du 13 mars 1981), est contesté par la sœur de l'écrivain, Mme Bardèche, née Suzanne Brasillach, qui nous écrit :*

Je sais bien que vous ne faites que répéter une déclaration « rapportée » par le lieutenant Gerhard Heller. Mais quel crédit doit-on accorder aujourd'hui à ce que dit le lieutenant Heller, après avoir attendu, patiemment, la disparition de tous les témoins, français ou allemands, qui auraient pu contester sa présentation des faits ?

Je tiens à vous faire savoir, en tout cas, que les mots cités n'ont jamais été écrits nulle part par Robert Brasillach, et qu'ils n'ont certainement jamais été prononcés par lui.





essais

Popper et Wittgenstein

● *Un malentendu historique.*

A la mode depuis peu, la philosophie anglo-saxonne n'en reste pas moins un continent obscur, dont la géographie est mal connue. Même ses origines germaniques n'avaient pas, jusqu'ici, fait l'objet d'une étude exhaustive. Quels rapports y a-t-il entre le premier et le second Wittgenstein ? Entre celui-ci et les positivistes ? Entre Popper et ces derniers ? Autant de questions qui restaient sans réponse, et que le dernier livre de Dominique Lecourt s'efforce, non sans succès, de démêler.

L'Ordre et les Jeux se présente, en effet, comme une histoire du positivisme logique, des idées qui présidèrent à sa naissance et des premières critiques qui lui furent adressées par ses contemporains. Tout commence avec la fondation, par Moritz Schlick, du Cercle de Vienne. Carnap, Neurath et ses autres membres ont un certain nombre d'idées en commun. D'abord, ils pensent que la théorie de la relativité met un point final à la crise que la physique avait connue au dix-neuvième siècle. Ensuite, ils nourrissent l'espoir que la logique moderne — formalisée par Russell et Whitehead — permettra de clore la crise ouverte dans les mathématiques par les travaux de Cantor. Enfin, ils partagent la conviction de lutter pour le triomphe de la raison contre les idéologies obscurantistes, et conserveront, durant les sombres années 30, le même optimisme inébranlable.

Karl Popper, lui, est beaucoup plus sceptique. Adversaire du nazisme comme du marxisme, il penche plutôt du côté de F.A. von Hayek, l'économiste néo-libéral qui ne cesse de combattre les théories de Keynes, grand ami des positivistes logiques. On peut donc voir en Popper un opposant résolu au Cercle de Vienne : du reste, il ne se fait pas faute de rappeler cette opposition tout au long de son œuvre — mais sans être entendu. Ni ses continuateurs (Lakatos) ni les jeunes philosophes qui se montrent les plus critiques envers l'épistémologie poppérienne (Kuhn, Feyerabend) ne semblent avoir bien pris la mesure de l'écart qui sépare Popper et les positivistes.

Un imbroglio

Enfin, Wittgenstein lui-même le confond avec ces derniers, et peut-être le fait-il sciemment, afin de se venger d'avoir été considéré — justement par Popper ! — comme un disciple du Cercle de Vienne. Invraisemblable imbroglio, que la mort de Wittgenstein n'a nullement contribué à dénouer : rarement deux conceptions du monde et deux pratiques de la philosophie, pourtant voisines et fréquemment confondues, ont été aussi radicalement étrangères l'une à l'autre.

Il fallait, pour nous introduire à ce paradoxe, le travail patient d'un philosophe, qui ne se contente pas d'épeler les textes, mais qui sache, au besoin, prendre parti pour tel ou tel, avouer ses préférences et ses inimitiés. Tel est sans doute le principal mérite de Dominique Lecourt.

On peut, en revanche, se montrer plus sceptique envers la dernière partie, où l'auteur prétend opposer au « totalitarisme » carnapien le besoin de liberté du second Wittgenstein, et rester perplexe devant le concept de « sur-matérialisme » sur lequel débouche son analyse. Mais peu importe : celle-ci constitue désormais une contribution indispensable à la connaissance de la philosophie contemporaine hors de notre Hexagone. — C.D.

★ L'ORDRE ET LES JEUX, de Dominique Lecourt. Grasset, coll. « Figures », 248 pages. Environ 69 F.

Qui était donc Lilith ?

(Suite de la page 17)

L'étrange est que ce résidu de mythe ait eu la force, dans une période tardive, de confectionner un autre mythe, tout à fait complet, un mythe des origines. On se souvient que la Bible hésite sur la Création. Elle dit d'abord que le Créateur inventa ensemble la femme et l'homme. Elle prétend un peu plus loin que la femme fut fabriquée apres l'homme. Voilà une énigme. Or l'*Alphabet de ben Sirah*, un livre kabbalistique du onzième siècle, se fait fort de concilier les deux versions, avec l'aide de Lilith.

Cet *Alphabet* dit que le bon Dieu est d'abord partisan de l'égalité des sexes. Il façonne un homme et une femme, Adam et Lilith, dont le rang est égal. Malheureusement, les tribulations commencent quand il faut faire l'amour. Adam entend pratiquer le coït en position dominante, mais Lilith a la même idée, si bien que leurs ébats ne marchent pas. Lilith soutient sa cause. Adam n'écoute point. Lilith se décourage et présente ses doléances à l'Ineffable.

L'Ineffable a une solution. Il donne à Lilith une paire d'ailes, et Lilith s'en va. Adam est bien attrapé : « *La femme que tu m'as donnée s'est envolée.* » L'Ineffable dépêche trois anges auprès de Lilith, mais Lilith s'entêta. Comme elle est séduisante, elle suborne un autre ange, Samaël. Ce Samaël est partisan de l'égalité des sexes ; il convient à Lilith, et le couple s'établit dans la vallée de Jehannum, mais ce n'est pas une idylle très douce, car l'autre nom de la vallée est Gehenne — autant dire que le couple est infernal. Du reste, Samaël porte aussi le nom d'Adam-Belial, un nom de désolation. Notre Adam (Adam-Kadmon) connaît une autre femme, extraite de lui, Eve, moins mauvaise que Lilith, mais qui commet quelques erreurs dans le jardin d'Eden (peut-être le serpent n'est-il autre que Lilith).

Comme beaucoup de livres de ce genre, celui-ci mobilise beaucoup de savoir. Jacques Bril soumet Lilith à une petite psychanalyse. Il la passe aux rayons de l'ethnologie, de la linguistique, de la préhistoire. On se doute aussi que Jacques Bril demande à Lilith de dire un mot sur notre modernité, et l'on devine quel est ce mot.

Une femme mauvaise

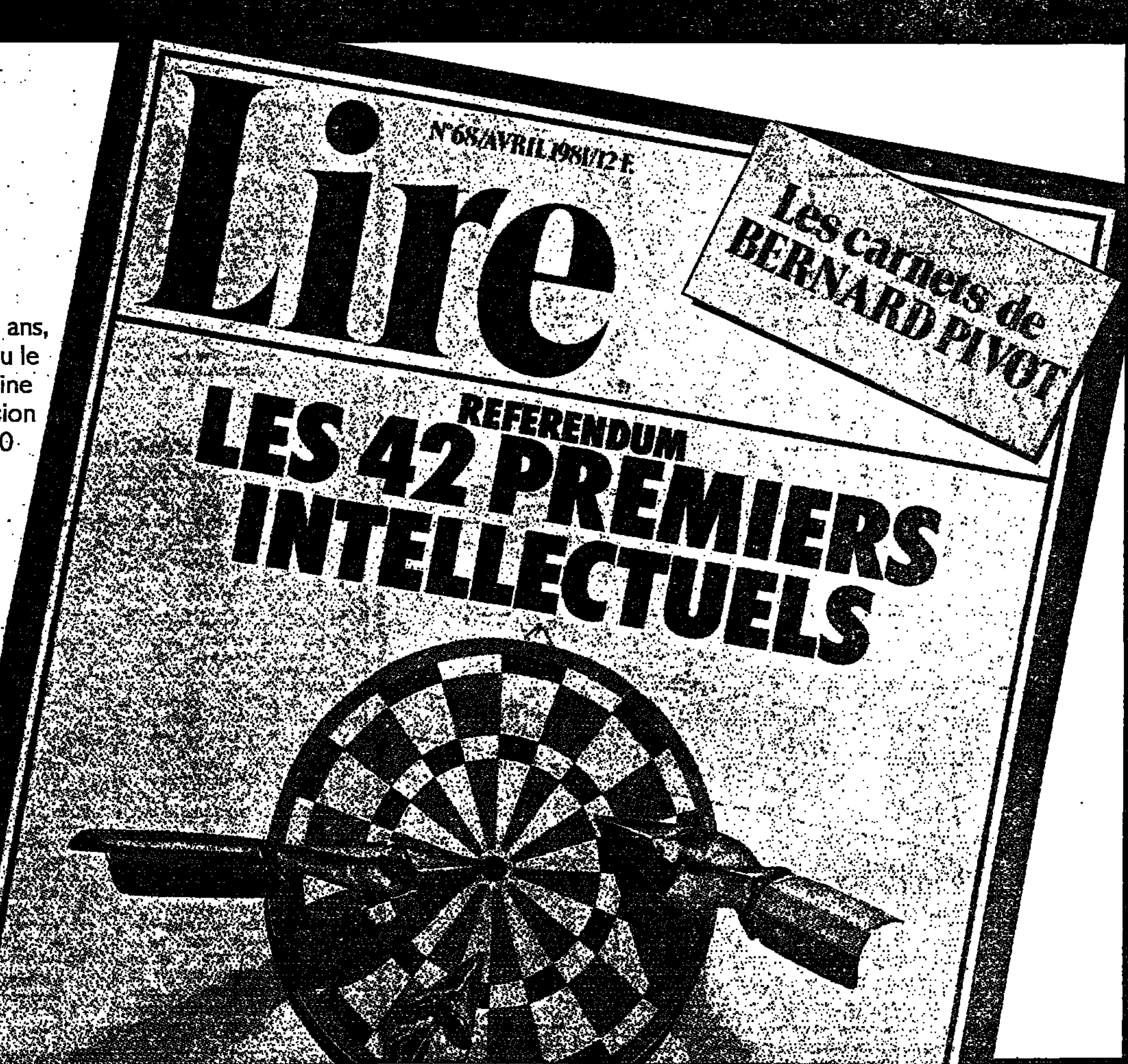
Lilith — ou plutôt le mythe dont elle est le témoin — a dû être conçue il y a dix, quinze millénaires, comme les sociétés plutôt matristiques succombaient sous les coups de boutoir des mâles. Et le pouvoir paternel, dès qu'il s'est mis en place, s'occupe de régler leur compte à toutes ces déesses-mères, bonnes et fastes, qui régnaient avant Yaweh et les autres divinités paternelles. Destituées, les anciennes déesses sont transformées en démons. On forge une mère obscure, une femme mauvaise. Lilith commence sa carrière.

Depuis ce temps, les choses ont évolué. Dès le dix-neuvième siècle, on mesure que le pouvoir paternel n'est pas le Pérou. La technique, par exemple, est un triomphe et une calamité ensemble. Jacques Bril se demande alors s'il n'est pas temps de refaire, à l'envers, le saut effectué à la fin du paléolithique, afin de restaurer « une civilisation de la femme ».

GILLES LAPOUGE.

★ LILITH OU LA MERE OBSCURE, de Jacques Bril. Payot, 217 pages. Environ 90 F.





histoire

Le pouvoir militaire

● *Un essai de Pierre Ordioni sur le rôle de l'armée en France, depuis le Moyen Âge.*

EN France, la traditionnelle subordination des militaires au gouvernement civil estompe, dans les jours ordinaires, les rudes assauts qu'il leur arrive de lui livrer. Du 18-Brumaire aux putschs d'Alger, plusieurs épisodes fameux de notre histoire nationale rappellent, pourtant, qu'une des principales institutions de l'Etat se substitue à lui chaque fois qu'il lui semble possible de prendre sa place.

Pierre Ordioni consacre deux gros volumes au sujet et lui donne, dès le premier, une interprétation personnelle assez originale. Selon lui, l'antagonisme fondamental remonterait aux poursuites lancées par Philippe-le-Bel contre l'ordre du Temple, en 1307. Lorsqu'il frappa ses chevaliers, le petit-fils de Saint-Louis voulut anéantir leur puissance politique et financière, dangereuse pour le trône. L'auteur estime qu'ils formaient un véritable « *capitalisme multinational* » avant la lettre, doublé d'une « *cinquième colonne* » islamique en terre chrétienne, depuis qu'ils entretenaient des relations intimes avec les Etats musulmans.

Beaucoup échappèrent au bûcher et se réfugièrent à Londres. Leur organisation s'y reconstitua grâce au concours des templiers anglais, et servit de berceau à la future franc-maçonnerie. Quatre cents ans plus tard, Pierre Ordioni voit les officiers d'origine étrangère au service de Louis XV en introduire les rites autour des bivouacs, les idées dans les états-majors. Pour l'auteur, non seulement « *la franc-maçonnerie s'est infiltrée dans l'armée* », mais, « *en moins de vingt ans, elle va en faire l'instrument de sa puissance* ».

D'énormes recherches sur les affiliations d'officiers aux loges s'efforcent de soutenir cette thèse. Elles entraînent le lecteur sur bien des champs de bataille, d'où une évidence transparaît à travers la fumée des combats. Autant qu'à se défendre des invasions étrangères, l'armée servit aux Français à se trucider en famille. Contre leurs sujets rebelles, soutenus par les Espagnols, Henri III, Henri IV ne doivent leur salut qu'aux archers écossais, fantassins britanniques ou mercenaires suisses.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les soldats de Louis XIV poursuivent les huguenots émigrés sous l'étendard de la Hollande. Pendant la Révolution, les colonnes républicaines dévastent la Vendée, assassinent jusqu'aux nourrissons lors du fameux massacre des Lucs. La haine sociale explose au dix-neuvième siècle. Les soldats sortis du peuple répriment sauvagement les insurrections ouvrières, sous la conduite de généraux bourgeois.

Victorieux des canuts lyonnais en 1831, du prolétariat parisien en juin 1848, ils capitulent devant Bismarck à Sedan, Metz, puis reviennent écraser la Commune. Du moins, la Restauration, le Second Empire épargnèrent ces grands massacres au pays, sans s'acquérir pour autant le respect de l'intelligence libérale. Lorsqu'ils jettent aujourd'hui un regard méprisant sur les troubles du tiers-monde, les Français contemporains ne se montrent guère plus équitables. Ils oublient d'un seul coup les folies de leurs pères.

Sous le souffle glacé de la mort, le livre de Pierre Ordioni les engagera peut-être à plus de modestie, en même temps qu'il ramène à leurs vraies dimensions les jours sans souffrances et les controverses sans drames.

GILBERT COMTE.

★ LE POUVOIR MILITAIRE EN FRANCE DE CHARLES VII A CHARLES DE GAULLE, de Pierre Ordioni, tome I, de Jeanne d'Arc à Bazaine. Ed. Albatros, 514 pages. Environ 110 F.

figures

Condé, le rebelle

A l'époque folle, hommes fous. Ou le contraire ? A lire cette biographie du Grand Condé, si lestement menée, on se le demande. D'un côté, la reine-mère et le Mazarin, avec un enfant-roi. De l'autre, le Parlement et les bourgeois de Paris, en révolte par foucades quand on s'attaque à leurs sous ; en rajout, et bientôt en opposition avec ceux-là mêmes, un futur cardinal, Gondi, les princes de Bourbon : Condé et son petit frère Conti, leur sœur surtout, la belle Longueville, jamais plus heureuse que quand elle complote, plus tard la Grande Mademoiselle, cette écervelée toujours en quête d'un mari. Jusqu'au brave Turenne qui se laissera tourneboulér par le vent de la Fronde, le temps d'une courte trahison.

Le moins fol de tous, un bon moment — mais il trahira lui aussi, allié aux Espagnols qu'il a si souvent rossés sur le terrain, — c'est Louis II de Condé, qui s'est couvert de gloire à Rocroi, génial chef de guerre de vingt-deux ans, et il le restera. Qu'il haïsse le ministre sicilien ne fait aucun doute ; mais sa hargne s'arrête aux marches du trône, sans discussion possible, quant à l'autorité divine de son royal cousin, dont il s'estime le meilleur soutien.

En face, on accumule les fautes psychologiques et tactiques les mieux faites pour exaspérer cet orgueilleux, lequel, rien moins que diplomate, s'enferre dans tous les pièges d'une politique retorse, changeante, au coup par coup. Quatrième rejeton d'une lignée remuante, Louis de Bourbon-Condé en deviendra le plus fracassant, glorieux, prisonnier, impopulaire ou porté au pinacle, tout cela à un rythme si saccadé, avec de si subits retournements qu'on ne sait jamais trop où en est le diable d'homme, à un stade heureux ou malchanceux de son destin.

Du brouhaha plein les pages : l'époque adore ça, championne des volte-face, du méli-mélo, des inconséquences. On en sourirait s'il ne s'agissait, finalement, d'une guerre civile dont seuls ne pâtissent pas ceux qui, l'ayant engagée, ne cessent de la relancer, changeant de camp et de rôle, assurément plus souvent que de chemise. Difficile de comprendre comment Condé, intelligent comme il l'était, a mis tant de temps à tirer son épingle du jeu.

A ce moment-là, il a quarante ans et un demi-siècle encore à vivre. C'est l'heure où son biographe, brusquement, l'abandonne, comme si ce grand rebelle, rentré dans le rang, ne l'intéressait plus. A coup sûr, Condé est devenu un autre homme : à Chantilly, à Versailles, un lion ne peut plus guère l'être que de réputation (1).

Monluc, loyal mais concussionnaire

BLAISE DE MONLUC commence, sous Louis XII, une carrière qui s'achèvera durant le règne d'Henri III, soldat de métier au service de six rois successifs, qui conquiert tous ses grades sur le terrain jusqu'au maréchalat. Des champs de bataille à perte de vue, principalement en Italie, c'est ce qu'on aperçoit lorsqu'on suit le déroulement de cette vie, jour après jour, comme nous le propose Jean-Charles Sournia.

Gros travail de reconstitution que ce travail-là, et qui impose le respect même si cette sempiternelle chevauchée est bien lassante, à la longue. Peut-être aurait-il mieux valu moins fignoler sur les détails et laisser parler davantage l'auteur des *Commentaires*, dont son biographe nous affirme qu'« *il est plus drôle que Montaigne* » et qu'« *il écrit mieux* » ?

Noyé dans tant de faits d'armes, tant de rapines et de blessures, jusqu'à la plus cruelle, défigurante, le caractère de ce Gascon se dégage mal, à part un courage exemplaire, l'endurance et la loyauté au roi, quel qu'il soit. Monluc fut probablement moins cruel que ne l'a voulu une réputation née au dix-huitième siècle, quand les protestants, dont il avait étripé les ancêtres, y mirent la main, relayés par Michelet.

Grand donneur de conseils, c'est certain, l'intégrité de Monluc fut douteuse. Grâce à ses concussions, ce petit noble terrien put laisser un confortable héritage à ses nombreux enfants. Trait de mœurs courant alors, soit ; mais d'autres, pour moindre faute, montèrent, tel Semblançay, au gibet de Montfaucon. Reste que les *Commentaires* ont été rédigés en réponse à une enquête administrative lancée précisément sur la gestion de Monluc : ceci compense sans doute cela (2).

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) *Le Grand Condé ou l'orgueil*, de Pierre Duhamel. Librairie académique Perrin, 337 pages. Environ 68 F.

(2) *Blaise de Monluc*, de Jean-Charles Sournia. Fayard, 450 pages. Environ 95 F.

Mariage et sexualité dans la France médiévale

(Suite de la page 17)

La noblesse française ne fut pas immédiatement convaincue. Son idéal propre répondait à d'autres motivations, qui découlaient du principe lignager plus que de préoccupations d'ordre sexuel. L'aristocratie voulait transmettre, dans l'ordre et l'indivision, son honneur, ses noms, ses patrimoines. Qui ne se souvient des souverains francs, de Clovis à Charlemagne, divisant équitablement, à la manière des boutiquiers précis, leurs royaumes ou empires entre leurs divers fils, détruisant ainsi l'œuvre politique de leur vie.

Les lignages, royaux et nobles, finissent par découvrir vers l'an 1000 les vertus de la famille-souche, qui exclut les cadets de l'héritage, et même fréquemment du mariage. Ces mal-dotés seront quand même la face la plus visible, parce que la plus mobile, de la société médiévale : ils seront prêtres ou chevaliers errants. Georges Duby met ici le doigt sur un des rouages fondamentaux du féodalisme naissant : il établit un rapport direct entre structures de parenté et système politico-idéologique. Là est sans doute la plus grande force de cet ouvrage qui se refuse à faire de l'anthropologie « dans le vide », à isoler celle-ci des phénomènes sociaux plus classiques et mieux étudiés.

Morales cléricales et chevaleresques se complètent et s'opposent, tout à la fois. La sacralisation du mariage permet, simultanément, la discipline sexuelle chère aux prêtres, et la discipline lignagère qu'affectionne la noblesse. Mais, en cas d'infécondité du couple, le caractère indissoluble *du sacrement* devient un obstacle à la survie même de l'aristocratie. Duby étudie, par de nombreux exemples, tirés des chroniques et des généalogies du temps, le développement d'une coexistence pacifique des *deux idéologies*.

Ainsi, l'horreur de l'inceste, qui gêne l'aristocratie dans ses alliances matrimoniales et politiques, prouve vite son utilité. Elle permet de trouver aisément des motifs d'annulation du mariage. *L'inceste est la voie* royale menant au divorce, mieux, à la répudiation, que pratique assez volontiers une société rendue plus masculine par l'idéal lignager.

Ce livre fondamental suggère *que l'organisation « féodale »* de l'Europe, qui se met finalement en place, cinq siècles après les grandes invasions, est autant l'effet d'une mutation du système de parenté que d'une mise en ordre purement politique.

EMMANUEL TODD.

★ LE CHEVALIER, LA FEMME ET LE PRETRE, de Georges Duby. Hachette, 310 pages. Environ 59 F.

La répression des mœurs

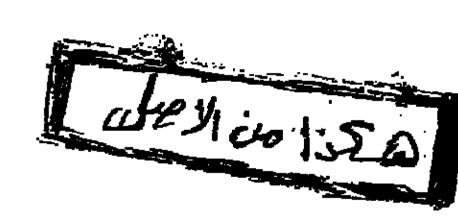
DANS le courant des années 70, la révolution sexuelle a fini par atteindre, de plein fouet, l'université française. Les historiens, en particulier, prirent un virage brutal, délaissant l'économie politique et la lutte des classes pour mettre à leur programme de recherche la sexualité des paysans français de l'Ancien Régime, mariés *ou célibataires*, bretons ou occitans. Jean-Louis Flandrin fut en ce domaine un pionnier talentueux.

Très vite, il a osé poser, sur l'activité sexuelle et sa répression, les questions fondamentales, sans craindre le scepticisme prudent de certains collègues plus conventionnels. Il a mis au point une problématique et une technique de recherche originales, combinant l'approche humaniste — qui privilégie l'analyse des textes, des attitudes, des idées — et l'analyse *démographique* qui permet d'observer statistiquement certaines conduites sexuelles paysannes. Le résultat de ses travaux, tel qu'il est présenté dans la quinzaine d'articles réunis dans *le Sexe et l'Occident*, *est un curieux* mélange de rigueur et d'imagination, qui fascine sans emporter absolument la conviction du lecteur.

De fines analyses quantitatives y coexistent avec, par exemple, une étude approfondie des pénitentiels du *Haut Moyen Age*, indiquant le nombre de jours de *pénitence* à observer pour tel ou tel péché. Ce type de document révèle, entre autres, un très grand laxisme de l'Eglise concernant *la masturbation* : sept à cinquante *jours de pénitence* seulement pour un évêque la pratiquant dans une église.

L'étude de ces documents — qui peuvent être, il faut l'admettre, désopilants — ne permet vraisemblablement pas *de répondre* à la question principale qui hante les historiens de l'Occident : quelle est l'origine de cette coutume du mariage tardif qui distingue si fortement l'Europe du reste du monde dès l'époque *de l'Ancien Régime* ? Flandrin s'intéresse au fond plus aux conséquences individuelles et morales de la répression sexuelle qu'à ses causes, intellectuelles ou sociales. — E.T.

★ LE SEXE ET L'OCCIDENT, de Jean-Louis Flandrin. Editions du Seuil, 365 pages. Environ 70 F.



Armando Verdiglione

FONDATIONS DE LA PSYCHANALYSE

LA PESTE

Quelques propos et jugements sur *La peste* parvenus jusqu'à présent

ALDO ANIASI
Ministre de la Santé

Je viens de recevoir le dernier livre de Verdiglione, *la Peste*. Même un coup d'œil forcément hâtif, au milieu des activités nombreuses de cette période, m'offre de stimulantes occasions de réfléchir. Loin de moi l'ambition de définir la signification de cette œuvre, d'exprimer un jugement.

En tout cas, je me laisse contaminer — non sans en percevoir l'attraction — par cette peste de notre temps, la psychanalyse, qui entame les certitudes, ouvre des horizons et nous invite à sortir de l'étroitesse de tant de dogmatismes.

ERNESTO H. BATTISTELLA
Agrégé de logique mathématique à l'Université de Caracas

La psychanalyse n'est ni une thérapie ni une théorie : elle est une investigation sur la culture à travers le langage. Et son apport essentiel, c'est de nous avoir libérés de la superstition de la vérité. Wittgenstein nous a appris dans le *Tractatus* que la causalité est une superstition ; Verdiglione nous apprend maintenant que *« toute scolastique aime la vérité et la femme sous la forme du savoir de l'Autre triomphant du sujet supposé imbécile. Sous le principe d'autorité ».*

L'œuvre lucide de Verdiglione est une incitation à la réflexion. Ce qui n'est pas rien à une époque où l'affairisme des éditeurs pousse à lire des sottises.

Peut-être *la Peste* empestera-t-elle quelqu'un. C'est ce que mérite celui qui le pense. A l'ouvrage, écrit de main de maître, il faut des lecteurs d'un talent singulier. Auxquels nous proposons *« Tolle, lege »*. Aux gens grossiers « Laisse ce livre, ça n'est pas pour toi ».

GIORGIO BENVENUTO
Secrétaire général du syndicat UIL

J'ai été fasciné par le flot des mots comme on peut être fasciné, sans connaître la musique mais en étant simplement capable d'attention et doué d'une oreille assez fine pour percevoir les nuances des sons, par les *Concertos brandebourgeois* de Bach. Cela ne veut pas dire qu'on soit en mesure d'indiquer les tonalités dans lesquelles s'exprime cette musique, de même que je ne peux me risquer à prendre position pour ou contre « l'hérésie » psychanalytique de Verdiglione.

JEAN-JACQUES BROCHIER

Freud débarquant à New-York disait, conquérant : *« Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste. »* Armando Verdiglione, dans un texte difficile, poétique et précis, montre comment cette « peste » peut nous guérir, entre autres, du terrorisme. Et nous sauver.

BETTINO CRAXI
Secrétaire du Parti socialiste italien

Dans son livre *la Peste*, Verdiglione n'expose pas de manière pédagogique une théorie organique. Son texte est constitué de phrases essentiellement brèves et toujours riches de références à de grands noms du passé et du présent, Aristote, Platon, Lucrèce, Dante, Hegel, Leibnitz, Marx, Freud, Jung, Lacan et quelques centaines d'autres. Aucun ordre général. Aucune possibilité de se rendre populaire. La nouvelle géométrie n'a pas besoin du mot « espace ». Un nouveau type de topologie surgit. Et Saussure a dit que le langage et l'écriture ne se fondent pas sur un rapport naturel entre les choses.

Chaque écrivain a sa langue. Et les rapports entre les choses comptent plus que les choses en soi. Gödel a dit que la splendeur de la formalisation réside dans son incohérence.

Ainsi, peu à peu, en suivant le fil du discours, on commence à entrevoir, ou on croit pouvoir entrevoir, où Verdiglione veut en venir avec ce texte sur les fondations de la psychanalyse. A introduire Freud en dehors de pratiques de type provincialiste. *Je ne sais pas* s'il réussira à se faire comprendre totalement, ou tout au moins partiellement. Mais celui qui aura assez de constance pourra certainement s'y laisser prendre et se passionner. Puisqu'il s'agit d'un impact tout à fait singulier. Et peu à peu la séquence des affirmations individuelles, fragmentaires en apparence, commence à prendre la forme d'une spirale.

Où veut-il nous conduire ? Que veut-il affirmer ? Que veut-il nier ? Chaque phrase veut-elle dire une certaine chose, ou bien toutes les phrases dans leur totalité soustendent-elles une seule et unique chose ? Mais alors cette structure, cette cohésion que l'on veut nier, ne surgirait-elle pas ? Les *Exercices de style* de Queneau. Dire la même chose de plusieurs façons différentes. Une danse entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. Grand jeu, petit jeu. La préciosité au service de la logique.

ALAIN DE BENOIST

Le vieux conflit « Freud contre Jung » ne s'est pas apaisé avec le temps. Il a seulement pris des formes nouvelles. C'est ainsi *qu'Armando Verdiglione, président* du Mouvement freudien international, qui patronne en Italie un courant « freudo-lacanien » à vocation cosmopolite, a récemment fait de Jung — dans un livre au demeurant parfaitement illisible — à la fois sa bête noire et le précurseur des Brigades rouges.

MASSIMO DE CAROLIS
Député et dirigeant de la Démocratie chrétienne

Pour donner un jugement critique sur *la Peste*, il faudrait d'abord définir ce qu'est un livre : à savoir, qu'est-ce qu'un livre aujourd'hui, quand « la calomnie s'installe sur la scène culturelle à la place de l'éthique » et quand on oppose le racisme à ce qui s'écrit.

La Peste, liée en apparence à *une doctrine de spécialistes, bien* qu'étroitement interdisciplinaire, est en réalité un livre « horizontal » : plus complexe probablement pour les préposés au régime que pour les indépendants.

Si j'en avais été l'éditeur, j'aurais été tenté de le relier avec une spirale sans couverture rigide, pour inviter à une lecture sans point de départ obligatoire. Cohérent même avec le refus habituel d'idéologiser : *« En tant qu'effet d'un travail scientifique, le discours analytique ne saurait jamais se changer en vision du monde. »*

MICHEL DEMANGEAT

Les petites phrases de Verdiglione. Serpents qui s'abouchent, propositions qui font l'amour entre elles. On prend le livre marron-moutarde, *sucre-épices* : *« Comment parler ou travailler avec la couleur qui... imprenable fonctionne comme semblant de la peinture ?... »* Et l'on est pris soi-même — pour peu qu'on ait « travaillé le semblant » — par la petite phrase qui en dit plus long que bien des « symposiums barbants au possible ». Mais le livre est couleur « caramel » et l'on s'y prend les dents parce que, gallican, on connaît insuffisamment Galilée ou Vico, ou Raffaele Bombelli, ou même Dante Alighieri, parce qu'inculte, on ignore Peano et la logique mathématique.

GIANNI DE MICHELIS
Ministre des participations d'Etat

Le nouveau livre d'Armando Verdiglione *la Peste* refait l'itinéraire de la fondation de la psychanalyse en soulignant les principales innovations apportées à la culture européenne et italienne. Verdiglione oppose à la psychanalyse ramenée dans le lit académique de la science la psychanalyse comme découverte d'une contradiction sans remède dans la conscience et dans la culture : la peste, justement. La peste de la psychanalyse représente l'antidote contre toute définition rassurante, théologique et totalitaire, de la réalité et propose une participation toujours critique à son incessante transformation.

JEAN-TOUSSAINT DESANTI

Ce qui m'a le plus frappé à la lecture du livre d'Armando Verdiglione, ce n'est pas seulement la richesse et l'ingéniosité des analyses. Ce n'est pas non plus l'ampleur du *champ que l'auteur domine*. Plus que ces qualités, qui tiennent au contenu, ce qui m'a le plus frappé, c'est la syntaxe. J'entends par là le mode d'agencement des blocs signifiants destinés à produire un effet de sens qu'il faut toujours chercher. Ce qui est sollicité ici, c'est, explicitement, l'inconscient du lecteur.

Syntaxe insolite. En général, un texte « théorique » s'articule d'une manière continue, de contexte en contexte, de voisinage de sens à voisinage de sens. Les voisinages s'ouvrent les uns sur les autres, de proche en proche. Il n'y a qu'à suivre.

Rien de tel ici. Les voisinages s'écartent et restent pourtant articulés. Aucune violence n'est faite à la grammaire. Violence est faite à l'ordonnance usuelle du discours, comme si, à chaque instant, quelque chose d'autre, radicalement, y faisait irruption.

Faire que cet « Autre » puisse être écouté et, peu à peu, déchiffré, *tel m'a paru l'effet cherché* par Armando Verdiglione. Cette syntaxe à contre-discours est peut-être celle qui convient à qui se propose de parler de l'inconscient, conformément à ce que la pratique analytique lui a appris de lui.

PIETRO GIUSTINI
Professeur de logique mathématique.

La lecture de Peano faite par Armando Verdiglione est rigoureuse et d'un très grand intérêt.

MAREK HALTER

De son air tranquille, Armando Verdiglione nous apporte *la Peste*, brigades rouges de la culture. Introduire le terrorisme dans notre savoir, c'est nous épargner, pense-t-il, la mort.

Peu importe que nous soyons ou non d'accord avec lui, son projet brouille les repères, déplace les certitudes et provoque les passions.

ROLAND JACCARD

Il est bon que Verdiglione ait fait observer qu'en France ce n'est pas tant la psychanalyse que la psychiatrie médicale qui a prévalu (même sur le divan) et qu'il ait indiqué que le retour à Freud de Lacan était des plus problématiques. Avec raison, il *situe* ce *dernier* dans la ligne de Charcot et de Clérambault. Rappelons enfin ce que Freud disait des Français (je ne doute pas que Verdiglione y souscrive) : *« L'obstacle chez les Français est essentiellement de nature nationale ; l'importation en France a toujours présenté des difficultés. »*

PIERRE KAUFMANN

Le préconscient de Verdiglione est sans doute lacanien, mais son inconscient est étrusque.

GIUSEPPE LAZZATI
Recteur de l'Université catholique de Milan.

Remercie de l'hommage qui lui a été envoyé et qu'il n'est pas à même d'évaluer du fait de sa totale incompréhensibilité. Regrette qu'un élève d'Apolonio — et le sien — offense de cette façon la valeur ineffable de la parole.

MAURICE LOI

« Peano dit que la géométrie n'a pas besoin du mot d'espace », écrit Verdiglione. Mais de quelle géométrie, de quel espace s'agit-il ?. Le mot d'espace n'est pas employé par Euclide, qui étudiait les figures. La notion dogmatique d'es*pace absolu date de Newton et de* Kant, et elle a été bouleversée par la science moderne. C'est certainement ce qu'entend Peano. Mais les mathématiciens contemporains emploient beaucoup le mot d'espace : espace affiné, espace projectif, espace euclidien, espace métrique, espace des fonctions, etc. : parce que la géométrie a pénétré toutes les parties des mathématiques. Peano a donc réagi contre les conceptions kantiennes qui régnaient à son époque dans les milieux scientifiques. *Aussi* n'est-ce pas par hasard que dans son *Formulaire des mathématiques* il se réfère aussi souvent à Leibniz.

MARIO LUZI
Poète.

Le jugement d'un profane comme moi pourrait être celui-ci : le livre de Verdiglione *la Peste* obtient sans aucun doute l'effet de repenser à la base le rapport entre les hommes et même le rapport de l'homme avec lui-même. Y contribue le caractère non formulaire de l'écriture.

EMANUELE MACALUSO
Député et dirigeant du Parti communiste italien.

Je ne suis pas un spécialiste, j'ai simplement lu Freud et d'autres choses du domaine psychanalytique. Je ne me sens pas en mesure de faire une critique en spécialiste du livre de Verdiglione. Néanmoins *je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt.*

ITALO MANCINI
Théologien

Trois choses m'ont frappé dans le dernier livre d'Armando Verdiglione, *la Peste*. D'abord la langue ; presque toujours faite de mots traditionnels et pourtant neuve comme un habit retourné. Et la syntaxe qui l'accompagne : entraînante et non médiatrice. Ensuite l'usage de l'histoire de la pensée saisie dans un « bricolage » *fort intéressant qui va bien au-delà* de l'école nietzschéenne de la méfiance ; il s'agit d'une reprise inédite et d'un vouloir dire l'impensé. Enfin le parricide non pas comme lieu de l'absence ou du crime, mais comme façon nouvelle de régler ses comptes avec le père. Dans cet espace pourra vivre l'instance-clé d'un croyant chrétien : le père ne doit pas mourir.

OCTAVE MANNONI

Il paraît qu'un critique, après avoir lu quelques pages de *la Peste*, voulait lancer ce livre contre le mur. Il avait tort, mais on peut le comprendre, car ce n'était pas cela qu'il attendait ; *il* croyait sans doute avoir affaire à un livre qui conduirait son lecteur par la main jusqu'à des conclusions pour les ajouter au bric-à-brac de formules et d'« idées générales » à quoi se réduisent, et se détruisent en nous, une majorité des livres que nous avons lus. Destruction à laquelle nous aident généralement les critiques, à la façon des guides, pour que nous retenions, au moins, quelque chose des musées par où nous passons. Mais *la Peste* c'est la peste. Il ne se laisse pas réduire de cette façon. Aussi ne vais-je pas essayer.

Certes, il est exaspérant. Il fonctionne comme la théologie négative qui ne sait quoi dire de Dieu, mais abonde en réfutations de ce qu'on pourrait croire qu'il est. D'ailleurs *l'auteur, p. 17, cite Galilée, qui sa*vait « ce que des taches solaires ne sont pas, mais non ce qu'elles sont ». Il s'agit de dégager une place où pourrait se trouver la psychanalyse quand on élimine celles où on l'a mise. Cela nous vaut toutes sortes d'oppositions de style aphoristique, et une mine pour qui *serait en peine d'un sujet de re*cherche (l'auteur n'en traite aucun). Les points de vue écartés sont légion : le jungisme, le marxisme, le positivisme, bien sûr, mais beaucoup d'autres, et même ce qu'il appelle le gallacanisme. Ce n'est là qu'un de ses aspects. Il en est d'autres.

Un tel livre pourrait inviter au travail, car si beaucoup d'oppositions sont obscures (forcément, puisque l'auteur cite quelque 650 auteurs, dont un grand nombre sont bien mieux connus en Italie qu'en France, on comprend que la lecture puisse exaspérer quelquefois), il en reste assez qui peuvent *nous solliciter. J'ai pu, non sans* aide, reconnaître un vers de Dante cité en italien, p. 258 (c'est le vers 11 du chant VIII de l'*Inferno*) (1), mais j'ai souvent donné ma langue au chat. Seulement la perplexité est excitante, elle a même une valeur euristique. Ce livre, heureusement, n'a pas besoin *d'un commentaire* étant un commentaire lui-même. Il a besoin d'un mode d'emploi.

Et puis, il vaut mieux le dire, même si c'est une vue partiale et conjecturelle : on peut craindre qu'on n'élève, comme une hostie, une équation ou une formule, en même temps que retentit la son*nette qui* invite à baisser les yeux. Le langage le plus rationnel devient mystère pour ceux qui l'ignorent et ils apprennent à le réciter. Ce livre nous place au milieu de la perplexité — mais il est parfaitement *sans leurre*. Serait-ce cela qui déroute les uns et déçoit les autres ?

(1) Il s'agit d'un *doute* : Freud doit-il, oui ou non, sa vérité à l'observation ?

FERRUCCIO MASINI
Philosophe communiste

On ne saurait faire une approche du dernier livre d'Armando Verdiglione en tenant serrée dans sa main la poignée de ses bagages. Il faut se mettre en voyage sans effets personnels et sans conserver l'extranéité circonspecte ou le légitime soupçon de ceux qui aiment la routine commode des hautes responsabilités ou des idéologies rassurantes.

Malgré la distance qui me sépare de certaines affirmations — trop intentionnellement tranchantes — contenues dans ce livre, je dois dire que j'ai essayé de le lire en me rappelant les mots d'Auden : *« Lire, c'est traduire parce que l'expérience de deux personnes ne sera jamais la même. Un mauvais lecteur n'est qu'un mauvais traducteur. »*

ALBERTO MORAVIA
Écrivain

A partir de ce livre, il est inévitable de remonter à la pratique analytique de Verdiglione.

PHILIPPE NÉMO

En condamnant la psychanalyse *jungienne parce que, voulant* codifier et « discipliner » l'analyse, elle l'« annule », Verdiglione avoue *a contrario* que l'analyse selon sa pensée n'est pas une science, ni la psyché une chose de ce monde. C'est ce que Lacan a toujours dit, me semble-t-il, mais Verdiglione, paradoxe, est plus clair.

JEAN OURY

C'est un langage, une écriture un peu difficile dans le sens que je ne m'habitue pas facilement à ce style de phrases courtes, souvent très condensées. Alors j'ai fait un petit exercice, en particulier à propos de ce chapitre qui s'intitule *Loi, éthique, clinique*. A la première lecture de la première page, c'est assez prototypique, je n'y comprenais rien. Alors j'ai repris très lentement et même en faisant des articulations de ce qui est évoqué. Et ça devient très cohérent. En particulier dans cette première page où sont définis les domaines de la loi, de l'éthique et de la clinique. Je vois là tout un système de raisonnement et presque de « diagrammatisation » avec des références par exemple à la structure de l'ellipse, quand il s'agit de la loi, de l'hyperbole pour l'éthique, de la parabole pour la clinique, ce qui me semble tout à fait justifié, *surtout quand il précise que le* domaine de la loi a quelque chose à voir avec le refoulement et l'errance du nom.

FRANÇOIS PERRIER

Cher ami,

Votre livre est une autre peste que celle que Freud annonçait.

Elle est sans doute d'avenir, mais en spirale. En mon temps, j'ai rêvé de perceuse à percussion, pour vriller mon style dans mon souci du sujet, du verbe et du complément.

Cher Armando, votre érudition se harcèle de ponctuation. De quoi imposer silence à l'inconscient, même s'il est structuré comme un langage, au dire de Jacques Lacan.

A tenter de vous lire, on est sidéré, ou nébulisé comme une queue de comète.

Permettez-moi de rendre hommage à votre tentative ; elle est de votre avenir, et peut-être encore du mien. En amitié.

ERNESTO PISONI
Évêque

Un livre qu'on apprend à lire en le lisant. Parce que l'écriture de Verdiglione n'est pas facile. Et elle n'est pas banale ni gratuite non plus, même dans la forêt luxuriante de citations et de références, d'implications et d'intuitions. Un livre enrichissant parce qu'il oblige à penser par ses provocations et ses vérités, comme on dit aujourd'hui, *par ses alternatives. L'espace laissé* à la problématique religieuse est loin d'être marginal. Saint Charles Borromée s'en détache, antagoniste d'une peste sémantique devançant la peste qui est en nous, la peste avec laquelle nous vivons. Et celui qui, comme Verdiglione, nous l'indique et l'analyse, ne doit pas être *pris pour un untore* mais plutôt considéré comme un médecin incommode. C'est peut-être dans la question de saint Charles Borromée que réside le sens le plus vrai de la peste de Verdiglione : *« Qui voudra apporter le feu sur terre ? »*

MARCELIN PLEYNET

Et si vous aviez la peste ? Les maladies qui hantent l'humanité se suivent et ne se ressemblent pas. Mais si le Moyen Age se vécut dans la peste comme la Renaissance dans la syphilis et le monde moderne dans le cancer, nous restons aujourd'hui évidemment embarrassés pour faire un choix... alors la psychanalyse ?

Voici pourtant qu'en tête d'un ensemble d'ouvrages, dont le titre général *Fondations de la psychanalyse* indique que quelque part le projet historique ne doit pas lui être étranger, Armando Verdiglione évoque l'arrivée de Freud et de Jung en Amérique. *La Peste*, la psychanalyse en effet, cette maladie du Moyen Age, vient faire retour en coupure dans une certaine continuité historique. En étaient-ils les deux compères qui se trompèrent alors l'un l'autre et du trou qui se faisait ? Si je le suis, il me semble qu'Armando Verdiglione nous signifie qu'il n'y va que de dé*boucher ce trou* ; *de ce trou qu'il* faut reconnaître et où depuis soixante et onze ans (Jung et Freud arrivent en Amérique en 1909) l'humanité, ce qu'elle pense et ce qui la fait, culture devenue pour cette raison inculte, sans le savoir se vide.

Il ne s'agit ni d'une explosion ni d'une *implosion* mais en effet de l'objectif inconscient du trou de l'univers qui peut presque tout dire parce qu'il passe partout comme tout y passe. Un trou en excès, et c'est sans doute pour cela qu'Armando Verdiglione s'arrête d'un mot à cette figure de rhétorique qui a nom catachrèse dans un des plus beaux chapitres du livre : *Cause de vérité : « Absolument casuelle, la vérité procède de la catachrèse. »* Figure qui, comme l'on sait, joue d'un mot pour un autre. Ainsi, Du Marsais nous informe que *« parricide se dit non seulement de celui qui tue son père mais encore, par extension, de celui qui fait mourir sa mère ou quelqu'un de ses parents »*. On peut dire de la catachrèse qu'elle fonde le sens du trou qu'elle y fait en vérité. Et l'on comprend alors qu'Armando Verdiglione s'attache à ce trope plus qu'à tout autre, et qu'il y creuse encore du faux-semblant de la lettre : *« L'inconscient n'est à la mode que s'il est tourné en lieu. »* Dès lors, comme on pense bien, l'histoire se précipite, et celle de la psychanalyse pas moins qu'une autre qui eut l'illusion de découvrir quelque chose comme l'Amérique, qui l'a en retour, et avec, comme l'on sait, quelle efficacité, bouchée. Etonnantes *Fondations de la psychanalyse* que cette découverte : il faut recommencer par la vider.

PHILIPPE SOLLERS

On me dit que certaines personnes ont des difficultés à lire *la Peste*. Il paraît que mon ami Armando Verdiglione est incompréhensible, nul, mégalomane, mafioso, fils naturel de Jean XXIII, destructeur de la langue et de la raison, corrupteur de la psychanalyse, agent russe, américain, libyen, israélien, organisateur louche de cirques mondiaux où les intellectuels sont broyés par l'implacable machine publicitaire, bref le Diable — ou presque. Je commence à l'envier, je croyais être le seul à pouvoir provoquer ce genre de passion. Voilà ce qui arrive, aujourd'hui, *quand on est simplement* cultivé. Avez-vous lu Dante ? Machiavel ? l'admirable Peano ? saint Ambroise ? saint Charles Borromée ? Freud ? Archiloque ? L'Arioste ? Euclide d'Alexandrie ? Lacan ? Lycophron de Chalcis ? Théognis de Mégare ? Passavanti ? Angliolieri ? Sollers ? Porphyre de Tyr ? *Zénon d'Elée* ? Saccheri ? Borges ? Non ? Pas vraiment ? Alors, vous êtes mûrs pour la peste.

IANNIS XENAKIS

Densité des mots lourds. Densité des associations inattendues. Densité de savoirs étendus dans tous les espaces notionnels. Densité de la mobilité de la pensée pertinente et impertinente : rejets, comparaisons, acceptations, retours. Voilà l'Armando Verdiglione de *la Peste*.

VALERIO ZANONE
Secrétaire du Parti libéral italien

Le flot d'impressions que Verdiglione fait s'écouler dans son livre risque de faire en sorte que chacun y cueille les aspects qui l'intéressent le plus. Celui qui s'occupe de *politique* peut y *trouver* par exemple d'intéressantes observations sur le système des partis. Que certains partis soient trop puissants, cela est hors de doute, même si la concurrence entre eux constitue encore le seul antidote pour que le système ne dégénère pas dans la paralysie et l'aplatissement ; s'ils sont provinciaux, c'est-à-dire renfermés en eux-mêmes (peut-être ne le sont-ils pas tous), cela relève du processus, que rappelle Verdiglione, d'auto-asservissement à leur égard, auquel trop de gens se sont prêtés surtout par le passé. Pour le reste, je ne m'y connais pas en psychanalyse : *je ne peux que dire* avec Polonius : *« Il y a de la méthode dans cette folie. »*

ÉDUCATION

Les directeurs d'école seront responsables de l'accueil des élèves en cas de grève

Le syndicat des instituteurs envisage « une résistance totale »

Le « Bulletin officiel » du ministère de l'éducation du 2 avril publie la circulaire sur l'accueil et la surveillance des élèves dans les écoles maternelles et primaires, dont nous avions donné les grandes lignes dans nos éditions du 10 mars. La circulaire confirme la volonté du ministère de l'éducation de rendre les directeurs d'écoles responsables de l'accueil des enfants en cas d'absence ou de grève des maitres, c'est-à-dire d'imposer un « programme minimum » à des personnels chargés à la fois de tâches administratives — sans titre de « chef d'établissement » — et aussi, pour la plupart d'entre eux, de tâches éducatives au sens propre.

La justification de ces mesures par la pression du « besoin social » des parents ne va évidemment pas apaiser l'amertume des instituteurs, et en particulier de leur principal syndicat, le SNI-P.E.G.C. (Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège). Celui-ci vient de subir en quelques semaines trois revers importants : 1) pas de revalorisation pour les instituteurs en fonction, malgré de longues négociations avec le ministère (« le Monde » du 25 février) ; 2) arrêt du recrutement des P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général de collège) au profit des certifiés et agrégés (« le Monde » du 28 mars) ; 3) publication de la circulaire sur les directeurs d'école, dont le SNI a prévu que, si elle voyait le jour, il convoquerait immédiatement son bureau national pour organiser « la résistance totale ».

La circulaire publiée au *Bulletin officiel* précise les conditions d'accueil et de surveillance des élèves dans les trois situations possibles : 1) pendant le temps scolaire ; 2) hors du temps scolaire ; 3) dans les circonstances exceptionnelles *« où les activités prévues normalement durant le temps scolaire ne sont pas assurées »*, autrement dit en cas d'absence ou de grève des instituteurs.

1) *Pendant le temps scolaire :*

Il est rappelé que, aux termes de l'arrêté du 26 janvier 1978, *« l'accueil des élèves et leur surveillance doivent s'exercer chaque demi-journée dix minutes avant l'entrée des classes et durant le mouvement de sortie à la fin des classes »*. Cette responsabilité ne se limite pas au strict « périmètre » des locaux, mais s'étend *« aux abords immédiats de l'école »*.

2) *Hors du temps scolaire :*

Pour ce qui concerne *« les gardes, cantines, études surveillées et transports scolaires »*, la circulaire confirme que la surveillance des élèves *« ne constitue pas une obligation pour les instituteurs et le directeur de l'école »*, tout en soulignant que ceux-ci sont *« les plus aptes à l'assurer »*.

3) *En cas d'absence ou de grève des maîtres :*

Lorsqu'un ou plusieurs maîtres sont absents, le directeur *« ne prend aucune décision visant au maintien des élèves dans leur famille dans l'attente du maître remplaçant sans prendre, au préalable, l'attache de l'inspecteur départemental chargé de la circonscription. L'accès des locaux du service public d'éducation ne doit, en aucun cas, être empêché ou refusé aux élèves qui s'y présentent aux heures prévues par le règlement de l'école »*. Cette disposition vise la pratique actuelle des directeurs qui, au terme de deux jours d'absence d'un maître, demandent aux parents de garder leurs enfants.

En cas de grève, *« un dispositif d'accueil et de surveillance pourra être organisé dans chaque école (...) soit par la commune, soit par une association constituée conformément à la loi de 1901 »*. Ce dispositif sera mis en place *« dès le début de chaque année scolaire »*. *« Dès le dépôt du préavis de grève, le directeur d'école prévient l'organisateur du service d'accueil et de surveillance ainsi prévu et s'assure des conditions de son organisation.*

» Responsable de l'accueil des élèves auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'éducation aux heures prévues par le règlement de l'école, le directeur veille, les jours considérés, d'une part, à l'ouverture effective des locaux, d'autre part, au bon fonctionnement du service organisé sous la responsabilité de la commune ou de l'association. Il en résulte que le directeur doit être présent pour exercer les fonctions spécifiques qui sont les siennes à ce titre. »

Au cas où aucun service d'accueil ou de surveillance n'aurait pu être organisé, *« le directeur d'école en informe l'autorité académique. Il appartient à celle-ci d'autoriser éventuellement le directeur d'école à informer les parents de l'impossibilité où il se trouvera de faire assurer l'accueil des enfants les jours considérés »*.

Dans un entretien accordé à l'A.F.P., M. René Couanau, directeur des écoles au ministère de l'éducation, précise les raisons de la publication de ce texte : *« Nous sommes en présence d'une demande exprimée par les familles, d'abord, de plus en plus, les deux parents travaillent. D'autre part, les familles françaises qui ont des enfants d'âge scolaire organisent leur vie en fonction du temps scolaire et ne peuvent pas toujours avoir prévu la garde de leurs enfants les jours de grève. »*

Expliquant qu'il existait un problème de garde des enfants, le jour de la grève des enseignants, M. Couanau déclare : *« Il n'y a pas de personnel de surveillance dans les écoles primaires et dans les maternelles. C'est pourquoi nous donnons la possibilité aux communes, si elles le souhaitent, et aux associations de parents, si elles le désirent, d'organiser, à l'école, un service de garde ; simplement, il faut que le responsable de l'école ait prévu ce dispositif. »*

Pour le directeur des écoles, la nouvelle circulaire n'entre pas en contradiction avec le libre exercice du droit de grève, car il estime nécessaire de *« concilier l'exercice du droit de grève et la continuité du service public »*. Selon lui, la participation des directeurs d'école à la grève des personnels enseignants n'est nullement entravée. En conclusion, M. Couanau se défend d'engager une épreuve de force avec le Syndicat national des instituteurs, mais reconnaît qu' *« il arrive un moment où le ministère doit prendre ses responsabilités. Le SNI-PEGC, en maintenant une position dure dans cette affaire, risque de donner une mauvaise image du dévouement des directeurs et, par là même, de l'école publique »*.

● *M. Guy Georges*, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a déclaré, le 20 mars, que son syndicat organiserait la riposte *« la plus vive »* à cette circulaire. Le bureau national du SNI-P.E.G.C. devrait être convoqué immédiatement en séance extraordinaire *« pour organiser les modalités pratiques d'une résistance totale à ce projet »*. M. Georges soulignait, à cette date, *« beaucoup de nos adhérents nous demandent d'envisager un arrêt de travail de longue durée »*.

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.)*, estime que le ministre de l'éducation pratique en publiant cette circulaire une opération de diversion *« qui vise à dissimuler les carences de l'administration en matière de remplacement des maîtres absents et de carte scolaire »*. Selon M. Patrice Beghain, secrétaire général de ce syndicat, *« ces décisions portent atteinte aux droits et libertés syndicales des directeurs d'école, mais aussi de toutes les institutrices et de tous les instituteurs. »*

Le SGEN va s'adresser aux autres organisations syndicales et aux parents d'élèves pour qu'une *« riposte unie soit mise en œuvre »*.

SCIENCES

LA NASA FIXE LE PREMIER VOL DE LA NAVETTE SPATIALE AU 10 AVRIL

Les responsables de la NASA ont, semble-t-il, triomphé du mauvais sort qui s'acharnait sur eux. Selon toute vraisemblance les deux astronautes, John Young et Robert Crippen, décolleront vendredi 10 avril de Cap-Kennedy (Floride) aux commandes de la navette spatiale dont ce sera, enfin, le premier vol expérimental. Depuis plus de trois ans, les deux hommes s'entraînent et se préparent pour cette mission éclair de cinquante-quatre heures et trente minutes dont la NASA avait initialement fixé le départ au 15 mars 1979...

Pannes, problèmes techniques (mise au point des moteurs, décollement de la protection thermique de la navette et de l'isolant de son réservoir extérieur), dépassements budgétaires (les experts parlent d'un coût supplémentaire de 26 %) ont eu raison de la mécanique bien huilée de la NASA. La navette a pris plus de deux ans de retard et la réflexion d'un rédacteur de la revue américaine *Science* qui écrivait, il y a quelques mois, que *« seul le coût du programme avait pris son envol »* ne fait plus rire personne. Encore moins les Européens qui au même moment espèrent bien venir à bout des difficultés de mise au point des moteurs de leur fusée Ariane.

Si aucun contretemps ne vient perturber le bon déroulement du programme, le compte à rebours devrait commencer lundi 6 avril à 6 heures du matin, heure française. Dans ces conditions, Young et Crippen pourraient décoller le 10 avril, quarante-cinq minutes environ après le lever du soleil à Cap-Kennedy. Douze minutes plus tard, ils devraient être en orbite, célébrant ainsi à leur manière le vingtième anniversaire du premier vol humain dans l'espace, celui de Gagarine, avec quarante-huit heures d'avance.

MÉDECINE

A Marseille

Les internes des hôpitaux arrêtent le travail

De notre correspondant

Marseille. — Les internes des hôpitaux de Marseille se sont mis en grève, le 1er avril, pour quarante-huit heures.

Reçus par M. Gaston Defferre, maire de Marseille (P.S.), en sa qualité de président du conseil d'administration de l'Assistance publique de Marseille, les représentants des quatre cents internes en grève ont obtenu une réponse favorable à trois de leurs quatre revendications : « médaille d'or » (cinquième année rémunérée), maintien des disponibilités de postes et installation de locaux d'internat partout où des internes sont en poste.

Reste le problème des gardes non rémunérées et des astreintes. *« Le directeur des centres hospitalo-universitaires au ministère de la santé a pris le double engagement de revaloriser les tarifs de garde hors franchise et de réétudier le problème des gardes d'astreinte »*, note M. Gabriel Marquet, directeur général de l'Assistance publique à Marseille.

En revanche, les internes en psychiatrie des hôpitaux de Marseille, qui sont en grève depuis le 25 mars, continuent leur mouvement. Ils ont boycotté leur choix (1) et protesté contre les suppressions de postes d'internes. Ils réclament le doublement des postes d'assistant, la revalorisation du salaire de base (actuellement 2 200 F mensuels) à 4 500 F, la définition du statut d'interne de garde et le droit à la formation permanente. Le mouvement a reçu le soutien de la commission d'enseignement.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Tous les six mois, les internes, en fonction de leur ancienneté et de leur compétence, choisissent le service auquel ils souhaitent être affectés.

L'ACCÈS AUX ÉCOLES DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES EST DORÉNAVANT LIMITÉ.

La France compte trente-deux mille kinésithérapeutes, soit l'une des densités par habitant la plus élevées d'Europe, plus élevée que le chiffre jugé optimum par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). Pour limiter cette inflation, source de dépenses excessives dans le budget de la santé et qui risque d'avoir de graves conséquences sur le niveau de vie des kinésithérapeutes eux-mêmes, le ministère de la santé a décidé de fixer dorénavant le nombre maximum d'élèves admis en première année d'études.

Le décret qui sanctionne cette réforme est publié par le *Journal officiel* du 1er avril. Le nombre des étudiants sera fixé par chaque région en fonction d'un rapport adressé annuellement au ministre de la santé par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales, qui devra évaluer les situations existantes et les besoins prévisibles à une échéance de trois ans.

Un arrêté publié chaque année avant le 1er mars fixera alors le nombre des élèves admissibles dans chaque école. A titre transitoire, le nombre pour la rentrée 1981 sera fixé pour chaque école par un arrêté du ministre de la santé pris après avis de la commission des masseurs-kinésithérapeutes du conseil supérieur des professions paramédicales.

La liberté de choix des écoles où ils veulent faire acte de candidature est maintenue pour les élèves.

DÉFENSE

PROMOTION ET NOMINATIONS

Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 1er avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — *Sont promus :* général de division, le général de brigade Alfred Garen ; général de brigade, les colonels Jean Pétorin et Jacques de Lobic (nommé commandant l'Ecole d'application de l'artillerie sol-air).

Sont nommés : inspecteur de la défense opérationnelle du territoire (D.O.T.), le général de division Jacques Ménard ; major régional de la IIe région militaire (Lille), le général de division Jean Brem ; commandant la 64e division militaire territoriale (Dijon) le général de brigade Guy Simon.

● AIR. — *Sont promus :* général de division aérienne, le général de brigade aérienne Nicolas Fevre ; général de brigade aérienne, les colonels Yvon Le Coz, Raphaël Bertin (nommé adjoint territorial au général commandant la force aérienne tactique et la Ire région aérienne à Metz) et Mary Frenoy (nommé adjoint au général commandant le transport aérien militaire).

Sont nommés : commandant la IVe région aérienne (Aix-en-Provence), le général de brigade aérienne Jean-Louis Bonnet ; commandant le 1er commandement aérien tactique, le général de brigade aérienne Jacques Boichot.

● MARINE. — *Sont promus :* vice-amiral, le contre-amiral Jacques Tutenuit ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Louis Fuzeau (nommé commandant l'Ecole navale et le groupe des écoles du Poulmic), Robert Le Stun (nommé adjoint au sous-chef d'état-major « matériels » de la marine) et François Materre.

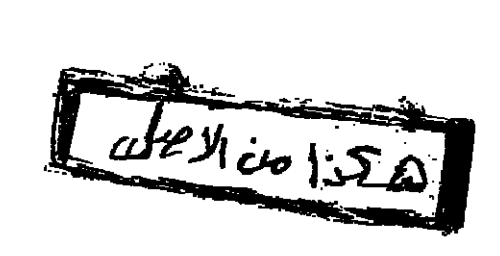
Sont nommés : commandant le centre d'entraînement de la flotte, le contre-amiral Roger Sabatier ; sous-chef d'état-major « matériels » de la marine, le contre-amiral Alain Denis.

● SERVICE DE SANTE. — *Sont promus :* médecin général inspecteur (avec le grade de général de division), les médecins généraux, médecins chefs des services hors classe, Valérie André (nos dernières éditions) et Pierre Niaunat.

Est nommé : directeur adjoint du service de santé de la IIIe région militaire (Rennes), le médecin général, médecin chef des services de classe normale, Jean-Marie Dormoy.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — *Est promu* contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Edmond Henric.

Est nommé contrôleur général de la IIIe région maritime (Toulon), le contrôleur général des armées René Bergeron.



Le Monde

culture

THÉATRE

Handke et Brecht à la Cartoucherie

Sur le juste emploi de la réalité

L'écran de la télévision s'éclaire. Il est 20 h. 30. Deux femmes et trois hommes nous font face, assis derrière une même table. Se passant l'un l'autre la parole, ils vont nous informer que l'état de siège vient d'être institué, qu'il n'est pas permis de sortir de chez soi ; ils vont surtout nous apprendre les détails des châtiments qui sont prévus, des condamnations, des exécutions, de ce que l'on fera des cadavres des suppliciés, etc.

Ces speakers de télévision doivent être ou bien des journalistes, ou bien les membres d'un comité provisoire. Dans l'énoncé de leurs mesures sinistres, ils mettent une élégance choisie. Et la caméra « dé-réalise » l'horreur qu'ils figurent, en cadrant de très près leurs dents, leurs sourcils, comme si l'opérateur voulait faire comprendre, à leur insu ou sur leur ordre, qu'ils sont de vrais grands méchants loups.

Il y a une distorsion claire entre la *situation d'atrocité absolue* dont nous informent ces speakers et la stylisation coquette du jeu des acteurs, des voix, de la prise de vues. Mais cette distorsion est avant tout l'effet du texte lui-même, le texte que sont censés lire ces speakers. Il n'a pas le ton d'un communiqué d'un comité provisoire, ni d'aucun document officiel d'un pouvoir quelconque. Il se présente comme un faux. Il n'a pas été rédigé dans l'urgence d'un action, ni dans la tête calme d'un bourreau politique froid. C'est un exercice de style, une parodie de dictature, un dandysme d'écriture rehaussé d'épouvante facile.

Peter Handke, l'auteur du texte, a-t-il voulu ce dandysme, par un goût d'une dialectique élevée au carré ? Ou bien ce dandysme *lui a-t-il échappé*, par manque de motivation forte ? Ou bien encore ce dandysme est-il l'effet du traitement imposé par cette mise en scène, cette mise en télévision, de Jean-Claude Fall ?

Les intentions avouées de ce spectacle se donnent pour sérieuses. Le programme nous dit : *« C'est toute la logique du langage de l'État qui est énoncée, et par là dénoncée, par ce texte incontournable de Peter Handke. »* Or l'impression est plutôt qu'un écrivain et des acteurs sont allés à l'effet sûr, ont choisi un cas d'horreur absolue (proche de celui du Chili au lendemain de l'assassinat d'Allende, mais ce n'est pas le seul cas historique), et ont pris appui sur cette horreur absolue, dans laquelle on peut presque dire que la notion même d'État disparaît devant la sauvagerie pure, pour soigner des pages d'écriture, et pour mettre sur pied un spectacle subtil.

La question qui se pose, dès lors, n'est pas de savoir, comme l'avance le programme si *« la représentation d'un malentendu rend ce malentendu inopérant »* ? La question serait plutôt de savoir comment et pourquoi une littérature et un théâtre qui prennent pour moteur, pour aliment, une réalité politique (arrestations en masse, fusillades, tortures, etc.), font ou ne font pas avant tout leur simple atout de cette liberté.

Pourquoi un texte de Kafka ou même parfois de Sade donne-t-il le sentiment d'une réflexion sincère, obligée, scrupuleuse, qui se voudrait au besoin utile, défensive, préventive ? Et, en revanche, pourquoi ce texte de Peter Handke donne-t-il le sentiment d'une élégance individuelle, hautaine, *dégagée ? Sans doute ne* faut-il pas avoir recours à des explications historiques. Ce ne doit être que question de facultés personnelles.

Aussitôt après cette émission fictive du journal télévisée, Jean-Claude Fall nous présente, sans entracte, une nouvelle mise en scène d'une des œuvres de Brecht les plus jouées : *l'Exception et la Règle.*

C'est une parabole claire, construite, instructive, qui montre comment un employeur opprime deux salariés, les maltraite, puis met l'un d'eux en difficulté en le licenciant sommairement (sans vivres et en plein désert) ; après quoi ce même employeur blesse le second salarié (plus exposé, dit Brecht, parce que non syndiqué) et en fin de compte l'abat au revolver sous prétexte de légitime défense. La justice déclarera cet employeur innocent.

Contrairement au texte de Peter Handke, cette œuvre de Brecht « tient le coup », si l'on peut dire, en comparaison de la *réalité qu'elle exprime.* C'est-à-dire que face à l'annonce immédiate d'un accident mortel du travail, par exemple, la pièce de Brecht prend figure d'un complément d'information, d'un complément de commentaire, responsables et désintéressés, et non pas prend figure d'un objet esthétique qui d'une réalité fait son bien.

Toutefois, si franc, si intelligent soit-il, le didactisme de cette pièce de Brecht est d'une telle candeur ou d'une ruse si franche que la situation et le dialogue provoquent par moments un doute. Comme si ce théâtre était un effet d'optique ou un mirage. Jusqu'à ne plus savoir si les comédiens « font les bêtes » ou prennent le spectateur pour un enfant de chœur. Et puis voici que brusquement cet effet d'optique disparaît : on se trouve, au contraire, devant une réflexion forte. Ainsi de suite.

Jean-Claude Fall a un peu dépoussiéré la représentation en ôtant au décor, aux accessoires, leur style brechtien habituel, leur côté pauvre coolie, ou vieille carte postale d'une croisière demi-jaune. Les acteurs, Philippe Duclos, Odile Locquin, Yves *Gourvil, Marie-Hélène* Géry, Tchéky Karyo, jouent cette pièce sur un ton actuel, présent, avec chacun sa finesse. Et l'on retrouve le don de Jean-Claude Fall de profiler un texte dans une perspective sensible, à la fois spirituelle et physique ; comme s'il *dégageait, Fall,* des chemins parallèles, des trajets de lumière interne, sur quoi la perception et la pensée du spectateur sont branchées, et passent à l'action. Fall sait déclencher avec modestie de vrais examens de conscience collectifs, sans pour autant briser la vie, ni aliéner la vision.

MICHEL COURNOT.

★ « Alarmes » (*l'État de siège*, de Peter Handke, et *l'Exception et la Règle*, de Bertolt Brecht) : Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30).

DANSE

Au Théâtre de la Ville :

Une heure avec les étoiles de l'Opéra

Sorties de leur écrin d'or et de pourpre, privées du recul de la scène à l'italienne qui les isole du public, elles paraissent bien jeunes, vulnérables, ces étoiles de l'Opéra, et combien plus vivantes. Cernées par une lumière crue sur le plateau blanc, dépouillé, elles disposent d'une heure pour convaincre, séduire, à travers une suite de pièces courtes, et c'est d'autant plus difficile que la scène surbaissée du Théâtre de la Ville qui les accueille atténue les effets d'envol.

Sur *Trois Préludes* de Rachmaninov, joués au piano par Michel Tranchant, le Britannique Ben Stevenson a composé une chorégraphie très formelle et techniquement redoutable. Sa bonne exécution repose sur la solidité et la précision du danseur qui sert de pivot et de porteur à sa partenaire, tandis qu'elle enchaîne des pas à la limite du déséquilibre. C'est de la haute école sous des apparences sophistiquées. Claude de Vulpian s'y prête élégamment. Sourire aux lèvres, elle prend son élan comme une trapéziste, et Cyril Atanassov la reçoit au bord de la chute. Une autre distribution prévoit l'aérienne Elisabeth Platel.

Bhakti III est d'un tout autre genre. Maurice Béjart y a habilement stylisé les « mudra » de la danse hindoue tout comme son aîné, Marius Petipa, intégrait des figures espagnoles ou arabes à ses divertissements. La toute jeune Marie-Claude Pietragalla, qui avait présenté cette variation à son concours de fin d'année, a été choisie pour la danser. Elle n'a pas encore l'attaque nécessaire, ni la dureté lapidaire du rôle, mais elle promet de beaux soirs. *Quant à Jean-Marie Didière, il est* si moelleux, si concerné, que l'on ne se rappelle pas, même chez Béjart, avoir connu meilleur interprète.

Dès que Patrick Dupond paraît, il se passe quelque chose. Ses grands jetés dans *le Corsaire* ont fait courir des houles dans la salle. Il a encore, dans sa façon d'exécuter les pas de bravoure, cette audace un peu folle qui n'appartient qu'à la jeunesse. Noella Pontois, plus pondérée, rééquilibre ses à-coups inspirés.

Mais Patrick Dupond n'est pas qu'une belle machine à danser. Dans *Vaslaw* de John Neumeier, conçu d'ailleurs à son intention, il affronte une chorégraphie subtile qui requiert une vraie sensibilité. Grave, concentré, il retrace le lent enfermement de Nijinsky, qui perd le contact avec le monde réel et s'enfonce dans la folie. Ce ballet est si riche dans sa construction, si imprévu dans ses enchaînements, qu'on le voit toujours avec un plaisir renouvelé. Tout le groupe le danse d'ailleurs avec ferveur.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30. Programmes et distributions alternés. Jusqu'au 11 avril.

PERFORMANCES AU CENTRE AMÉRICAIN

Elles sont deux, Diane Frank et *Deborah Riley ; elles appartiennent* à la compagnie de Douglas Dunn. Tout de blanc vêtues, elles commencent doucement au sol une danse de contact. Elles roulent l'une sur l'autre, s'imbriquent. Le mouvement passe de l'une à l'autre, prend possession, *il les modèle, les transforme* en une seule entité.

Bientôt le rythme s'accélère. Le transfert d'énergie, les recherches d'équilibres, deviennent une chorégraphie, *Overlap*, précise, dynamique, vivante, très agréable à suivre dans *ses gestes et ses parcours. Comme* seule musique, le claquement des pas et le halètement tranquille des respirations.

En deuxième partie, elles dansent *Lyn :* Leurs mouvements sont plus imprévus. Elles sont moins dépendantes l'une de l'autre ; chacune affirme sa différence. La musique de Martin Calve qui parasite des bribes de tangos est agaçante au possible et pourtant nécessaire pour créer le climat. — M. M.

★ Centre américain, 261, boulevard Raspail, ce jeudi 2 avril, à 21 heures.

● RECTIFICATIF : *Gemini* a été composé pour le Harkness Ballet par Vicente Nebrada et non Vicente Abad comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 31 mars.

CINÉMA

« NASHVILLE LADY », de Michael Apted

Du coron au Grand Ole Opry

Quel joli film, un peu naïf, mais divertissant, attendrissant à souhait, que ce récit inspiré par la biographie d'une vedette de la « country music », Loretta Lynn ! Et quelle délicieuse comédienne que cette Sissy Spacek à qui vient d'être décerné un oscar pour sa performance dans ce film !

Tout commence au lendemain de la guerre, dans un coron du Kentucky. Loretta a quatorze ans. Un père mineur, une mère courageuse et digne, une ribambelle de frères et sœurs : les Webb forment une famille unie où l'on ne badine pas avec la morale. Surgit, au volant de sa jeep, un beau G.I. récemment démobilisé. Coup de foudre réciproque. Loretta Webb et Doolittle Lynn obtiennent (non sans mal) l'autorisation de se marier. Nuit de noces désastreuse. Premiers pas incertains dans une vie conjugale chaotique mais que l'amour illumine et qu'au fil des années la naissance de quatre enfants consolide.

Et puis, un jour, c'est le minuscule incident, le mystérieux déclic du destin. Pour son anniversaire, Doolittle *offre* à Loretta une guitare. Loretta se met à composer des chansons que l'ambitieux et perspicace Doolittle l'oblige à chanter dans les bastringues locaux et devant les micros des « disc-jockeys » de la région. Ces débuts sont si prometteurs que bientôt ils ouvrent à *Loretta les portes du saint des saints* de la « country music », le Grand Ole Opry de Nashville. Une étoile est née.

Rien de bien original dans cette première partie du film, rien de bien nouveau non plus dans la seconde qui retrace les triomphes de Loretta, ses tournées harassantes, ses problèmes conjugaux, ses dépressions, ses abandons... Et pourtant *Nashville Lady* ne ressemble ni au *Nashville*, d'Altman ni à *The Rose*, ni à *Divine Madness*. Même au faîte de la gloire Loretta n'apparaît jamais comme un monstre sacré. Une sorte d'innocence la préserve de cette dureté, de cet égocentrisme qui accompagnent souvent la réussite. L'humble « fille du mineur » survit en elle. Et, tout autant que la fatigue, ce qui la fait « craquer », c'est la peur de perdre l'homme qu'elle aime et l'éloignement de ses enfants.

Il y a dans *Nashville Lady* un côté fleur bleue, mélo sentimental, que le réalisateur Michael Apted n'a pas craint de souligner et qui communique au récit l'essentiel de son charme. Les vertus familiales, l'optimisme sont ici à l'honneur.

Comment résister à tant de gentillesse ? Et si l'on y résiste, comment ne pas être finalement désarmé par la présence de Sissy Spacek, comédienne dont *Carrie* et *Trois Femmes* nous avaient révélé le talent, mais dont nous ignorions les remarquables qualités de chanteuse. Autour d'elle tout s'organise dans le *récit* pour nous séduire, nous émouvoir et transformer en légende doré l'histoire de Loretta Lynn. *Nashville Lady* est un film dont on sort heureux, euphorique. En le voyant, nous nous prenons à croire à la simplicité et à *la fraîcheur du monde. Une impression* d'autant plus agréable que le cinéma ne la procure que rarement de nos jours.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ *Le dernier film du cinéaste italien Francesco Rosi, « Trois frères », présenté hors compétition, ouvrira le Festival de Cannes, qui aura lieu du 13 au 27 mai.*

PHOTO

« LES SALTIMBANQUES » de Lucien Clergue et autres histoires

Ces petits saltimbanques sont terriblement graves. On a beau savoir que ce sont des bateleurs « pour rire », que Lucien Clergue leur a fait jouer la comédie de la comédie, bien malin qui découvrirait sur leurs visages même l'ombre d'un sourire. Pris à leur jeu, ils ont dû tellement s'appliquer à écouter le photographe-metteur en scène que rien n'a pu les dérider.

Et si, en dehors du souci tout *professionnel de tenir leur rôle* muet, leur vraie nature d'enfants, comme tous les enfants plus sérieux que les adultes, ne se livrait soudain à visage découvert ? Et si Lucien Clergue ne s'était pas trouvé, à son insu, en face *d'une juvénile* prise de conscience du tragique de la vie ?

Voilà ce qui *nous* frappe devant la série de photos que Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, tenant à associer leur vieil ami à l'ouverture du Rond-Point, exposent au foyer-restaurant de *leur* théâtre. Une petite cérémonie, mardi, l'a d'ailleurs confirmé. Ajoutons que les douze planches des *Saltimbanques* sont réunies en un *port folio* édité par la société Agep de Marseille et distribué en librairie.

Sur les traces des sables

La photographie dépasse la photographie, l'anecdote dépasse l'anecdote. L'auteur bien entendu s'est d'abord raconté une histoire, avec ou sans la complicité de Mercédès la ballerine, Jean-Lou l'arlequin, Jean-Marc le violoniste, Marie-Hélène la trapéziste et Jean-Pierre l'acrobate — petite bande qui s'était formée dans Arles encore en ruine. On était en 1954. Tous d'une beauté singulière, affublés de costumes ou d'oripeaux empruntés par Lucien Clergue aux forains de Picasso, posent en une parade silencieuse et figée : Mercédès ne pouvait pas danser, ni le violon trop malade de Jean-Marc chanter, ni le trapèze voler... Et personne pour les applaudir, sinon le photographe qui éternise les chassés-croisés de leurs innocentes idylles et la dérisoire apothéose finale avant que le courant de la vie ne les entraîne.

C'est encore une histoire que Lucien Clergue raconte ou fait raconter au *Langage des sables*, une histoire plus ambitieuse, où le photographe n'intervient que dans un deuxième temps lorsqu'il a donné la parole à ses images en un certain ordre assemblées — ce qui, en fin de compte se traduit par un assez gros album (toujours aux éditions AGEP). La photo peut être d'une incontestable qualité esthétique : là n'est pas le propos de l'auteur. Ces traces laissées par la nature — reflux, lames d'algues, insectes, pattes d'oiseaux, — puis par l'homme, dans le sable humide des grèves, sont, en réalité, une écriture des *« formes en transit »*, certes, précise Roland Barthes, dans sa préface. Le reflux se chargera de les effacer, seulement après le déclic de l'appareil photographique. Mais, ajoute le présentateur, *« en ordonnant ses images de sables, Clergue suit le parcours d'une naissance progressive hors du chaos primitif ; de forme en forme, il va ainsi de l'eau ruisselante à l'objet manufacturé, aux débris de plastic ».*

Au premier degré, condensé en quelque sorte épigraphique des mémoires de la planète ; au second degré, comme s'en avise le grand sémiologue disparu, presque un traité de géomancie, tant l'élément magique où baigne encore notre inconscient est celui des choses.

Lucien Clergue, cependant, ouvre son discours sur l'histoire universelle par des témoins solides, ou solidifiés, interrogeant *d'abord les rochers du Pacifique,* où il retrouve *« l'homme partout présent, et la femme, dans leurs symboles de naissance, dans leurs sexes ou leurs rêves »*, à la suite d'un choix, il va sans dire, mais de ce choix il n'a eu que l'embarras. De ces « *confuses paroles* » se dégage toujours un sens dans la double acception du mot — hasardons : le sens de la marche.

E se déroule, cette progression, cette procession, tout au long de graffiti aux variations infinies, tracées par quelque dieu qui s'est moins soucié de leur précarité que de leur grâce onduleuse et féerique, avant que l'homme ne supplante toute transcendance et n'imprime ses pas, ses orteils, son poids aux sables imbibés d'eau marine. Alors d'autres dessins vont naître des créations humaines, les empreintes de pneus écriront une nouvelle histoire, dont les déchets d'une civilisation polluante n'excluent pas le côté sordide — que l'imagination de l'artiste se charge de transfigurer, lui qui propose en guise de post-scriptum : *« Morte la mort, plus rien ne meurt. »* A travers son objectif, *« la terre s'enroule dans un suaire de vinyle ».*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Rond-point des Champs-Elysées, tous les jours sauf lundi, de 11 heures à 24 heures.

N. B. — En même temps, et jusqu'au 3 mai, à l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence, se tient une exposition consacrée à « Saint-John Perse devant les créateurs contemporains » ; Lucien Clergue et Robert Petit-Lorraine.

EXPOSITION

LA CATALOGNE AUJOURD'HUI

Une affiche de Miro annonce « la Catalogne aujourd'hui » en couleur rouge et jaune, à l'exposition du palais de l'UNESCO. Cette région affirme sa récente autonomie au sein de l'Espagne par une manifestation culturelle, qui rappelle que la riche et commerçante Catalunya a occupé et occupe toujours une place originale dans la création.

Depuis le réalisme de Courbet et la poétique de Barbizon, qui orientèrent la peinture de Ramon Marti Alsina, de Joaquim Vayreda et de Fortuny, chaque génération catalane a fourni son contingent d'artistes ayant vécu ou travaillé à Paris. Peu après 1900, on les a vus au Montmartre du Bateau-Lavoir (Pichot, Casagemas...) autour de Picasso, né à Malaga mais Barcelonais d'adoption, puisqu'il avait passé ses jeunes années dans cette ville, où il fut influencé par le bleu de Nonell, lui-même marqué par la figuration tremblante de Daumier.

Cette migration Barcelone-Paris compte un quarteron de sculpteurs, avec Manolo, l'initiateur de Picasso, Gonzales, Gargallo, Fenosa. Par la suite, c'est du côté de Montparnasse qu'on va les rencontrer, notamment Miro, l'enchanteur des étoiles. Guino, le sculpteur collaborateur de Renoir, est venu de Catalogne, comme Cuixart, Vilato, Grau-Sala, Subirachs... Sans, bien sûr, oublier Dali, dont le talent est né entre le Paris des surréalistes et le paysage sauvage de l'Ampurdan.

Tous ces artistes, et bien d'autres, sont représentés dans cette exposition ouverte au public jusqu'au 5 avril, au palais de l'UNESCO, où a eu lieu, à l'occasion de ces journées catalanes, un colloque sur l'architecture de Barcelone, avec la participation d'O. Bohigas, R. Bofill, M. Sola-Morales, L. Clotet. Ces architectes entreprennent actuellement, à la demande de la mairie, une reconquête de la ville sur elle-même, après les dégradations des longues années du franquisme.

JACQUES MICHEL.

LETTRES

RENCONTRE AVEC ANDRÉ VOZNESSENSKI

Quand un poète russe écrit un « opéra rock »

Invité par les éditions Gallimard pour préparer, avec son traducteur Léon Robel, un nouveau recueil de ses poèmes, André Voznessenski est à Paris.

Le jeune poète des années de Khrouchtchev, que Paris découvrait alors avec enthousiasme, a changé ; il a mûri ; sa poésie s'est faite, au fil des années, plus calme, plus sereine : la colère qui faisait souvent résonner ses vers a fait place à d'autres inquiétudes, à des interrogations du passé, de l'avenir... Il donne, ce jeudi 2 avril, à l'Espace Cardin, à 21 heures, un unique récital au cours duquel il dira ses poèmes et donnera, en avant-première, des extraits de son opéra rock qui doit être créé très prochainement à Moscou, au Théâtre des Komsomols léninistes, chez Marc Zavadski... La traduction française sera dite par Sacha Pitoeff.

« Le titre de l'opéra rock, *Avoz* en russe, signifie à la fois « la veine », « pourvu que ça s'arrange », et aussi « A Voz », c'est-à-dire « à Voznessenski »... nous a-t-il expliqué à la veille du récital. Vous trouvez étrange qu'un poète écrive un opéra rock, mais vous ne savez pas que, cet hiver, je suis devenu un auteur de chanson à succès à Moscou, avec ma première chanson, *la Fille sur un tambour*. C'est mon nouveau *hobby*. [*Il rit.*] Je dirai aussi quelques-uns de mes récents poèmes, peut-être aussi celui de ma visite à Vauvenargues, chez Picasso.

Il lit quelques vers, que vient de traduire Alain Jouffroy :

« Je suis allé voir le créateur. Je
» lui ai rendu visite après la
[mort.
» J'accompagnais une haute sor-
[cière en chic coiffure afro.
» Les chambres étaient vides
[comme des cadres sans tableaux.
» Et un vieil air de Tchaïkovski
[se faufilait sous les portes. »

— Votre nouveau recueil ?

— Il paraît à la fin de l'année chez Gallimard. Son titre ? *Incontrôlable*. Il contiendra mes poèmes des deux dernières années... Il y aura également, en même temps, un gros livre de poèmes de Pasternak, présenté par Michel Aucouturier, avec une postface de moi. Et je publierai aussi mes souvenirs sur Pasternak.

» Je l'ai connu en 1947 : j'avais quatorze ans et il lui restait quatorze ans à vivre. Un jour, je me souviens, il m'a invité à voir, avec lui, au Théâtre Vakhtangov, *Roméo et Juliette*. Iouri Lioubimov était Roméo. Et pendant un des combats, le sabre de Lioubimov s'est brisé et le morceau est tombé juste entre Pasternak et moi. C'était comme un symbole... *J'en ai fait un poème.*

— Vous êtes depuis vingt ans « le » grand poète soviétique, adulé, ou critiqué selon les époques ; votre dernier recueil a été tiré en 1978 à deux cent mille exemplaires, vous donnez des récitals devant des publics immenses. Pensez-vous que le public a changé ? Pourquoi n'y a-t-il plus aujourd'hui de poète aussi célèbre que vous et qu'Evtouchenko naguère ?

— Le public a changé. De mon temps, les jeunes qui connaissaient Pasternak, Mandelstam, Akhmatova ou Tsvetaieva étaient des personnes extraordinairement cultivées. Maintenant, on les édite... Autre chose : l'an dernier on a fêté le centenaire de Blok. Quand j'étais jeune, on le traitait de « décadent » qui n'avait écrit qu'un seul bon poème, *les Douze !* Maintenant, on en parle comme d'un génie incommensurable, à côté de Maïakovski et de Khlebnikov. Tout a changé avec la télévision : même dans les campagnes, là où il n'y a pas de route, on a pu voir, récemment, une émission d'une heure et demie sur Khlebnikov et sur les futuristes. Quand, dans notre pays, tous regardent Khlebnikov, quelque chose doit changer dans les esprits. C'est très surprenant, vous savez ; ce sera une étrange génération...

» Chez nous on attend avec beaucoup d'impatience l'exposition Moscou-Paris. L'avant-garde, c'était quand le vingtième siècle avait vingt ans, il lui reste vingt ans ; c'est une bizarre symétrie. C'était l'époque de l'espoir, maintenant que *tout est arrivé*, nous savons ce que fut ce siècle. Ce sera très intéressant.

» Les poètes aujourd'hui ne jouissent pas du même engouement que jadis. Un auteur de chansons comme Vladimir Vissotski était célèbre dans tout le pays, de toutes les fenêtres sortait sa voix. J'étais son ami, et il a joué, à la Taganka, *les Antimondes*. Depuis sa mort, on publie ses disques, une édition de ses chansons va paraître, un spectacle à sa mémoire va être *monté à la Taganka. Sa mort* est une chose abominable. Mais les chansons, je pense que c'est une autre culture : la guitare, cela ne remplace pas Mandelstam. C'est une autre culture... »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.



nouveau drouot

hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris
téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260

Informations téléphoniques permanentes 770-17-17

compagnie des commissaires-priseurs de Paris

sauf indications particulières
les expositions auront lieu la veille des ventes de 11 h. à 18 h.

SAMEDI 4 AVRIL à 14 h. 30 (Exposition de 11 h. à 14 heures)

S. 4. - Minéraux, coquillages, curiosités marines. Me Néret-Minet.

SAMEDI 4 AVRIL à 15 h. (Exposition de 11 h. à 15 heures)

S. 12. - Lithos mod. Me Rogeon.

SAMEDI 4 et LUNDI 6 AVRIL (Exposition vendredi 3)

S. 5-6. - Objets d'art d'Orient et d'Extrême-Orient. Mes Oger, Dumont. MM. Beurdeley, Soustiel, Berthéol.

LUNDI 6 AVRIL (Exposition samedi 4)

S. 1. - Prado. Tableaux mod. Me Robert.
S. 2. - Appareils photo et photos anc. Bijx. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Pommervault, Serret, Monnaie, Brisse, Boucher.
S. 7. - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 11. - Beau mob. Me Delorme.
S. 13. - Autographes et documents histor. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Castaing.
S. 14. - Estampes, Meubles et Obj. art provenant d'une demeure lorraine et du Château du Mesnil (Oise). Mes Ader, Picard, Tajan. Mlle Rousseau. MM. Dillée, Levy-Lacaze, Le Fuel, Praquin.

LUNDI 6 AVRIL à 15 h. (Exp. samedi 4, lundi 6 de 11 h. à 15 h.)

S. 9. - Import. ensemb. de Tapis Islamiques Afchar, Césarée soie, Chirvan, Daghestan, Ferahan, Goum soie, Kechan, Kouba, Karabagh, Kirman, Kabistan, Perepedil, Senneh Ferahan, Sarouk, Tabriz. Me Cornette de Saint-Cyr.

LUNDI 6 et MARDI 7 AVRIL (Exposition samedi 4)

S. 10. - Bibl. du château d'Ancy-le-France. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Groléе-Virville.

MARDI 7 AVRIL à 16 h. 30 (Exposition de 11 h. à 16 heures)

S. 7. - Tapis d'Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Berthéol.

MERCREDI 8 AVRIL (Exposition mardi 7)

S. 1. - Estampes et Tableaux mod. Mes Renaud, Libert, Castor.
(S. 3. - Modes et spectacles du siècle. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Marcilhac.
S. 8. - Obj. art. Arg., Bijoux. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 9. - Extrême-Orient Inros. Mes Néret-Minet.
S. 14. - Dentelle, Mob. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

MERCREDI 8, JEUDI 9, VENDREDI 10 AVRIL
(Exposition mercredi 11 h.-12 heures)

S. 7. - Biblioth. d'un amateur. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Chrétien.

JEUDI 9 AVRIL (Exposition mercredi 8)

S. 6. - Tapis d'Orient. Me Cornette de Saint-Cyr.

VENDREDI 10 AVRIL (Exposition jeudi 9)

S. 1. - Tablx anc. Hte-Epoque. Obj. et mobil. anc. Mes Oger, Dumont.
S. 2. - Extrême-Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Moreau-Gobard, Deydier.
S. 4. - Archéologie, sciences naturelles. Me Charbonneaux.
S. 5. - A 11 h et à 14 h. Art Déco. Art nouveau. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Marcilhac, Mlle Tornthon.
S. 8. - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 9. - Bijoux, argenterie russe. Me Rogeon.
S. 16. - Bibel. Bx mbles XIXe. Tapis. Mes Millon, Jutheau.

ESPACE DROUOT 80

MERCREDI 8 AVRIL (exposition mardi 7)

S. 5-6. - Collect. d'un amateur après décès. Tableaux anc. Mbles. Objets d'art du XVIIIe. Me Delorme. MM. Ananoff, Lacoste.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
CATHERINE CHARBONNEAUX, 134, fbg St-Honoré (75008), 359-66-56.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 824-51-20.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
NERET, MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue De la Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Tu as bien fait de venir, Paul : Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30.
Va-t-en, je t'aime : Coupe Chou (272-01-73), 21 h. 45.
Anatole : Poissy, la Grange (074-70-18), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : le Grand Macabre.
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : Cirano di Bergerac.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Peter Waschinsky.
Centre Pompidou (277-12-33), débat, 18 h. 30 : Béatrice Beck ; 19 h. : la Grèce et la Communauté européenne. — Cinéma, 19 h. : le Cinéma expérimental : fin des années 60.
Théâtre de la Ville (274-11-34), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I, 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cinq Diamants (588-01-00) 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand théâtre, 21 h. : les Fiancés de K ou l'Eternel masculin. — La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre. — Galerie, 20 h. 30 : Visitation de l'Inde.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 : Devant la porte.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : A. Voznessenki.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glaces par Greta.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit les nains partout.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : L'architecte et l'empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis-Clos : Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T. A. I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou ; 19 h. : Saison en enfer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl ; 21 h. : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : L'amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frite ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Duo S. Ferry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Selénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : V.A. Sens, J. Behar ; 22 h. 30 : G. Blanchard ; II, 21 h. : Nicotine et Jainh.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Centre américain (321-42-20), 21 h. : D. Frank, D. Riley.
Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Cie Main.
Théâtre 13 (589-05-99), 20 h. 30 : Indépendanse.



Jeudi 2 avril

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Benoit Group.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : A. Reverand.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : F. Lemarque.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.
Musée Guimet, 20 h. 30 : P. Kumar, K. Govinda.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : B. Berky.
Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on Ice
Point Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Trio Rolandia.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : N. Marriner (Roussel, Sibelius, Milhaud).
Salle Gaveau, 21 h. : P. Pilia (Bach, Granados, Albeniz, Petitgirard).
Eglise Saint-Merry, 21 h. : J. William.
Chapelle du lycée Henri-IV, 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Bancquart).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 25 : Kirhuhel, Toulai, Kremski (Kremski).
Eglise St-Louis des Invalides, 21 h. : M. Torrens (musique baroque).
Salle Berlioz, 21 h. : Hommage à P. et M. P. Maurice.
Lucernaire, 19 h. 30 : V. Pattie, Harutunian, A. Keroukyan ; 21 h. : L. Antal, de Clauzade (Bartok, Kodaly).

Jazz, pop, rock, folk

Arc (723-61-27), 18 h. : Agapao, Mochels, B. Greene, Humair, Alvin, Urtreger, Ejethielin.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : F. Rillac.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : M. Saury.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : G. Arvanitas, J. Samson, J.-P. Debardat.
Centre Dauphine, 20 h. 30 : Magic Bus Band, M.B.B.O., P. Neige Connection.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J.-J. Avenel ; 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Walter Davis Junior.
Dunois (534-72-00), 21 h. : D. Bailey, E. Parker, H. Bennink.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Clehead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 23 h. 30 : Hommage à Fats Waller.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Xoro Roxo.
Show Club (233-84-30), 21 h. 30 : les Haricots rouges.
Vieille Herbe (331-33-01), 20 h. : Brocéliande.

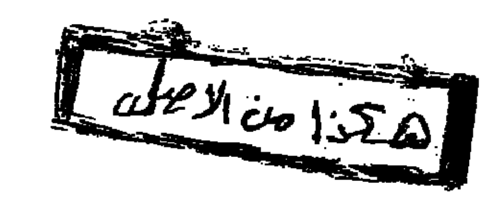
Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : la Nuit des rois.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (807-74-70), 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Normal... Quoi !
Fontenay-aux-Roses, salle des fêtes, 21 heures : Rufus.
Gentilly, église St-Saturnin, 20 h 30 : V. Globokar.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. (554-67-28), 20 h. 30 : P. Stephenson.
Saint-Denis, théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Vitry, théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 21 heures : Caserta-Pomares.









SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 heures : l'Amour de Jeanne Ney, de G.-W. Pabst ; 19 heures : Signes particuliers : néant, de J. Gilling ; 21 heures : Gui, Dao, de G. Dufaux.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : le Baiser, de J. Feyder ; 17 h. : De la veine à revendre, de A. Munk ; 19 h., les films de l'école de Lodz : Cassons le bal, la Céramique d'Iltzée, le Sourire des dents, les Chasseurs de mouches, le Petit Hamlet, le Contrat, Hitchcocktail, Ouverture, Trio exotique, Citation de l'Ancien Testament.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01)

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

L'AMOUR HANDICAPE (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86)

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42)

LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétans, 19e (206-71-33)

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Tourelles, 20e (364-51-98).

LE CHINOIS (A., v.o./v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (*) v.f. : Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ambassade, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33), Concorde, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

DIVINE MADNESS (A.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE DOS AU MUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Passy, 16e (288-62-34).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-14e (542-67-42).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23), Forum-Halles, 1er (297-53-74), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) (mat.)

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01)

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82)

PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) soirée.

LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Olympic, 14e (542-67-42)

POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

PSYCHOTRONIC MAN (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)

RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Montparnos, 14e (327-52-37), v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32)

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)

LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34)

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST MA CHANCE, film américain de Claudia Weill. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA CHAMPIONNE DU COLLEGE, film italien de G. Carmino. — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON, film américain de Colin Higgins. — V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-33-00). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FAIS GAFFE A LA GAFFE, film français de Paul Boujenah. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94)

FEMME, film américain de John Derek. — V.O. : George-V, 8e (562-41-46). — V.F. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

FIFTY-FIFTY, film français de Pascal Vidal. — St-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JUSTE UN GIGOLO, film italien de L. Salce. — V.O. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES MALHEURS DE SOPHIE, film français de Jean-Claude Brialy. — ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), mat.

NASHVILLE LADY, film américain de Michaël Apted. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F : Impérial, 2e (742-72-52)

ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS, film français de Michel Lang. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV, film soviétique de Nikita Mikahlkov. — V.O. : Cosmos, 6e (544-28-80)

SIGNE FURAX, film français de Marc Simenon. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (561-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33)

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suiss.) (XX), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46)

LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

THE ROSE (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44)

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN PETIT CERCLE D'AMIS (A.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76)

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)

VENDREDI 13 (A.) (XX), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37)

LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

VIVRE VITE (Esp.) (XX), v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82). v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23)

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FAMILY LIFE (Ang.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h.

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.), Tourelles, 20e (364-51-98)

GOSSES DE TOKYO (Jap.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h

OUBLIER VENISE (It.), v.o. : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.

PROFESSION ? COMEDIENNE (Fr., vidéo), Studio 43, 9e (770-63-40) 12 h.

ROME, VILLE OUVERTE (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)

SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All., muet) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les grandes reprises

ALIEN (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

AMERICA-AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp

BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp

LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

BAMBI (A.), v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46)

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04)

CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01)

LES 101 DALMATIENS (A.), (Fr.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Grand-Pavois, 15e (554-46-85)

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39)

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

LA CONSEQUENCE (all., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56)

COUP DE TETE (fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (sov., v.o.) : Jean Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47)

LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)

L'HOMME DE MARBRE (pol., v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23)

L'IDIOT (jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LE PARRAIN No I (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

Les festivals

FILMS DU TIERS-MONDE (v.o.), Trois Haussmann, 9e (770-47-55)

BRANDO THE KING, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : la Poursuite impitoyable.

PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), Médée, Œdipe roi, Porcherie

A.-CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44) : Mort sur le Nil, Tueurs de dames

STUDIO 43, 9e (770-63-40) : la France de Pétain et son cinéma, 18 h : Secret ; 20 h. : la Loi du printemps ; 22 h. : Douce.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le grand débat
Face-à-face Jean-François Deniau, organisateur de la campagne électorale de M. Valéry Giscard d'Estaing et Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S.

21 h 50 Variétés : Numéro un
Autour d'Alice Dona, Serge Lama, Serge Reggiani, Robert Charlebois.

22 h 40 Vision : Hartung
L'un des maîtres contemporains de l'abstraction lyrique. Un peintre combattant.

23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Jeudi cinéma
(Et à 23 h 15)

20 h 40 Cinéma : « De la part des copains »
Film franco-italien de T. Young (1970), avec C. Bronson, L. Ullmann, J. Mason, J. Ireland, M. Constantin (Rediffusion.)
Un Américain, ancien truand, qui mène une vie tranquille dans le midi de la France, est confronté à d'anciens complices qui prennent sa femme et sa fille en otage pour obtenir son aide.
D'après un roman de Richard Matheson, un film d'action banal malgré certains effets d'angoisse et la présence de Charles Bronson.

23 h 40 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington. Flash : un soir au clair de lune.

18 h 55 Tribune libre
Le parti républicain.

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé
Les Misérables

20 h Les jeux

20 h 35 Cinéma : « la Bonne Soupe »
Film français de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, F. Tone, C. Dauphin, S. Distel, F. Marten, B. Blier, B. Brunoy, D. Gélin, G. Blain, J.-C. Brialy (Rediffusion.)
Une femme mûre, habituée du casino de Cannes, raconte à un croupier sa jeunesse de fille pauvre et les épisodes de sa carrière dans la galanterie. Adaptation de la pièce de Félicien Marceau. Un film grivois, médiocre et d'une énorme vulgarité, que ne sauvent point les numéros d'actrices et d'acteurs célèbres.

22 h 5 Journal

FRANCE-CULTURE

20 h. Le roi Cophetua, de J. Gracq ; adapt. J. Clancier. Avec B. Devoldère, D. Volle, D. Mac-Avoy et J.-P. Jorris

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Le Festin de l'araignée » de Roussel, « le Carnaval d'Aix, fantaisie pour piano et orchestre », de Milhaud : « Symphonie no 2 en ré majeur », de Sibelius par l'Orchestre national de France, dir. Neuville Marriner, avec Claude Helffer, piano

23 h, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien (intégrales des Lieder de Schubert) ; 23 h 30, Les compositeurs composent et proposent : Pierre Mariétan (Webern, Berg, Mariétan).

Vendredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout

12 h 25 Une minute pour les femmes
Un guide pour la promotion des femmes dans l'entreprise

12 h 30 Midi première

13 h Journal

13 h 35 Emissions régionales

16 h 30 Les quatre fantastiques

16 h 50 Croque-vacances
Atomas, la fourmi atomique ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés (et à 17 h 30) ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 20, Les comètes ; 17 h 40, Scoubidou.

18 h C'est à vous

18 h 20 Un, rue Sésame

18 h 45 Avis de recherche

19 h 15 Grand débat : Michel Crépeau.

20 h 35 Téléfilm : L'inspecteur mène l'enquête
De L. Godevais et M. Pavaux ; avec F. Andrei, Y. Arcanel, D. Ajoret...
Un coup de sonnette en pleine nuit. C'est la police, elle cherche Michel. Commence pour les parents une nuit de cauchemar.

22 h 10 Pleins feux
Magazine culturel de J. Artur.

23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir

12 h 30 Série : La vie des autres

12 h 45 Journal

13 h 35 Emissions régionales

13 h 50 Face à vous

14 h Aujourd'hui madame
La vulgarisation médicale et ses dangers.

15 h Série : Annie, agent très spécial

16 h Magazine : Quatre saisons

17 h La télévision des téléspectateurs

17 h 20 Fenêtre sur...
Délires, spectacles.

17 h 50 Récré A 2

18 h 30 C'est la vie

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Top club

20 h Journal

20 h 35 Série : Médecins de nuit
L'usine Castel. De B. Gridaine.
Le directeur d'une usine fait appel à l'équipe de médecins de nuit à la suite d'une émanation de gaz toxique qui menace une vingtaine d'ouvriers. Est-ce qu'on ne cache pas quelque chose ?

21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. Espions tous azimuts.
Avec A. Guérin (les Gens de la C.I.A.), *M. Le Roy Finville* (SDECE, service 7 : la grande aventure du colonel Le Roy Finville et de ses clandestins), *C. Henkine* (l'Espionnage soviétique : le cas de Rudolph Abel), *J. Vivez* (les Maîtres de Cuba), *R. Guillain* (L'espion qui sauva Moscou).

22 h 55 Journal

23 h 5 Ciné-club (cycle A 2 et le jeune cinéma français) : « Bako, l'autre vie ».
Film français de J. Champreux (1978), avec S. Babaka, O. Doukoure, G. Correa, H. N'Diaye, P. Diop, M. Trévières.
Le long, difficile et tragique voyage d'un paysan malien qui a quitté son village, ruiné par la sécheresse, pour aller chercher du travail en France. D'après des faits réels, un récit picaresque, dénonçant les différentes formes d'exploitations subies par les Africains forcés à l'émigration clandestine. Un film fort, émouvant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Vive le basket. Des livres pour tous.

18 h 55 Tribune libre
Le CNIP (Centre national des indépendants et paysans).

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé
Les Misérables

20 h Les jeux

20 h 30 V 3-Le nouveau vendredi : Le ciel n'a pas de prix
Une émission d'A. Sabas. Reportage A. Pey.
Aviation générale ou civile, un malaise : une enquête menée en France et aux Etats-Unis.

21 h 30 Procès à Grandville ou le tribunal des animaux
Sous le couvert d'un « divertissement », Roger Vitrac, Babel et Michel Guillet reconstituent un « tribunal des animaux » imaginaire, charmante introduction à l'œuvre et aux idées de Grandville, grand dessinateur du dix-neuvième siècle, qui illustra La Fontaine, Swift et Balzac.

22 h 25 Journal

22 h 45 Magazine : Thalassa

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora : Le vitrail, avec S. de Castro.
12 h 45, Panorama : Avec B.-H. Lévy
13 h 30, Musique extra-européenne : Musique arabe du Golfe
14 h, Sons : Carnaval à Granville
14 h 5, Un livre, des voix : Jem, de F. Pohl.
14 h 47, Un homme, une ville : Lamark à Barentin-le-Petit
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La chimie des organismes vivants.
20 h, R. Vailland : Esquisse pour le portrait d'un vrai libertin
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale.

14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Répertoire choral : « Messe pour le couronnement de François-Joseph » de Liszt, par le Chœur de Budapest et l'Orchestre symphonique hongrois, dir. Janos Ferencsik ; 16 h, Musique de chambre (Rachmaninov) ; 17 h, Musique symphonique : « Manfred, symphonie-poème en si mineur » de Tchaïkovski, par le Grand Orchestre de la Radio de Moscou, dir. G. Rojdestvensky.

18 h 2, Le club du jazz.

18 h 30, Quotidien-Concert : Récital de chant Victoria de Los Angeles avec Miguel Zanetti au piano (Fêtes romantiques de Nohant 21-6-1980) : « Tonadillas » et « la Jeune Fille douloureuse » de Granados ; « Sept chansons populaires espagnoles » de Manuel de Falla ; « Chansons populaires espagnoles » de F. Garcia Lorca.

20 h 5, Concert (Cycle d'échanges franco-allemand) : « Les Planètes, suite pour orchestre, opus 32 » de G. Holst ; « Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur » de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et les Chœurs du Südfunk, dir. D. Nazareth, avec Vladimir Ashkenazy au piano

22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : cycle Frédéric Chopin, avec Eric Heidsiek au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : L'art de Fritz Busch (Dvorak, Beethoven, Nielsen) ; 0 h 5, Jazz Forum.

RADIOS LIBRES : SAISIES EN SÉRIE

Pour la seconde fois en trois semaines, l'émission de Radio-Avignon a été interrompue par la police. C'est sur le plateau de Chateauneuf-de-Gadane (Vaucluse) surplombant la région avignonnaise, indique notre correspondant, que l'émission pré-enregistrée était diffusée le dimanche 29 mars lorsque les policiers sont arrivés. Ils ont interpellé sept personnes, dont trois ont été immédiatement relâchées et saisi le matériel — antenne et émetteur — représentant une valeur de 6 000 F. Le dimanche 8 mars (*le Monde* du 10 mars), le S.R.P.J. d'Avignon était intervenu dans les champs de la commune des Angles (Gard), voisine d'Avignon, et le matériel avait été également saisi. Les responsables de Radio-Avignon (radio créée en novembre dernier et qui émet depuis janvier chaque dimanche de 18 à 20 heures en modulation de fréquence sur 101 MHz) indiquent qu'ils suspendent leurs émissions pendant trois semaines.

● *Gilda la Radio Poltaine*, qui a émis trois week-ends de suite (sur 91 MHz en M.F.) à Paris et qui a également été interrompue, samedi 28 mars, par une intervention de la police (aucun matériel n'a pu être saisi et la radio a repris ses émissions quelques heures plus tard) a déclaré qu'elle s'arrêtait pour l'instant, « *le temps de faire un bilan* ». Ses émissions ont été souvent brouillées.

● *Radio Ici et Maintenant*, dont le matériel a été saisi pour la seconde fois, le samedi 28 mars, à Paris, annonce en revanche son intention de continuer (sur 99 MHz en M.F.) dès samedi prochain, 4 avril.

● *La fédération départementale de la C.G.T. de Haute-Savoie* annonce enfin la création d'une radio libre Annecy ondes pures, au début de la semaine prochaine. Annecy ondes pures, qui veut être « *une radio de lutte pour l'emploi* » donnera une information « *sociale et syndicale, mais non politique* », chaque jour, de 12 heures à 14 heures et de 16 heures à 19 heures en M.F. entre 90 et 100 MHz).

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Symphonie en sols anciens

Il est une autre façon d'apprécier les antiquités, c'est de les fouler aux pieds : parquets Versailles, carrelages, tomettes en terre cuite ou parterres dallés ont toujours une place de choix dans une vieille demeure, et même dans une construction moderne.

Les petites tomettes anciennes, antérieures aux fabrications industrielles du dix-neuvième siècle, offrent au regard des teintes subtiles, du rose fané au pain brûlé, en passant par le beige orangé et le rouge profond. Leur assemblage forme un camaïeu inimitable, où les irrégularités de la cuisson laissent des moires vitrifiées. Ces gammes de couleurs symphoniques se vendent au mètre carré, et leurs prix sont du même niveau que ceux des carrelages modernes, coupés à angle vif et d'une cuisson uniforme. Rien à voir non plus avec les tomettes du siècle dernier, nappées sous la glaçure d'un rouge sang de bœuf, orgueil hygiénique des cuisines, offices, corridors et lingeries des maisons bien entretenues.

Les pavements d'autrefois étaient formés de carreaux de terre cuite de formes diverses, du petit carré de 11 cm de côté — comme au quinzième siècle — ou de tomettes octogonales de 16 cm de côté — comme au dix-huitième siècle. On désignait sous le nom de carreaux « plomés » ou « plombés » les pièces revêtues d'émail plombifère couvrant de savantes polychromies, disposées en pointe de diamant, en hexagones étoilés, en losanges tranchés, en bâtons rompus ou en feuilles de fougère. Mais on ne trouve plus guère aujourd'hui que des tomettes hexagonales des dix-septième et dix-huitième siècles, vendues en vrac à partir de 160 F le mètre carré, mais attention aux mauvaises surprises : bords ébréchés, pièces fendues, coins cassés, qui laissent souvent 20 % de déchet.

La sagesse est finalement de payer un peu plus cher chez les antiquaires spécialisés des tomettes triées, décapées, nettoyées, vendues environ 200 F le mètre carré, livraison comprise. La pose, les joints, les finitions, le maçon s'en chargera, à condition de prévoir une réserve de 6 cm au-dessus du mortier de base. La porosité disparaîtra rapidement en nourrissant la terre cuite avec de l'huile de lin ou de l'huile d'oxane additionnée de thérébentine. Et, pour l'entretien, le savon noir ou la cire naturelle donnent au carrelage un bel aspect satiné.

Paysagiste des dallages

Plus coûteux sont les dallages anciens qui, de 400 à 600 F le mètre carré, valent environ deux fois plus que les pierres neuves... « *Mais quelle différence*, nous dit Jean Joly, *entre les dalles aux surfaces irrégulières, à la douce patine, et les pierres lisses, débitées en carrière au disque diamanté, et qui donnent des surfaces inertes, aussi monotones que le hall d'une banque.* »

Cet antiquaire est d'abord passé par le métier de carrier dont il connaît les nombres d'or, et il peut fournir à la demande des dallages anciens ou à l'ancienne : roches dures « évelllées », aux surfaces granuleuses, qu'il oppose au « banc-fin » des pierres polies ; mais il aime aussi, dans les coupes récentes, les calcaires « coquillés », grêlés de vrilles, où des mollusques de l'ère secondaire à dure carapace ont laissé pour l'éternité leur émouvant témoignage. Si ces tranches minérales fraîchement taillées suggèrent des emplois décoratifs originaux, elles n'ont pas la royale patine des dalles anciennes, frottées de pieds ancestraux, où vont la préférence de l'antiquaire. Ses connaissances lui donnent l'avantage de pouvoir combiner carrelages d'autrefois et dallages modernes, coupés à la mesure voulue et choisis pour leurs harmonies complémentaires : calcaires d'Ile-de-France, marbre noir, tomettes rouges, grès d'Artois ou ardoises satinées. La mise en place d'un dallage suppose une réserve de 10 à 16 centimètres d'épaisseur. Il faut aussi penser au poids, qui s'élève à 180 kilos environ au mètre carré.

Habitué aux travaux de « réhabilitation » des vieilles demeures, Jean Joly se charge de fournir et de poser dallages, corniches, bandeaux, appuis de fenêtres, balustres, vasques et fontaines. Paysagiste des dallages intérieurs ou extérieurs, il dispose d'une équipe qui travaille toujours à l'ancienne, soit avec des pierres récupérées, soit avec des roches de carrière.

Parquets Versailles

Les mots employés pour les divers appareillages que l'on englobe sous le nom d'*opus* sont à la source d'un langage truffé de termes latins, d'ailleurs fertiles en contresens, où la poésie souvent l'emporte sur la simple technologie.

C'est ainsi que l'*opus antiqum* ou *incertum* désigne un assemblage de pierres irrégulières, qu'il ne faut pas confondre avec l'*opus insertum* ou *isodomum*, où les dalles sont d'égale dimension. L'*opus romain* ou *quadratum* est un appareillage de bandes parallèles, mais où chaque pièce peut avoir une longueur différente, du carré classique au carré barlong, pour ne pas dire rectangulaire. L'*opus reticulum* est évocateur d'un système de losanges opposés par leurs sommets qui donne l'aspect d'un filet posé sur le sol. Une des figures classiques des carrelages anciens est le dallage à bouchons, où quatre dalles à pans coupés aux angles enserrent des cabochons de marbre, des « noirs belges », comme l'explique Claude Deligny, qui dispose, dans ses entrepôts de Saint-Denis, d'un stock important de dalles octogonales avec leurs bouchons et des carreaux de terre cuite. Il peut aussi fournir des parquets Versailles sur la base de 800 F le mètre carré, ce qui correspond à un panneau de lames de chêne, de triangles et de carrés assemblés selon des motifs géométriques.

Parmi les antiquaires spécialisés dans les sols anciens, qui presque tous sont également récupérateurs de cheminées, de portes, de boiseries et d'éléments d'architecture, chacun propose, selon ses trouvailles et son imagination, diverses combinaisons décoratives. Fin connaisseur, Pierre Quitard, installé dans les Yvelines à l'enseigne d'un vieux manège, expose dans sa propre demeure un appareillage original de tomettes encadrées de lames de chêne qui évoque les panneaux des parquets Versailles.

GERSAINT.

ANTIQUAIRES SPÉCIALISÉS

JEAN JOLY : 1, rue Michel-Bleré, 60260 Lamorlaye (première rue à gauche par la R.N. 16). Tél. 16/4/421-56-79 (même le dimanche).

CLAUDE DELIGNY : 3, rue Rian, 93200 Saint-Denis. Téléphone 820-99-97 (fermé le dimanche) et au Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal, 75001 Paris.

PIERRE QUITARD : 46, route de Paris, 78550 Bazainville, R.N. 12, entre La Queue-les-Yvelines et Houdan. Tél. 16/3/487-61-88.

JACQUES POUILLON, 2, rue Ménard, 78000 Versailles. Téléphone 951-78-61.

POUPINET, Grande-Rue, 28120 Villemeux.

ANTIQUAIRE DU BATIMENT, 58, rue de la Haie-aux-Vaches à St-Hubert, 78690 Les Essarts-le-Roi. Tél. 041-98-83.

CROUAN, 68, route d'Angers, 49430 Durtal.

BENOUD-GRAPPIN, château de la Tour, 71 Sancé. Téléphone 38-55-31.

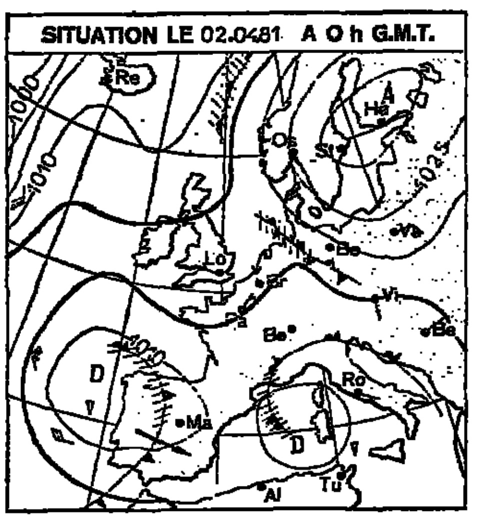
ROZAND, La Devinière, 26100 Triors. Tél. 16/75/71-32-60.

CALENDRIER DES FOIRES ET SALONS

Jarny (54), foire aux antiquités : 3-5 avril. Neuchâtel (Suisse), foire à la brocante : 10-12 avril. Antibes, antiquités-brocante : 11-26 avril. Cannes, IIIe Biennale des antiquaires : 11-22 avril. L'Isle-sur-Sorgues (84), brocante : 12-20 avril. Neufchâtel-en-Bray (76), antiquité-brocante : 18-20 avril. Barjac (30), brocante, 19-20 avril. Jonchery-sur-Vesle (51), brocante : 19-20 avril. Paris, la Défense, Salon de la restauration des objets d'art : 22-26 avril. Paris, hôtel George-V, Salon de la carte postale et du titre de collection : 23-25 avril. Nancy, Salon des antiquaires : 24-27 avril. Rouen, Salon des antiquaires de Haute-Normandie : 25 avril - 3 mai. Montpellier, antiquités-brocante : 25 avril - 3 mai. Troyes, Salon d'antiquités et brocante : 30 avril - 4 mai. Ruille-sur-Loir (72), antiquaires et brocanteurs : 1-3 mai. Strasbourg, Salon des collectionneurs : 1-3 mai. Parly 2, Salon des antiquaires : 7-16 mai.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02.04.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.4.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 2 avril à 0 heure et le vendredi 3 avril à 24 heures :

Des masses d'air humide persisteront sur la France, dans un flux de secteur nord-est généralement faible ou modéré, localement assez fort près de la Méditerranée.

Vendredi 3 avril, sur l'ensemble du pays le temps sera nuageux et brumeux. Il pleuvra temporairement sur les Alpes et les régions méridionales, mais des pluies durables sont surtout à craindre sur les Pyrénées-Orientales, le Bas-Languedoc et le Roussillon. En revanche, l'Aquitaine, le Poitou et le Limousin bénéficieront d'éclaircies assez belles. Les températures subiront peu de changement.

Le jeudi 2 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 11 et 8 ; Brest, 15 et 4 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 7 ; Dijon, 13 et 10 ; Grenoble, 13 et 9 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 10 et 9 ; Marseille, 17 et 12 ; Nancy, 11 et 9 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 15 et 11 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 11 et 7 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 16 et 9 ; Bonn, 12 et 9 ; Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire, 26 et 11 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 13 et 10 ; Jérusalem, 14 et 2 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 10 et 3 ; Madrid, 16 et 8 ; Moscou, 6 et 0 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 16 et 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, 12 et — 2.

L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FIN DE SEMAINE

Les pluies qui tombent actuellement jusqu'à 2 000 mètres sur les Alpes donnent de la neige très mouillée et collante.

Pour la fin de semaine, le maintien des températures élevées fait craindre des coulées et avalanches jusqu'à 2 500 mètres sur tout le massif alpin.

Sur les Pyrénées, le risque sera moins grand, les températures étant moins élevées.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 avril 1981 :

DES DÉCRETS

● Portant statut des attachés et les attachés associés des établissements d'hospitalisation publics ;

● Fixant le taux de rémunération des personnels chargés de l'exécution des conventions prévues aux livres Ier et IX du code du travail dans les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles ;

● Fixant les conditions d'hygiène et de sécurité auxquelles doivent satisfaire les arbres de transmission à cardans à usage agricole.

PARIS EN VISITE

SAMEDI 4 AVRIL

« Pissarro », 10 h. 30, Grand Palais, Mme Vermeersch.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., hall gauche, Mme Bachelier.

« L'Institut de France », 15 h., quai Conti, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Louvre des antiquaires », 15 h., place du Palais-Royal (l'Art pour tous).

« De la rue Gît-le-Cœur au jardin du Vert-Galant », 15 h. 15, 52, rue Saint-André-des-Arts, Mme Barbier.

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Gainsborough », 16 h., Grand Palais, Mme Angot.

« Gainsborough », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 29, rue de Condé, Mme Camus.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cour des comptes », 10 h. 30, 13, rue Cambon, Mme Ferrand.

« Pissarro », 14 h. 30, Grand Palais, Mme Hager.

« Église copte au Louvre », 14 h. 15, métro Louvre, Mme Haulier.

« Hôtel de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale, M. de La Roche.

« Les soiries de Lyon », 15 h. 30, 13, avenue du Président-Wilson (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Pissarro », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna : « San-Francisco » (projection).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Tolède et le Gréco ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, MM. R. Amadou, G. Coste : « Louis-Claude de Saint-Martin le philosophe inconnu et le martinisme » (Atlantis).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. L. Laubier et J. Francheteau : « Naissance des océans ».

17 h., Centre Chaillot-Galliera : « Aux marches du Tibet.

FORMATION PERMANENTE

PORTES OUVERTES AUX ARTS ET MÉTIERS. — L'Union des élèves de l'École nationale supérieure des arts et métiers organise des journées portes ouvertes à l'École nationale supérieure des arts et métiers le samedi 4 avril, de 9 heures à 17 heures, 151, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2900

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			
IV								■	
V		■							■
VI			■					■	
VII							■		
VIII					■				
IX				■					
X						■		■	
XI	■		■						

HORIZONTALEMENT

I. Personnage bouffon, bouffi et bouffant. — II. Sèment la tempête pour ne récolter bien souvent que du vent. — III. Guère plus apprécié sur un plat que sur un plateau ; Voyageuse méridionale de passage à l'Ile. — IV. Extrait de fève entrant dans la composition du bouillon de 11 heures. — V. Quand elle annonce quelque chose, elle le crie sur les toits. — VI. Article pour dame ; Manomètre de l'intelligence. — VII. Qui ne peut mieux servir un esprit pénétrant ; Note. — VIII. Qui, bien qu'ayant pris de la bouteille, n'est pas encore croulant ; Le temps présent des temps anciens. — IX. Élément positif ou terme de négation ; Son, lumière et grandes eaux. — X. Peuvent être faites de bitord pour les manœuvres de bâbord et de tribord. — XI. Dont l'attitude ne laisse aucune latitude.

VERTICALEMENT

1. Science obligeant à se pencher sur des arbres pour en étudier les souches. — 2. Communauté créée sans ordre ; La plus matinale des déesses. — 3. Panoramas de voyage dans le domaine d'Hypnos ; Ils sont sifflés par leurs plus fervents admirateurs. — 4. Niches rarement occupées par un cabot ; Préposition. — 5. C'est le rôle de l'aimant comme de l'aimée ; Vieille troupe de gens d'armes. — 6. Négation ; Conseiller éclairé au cours d'une guerre qui fut loin d'être « éclair ». — 7. Sifflent à pleine gorge ; Grande d'Inde. — 8. S'est éteint par la faute de ceux qui l'ont trop grillé ; La pierre qui y roule n'amasse pas mousse. — 9. Fait beaucoup plus de bulles au Piémont qu'au Vatican ; Nature peu fréquentée en raison de son accueil trop sec.

Solution du problème n° 2899

Horizontalement

I. Botaniste. — II. Opération. — III. Ut ; Ève ; C.V. — IV. Lit ; Ers. — V. Aquitaine. — VI. Nu ; Tris. — VII. Gemonies. — VIII. Ilion. — IX. Sennett. — X. Ive ; As ; Eu. — XI. Euros ; Pli.

Verticalement

1. Boulangerie. — 2. Optique ; Vu. — 3. Té ; Tu ; Miser. — 4. Are ; Idole. — 5. Navet ; Ninas. — 6. Itérations. — 7. Si. Sirène. — 8. Toc ; Nis ; Tel. — 9. Envies ; Etui.

GUY BROUTY.

STAGES

DANS LES VOLCANS D'AUVERGNE. — La Maison des volcans organise trois stages : écologie et volcanisme du Cantal du mardi 7 au samedi 11 avril, techniques et découverte du milieu naturel du 13 au 18 avril, initiation à la botanique du samedi 6 au lundi 8 juin.

★ Château Saint-Étienne, 15000 Aurillac. Tél. (71) 48-49-09.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU JARDINAGE

TIRAGE N° 23 DU 1er AVRIL 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	01	150	5	30 725	100 000
	21	150	6	néant	néant
	121	650	7	27	150
	5 951	1 000		5 817	1 000
	8 521	1 150		8 477	5 000
	359 231	3 000 000	8	8	70
2	32	150		7 028	5 070
	942	500	9	3 029	1 000
	8 332	1 150		4 759	5 000
3	néant	néant		9 739	10 000
4	4	70	0	6 150	1 000
	274	570		6 530	1 000
	754	570		7 490	1 000
	924	570		0 790	5 000
	994	570		2 490	5 000
	3 244	1 070		62 050	50 000
	4 584	1 070		156 880	500 000
5	7 535	5 000			
	3 585	10 000			

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE D'AVRIL DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 8 AVRIL A PLOERMEL (Morbihan)

LOTO — TIRAGE N° 13 : 5 — 21 — 23 — 24 — 33 — 34 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 13

PROCHAIN TIRAGE LE 8 AVRIL 1981 - VALIDATION JUSQU'AU 7 AVRIL APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 1er AVRIL 1981 - N° 23

ARLEQUIN — RÉSULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 24 DU 1er AVRIL 1981

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

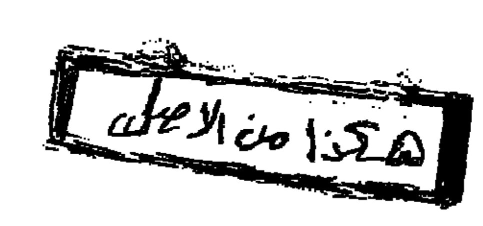
Finales et numéros	Résultats
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 60 F dans toutes les séries
68	Tous les billets terminés par 68 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 86 gagnent 100 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
499	0499	1499	2499	3499	4499	5499	6499	7499	8499	9499	3 300
	0949	1949	2949	3949	4949	5949	6949	7949	8949	9949	600
	0994	1994	2994	3994	4994	5994	6994	7994	8994	9994	600
159	0159	1159	2159	3159	4159	5159	6159	7159	8159	9159	3 000
	0195	1195	2195	3195	4195	5195	6195	7195	8195	9195	300
	0519	1519	2519	3519	4519	5519	6519	7519	8519	9519	300
	0591	1591	2591	3591	4591	5591	6591	7591	8591	9591	300
	0915	1915	2915	3915	4915	5915	6915	7915	8915	9915	300
	0951	1951	2951	3951	4951	5951	6951	7951	8951	9951	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Série 8 (F.)	Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Série 8 (F.)	Autres séries (F.)
4619	1 469	5 000	1 000	6 149	5 000	1 000
	1 496	5 000	1 000	6 194	5 000	1 000
	1 649	5 000	1 000	6 419	5 000	1 000
	1 694	5 000	1 000	6 491	5 000	1 000
	1 946	5 000	1 000	6 914	5 000	1 000
	1 964	5 000	1 000	6 941	5 000	1 000
	4 169	5 000	1 000	9 146	5 000	1 000
	4 196	5 000	1 000	9 164	5 000	1 000
	4 619	2 000 000	20 000	9 416	5 000	1 000
	4 691	5 000	1 000	9 461	5 000	1 000
	4 916	5 000	1 000	9 614	5 000	1 000
	4 961	5 000	1 000	9 641	5 000	1 000

Prochain Arlequin : le 15 avril 1981 à PARIS - tirage télévisé à 19 h 10

1981 - LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 1er AVRIL 1981 - N° 24



CARNET

Naissances

— Dominique et Claude CHERKI ont la joie de faire part de la naissance de

Emmanuel.

20, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

— Jean-Marc et Joëlle WORMSER-COSTE ont la joie d'annoncer la naissance de

Sylvie.

Paris, 17 mars 1981.

Décès

MAURICE ANDRÉ

Nous apprenons la mort de

MAURICE ANDRÉ,

P.-D. G. du groupe « Hebdo », décédé le mercredi 1er avril 1981, à Saint-Étienne (Loire), à l'âge de cinquante-quatre ans.

[Né le 24 juin 1926 à Saint-Étienne, Maurice André avait créé, dès l'âge de vingt ans, une revue mensuelle : « Reflets Foréziens ». Rachetant « le Bois national », publication professionnelle, il élargit rapidement son audience, avant de se tailler une place enviable dans la presse gratuite en lançant plusieurs hebdomadaires de petites annonces et placards publicitaires comportant également des pages rédactionnelles qui le distinguaient des autres supports de ce type. Le premier, « Hebdo Saint-Étienne », créé en 1963, a vu son tirage initial de quelque 3 000 numéros multiplié par quarante-cinq.

La recette ayant fait ses preuves, Maurice André l'utilise pour élargir sa clientèle avec « Hebdo-Lyon » en 1967, « Hebdo-Toulouse » en 1968. En 1970, il reprend « Telex 21 » pour le transformer en « Hebdo-Dijon », et « Clermont Scop » en « Hebdo-Clermont », enfin « la Gazette du Gier », feuille diffusée à Rive-de-Gier et à Saint-Chamond, qui gardera son titre tout en s'étoffant. En 1976, il crée « Hebdo-Grenoble », que lui rachètera, quatre ans plus tard, M. Jean-Charles Lignel, le nouveau P.-D. G. du « *Progrès* ».

Maurice André était maire de Saint-Galmier depuis 1971 et conseiller régional Rhône-Alpes depuis 1979 en tant que représentant des collectivités locales. Il avait brigué sans succès le siège de conseiller général de Saint-Galmier à l'élection partielle de 1972 et, l'année suivante, avec l'étiquette du CNIP, celui de député de la septième circonscription.]

— La famille Picatier, petits-enfants, arrière-petits-enfants, et gendre, font part du décès de

Mme Georgette BACQUET,
née Prévost,

le 29 mars 1981, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Le obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Paris-13e, le 2 avril 1981, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous.

67, boulevard Soult,
75012 Paris.

— Françoise Nicolas,
Zoupette et Jean-Paul Ducamp,
Stéphane et Martine Ullern,
Delphine et Francis Boraud,
Et tous ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alice BAUMGARTEN,

ancienne secrétaire générale de l'O.T.H. et de la S.A.C.I.,

survenu à Paris, le 30 mars 1981.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Bormes-les-Mimosas (Var), le vendredi 3 avril, à 11 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— MM. Claude et Francis Bayer, ses enfants,
Carole et Eric Bayer, ses petits-enfants,
M. Henry Pinatel, son beau-frère,
M. Roger Pinatel, Mlles Jacqueline et Christiane Pinatel, ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond BAYER,
née Yvonne Bréhier,

survenu le 28 mars 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 1er avril 1981 en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris 75016

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

52, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 30 mars 1981, du

docteur FRANCIS BORDET,

ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Joseph, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,

Suivant la volonté du défunt, le service religieux a eu lieu, dans la plus stricte intimité, en l'église d'Aubergenville.

De la part de :
Mme Francis Bordet,
Mme Charles Grenier,
Mlle Germaine Bordet,
Mlle Marie-Louise Bordet,
Et de ses neveux, Pavier, Gangolphe, Grenier, Thiercelin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Michel Catonné,
M. et Mme Jean-Michel Catonné et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves Catonné et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Catonné et leurs enfants,
M. et Mme Alain Catonné et leur fils,
M. et Mme Ernest Labrousse,
Mme Philippe-Jean Catonné et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel CATONNÉ,

leur époux, père, grand-père, gendre, beau-frère et oncle,

survenu le 30 mars 1981, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 avril, à 15 heures, au cimetière de Boissy-Saint-Léger.

9, rue du Temple,
94470 Boissy-Saint-Léger.

— Mme Denise Costa,
M. et Mme Paul Costa et leurs filles,
Mme Mathilde Mimouni,
M. et Mme André Costa,
ses parents, sœurs et grands-parents,
Sa famille et ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Hugues COSTA,

élève de l'École normale supérieure, major du concours de 1978,

survenu dans sa vingt-deuxième année, à la suite d'une hépatite virale, le lundi 30 mars 1981, au terme d'une mission reportage ethnologique de sept mois aux Indes.

La famille ne souhaite pas de fleurs, mais d'éventuels dons seront collectés en vue de la fondation d'une bourse attribuable à des étudiants aspirant à une vie d'effort et de création au-delà des chemins glorieusement balisés par les grandes Écoles.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 avril 1981, à 15 heures, au *cimetière du Montparnasse.*

44, rue Vergniaud,
75015 Paris.
28, boulevard Colbert,
92330 Sceaux.

Dons à adresser à la Fondation Hugues-Costa :
B.I.C.S., compte no 41710 - 14628.

— Perpignan - Béziers - Marseille.

M. Alain Delseny et ses filles, Pascale et Florence,
M. Alphonse Ribot et Mme, née Paule Ronzier,
M. et Mme Pierre Delseny,
M. Claude Ribot et ses enfants,
Mme Ginette Ribot et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bouissy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Comallis et leurs enfants,
Les familles Delseny, Reynes, Molas, Rodrigues, parents et alliés,
vous font part du décès de

Mme Alain DELSENY,
née Marie-Claude Ribot

rappelée à Dieu, le 27 mars 1981, dans sa trente-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mars 1981, à Perpignan.

Hôtel Delseny.
13, rue de la Tour-d'Auvergne.
66000 Perpignan.

— Mme Alphonse Duplenne,
M. et Mme Jean Duplenne et ses enfants,
Mlle Huguette Duplenne,
Le docteur Yves Duplenne,
Les familles Marra, Olibe, Billeci et Zanca,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Alphonse DUPLENNE,

ex-chirurgien des hôpitaux de Tunis, membre de la Société des gens de lettres de France, délégué général de la Société des poètes et artistes de France pour la Tunisie,

leur époux, père, grand-père, beau-frère,

survenu subitement le 26 mars 1981, à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mars 1981, à Marseille.

Adresse à Tunis :
2, rue du Mexique,
« Belvédère ».
1002 Tunis (Tunisie).

● ERRATUM. — Dans le compte rendu de *la Guerre secrète*, d'Anthony Cave-Brown, il est indiqué par erreur que le raid anglo-canadien sur Dieppe eut lieu en 1943. En réalité, le débarquement fut opéré le 19 avril 1942.

— Mme Félix Falk,
Le docteur et Mme Olivier Falk et leurs enfants,
Le docteur et Mme Julien Falk et leurs fils,
Le docteur et Mme Maurice Falk,
Le docteur et Mme Joseph Falk,
Mme Mathilde Falk,
M. et Mme Maurice Cohen,
M. et Mme André Cohen,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Félix FALK,

officier de la Légion d'honneur, vice-président national de la Confédération des A.C., évadés de France et internés en Espagne, médaille de Vermeil de la Ville de Paris,

survenu le 31 mars 1981, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 avril, on se réunira à 14 h. 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux (avenue Marx-Dormoy, Bagneux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

2, square Henri-Bataille,
75016 Paris.

[Évadé de France par l'Espagne en novembre 1942, le docteur Félix Falk avait été interné au camp de concentration de Miranda avant de rejoindre, en avril 1943, les Forces françaises libres. Sa première épouse et un de ses enfants ont péri en déportation. Il fut l'un des fondateurs, puis vice-président national, de la Confédération des anciens combattants évadés de France et internés en Espagne, où sa disparition est cruellement ressentie.]

— On nous prie de faire part du décès de

M. René FAURIAT,

survenu le 29 mars 1981, dans sa cinquante-sixième année.

De la part de :
M. Maurice Sartre et Mme, née Annie Fauriat, et leurs enfants.

1, allée de la Source,
37300 Joué-lès-Tours.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean-Maurice GAZAVE,

directeur d'études à l'École pratique des hautes études, docteur en médecine, docteur ès sciences d'État, pharmacien, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre avec étoile, médaille des Blessés, croix du Combattant volontaire, croix de l'Engagé volontaire, médaille de la Libération, médaille Franco-Britannique,

survenu subitement le 24 mars 1981, à l'âge de soixante-trois ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 4 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge (Paris-14e).

— Mme Guillaume Hilzheber,
Michel Hilzheber,
François et Monique Mombert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guillaume HILZHEBER,

le 26 mars 1981, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 30 mars, à Sarreguemines, dans l'intimité familiale.

12, rue de l'École,
57200 Sarreguemines.

— M. Claude Jérôme, son époux,
M. et Mme François Jérôme et leurs enfants,
M. et Mme Marc Jérôme et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mr. et Miss Arthur Luce Klein, son beau-frère et sa sœur et leurs enfants,
Sa fidèle et dévouée Mme Couto,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claude JEROME,
née Denise Weill-Kinsbourg,

survenu le 18 mars 1981, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Videlles (Essonne)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris, Rennes, New-Rochelle.

— Les membres du Laboratoire d'électrochimie interfaciale du C.N.R.S. ont la douleur de faire part du décès de leur collègue

Juri KUKK,

professeur Estonien,

survenu dans un camp de travail près de Mourmansk, U.R.S.S. (Cf. « le Monde », du 31 mars 1981.)

— Lyon, Albon-d'Ardèche.

M. Elie Seauve, son époux,
M. et Mme Daniel Dreyfus et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Baltzer et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Seauve et leur fils,
M. et Mme Michel Colombe et leurs enfants,
ses enfants,
Mlle Madeleine Marijon, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elie SEAUVE,
née Jacqueline Marijon,

directrice honoraire du lycée Saint-Just à Lyon,

survenu le 23 mars 1981.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 26 mars 1981, à Albon-d'Ardèche.

Albon-d'Ardèche,
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut.

— Mme Jean Thodoroff,
Mlle Catherine Thodoroff,
MM. Michel et Cyril Thodoroff,
M. Tsatcho Thodoroff,
M. Guy Thodoroff,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean THODOROFF,

leur époux, père, neveu, cousin et parent,

survenu le 31 mars 1981, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 avril, à 8 h. 30, en la cathédrale Saint-Alexis-Newski, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, allée du Lac-Inférieur,
78110 Le Vésinet.

Erratum

— RECTIFICATIF à l'avis de décès paru le 31 mars 1981, de

Mme veuve Marcel CHARTIER.

Il a été omis :
M. Jean-Yves Chartier, après Mme Marie-Odile Chartier et avant M. Claude Chartier.

Remerciements

— Mme Lucien Gallian,
Et toute la famille,
Les associés et le personnel de la société Alvar-Electronic,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Lucien GALLIAN

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

— Le Fil d'Ariane, librairie, 161, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris. Hadès signera ses ouvrages, et notamment le dernier sorti, « Votre santé par l'astrologie » avec schémas de médecine naturelle (Albin Michel), le samedi 4 avril 1981, de 14 heures à 17 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120.00	141.12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,62
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



elf aquitaine

recherche pour ses activités
EXPLORATION PRODUCTION
à Paris et à Pau

ingénieurs informaticiens

dans les spécialités suivantes :
- système IBM 3033 sous MVS/VTAM
- mini-ordinateur (HP, PDP, Modcomp, etc)
- applications de gestion sur IBM et CII/HB - (gros systèmes)
- applications scientifiques
- bureautique

Formation : grandes écoles ou universitaire
Expérience : 3 à 5 ans souhaitée
Anglais lu et parlé
Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Adresser CV, prétentions s/réf. 92.722 à SNEAP - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
recherche
pour son activité située à STAINS (93)
(possibilité logement)

ingénieurs

de formation E.S.E. - ENST - ECP - MINES - ESPCI

1 poste - Fonctions :
- Chef de projet: responsabilité technique sur la physique, l'électronique, l'informatique et la mécanique de la machine.

Profil :
plusieurs années d'expérience de laboratoire en physique et/ou électronique-traitement du signal par des techniques numériques.

1 poste - Fonctions :
- Responsable études et développement et bureau d'études sur des projets de conduite de process par microprocesseur et de systèmes d'acquisition de mesures (instrumentation fine).

Profil :
plusieurs années d'expérience en techniques numériques et mesures électroniques.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 30224 M à THOMSON - CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins - Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Sté de modelage-menuiserie recherche
MODELEUR ou MENUISIER
Possibilité d'association.
Téléphone : 919-86-23.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Écrire M. VOISIN, 149, rue St-Honoré, Paris (1er) qui tr.

COLLABORATEUR haut niveau, stand. Ecr. M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris (1er) q. tr.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL de la CONSTRUCTION MÉTALLIQUE (Près Pont de Neuilly) recherche
EMPLOYÉ ou ÉTUDIANT
Pour travx de photocopies et courses. Mi-temps
Ecrire Service du Personnel C.T.I.C.M., 20, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

INFORMATIS
Société d'engineering et de systèmes informatiques rech. pour d'importants projets internationaux
PARIS-PROVINCE-ÉTRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS
Ayt 3 ans expér. en développement de logiciels de base (Éditeurs de liens, Compilateurs, Moniteurs...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant 3 ans expér. en processus industriels à base de SOLAR, MITRA, PDP 11, INTEL, MOTOROLA

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant expér. en logiciel et téléphonie pour participer à des gros projets de Télécommunications, Téléphonie et Télématique

INGÉN. HARD/SOFT
Pour le suivi de réalisations techniques au niveau LOGICIEL et MATÉRIEL d'importants projets internationaux

INGÉNIEURS HARD
Niveau 3 A maîtrisant l'anglais et connaissant le « milieu » de la téléphonie capable d'analyser des cahiers des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.
Déplacem. possib. en U.R.S.S.
26, rue Daubenton (5e)
Tél. 337-99-22.

La Ville de NANTERRE, 100.000 habitants, recrute : Une puéricultrice diplômée d'État pour direction de crèche traditionnelle - 40 lits. Possibilité de logement à titre onéreux. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le maire de Nanterre. Tél. 725-91-20 poste 343.

Etablissement public administratif recherche
1 CADRE SUPÉRIEUR
Age minimum 40 ans, dynamique, expérience. Compétent en matière de : gestion de propriétés agricoles, gestion de personnel, contrôle de la consommation, des crédits, travaux sur bâtiments classés, contacts avec partenaires et autorités locales. Env. C.V. détaillé s/réf. 5.358 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

l'Air Liquide
recherche pour Région Parisienne
Agent Commercial

chargé de la vente et de la promotion de ses produits et services.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé au min. de 28 ans, de formation DUT chimie ou équivalent, ayant une expérience de quelques années de vente et de négociation commerciale dans les industries chimiques.
Adresser CV à **l'AIR LIQUIDE**
Service du Personnel
18, av. Galilée 92350 Le Plessis Robinson

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme, 50 ans, commerçante durant quinze ans, cherche situation stable, région Paris-Est ou Paris (vendeuse, etc.). Écr. s/n° 6.079 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME 24 ANS **COMPTABLE** NIVEAU D.E.C.S., EXPERIENCE CABINET cherche emploi à mi-temps. Disponible de suite. Téléphone : 574-14-54.

Risk-manager, étudie toutes propositions, collaboration entreprises ou groupes industriels. *Ecrire* s/n° 3331 *le Monde* Pub., 5, *rue* des Italiens, 75009 PARIS.

A.T.P. Électronicien 40 ans recherche emploi stable en analogique digitale, 19 ans exp. en électronique médicale. Ecr. s/n° T026427M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Etudiant bilingue anglais, notions espagnol, cherche travail d'appoint (temps partiel). Ecr. s/n° 6.104 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE ITALIEN, 33 ans, maître assistant faculté d'architecture de Florence, secteur urbanisme et restauration. Architecte privé depuis 8 ans avec réalisation de plusieurs projets. Transféré dans région parisienne pour raison familiale, examinerait toutes propositions. Ecr. s/n° T026418M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune dame, 31 ans cherche EMPLOI DE BUREAU (classement, hôtesse) Tél. : 671-52-58 à partir de 20 h.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL Radio-télévision, capacité en droit, diplômé de l'Institut de promotion commerciale gestion-organisation, recherche contrat à durée déterminée dans les pays francophones. Ecrire s/n° 6.103 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., parlant angl./franç., rech. pl. employé maison, logé, nourri. Ecr. J. MAYADUNNE, 16, rue José-Maria-de-Hérédia, 75007.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

TECHNICO-COMMERCIAL - 49 ans - Formation technicien bâtiment. Bonnes notions dessin et métré. Grande expérience commerciale : ordonnancement, suivi commandes, liaisons nombreuses avec clientèle et usine. Homme de terrain et de contact. Grande disponibilité. Bonne présentation. RECHERCHE : situation similaire Paris, R.P. (Section B.C.O./J.C.B. 33.)

F. CADRE FINANCIER - 38 ans - Diplôme d'études supérieures en gestion, anglais, allemand, turc courant. (3 ans solide expérience dans la finance, acquise dans des entreprises multinationales de divers pays européens.) Aux entreprises exportatrices qui désirent affirmer leur gestion financière selon les méthodes modernes. France. (Section B.C.O./J.C.B. 34.)

CONTROLEUR DE GESTION - 34 ans - D.E.C.S., I.A.E., anglais, espagnol courants, 9 ans d'expérience import-export (audit contrôle de gestion multinationale). Bonnes connaissances comptabilité française et anglo-saxonne, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans P.M.E. à vocation exportatrice. (Section B.C.O./J.C.B.35)

ARCHITECTE - D.E.A. de gestion, 31 ans ayant une grande expérience des problèmes immobiliers internationaux, recherches et définitions de sites, négociation avec organismes publics et privés, direction de programmes et de projets, budgets, financements, gestion immobilière.

RECHERCHE : toutes propositions de postes de responsabilité d'entreprises commerciales ou bancaires. (Section B.C.O./J.C.B. 36.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.



emplois régionaux

Un important Groupe Industriel fabriquant des biens d'équipement, implanté dans toutes les régions de France, recherche

INGÉNIEURS

pour, après période de formation, être responsables de production d'unités décentralisées.
Ces postes conviendraient à des ingénieurs, ayant de bonnes connaissances en automatisme, électricité, mécanique et ayant le goût des responsabilités. Ils débouchent sur des postes de Directeurs d'unité, ou groupe d'unités décentralisées de 50 à 300 personnes avec responsabilités très étendues sur les plans technique, commercial, administratif.
Rémunération : Fixe + intéressement sur les résultats de la région.
Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions, sous numéro 882055 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Nouvelle des
ATELIERS & CHANTIERS de La Rochelle-Pallice
recherche pour son secteur Construction navale (construction navires acier tous types jusqu'à 12.0000 T.) :

UN CHEF DE BUREAU
Etudes-projets-devis pour diriger équipe de projeteurs et seconder directement l'ingénieur chef de service.
Solide connaissance des problèmes d'architecture navale (stabilité, échantillonnage, prévision de vitesse, etc...). Parfaite capacité de rédaction des spécifications en français et si possible en anglais. Expérience même limitée en calculs informatiques appréciée.

2 DESSINATEURS PROJETEURS
Excellente formation en études navales, navires de commerce de tous types. Connaissance en langue anglaise souhaitée.
Salaires et classifications en fonction des compétences réelles.
Ecrire avec photo C.V. et prétentions à Monsieur le Chef des services du personnel, SNACRP, BP 2035, 1709 LA ROCHELLE CEDEX.

Importante entreprise agro-alimentaire, secteur pêches, Bretagne sud, recherche homme 30-40 ans environ pour poste de direction. Expérience souhaitée. Envoyer C.V. et prétentions s/n° 8.119 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

offres d'emplois internationaux

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE FRANÇAISE spécialisée dans le
BATIMENT
recherche pour ORAN (ALGÉRIE)
1°) UN INGÉNIEUR
MÉTHODES DIPLOMÉ
2°) UN INGÉNIEUR
STRUCTURES DIPLOMÉ Connaissant PRÉFABRICATION
Pour ces DEUX POSTES 3 ans d'expérience exigée.
Rémunération selon expérience et qualités personnelles des candidats.
Env. C.V., photo et prétentions n° 4.225 M sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra.

Société d'installations thermiques banlieue sud recherche
TECHNICIEN SUPÉRIEUR FRIGORISTE
pour direction service maintenance. Sérieuse expérience maintenance et climatisation exigée. Libre immédiatement.
Tél. pr R.-V. 656-91-91.

ORGANISATION INTERNATIONALE recherche
TRADUCTEUR/TRICE
de langue anglaise.
Fonctions : traduction en anglais de textes français et espagnol. Conditions : maîtrise absolue de l'anglais, aptitudes à rédiger, connaissances approfondies du français et de l'espagnol, plusieurs années d'expérience de la traduction dans une organisation internationale.
Adresser C.V. s/n° T 028421 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

COURTIER LIBRE COMMISSION 40 % PUBLICITÉ COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE
S'adresser : 722-24-23
RÉFÉRENCES EXIGÉES

capitaux propositions commerciales

Cherche Financier, société ou partenaire d'envergure avec 5 à 700.000 F pour projet ambitieux inédit. Discount, loisir nat. et international. Porteur forte marge. Dilettante s'abstenir. Ecrire s/n° 3.300 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

information divers

Emploi Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F T.T.C. m² - 658-81-12

travaux à façon

Entreprise. Sérieuses références, effectue rapidement trvx peint., menuiserie, décoration, coordination ts corps d'état. Devis grat. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

villégiature

BAIE DE ROSAS (Espagne). Loue août, F5, grand confort, jardin, piscine, tennis privés. Tél. (68) 64-09-29 ap. 19 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier à particulier, vend Renault 5 GTL (1300 cm3), rouge, intér. noir. Année 1978, 1re main 94.000 km. Très bon état, 15.000 F. Tél. bureau : 201-25-00, après 19 heures : 527-78-47. M. CASANOVA.

de 12 à 16 C.V.

Particul. vend Buick SKYLARD LTD 1980 (4 portes, 13 CV, 30.000 km., vert métal., jantes fil, chaîne Hi-Fi pioneer), 52.000 F. Tél. 658-50-30 et 805-12-27 heures de bureau.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Concessionnaire
CREDIT-LEASING sur 42 mois
Location longue durée
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38-35 +.

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL !
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez M. Gérard 821-60-21

BMW OCCASIONS
320-323-520-525-528-728
1980/1981 peu roulé garantie
Auto Paris XV 533-62-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Près PLACE DES VOSGES SALON SALLE A MANGER, 2 CHBRES, 2 bains, 100 m², CARACTÈRE. - 572-19-79.

VIEILLE-TEMPLE/BRETAGNE **DUPLEX** 5e et 6e étage, 120 m², ascenseur, refait neuf. Tél. 354-42-70.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS 4 p., cuisine, bains, soleil, bel imm. 1.200.000 F. 326-22-63.

5e arrdt

PL. PANTHÉON, même idéal, prof. lib., très beau 6 P., 170 m², p. de taille, 2 ch., 2 serv. 2.400.000 F. 548-54-89.

PORT-ROYAL Très bel immeuble pierre de t., gr. 4 P., caractère, conf., chauff. individuel, verdure. 1.050.000 F. Tél. 734-36-17.

Place PANTHÉON même, beau volume 95 m² tout confort, calme, soleil. Tél. : 546-26-25.

6e arrdt

PRIX INTÉRESSANT CAUSE DÉPART SAINT-PLACID - VAUGIRARD 150 m², serv., parking, loc. FRANK ARTHUR 562-01-69.

ODÉON Dble liv. tt cft. 60 m² cheminée, poutr. imm. caractère. 354-71-14. Pptaire.

7e arrdt

38, RUE VANEAU Reste à vendre 2 et 3 pièces. Sur place de 14 à 18 h - 550-48-83.

TOUR EIFFEL, imm. p. de taille avec ascens., 4 pièces tout cft. Prix : 1.020.000 F. URGENT. Tél. 322-32-75 et 322-31-230.

RAPP-UNIVERSITE, étage élevé, soleil, BALC. TOUR EIFFEL, CHARMANT GD 2 P. 680.000 F. s/pl. VENDREDI 11 h.-15 h. 164 bis, Rue de l'Université.

8e arrdt

AVENUE D'IÉNA Très bel immeuble, divisé en appartements avec suites studios et logements de service, restauré et modernisé A vendre EN TOTALITE.
Ecrire à B.B.C., 59, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris, qui transmettra.

84 m², bd Malesherbes Beau 3 pièces, dressing, dégagement dans immeuble pierre de taille, récent, grand standing. SEICA : 385-64-13.

12e arrdt

Daumesnil, immeuble récent standg. 3/4 P., tt confort, belle terrasse, parking - 680.000 F. Téléphone : 344-43-67.

DAUMESNIL, plein soleil, 10e étage, très grand studio, cuisine, bains, balcon. 265.000 F. Tél. 229-52-98.

13e arrdt

Près GOBELINS et UNIVERSITÉS Excellent investissement PARTICULIER VEND TRÈS BEAU 4 PIÈCES 90 m² Immeuble standing, vue sur rue et sur parc, living, salle à manger, 2 chambres, cuisine équipée, gdes dépendances, tél., balcon, loggia, soleil. Prix 850.000 F. Téléphone : 587-00-37.

14e arrdt

Métro SAINT-JACQUES Studio 47 m² gd conf. s/jardin, soleil, calme, imm. stand., park. 425.000 F. Tél. : 327-84-21.

DENFERT - Arago sur/PARC récent standing magnifique 133 m² + 2 balcons, calme, soleil, boxe. URGENT « TAC » - 329-33-30.

16, RUE NANSOUTY S/PARC MONTSOURIS 90 m², séj., 3 chbres, 2 bs, réc., park., vend., sam., 13/16 h.

15e arrdt

ST-CHARLES RÉCENT TRÈS BEAU **5 P.** confort converti en 3/4 pièces, 2 sanitaires **106 m²** Balcon, ch. central ind. gaz. 577-96-85.

CH.-MICHELS IMMEUBLE RÉCENT Terrasse en partie couverte de 60 m² EST + très beau 2 p. PARFAIT ÉTAT + PARKING + cave. 729.000 F. 577-96-85.

Mo BOUCICAUT-LOURMEL 30, rue LACORDAIRE Livraison juin 1981. Petit immeuble très bon standing **STUDIO ET 2 PCES** 34 m² 44 m² **VRAI 3 PIÈCES** 78 m² + balcon **3/5 PIÈCES EN DUPLEX** 90/144 m² + 2 terrasses S/pl. jeudi, vendredi 14-18 h ou BEGI - 267-42-06.

16e arrdt

A VENDRE KLÉBER 160 m² ensoleillé, imm. pierre de taille, 5 pièces, chambre-de-service. Tél. 505-62-82.

AVENUE FOCH même, côté soleil, immeuble neuf très grand luxe. Appartement 4 pièces, 3 salles de bains, cave, parking. Libre immédiatement. Tél. pour R.V. 501-75-65.

COLOMBIE - MUETTE HOTEL PART. 470 m² Verdure, soleil. 354-95-10.

18e arrdt

42, BOULEV. DE CLICHY STUDIO rénové 134.000 F NERET, tél. 225-62-20.

18e, MAIRIE Bel immeuble pierre de taille, très beau 3 pièces, luxueusement décoré, chauffage individuel gaz. 590.000 F. Tél. 682-05-99.

MAIRIE 18e, bel imm. ravalé. Parfait état, 2 p., s/rue, soleil, entrée, cuisine, w.-c., possible, s. d'eau. A rénov. Px 140.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire vendredi de 14 h 30 à 18 h 30, 28, RUE LETORT-18e.

19e arrdt

28, QUAI DE LA LOIRE Immeuble récent, très beau 2 p., 52 m², sur canal et jardin, soleil, box, samedi 14 à 17 h. ou téléphoner : 202-57-79 le matin.

BUTTES CHAUMONT à 5 mn du Parc, beau 5 p., 96 m², tt cft, asc, imm. récent, box fermé. 790.000 F. - 281-12-28.

78 - Yvelines

VERSAILLES, charme, stand., 3/4 pièces, « VILLA DU ROI », 7, rue Exelmans. 14 à 19 h. 963-18-92.

VERSAILLES 5' gare rive droite dans bon immeub. ancien, bel appart., 5 pièces, 3 chbres, 86 m² habitab. Px : 550.000 F. AG. ROYALE. 950-14-60.

HOUILLES : Part. vend appt. F 3, 1er étage, 2 chbres, séjour (balcon), cuis. amén., s. de bs, w.-c., séch., cave. Petit imm. 290.000 F. Téléphoner le soir : 968-33-89. Agences s'abstenir.

91 - Essonne

A vendre à Massy Appartement 5 pièces (100 m²), entrée, séjour, salon, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 salles de bns, w.-c., nombr. placards, grande loggia. A prox. comm., écoles, lycées, bois, pisc., tennis, 15' R.E.R. et gare S.N.C.F. Prix 415.000 F + 45.000 C.F. Téléphone : 920-49-07.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON (près MAIRIE) 14, rue Jean-Edeline Immeuble standing STUDIO au 4 Pièces DUPLEX. Livraison 3e trim. 1981. PX FERMES. Bureau de vente s/pl. sauf vend. et dimanche Tél. 708-03-21. Réalisation GET, 63, bd de Courcelles, 75008 PARIS.

NEUILLY, Bagatelle, 240 m², appt exceptionnel, vaste réception, salle à manger, 4 chambres, terrasse 150 m², chambre de service, 2 parkings. GARBI. 567-22-88.

NEUILLY PORTE MAILLOT Dans bel immeuble pierre de taille. Pptaire vend entièrement rénové, 4 P. entrée, cuisine, salle de bains + salle d'eau, 2 wc. 100 m². Chf. cent. Téléphone : 757-84-50.

BOULOGNE RUE DE SÈVRES FACE JARDIN 3e étage, plein Sud, soleil. Prox. métro. Double séjour + 2 chbres. Prix 670.000. Tél. : 603-27-51.

R.E.R. PARC DE SCEAUX. 5 P. Gd conf. Imm. P. de T. Tennis. 530.000 F. 705-53-31

NEUILLY - MADRID Immeuble de luxe récent. Très bel appartement 100 m², 3e étage clair. Téléphone : 359-02-50.

RUEIL : appartements 3/4 pièces 94 m² + balcons 32 m², parfait état, parking sous sol. Prix : 790.000 F - 451-57-12.

MAURICE BARRES sur bois grand 2 pièces 72 m² + balcon 8 m², parking, cave. A.E.I. - 267-58-24.

93 Seine-Saint-Denis

Saint-Denis : BEAU 3 P. sur rue, w.-c., bains, cuis., dressing ref. lux, soleil, imm. ravalé, près métro, créd. pptaire - 260-78-25.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS, RER, parc mairie, bel appt 4 p., 95 m², bns, salle d'eau, 2 jard. privatifs, 2 caves. Box double, imm. 74. Prix : 760.000 F à débattre. AG. MODERNE. 324-21-84.

95 - Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM 20 à 30 minutes de Paris, à proximité de la forêt et centres hippiques : luxueuse résidence de 2 immeubles de 2 étages avec ascenseur.
- Dans parc naturel : appartements 4 pièces, grandes terrasses avec barbecue. Prix : 480.000 F.
- Reste un 3 pièces et un 5 pièces.

Visites tous les jours sauf lundi et mardi de 15 à 20 heures ou sur rendez-vous. Tél. 469-32-99.

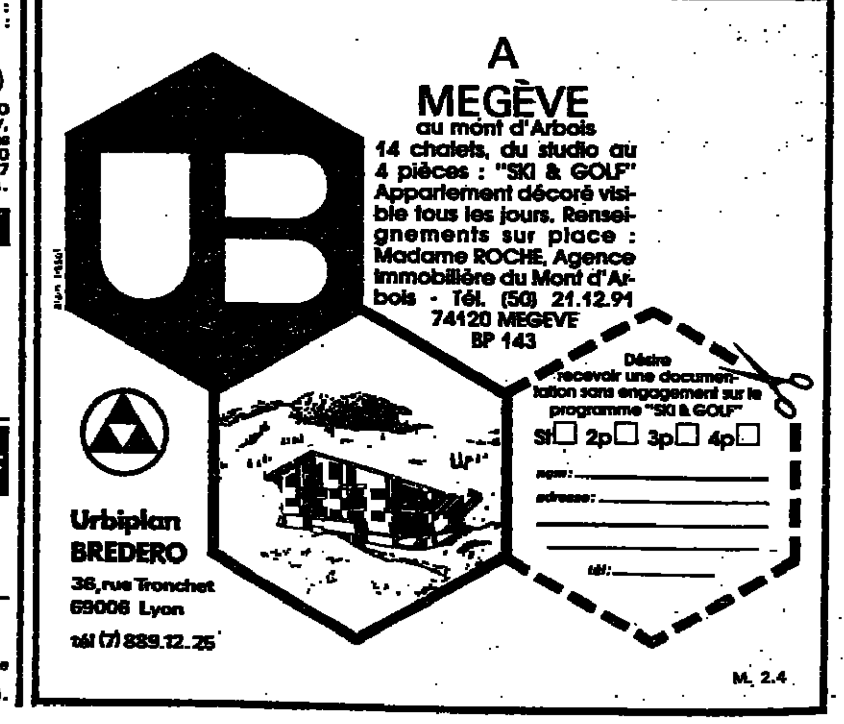
Province

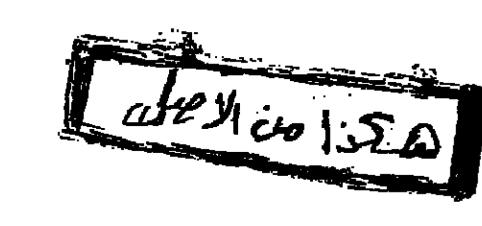
MANDELIEU Près Cannes, vend grand studio (35 m² + terrasse) + cuis. indép., près mer dans petite résidence, port privé. Prix 310.000 F. Tél. : 382-37-89 et/ou 382-21-43 (le soir).

Deauville 3 km, 180 km mer, particulier vend 2 pièces + cuisine aménagée, confort, balcon, dans résidence récente. Prix : 210.000 F. Téléphone : 562-19-68.

NICE RÉSIDENTIEL luxueuse résidence avec piscine, tennis, vaste 2 pièces 63 m², cuisine équipée, profonde terrasse ensoleillée, finition soignée. Prix 630.000 F. FICHIER CENTRAL Construct. 11, rue de Rivoli, Nice 06000. Téléphone : (93) 88-68-24.

Vaucluse près Apt Dans maison bourgeoise restaurée, appt seul au 2e et dernier étage. Vue magnifique sur vallée. Village calme. 2 belles chbres avec 2 s. bains, séjour, cuisine à aménager. Prix 220.000 F. CATRY. Tél. (91) 54-92-93.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements achats

CABINET LE CARPENTIER
15, rue Monsigny, Paris-2e, pour vendre votre appartement dans de bonnes conditions.
ESTIMATION GRATUITE.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE comptant sans crédit
3 à 4 PIÈCES. Paris. Urgent.
Mme FAURE, 261-68-61.
Le soir, 900-84-25.

ACHÈTE directement
URGENT. PARIS 2 à 4 PIÈCES
PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE
BON QUARTIER. 873-23-55.

URGENT PAIEMENT CPT
rech. récent 15e dble liv. 2 chbres dernier étage, terrasse.
742-57-22.

appartements occupés

MAX-DORMOY, bel imm., ravalé, parf. état, 2 pces 41 m², entrée, gde cuis., débar., w.-c., poss. s. d'eau, soleil, 3e étage. Occupé dame âgée. Prix 158.000. Crédit 80 %. Visite jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30. 50 bis r. MAX-DORMOY

constructions neuves

OFFRE EXCEPTIONNELLE
6, rue des Jardiniers, Paris 12e, proche bois de Vincennes, métro à 300 m, à vendre très beau 4 pces 96 m² et 5 pces 110 m², habitables immédiatement. 8.700 F le m². Vente sur place jeudi, vendredi et ce week-end de 14 h à 19 h.
Tél. 307-98-98 et 344-21-65.

BOULOGNE :
rue de l'Abreuvoir, proche Bois de Boulogne, très beaux appartements de 3, 4 et 6 pièces dans petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Vente sur place : lundi, jeudi et vendredi 14 h à 19 h. Ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Livraison 1er trimestre 1983.

immeubles

POUR INVESTISSEURS
Vend immeuble de bureaux 1.500 m² à Orléans centre
RENTABILITE 11 % AN

M. Leblond, tél. 609-29-45.

MUR A CÉDER
VIDAL - 563-53-89.

J'ACHÈTE
Immeubles et appartements
VIDAL - 563-83-55.

hôtels particuliers

15e 227 m² aménageables en 14 chambres. possibilité 4 parkings.
ROUX SAVILLS
766-14-48.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
STUDIOS 34 m², loyer 1.282 F. Charges 319 F. Parking 255 F.
5 PIÈCES 106 m² loyer 2.946 F. Charges 988 F. Parking 255 F.
S'adresser au gardien :
205, boulevard Vincent-Auriol.
Tél. de 14 à 18 h. **589-44-67**

PALAIS-ROYAL
Beau 2 P. tt conft, calme, 2.700 C.C. SOGEIC, 359-60-84.

LUXEMBOURG Beau 3 p. tout conft
CALME, 3.200 F. 325-97-16.

Région parisienne

MASSY F 4 80 m², séj., 3 ch., loggia, loyer 1.665 F + charges. Tél. 078-20-82 après 17 heures.

VILLENEUVE-LA GARENNE
SANS COMMISSION
4 PIÈCES 71 m² - Confort
Loyer : 1.204 F. Charges : 584 F. Tél. pour R.-V. : 794-60-49, de 13 h 30 à 17 h 30.

NEUILLY près boulevard Bineau 3 pièces, 65 m² + terrasse, cuisine équipée. 2.800 F + ch. MONAL, tél. 051-38-03.

MAUREPAS « le Bois », dans résidence. Séjour, 4 chambres, confort, garage, jardin. 3.800 F. MONAL, tél. 051-38-03.

locations non meublées demandes

Paris

LOUEZ SANS FRAIS
VIDAL 563-55-89

Région parisienne

Couple cherche 4 pièces (salon, salle à manger + 2 chambres) région Paris. Prix 1.500 F cc. Téléphone : 987-44-80.

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. tres banl. Loyer garanti 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour sa clientèle étrangère et diplomates. APPARTEM., HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résidentiel. **562-02-37**

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

EXCEPTIONNEL
430 F le m² récent stand. BON 13e.
800 m² ET 600 m². LIBRE DE SUITE.
Propriétaire : 766-49-94.

PARIS-11e Propriétaire loue 1.600 m². Impeccables. Tél. : 563-83-33.

DOMICILIATION 8e
R.C. - R.M. 150 à 300 F/mois
TELEX - SECRÉTARIAT
AGECO - 294-95-28

SIÈGES DE STÉS
avec secrétariat, tél., télex.
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

locaux commerciaux

3e MARAIS. Magnifique local à vendre, dans immeuble « LE PARC ROYAL » à usage de burx, exposition, etc., 675 m². Vis. s/R.V. TRÉVAL, 277-62-23.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Part. vend locaux 800 m² en toute propriété sur 2 étages. Tél. : 200-22-23.

locaux industriels

A LOUER 19e
Porte des Lilas, imm. usage park., gar. 4.800 m² H.O. + pav. 5 p. ACE : 622-07-77.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

TOULON (83) vend fonds plein centre zone piétonne, place Théâtre, tous commerces, 130 m² + 55 m².
Ecr. HAVAS TOULON 16713.

TABACS-PAPETERIE-PRESSE
Banlieue Bordeaux
CA 4.600.000. - 1.450.000 F. F.E.L. - 86-55-97 ou 29-22-72.

COTE D'AZUR, Saint-Agnès, village classé, 750 m alt., 8 km de Menton, 14 km de Monaco, particul. vd maison indép. 4 p. tout conft + boutique artisanat souvenirs, très bon rapport, emplacem. 1er ordre, vue mer, terrasse 100 m², possibilité de construire.
Murs et fonds 800.000 F.
Tél. (93) 57-16-90.

maisons individuelles

LUBERON Vends maison 18e S. sur 2 niveaux, 300 m², tout conf., chauff. central, terrasse. Lourmarin, tél. (90) 68-08-62.

villas

MARNE-LA-COQUETTE
Belle villa 1930, endroit calme et résidentiel, 5 p., 4 chbres, gar., parfait état, jardin clos. Exceptionnel.
Prix : 840.000 F.
AGENCE ROYALE : 950-14-60.

VÉSINET Villa/1.400 m², entrée, séjour, 25 m² salon, 4 chbres, 2 bains, 2 CHAMBRES REZ-DE-JARDIN CONFORT. Soleil. 1.630.000 F. IMMOB. OUEST : 976-18-18.

VILLEBON-SUR-YVETTE
sur 1.100 m² clos, villa 7 pièces, avec vue panoramique. tout confort, 2 bains, cheminée, grande terrasse, garage, cave. Prix 800.000 F. Tél. 019-11-93.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
10' RER, maison de 1920. Sur 450 m² de terrain, 7 pces, 160 m² habitab. 1.260.000 F. AG. ROYALE : 950-14-60.

15km SALON DE PROVENCE
Très belle villa 7 pièces sur hauteur 136m². Garage, jardin arboré, piscine.
68 U dont prêt 28 U
(90) 47-11-13.

Près RER, BOISSY part. vend dans résid. luxueuse : 4 tennis, piscine, école, villa haut standing, sur 1.100 m² env., 7 pièces princ., cheminée, cuisine équipée, 3 salles de bains, cellier, garage, impeccable. 002-24-67.

Particulier vend villas provençales neuves Isle/Sorgue (Vaucluse) dans lotissement résidentiel, 3 chambres, salle à manger, salon 38 m², cuisine, patio intérieur, grande terrasse, grand garage, tuiles vieilles, plafonds à la provençale, chauffage électrique, tout isolé, surface totale couverte 190 m². Pour R.-VS tél. à partir de 19 h. : 18 (90) 38-28-38.

BUTTES-CHAUMONT
Villa 200 m², hameau protégé, garage, jardin. Prix 1.800.000 F. Tél. 286-26-40.

EXCEPTIONNEL SUR 380 m² Marnes Vaucresson, mais. de charme st. rétro, 6-7 P. 110 m², ss-sol, gar., calme. 980.000 F. MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

10 KM VERSAILLES
SITE EXCEPTIONNEL
Vue splendide, villa récente 200 m², séjour 54 m², 5 chbres, 3 bains, jardin 1.485 m². Urgent, 1.050.000 F. Tél. 954-68-00.

PROVENCE-SUD Luberon

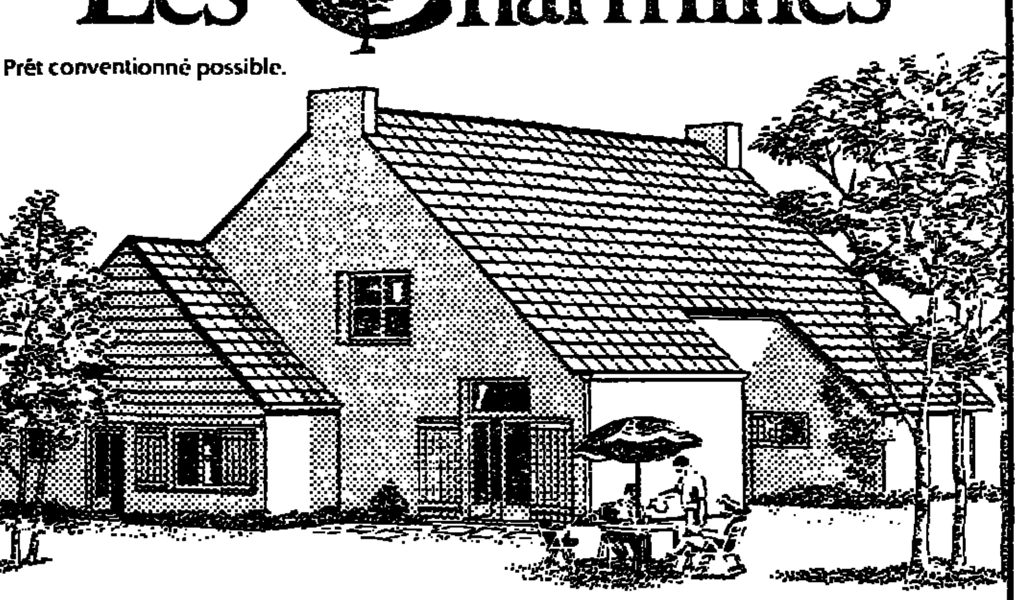
VILLA 800 m centre village. Tr. belle construction. Exposition sud, belle vue, beau séjour avec plafond rustique et cheminée, 3 chambres, bains, cabinet toilette, dressing, terrasse couverte, garage, très beau terrain 1.600 m² clos. Oliviers.
Prix : 700.000 F.

FERME ancienne à restaur., 25 km AIX.
100 m² au sous-sol + 1er ét. + dépend. 80 m², exposition sud, jolie vue ombragée, E.D.F. sur place, eau à 50 m + puits. Terrain 14.000 m². Prix 450.000 F.

Agence CATIER, 84360 Laurie. Tél. : (90) 68-03-46.

Les Charmilles

Prêt conventionné possible.



A Montigny-le-Bretonneux.
Votre maison Ile-de-France à 29 km de Paris.

Imaginez-vous, tranquille avec votre famille, dans votre jardin au milieu d'un domaine de 3,6 hectares avec des arbres et une grande pelouse, loin des bruits de la ville, mais avec, à deux pas, l'infrastructure d'une vraie ville. 55 maisons particulières d'un étage avec jardin privé de 250 à 1000 m². Un choix de 5 types de maisons de 4 à 6 pièces de 141 à 175 m². Vous aussi changez de vie et venez vivre aux Charmilles.

Bureau de vente : Quartier du Plan de l'Église **TÉL. : 043.01.41.**
Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi et dimanche de 10 h/12 h à 14 h/19 h.

béller

Je désire recevoir une documentation "Les Charmilles".
Nom
Adresse
Tél. privé . Tél. professionnel
Coupon à retourner à : Capri, 4 place Raoul Dautry 75015.

M 2/4

CAPRI
La volonté de bien construire.
4, Place Raoul-Dautry Paris 15e
Tél. : 321.47.93

OUVERTURE
LA FONTAINE REBEVAL

Boulevard de la Villette Paris 19e.

Pour les "Nouveaux Parisiens" amoureux de leur vieille ville.

Un immeuble de "haut de gamme" dans un quartier très vivant et commerçant, proche des Buttes Chaumont.

85 appartements grand standing avec terrasse, bow-windows et balcons, du 2 pièces de 42 m² au 5 pièces de 112 m².

La Fontaine Rebeval : le confort raffiné allié au charme du passé.
Bureau de vente : Angle Boulevard de la Villette Rue Rebeval 75019.
Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi et dimanche 10 h/12 h - 14 h/19 h. **TÉL. : 205.29.52.**

béller

Je désire recevoir une documentation "La Fontaine Rebeval"
Nom
Adresse
Tel. privé Tél. professionnel
Coupon à retourner à : Capri, 4, place Raoul Dautry 75015.

M 2/4

CAPRI
La volonté de bien construire.
4, Place Raoul-Dautry Paris 15e
Tél. : 321.47.93

propriétés

ALLIER PROPR., 170 ha
seul tenant, élevage 3/4, culture 1/4, maison de maître nx. bât. exploitat. modernes, nx dépend. ruisseau, étangs. 150 bêtes primées. Matériel complet. Libre à la vente. Cabinet PEZET. 03500 Saulcet. (70) 45-35-70.

MORANGIS TS TRANSPORTS
Except. villa 8 p. tt cft, p. de t., ss-sol total, toit 4 pent., gde faç., s/785 m², clos. Prix 1.200.000. Crédit. Tél. 283-92-44.

LOIRET LUXUEUSE FERME
Sur 25 ha, possibilité d'augmenter la superficie jusqu'à 40 ha. Étang possible. Location chasse 160 ha attenant.
Écrire HAVAS Montargis n° 200534.

(Près) MANTE-LA-JOLIE
Dans bourg calme, (vallée de la Seine) PROPRIÉTÉ tout confort, s/ 2,5 ha clos de murs. Bord cours d'eau.
S'adresser à Maître AUJAY, notaire à MANTES.
Téléphone : 094-25-64.

RÉG. GISORS Ravissante MAISON NORMANDE bois appar. séj. 50 m², chemin. cuis., 3 ch., bns. gren. aménag. Terr. 5.000 m², nombr. plant.
Prix : 550.000 F.
Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20.

PRÈS DE VERSAILLES
belle MAISON RÉCENTE sur 1000 m² de terrain, environ 250 m² habitables. 10 pièces principales dont très vaste réception formée de 3 pièces, 88 m², tout confort, grand garage, atelier, terrasse plein sud. Prix 2.200.000 F. 950-56-21.

GOLFE SAINT-TROPEZ
splendide propriété de style provençal avec maison d'amis, piscine chauffée, pool house, 3 hectares paysagés, site exceptionnel, vue sur mer
LARTIGUE 705-61-91.

VILLAS EN BRETAGNE
à St-Lunaire, St-Briac, Paimpol, Lanildut, Belon, 6 à 8 p., tout confort, 600 à 1.500 m². Perros-Guirec s/plage, 15 p., tennis, 75 a. Renseignem. sur demande.

HOUDIARD, BP 83 LAVALT. Tél. (43) 56-61-60.

Près ORLÉANS,
150 m Loire, propriété moderne, p.p. 120 m², sur 2.000 m² terrain planté + gar. Résid. principale ou secondaire. 520.000 F.
Tél. : (38) 86-82-89, soir.

Près Beaumont-le-Roger (Eure), 130 km aut. train Saint-Lazare. b. mais. norm. meub. rich., 5 pp., gd cft, terr. 5.500 m² clôt. + pet. mais. Px 1.500.000 F. Cr. poss. 742-32-85, w-e (16) 32-45-00-34

REGION HOUDAN Superbe propr. rurale dans village, living avec cheminée 80 m², 4 ch., bains, grenier, 2 granges, cave voûtée, parc clos 3.600 m², belle prestat. 1.400.000 F. Tél. 648-67-65.

VAR Campagne entre Toulon Hyères, maison tout confort, 6 ch., 3 salles de bains, lingerie, cuisine équipée, grand séjour, terrasse, jardin 3.500 m², tennis. - Prix : 1.300.000 F.
Tél. (3) 486-17-22
ou (94) 27-41-15 le soir.

Partic. préférence à partic., lisière forêt Fontainebleau, 40 minutes Paris, petite maison forestière, rez-de-ch. grand double living, cheminée, cabinet de toilette, chaufferie, cuisine grand luxe valeur 80.000 F.
1er ét. gde chambre 30 m², salle de bains équipée, autre chambre, terrasse, entr. vitrée, tél., chauff. centr. fuel, jardin clos de murs sur forêt environ 600 m². Prix vu urgence 550.000 F. Tél. pr R.-V. 662-44-00 H.B., le soir à part. 20 h., ou W.-E. tél. 070-91-87.

PROPRIÉTAIRE VEND
90 KM PARIS-SUD
maison de campagne tt confort, séjour avec cheminée, 2 chbres, poutres, bains, cuisine équipée + annexe 2 chambres, bains, garage, cellier, sur 1.700 m², jardin bordé par rivière. 600.000 F. — 575-75-08. Après 20 h. ou h. bureaux 306-98-27 poste 27.

Proche GAILLON (27)
sur un plateau très belle vue, maison normande gd sal. avec poutres apparentes, 4 chambres, 3 s. de bains, grande cuis. équipée, tt cft, chf. cent., tél. Ecrire à Maître Alain Neffiyan, notaire, 12, place A.-Barrette, 27200 Vernon ou téléphone 16/1 267-58-24.

A VENDRE
Cause départ
près de MONTLUÇON (03)
BELLE DEMEURE du 18e S.
Bon état, tout confort, parc terrain, le tout de 4 ha environ. S'adresser Cabinet P. ROBIN, 28, avenue Marx-Dormoy, B.P. 50 - 03 MONTLUÇON, tél. 05-28-44.

Presqu'île de ST-TROPEZ, villa 6 pièces, 190 m². Terrain 3.600 m². Vue imprenable sur îles d'Hières, proximité plage. Bureau 261-61-54.

RECHERCHE D'URGENCE
PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE
30 à 100 KM OUEST
Nombreux clients en portefeuille.
A 13 - 296-59-59.

pavillons

ISSY-LES-MOULINEAUX Villa 6 p. princip., jard., gar., impecc. 1.150.000 F. Cabinet SAVANNE : 642-12-23.

A vendre pavillon à Vincennes 170 m² environ, sur cave, rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle à manger, salon ; 1er étage : entrée, 2 grandes chambres, bains, W.C., grenier aménageable, tout confort, jardin. Prix 580.000 F à débattre. Tél. 365-20-28.

maisons de campagne

BEAUJOLAIS
5 km ouest de Villefranche bâtiment de ferme du XVIIIe siècle sur 2500 m² prairie, 900 m² bâti aménageable en 2 logements. Prix 500.000 F. Catrv. Tél. (7) 862-86-34 ou (7) 860-72-69, après 19 h.

Entre mer et montagne dans petit village près de Béziers, maison de campagne 6 pièces, garage, terrasse et jardin d'agrément. Prix 380.000 F.
Tél. (67) 28-82-47.

manoirs

Anjou Gd Manoir 15e 10 p., douves, 3 ha, possib. extens. Ferme rest. 5 p., 2 ha 50. May. Chât. 20 p., rest. 16 ha. Vendée. Chât. 18e, 15 p., 6 ha. Maison bourg 10 p., Pt parc Orne. Manoir 15e, 7 p. Pt parc. OUEST : autres propriétés.
HOUDIARD - B.P. 83 LAVAL. Tél. (43) 56-61-60.

domaines

LOIRET
135 km de Paris, joli territoire, chasse et culture de 52 ha, bois et plaine dont étang 5 ha, bâtiments fermés à restaurer, possibilité augmenter superficie. Ecrire Havas GIEN, n° 200672.

LOIRET
125 km PARIS joli MANOIR 15 pièces, tout confort, dépendances, sur 8 hectares très beau parc, étang, possibilité location chasse 60 hectares attenants. Ecrire sous n° 200.671 à HAVAS MONTARGIS.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45, 41, 18, 89, 58.
Ecrire s/n° 200593, Ag. Havas, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

SOLOGNE
80 HA ENVIRON
30 KM SUD-EST ORLÉANS
Plaine, bois, étang, pav. rénové + dépend., territoire cynégétique extra.
Téléphone : 534-41-75

châteaux

135 km Sud. CHATEAU pour collectivité. 1800 m², 32 pièces, dépendances, 8 hectares. MICHEL et REYL. 265-90-05

viagers

CHERCHE-MIDI, 4 P.
Occupé par vendeur 73 ans. 650.000. EICHER. 359-99-69.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 75008, tél. : 266-32-35. Spécialiste. 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

Fme 91 ans. Vincennes, pav. 4 p. tt cft occupé s/300 m². 430.000 F + 3.000 mensuel. F. CRUZ - 266-19-00.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISTE VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie.
Étude gratuite discrète.

NEUILLY
BD GAL-KOENIG occupé une tête 79 ans, sur Seine et jard. privatif, 1er ét., beau séjour + 1 chbre, tt cft, balc., 72 m², immeuble de standing.
Comptant 300.000 F rente, 4.400 F/mois, NOTAIRE, 501-54-30 le matin.

LIBRE Provence Brignolle, sup. ppté mas provençal 3 ha, 7 pces, 280 m² habit. 1 H. 80 ans, 880.000. rente 8.000. Catalogue sur dem. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice. 37-25-24.

LIBRE Provence Lubéron, sup. villa provençale, 2 apparts : rez-de-ch. 3 p. 83 m², garage, 1er ét. 6 pièces 165 m², 310 000, rente 3.000 limitée. Catal. sur dem. Etude LODEL, 50, avenue Jean-Médecin, Nice. 37-25-24.

chalets

SERRE-CHEVALIER
Hautes-Alpes, station hiver-été (pied des pistes) vend sépar. ou en total., gd chalet 240 m² tt cft, 10 p. + 2 stud. indivd. Tél. (92) 24-01-89.

terrains

COMMUNE DE CHANTELOUP
(Seine-et-Marne) crée une
ZONE ARTISANALE
Lots de 400 à 2.000
CONDITIONS ATTRACTIVES :
— Taxe professionnelle faible ;
— Proximité R.E.R. et A 4.
Pour tous renseignements :
MAIRIE DE CHANTELOUP - Place Antoinette-Chocq, Chanteloup, 77400 LAGNY.
Tél 430-32-82 (*lundis, mercredis, samedis après-midi*).

LOUVECIENNES
Pr. Paris Ouest EXCEPTIONNEL. Terrain boisé 6.000 m², site CHATEAU DU BARRY. Permis de construire accordé. VILLA GRD LUXE - PX ÉLEVÉ. Continental Immobilier Tél. 742-69-34.

CHARENTE-MARITIME
15 km de Royan, étable à restaurer, terrain 1.000 m², bordure bois, Prix : 70.000 F.
Tél. (46) 44-36-59 (h. repas).

PART. vend magnifiques terrains boisés avec tennis, bord de mer. MORBIHAN, Bastard, 2, rue Meissonier, 75017 Paris.

La S.N.C.F. vend, par voie de consultation, un terrain à bâtir de 9.000 m² environ, situé à DINARD (Ille-et-Vilaine).
Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur le Chef du Service du Domaine de la S.N.C.F., 5, rue de Florence, 75008 Paris. Tél. : 285-63-48.

TERRAIN 3 000 m². Propriétaire Vend près **FONTAINEBLEAU**
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris, vue sur Seine et parc, permis construire une maison 240 m² utiles. Prix terrain 150 F le m². IMMOB. DAUPHINE, 220, bd Raspail, Paris-14e. 069-61-78.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Polémique à l'Hôtel de Ville

A quoi servent les caméras-espions installées dans la capitale ?

L'installation, depuis 1964, de caméras mobiles en divers points de la capitale par la préfecture de police pour mieux régler la circulation inquiète les élus socialistes de Paris. « Il semblerait, *ont affirmé MM. Bertrand Delanoë et Pierre Le Morvan, au cours d'une récente séance du Conseil de Paris,* que la localisation de certaines caméras n'ait pas toujours une relation directe avec les problèmes de la circulation », *et ils ont demandé au préfet de police* « de bien vouloir étudier dans quelles mesures l'utilisation de ces caméras ne nuit pas à l'exercice des libertés individuelles. »

Réponse purement technique du préfet de police : « Les emplacements et le matériel ont été choisis pour obtenir un champ de vision aussi étendu que possible. En effet, ce qui intéresse les spécialistes de la circulation, c'est soit la largeur du champ — exemple la place de la Concorde, — soit sa profondeur — exemple les voies sur berge, — de manière à observer le mieux possible la circulation ». *Il ajoute :* « Les caméras installées ne permettent pas de faire de gros plans, comme on en voit sur les écrans des chaînes de télévision lors des grands rassemblements tels que ceux, par exemple, du Parc des Princes ou du stade Roland-Garros, et le matériel coûte sept à huit fois moins cher que celui qui est utilisé pour les prises de vues nocturnes ou par temps de faible luminosité. ». *Et le préfet de conclure :* « Nous ne disposons pas, en effet, de caméras de modèle aussi sensible. »

Mais M. Le Morvan insiste. « Des caméras, *réplique-t-il,* sont installées au Forum des Halles, alors qu'il n'y a pas de circulation automobile. » *Nouvelle réponse du préfet :* « Il y a au Forum des Halles une circulation très dense de piétons. L'installation de ces caméras a été faite à la demande de la société gestionnaire et payée par elle. Elle est justifiée par des raisons de sécurité. »

Pour conclure, l'élu socialiste demande s'il pourra visiter le central de la préfecture de police, auquel sont reliées ces caméras. « Votre jour sera le mien », *a répondu le préfet de police.*

Il est trop évident que les caméras mises en place pour surveiller la circulation peuvent servir à tout autre chose, notamment au contrôle des manifestations ou des malfaiteurs en cas de hold-up ou de prise d'otage. Question d'utilisation... Il faut noter que des caméras identiques sont installées en province et dans d'autres capitales européennes.

M. Roger Belin quitte la présidence de la R.A.T.P.

M. Roger Belin, qui a atteint la limite d'âge, vient de quitter la présidence du conseil d'administration de la Régie autonome des transports parisiens. Son successeur n'est pas encore désigné et ne le sera vraisemblablement pas avant l'élection présidentielle. C'est M. François Lévy, nommé vice-président le 11 mars 1981, qui assure l'intérim. Après une longue carrière administrative (il fut secrétaire général du gouvernement, il est actuellement conseiller d'Etat), M. Belin resta durant dix-sept ans aux commandes de la Régie. C'est sous sa présidence que la R.A.T.P. est devenue l'outil moderne de transports en commun qu'elle est actuellement.

« Nous avons atteint les limites d'un métro raisonnable »

« Dans quel état avez-vous trouvé le métro parisien en 1964 ?

— Le métro restait alors celui de 1939 ; 25 % des rames dataient des années antérieures à 1914 : les méthodes d'exploitation n'avaient pas changé depuis l'entre-deux-guerres. C'était un outil vieilli et fatigué mais qui marchait bien. Le métro avait une odeur particulière qui a maintenant disparu. Les Parisiens ont peut-être oublié cette époque, mais ils n'accepteraient plus les conditions de transport des années 60.

— Quelle a été votre première tâche ?

— Il fallut modifier l'état d'esprit de la R.A.T.P. Après la Libération on lui avait coupé les crédits, elle avait donc dû arrêter son développement. Il était indispensable de lui redonner une certaine vitalité. Le gouvernement était prêt à fournir des crédits, mais il voulait être sûr qu'ils serviraient à quelque chose. On ne savait plus ce que c'était que de creuser un tunnel. Il a donc fallu faire appel à des hommes nouveaux à tous les échelons. De jeunes ingénieurs de talent sont venus parce qu'ils ont eu l'impression que la maison se réveillait.

— Comment s'est traduit ce réveil ?

— Pour rénover le matériel, on a d'abord choisi d'équiper les rames de pneumatiques. Après un démarrage difficile, ce fut un succès incontestable, mais dans un réseau en exploitation les travaux importants que cela nécessitait étaient difficiles à réaliser.

» Aussi, en 1966 - 1967, nous avons conçu un matériel moderne fer sur fer. Nous avons aussi augmenté le parc de rames, allongé les quais pour pouvoir augmenter le nombre de voitures par train, réduit les écarts entre les rames. Tous ces efforts pour accroître notre capacité de transport, pour transporter davantage de voyageurs, mais surtout pour les transporter dans de meilleures conditions.

— Ce fut aussi sous votre présidence que le réseau s'est agrandi ?

— En 1964, personne ne parlait d'extension du « petit métro » ; le schéma directeur d'aménagement de la région parisienne ne le prévoyait pas. En étudiant comment relier la nouvelle ville de Créteil à Paris, nous avons constaté que le plus simple était de prolonger le métro. Le succès de ce premier prolongement nous a incités à faire de même ailleurs.

» Le R.E.R., lui, avait été engagé avant mon arrivée. La construction de la Défense a relancé un vieux projet qui traînait dans les cartons. On avait imaginé cette opération en 1962-1963 sans en mesurer toutes les implications, toutes les difficultés qui allaient être rencontrées, en particulier son coût. Il a fallu reprendre les choses en main, annoncer au gouvernement ce que cela allait coûter, livrer en 1969 la « bataille » du tronçon central. Pour celle-ci, j'ai eu deux alliés : la Ville de Paris et le président Pompidou.

Autobus pas assez prioritaires

— Dans tout cela l'autobus n'a-t-il pas été négligé ?

— Non. Il a bénéficié de crédits très importants qui ont permis de mettre au point de nouveaux matériels et de renouveler tout le parc. Mais il est très difficile de faire entrer dans les faits la priorité de circulation des autobus, car elle se heurte aux habitudes. C'est pourquoi nous n'avons pas pu réaliser autant que je le souhaitais de couloirs réservés. La fréquence des autobus n'est donc pas encore celle que je voulais.

— C'est aussi pendant ces dernières années que les effectifs de la R.A.T.P. ont été sensiblement réduits. N'avez-vous pas été trop loin dans ce sens ?

— Une entreprise de transport est par définition une entreprise de personnes. Mon devoir de gestionnaire vis-à-vis de la collectivité était d'offrir le meilleur service au moindre coût, donc d'accroître la productivité, donc de réduire les dépenses de main-d'œuvre. Nous avons donc amélioré les conditions de travail et, en même temps, diminué le personnel partout où cela était possible. J'avais rêvé d'un métro très ouvert, accueillant, sans contrôle, sans police, même sans « tourniquet ».

» Conduits par la nécessité à faire des économies, nous aurions pu aller plus loin dans la réduction des effectifs, si nous ne nous étions pas heurtés à l'accroissement des agressions, dont la courbe suit celle de la criminalité en général. Maintenir le personnel traditionnel en place n'était pas la solution ; il n'était pas adapté pour réagir à cette situation. C'est le rôle de la police, d'où la création de la brigade de surveillance du métro. Pour notre part, nous avons mis en place des équipes d'accueil et des équipes de surveillance. Devant l'accroissement des agressions, mon successeur sera conduit à augmenter ces équipes de surveillance.

— En dehors de ce problème de sécurité, quelles seront les tâches prioritaires de votre successeur ?

— Il devra mettre en œuvre l'interconnexion du réseau de la R.A.T.P. avec celui de la S.N.C.F. et améliorer le trafic des autobus en mettant en place des « sites propres », c'est-à-dire des voies qui leur soient réservées. Un retour des trolleybus est même possible sur ces voies.

— Cela veut dire qu'il n'est plus nécessaire de créer de nouvelles lignes de métro ?

— Il faut être très prudent car cela coûte fort cher. Il n'est pas utile d'amener le métro partout. Il y a quinze ans, il y avait un retard considérable en la matière. Maintenant, si la population de la région parisienne reste ce qu'elle est, ce qui a déjà été fait et ce qui est en train de l'être a mis — ou va mettre — le métro là où il est important qu'il soit. Nous avons atteint les limites d'un réseau raisonnable.

Propos recueillis par
THIERRY BREHIER.

Le Monde
DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

LES NOSTALGIQUES DU POUVOIR MÉDICAL

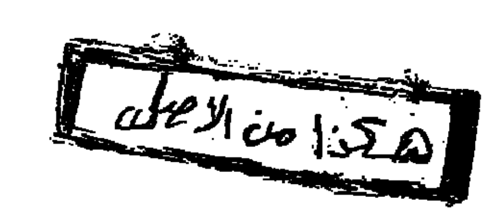
Le fossé s'accroît entre le malade et son médecin.

Enquête de Yves Mamou

LE PROCÈS D'ALBERT EINSTEIN

Les adversaires de la raison attaquent Einstein. Une expérience menée à l'université d'Orsay va permettre de trancher.

Par Jean-Pierre Vigier



Le Monde

économie

LOGEMENT

DANS UN RAPPORT SUR LA RÉFORME DU FINANCEMENT

L'Union des H.L.M. s'inquiète du « désengagement institutionnel de l'État »

C'est avec une grande discrétion que l'Union des H.L.M. tient l'engagement, pris lors d'un précédent congrès, de présenter au printemps 1981 un bilan de l'application de la réforme du financement du logement. Le document, mis au point après consultation de cent cinquante organismes (sur un millier environ), n'a en rien fait l'objet d'une présentation fracassante susceptible d'attirer l'attention de l'opinion sur les lacunes et les failles de la politique récente de l'habitat.

Le texte a été envoyé simplement aux responsables des organismes. S'il en est ainsi, c'est que le comité directeur de l'Union des H.L.M., qui fédère les quatre grandes familles du mouvement (offices publics, sociétés anonymes et sociétés de crédit immobilier, coopératives), n'a pu parvenir à un accord sur la signification politique qu'il convenait de donner au constat dressé et sur l'opportunité de lancer un débat dans l'opinion sur l'habitat à un mois de l'élection présidentielle.

Le mouvement H.L.M. est, on le sait, un de ces points de rencontre où les élus de tout bord se retrouvent, le logement, et spécialement le logement social, ayant toujours eu des implications politiques à tous les plans, local, régional, national. Or, le logement connaît une nouvelle crise, qui, pour être différente de celle que les Français ont vécue au sortir de la seconde guerre mondiale, n'en est pas moins grave : dans le budget de nombreux ménages, l'alourdissement des loyers et des charges devient excessif. Le poids des mensualités de remboursement en cas d'accession à la propriété devient dissuasif.

La constitution d'un apport personnel pour l'achat d'un logement est problématique. La qualité des logements, qui avait progressé, tend à diminuer. Tout cela, le bilan établi par le mouvement H.L.M. le souligne, mais il en explique aussi la cause : la crainte du chômage et l'instabilité de l'emploi bien sûr, la stagnation du pouvoir d'achat, mais aussi la hausse des taux d'intérêt, l'envol spéculatif du prix des terrains, des coûts de la construction et de ceux de l'énergie, et, enfin, le désengagement de l'État. Le mouvement H.L.M. fera, à la fin mai, des propositions de « réforme de la réforme » qu'il appellera « alternative habitat », sans crainte d'intervenir dans la campagne électorale.

Pour les responsables du mouvement H.L.M., le désengagement financier de l'État est « *moins alarmant que son désengagement institutionnel* ». Certes, l'effort budgétaire est « *presque équivalent en francs constants à ce qu'il était il y a cinq ans* ». Pourtant, l'État n'apportera en 1981 d'aide à la pierre qu'à 217 000 logements (autant qu'en 1980), si le Fonds d'actions conjoncturelles (FAC) est débloqué, et à *170 000* si on n'y fait pas appel. En 1975, on avait apporté une aide à la pierre à 356 000 logements. Quant à l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), elle ne touchait au total, en septembre 1980, que 186 685 ménages, dont 31 583 en location, 116 903 en accession à la propriété de logements neufs, et 38 399 en acquisition, amélioration de logements anciens.

Rappelons qu'au 30 juin 1980, selon la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), 2 534 000 ménages touchaient l'allocation-logement attachée à l'ancien système de financement. La proportion des A.P.L. versées reste donc marginale, en locatif plus encore qu'en accession à la propriété.

En fait, selon les H.L.M., la consommation réelle des dotations budgétaires est loin de correspondre aux budgets initiaux. En matière de construction neuve, les enveloppes soumises au Parlement sont calculées en valeur et le nombre de logements aidés ne constitue qu'un programme indicatif. Or, ces programmes indicatifs ne sont jamais réalisés : il s'en est fallu de 22 % pour la construction locative aidée en 1980, car les coûts du logement sont toujours sous-estimés. De la même façon, le mouvement H.L.M. estime à 38 % en 1980 le taux de consommation des crédits de paiement prévus pour l'A.P.L., qui a absorbé 700 millions de francs au lieu de 1 milliard 800 millions prévus au budget initial. De la même façon, les crédits prévus pour l'action d'amélioration de l'habitat existant (H.L.M. ou privé) ont fait l'objet de prévisions largement excédentaires, puisqu'ils n'ont été consommés en 1980 qu'à 50 % environ. Il est vrai que le « conventionnement », qui suppose hausse des loyers et ouverture de droits à l'A.P.L. en même temps que des travaux sont réalisés, n'avait touché en septembre 1980 que 47 292 logements H.L.M. sur un parc total de 2 750 000 logements et 9 509 logements privés.

Au total et sur trois ans, les H.L.M. évaluent le désengagement financier de l'État à 2,9 milliards de francs.

Simultanément, l'effort fait pour un urbanisme moins dense, la limitation des tours, la multiplication des opérations de petite taille, le tout justifié par les excès de gigantisme de la période précédente, s'est accompagné d'une réduction des interventions de l'État en matière foncière. Et le relais est loin d'avoir été pris par les collectivités locales, peu soucieuses d'exercer une responsabilité opérationnelle, alors que les procédures d'octroi de subventions restent centralisées.

Enfin, l'objectif de la réforme, qui était de permettre aux Français d'accéder beaucoup plus facilement à la propriété, est en train de connaître ses limites. L'enquête H.L.M. fait apparaître que 49 % des accédants bénéficiant des prêts à l'accession à la propriété (PAP) ont un revenu mensuel net supérieur à 6 000 francs et que 9 % d'entre eux ont un revenu inférieur à 4 000 francs ; que 43 % de ces ménages ont dû accepter un taux d'effort net, charges non comprises, après A.P.L., supérieur à 30 % ; et qu'enfin 48 % ont eu un apport personnel inférieur à 10 % du prix d'achat.

« *Ainsi, face à un prix de vente moyen et observé de 350 000 francs, un ménage ayant un revenu mensuel de 6 000 francs en 1980, ayant pourtant droit à un PAP majoré et à une A.P.L., et disposant d'un apport personnel de 35 000 francs, doit accepter un taux d'effort net de 38 % hors charges de chauffage, soit plus de 45 % compte tenu de ces charges.* »

La clientèle des prêts conventionnés (P.C.), qui ouvrent droit à l'A.P.L. sous certaines conditions de ressources, est sensiblement plus aisée puisque 44 % des accédants ont un revenu supérieur à 8 000 francs et que seulement 37 % d'entre eux supportent un taux d'effort supérieur à 30 %. Une A.P.L. de 487 francs par mois en moyenne est versée à 77 000 familles bénéficiant de PAP, et une A.P.L. de 687 francs par mois en moyenne est versée à 39 000 accédants à la propriété avec un prêt conventionné.

En conclusion, l'Union des H.L.M. ne condamne pas la réforme du financement du logement. Elle estime seulement que la loi du 3 janvier 1977 s'applique aujourd'hui à une situation qui a profondément changé et que son inadaptation à cette situation explique les difficultés de sa mise en œuvre. Aujourd'hui, la hausse des taux d'intérêt, la spéculation foncière et immobilière, le quadruplement des charges de chauffage, la stagnation du pouvoir d'achat et la crainte du chômage, réclament un réexamen de la réforme qui lui permette d'atteindre les buts qu'elle s'était fixés et dont elle s'éloigne.

JOSÉE DOYERE.

ÉNERGIE

Le Koweït maintient des prix élevés pour son pétrole

Le Koweït, qui renégocie ses contrats de livraison pétrolière avec plusieurs compagnies, continue de demander une prime — en sus des prix officiels — à la Gulf et à la Shell et s'apprête à faire de même auprès de B.P. Gulf enlève 75 000 barils par jour, B.P. 150 000 barils et Shell 225 000 barils quotidiennement. Le Koweït vend la moitié de sa production au prix officiel de 35.50 dollars par baril et réclame pour l'autre moitié une prime supplémentaire de 5.50 dollars par baril.

La demande du Koweït a surpris l'industrie pétrolière qui estime le surplus de l'offre sur la consommation trop important pour permettre de telles primes. Le ministre du pétrole du Koweït, cheikh Ali Khalifa Al Sabah, ne partage pas cette analyse. Il y a moins d'une semaine, il a affirmé qu'il n'y aurait pas de surplus sur le marché tant que la production de l'Irak et de l'Iran — actuellement de l'ordre de 2 millions de barils par jour — n'atteindrait pas 3 millions de barils par jour.

L'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) a elle aussi estimé la situation « *très fragile* » en raison d'incertitudes quant à la disponibilité de pétrole et l'évolution de la demande. Pourtant, M. Lantzke, le directeur exécutif de l'Agence, a précisé que la demande déjà réduite de 7,5 % en 1980 — par rapport à 1979 — avait baissé de 6 % durant les premiers mois de 1981 du fait de la situation économique mondiale et d'un hiver doux.

Les incertitudes actuelles justifient cependant la décision saoudienne de maintenir sa production au niveau élevé de 10,3 millions de barils par jour pour tenter d'imposer une réunification des prix (donc la suppression des primes) et la stratégie à long terme de l'OPEP, qui prévoit une indexation des prix du brut sur l'inflation et la croissance des pays de l'O.C.D.E.

L'ALGÉRIE ACCROIT SES LIVRAISONS DE GAZ A LA FRANCE

En dépit de l'absence d'accord sur les prix du gaz, la SONATRACH livre à Gaz de France depuis deux mois des quantités de G.N.L. (gaz naturel liquéfié) correspondant à 125 % du volume prévu par les deux contrats en vigueur, ce qui correspond, sur une année, à 1 milliard de mètres cubes supplémentaires. Pour Alger, ces livraisons supplémentaires sont effectuées au titre de rattrapage pour les retards pris ces dernières années dans les expéditions effectuées à partir de Skida.

Il faut noter toutefois que le troisième contrat qui lie les deux sociétés pour 5 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans aurait dû entrer en vigueur au début de cette année. On peut donc voir aussi dans le geste de la SONATRACH une manière d'avance sur ce contrat qui n'entrera en vigueur qu'une fois réalisé un accord sur les prix.

● *Forte réduction des importations pétrolières du Japon en février.* — Les importations japonaises de pétrole ont diminué de 13,2 % en février 1981 par rapport à février 1980. Ces importations ont atteint 117,44 millions de barils. — *(Reuter.)*

● *Baisse des importations américaines de pétrole.* — La hausse des prix décidée par l'OPEP au début de 1981 et la suppression du contrôle des prix intérieurs américains ont entraîné une forte baisse des importations de pétrole. Au cours des quatre dernières semaines, celles-ci n'ont été que de 5,8 millions de barils par jour, soit la moyenne la plus faible depuis 1975.

● *Echec des négociations nippo-soviétiques sur le financement du gazoduc reliant la Sibérie à l'Europe.* — Des négociations entre l'Union soviétique et le Japon sur le financement japonais de la construction d'un gazoduc reliant la Sibérie occidentale à l'Europe ont échoué, affirme-t-on, le 27 mars, à Tokyo. Les deux parties ne sont pas parvenues à un accord sur les prix des matériels japonais, ainsi que sur le taux d'intérêt d'un prêt devant être consenti à l'U.R.S.S. *(A.F.P.)*

AFFAIRES

L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE EN R.F.A.

Siemens envisage de prendre une participation de 24,5 % dans Grundig

Siemens envisage d'acquérir une participation de 24,5 % dans le capital de Grundig : le premier constructeur allemand de radio-télévision. M. Plettner, président du conseil de surveillance de Siemens, a confirmé, le 1er avril à Hanovre, que des négociations étaient engagées à ce sujet. D'autre part, les actions de Nixdorf devraient être introduites en bourse dans les prochains mois. C'est la Deutschebank qui mettra tout ou partie de sa participation de 25 % à la disposition du public.

De notre envoyé spécial

Hanovre. — Remue-ménage dans l'industrie électronique outre-Rhin. Alors que le groupe A.E.G.-Telefunken connaît bien des malheurs avec ses activités grand public et cherche un partenaire pour sa filiale Olympia, spécialisée dans les machines de bureau ; alors que Nixdorf, en passe de devenir le numéro un (hors I.B.M.) de l'informatique allemande, affiche de vastes ambitions en bureaucratique et en téléphonie privée et s'intéresse toujours à la société française Logabax, Siemens, le géant de l'industrie électrique et électronique, a l'intention de prendre une participation de 24,5 % dans Grundig.

Une telle opération peut paraître surprenante. Le marché de l'électronique grand public en R.F.A. n'a rien de séduisant. Toutes les firmes du secteur connaissent de sérieuses difficultés. Déjà Nordmende et Saba sont passées sous le contrôle de Thomson, qui a repris l'activité tubes de télévision de A.E.G.-Telefunken. Et, chaque jour, les Japonais accentuent leur pression.

Numéro un du secteur en R.F.A. avec 28 % du marché et un million sept cent mille postes de télévision couleur produits chaque année, Grundig n'a pas été épargnée par la crise. Entreprise familiale dépendant de Philips pour ses approvisionnements en tubes de T.V. couleur, la firme a cherché, il y a deux ans, un partenaire qui puisse l'épauler. Le groupe néerlandais avait sauté sur l'occasion et acquis 24,5 % de son capital, la fondation Max-Grundig conservant 75,5 %. Philips pouvait ainsi espérer s'assurer un marché captif pour ses composants électroniques et développer en commun avec Grundig de nouveaux produits (magnétoscopes, vidéo-disques). L'opération avait cependant suscité à l'époque quelques vagues outre-Rhin.

La part de plus en plus grande prise par les composants électroniques dans les appareils audiovisuels, qui sont produits à des millions d'exemplaires chaque année, ne pouvait laisser Siemens insensible. Le groupe se veut un des grands des composants dans le monde, au même titre que Philips. Il a fait de gros efforts en ce sens et a notamment racheté de nombreuses petites entreprises américaines spécialisées dans ce domaine. Jusqu'alors, Siemens ne s'était intéressée que du bout des lèvres au secteur de la radio-télévision. Elle détient une participation importante dans Blaupunkt (11 % du marché allemand de la T.V.) à travers une filiale commune avec Bosch. Or « le marché captif » de Blaupunkt est bien insuffisant. Aussi Siemens cherche-t-il à s'en assurer d'autres. Peut-être la firme de Munich aurait-elle pu s'entendre avec Thomson sur ce point. Apparemment, il en a été autrement et elle a tourné ses regards vers Grundig.

De bonnes chances d'aboutir

Son idée est donc de racheter à la Fondation 24,5 % des actions Grundig, ce qui mettrait Siemens à égalité avec Philips dans le capital, la Fondation conservant 51 %. « *Ce n'est pas le marché de la radio-télévision proprement dit qui nous intéresse* », précise M. Plettner. *Ni*, ajoute-t-il, mi-ironique, *d'avoir le pouvoir chez Grundig.* » Mais, outre qu'il ne souhaite pas que Philips prenne le pouvoir dans la firme, il a aussi l'intention de vendre des composants à Grundig et d'être associé au développement de la future génération des postes de télévision basée sur l'écran plat.

En tout cas, les négociations, qui ne doivent pas être pour déplaire aux autorités allemandes, se poursuivent avec, semble-t-il, de bonnes chances d'aboutir. Reste à savoir comment Philips et Siemens pourront alors cohabiter au jour le jour au sein de Grundig.

J.-M. QUATREPOINT.

LA FIRME SUD-AFRICAINE TRIUMF RENONCE A S'ASSOCIER AVEC OCCIDENTAL PETROLEUM

La firme sud-africaine Triumf renonce à s'associer au groupe américain Occidental Petroleum (OXY) dans le commerce des engrais et de leurs matières premières (*le Monde* du 4 février). Après avoir consulté son conseil d'administration, M. Louis Luyt, P.-D.G. de Triumf, a déclaré qu'une telle alliance serait, sur un plan commercial, préjudiciable aux intérêts de la société.

Gros producteur d'acide phosphorique avec son unité de 400.000 tonnes par an installée à Richards Bay, Triumf a été, par voie indirecte, très durement touchée, comme tous ses rivaux, par l'embargo décidé par les Américains sur les livraisons d'engrais à l'U.R.S.S. Avec le gonflement des stocks, que cet embargo a favorisé un peu partout dans le monde, notamment en Amérique du Sud, la compétition est devenue sauvage entre les différents producteurs, et l'OXY concurrence dangereusement Triumf sur le marché brésilien, où la firme sud-africaine est solidement implantée, en bradant ses produits à des prix de « dumping ». C'est la principale raison qui a conduit les dirigeants de Triumf à dénoncer les accords provisoires conclus avec l'OXY.

● *Au tribunal de commerce de Paris.* — M. Jacques Carcassonne, président de la première chambre, a été choisi par l'assemblée générale des magistrats du tribunal de commerce de Paris pour exercer la présidence du tribunal, de janvier 1982 à janvier 1985. Ce choix sera soumis, en octobre, au vote des électeurs consulaires. M. Carcassonne succéderait à M. Jacques Piot, directeur à la banque française du commerce extérieur.

Accusée d'abus de position dominante

I.B.M. INTRODUIT UN RECOURS AUPRÈS DE LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

La société américaine I.B.M. a introduit un recours auprès de la Cour de justice des Communautés européennes pour contester l'accusation d'« *abus de position dominante* » sur le marché des ordinateurs dans la C.E.E.

I.B.M. vient donc de donner une « réponse », conformément à la réglementation communautaire, au « dialogue-négociation » entamé au début de janvier 1981 (*le Monde* du 9 janvier) avec les services de la Commission chargés de la politique de la concurrence. Les services bruxellois avaient exposé dans un rapport leurs griefs, qui ne portaient pas au demeurant sur la totalité de l'activité d'I.B.M. en matière d'ordinateurs, mais se limitaient aux gros et moyens ordinateurs (séries 360-370 et 303).

En s'adressant à la Cour de justice, la société entend montrer que la Commission n'a pas respecté la procédure légale, et veut obtenir un alignement des comportements sur ceux qui sont jugés légaux aux Etats-Unis.

Tant que la Cour n'aura pas tranché — et l'arrêt ne pourra être rendu avant plusieurs mois — la Commission maintiendra son chef d'accusation, l'appel n'ayant pas d'effet suspensif.

LES AUTORITÉS BRITANNIQUES ACCEPTENT LE RACHAT DE GODFREY DAVIS PAR EUROPCAR

Le rachat de la société Godfrey Davis, premier loueur britannique de véhicules sans chauffeur, par Europcar (Régie Renault) est désormais réalisé. Projetée au début de 1980 (*le Monde* du 2 février 1980), l'opération avait été bloquée par la commission britannique des monopoles et des fusions, l'organisme ayant demandé un temps de réflexion avant de se prononcer. Cette commission vient de donner son accord à la filiale de Renault, lui permettant de procéder à cette acquisition, d'un montant de 22 millions de livres (242 millions de francs), la plus importante jamais réalisée dans le louage automobile, qui lui ouvrira la porte du marché britannique.

Europcar a fait coup double puisque, en même temps, la firme vient de se faire accréditer comme loueur exclusif de la S.N.C.F. britannique, les British Railways.

En 1980, Godfrey Davis a réalisé 260 millions de francs environ de chiffre d'affaires. Son parc est composé de huit mille véhicules. La nouvelle firme prendra le nom de Godfrey Davis-Europcar.

Europcar se classera désormais à la troisième place mondiale, derrière Hertz et Avis, son chiffre d'affaires international, concessionnaires et licenciés inclus, pouvant être évalué à 1,5 milliard de francs environ (dont 660 millions pour le groupe et ses filiales). Sa flotte sera composée de quarante mille véhicules.

A. D.

SOCIAL

UNE TRENTAINE D'ORGANISATIONS PARTICIPERONT A UNE « MANIFESTATION NATIONALE » D'IMMIGRÉS

Les responsables d'une trentaine d'organisations de soutien aux travailleurs étrangers, réunis mardi 31 mars à la Maison des travailleurs immigrés, 46, rue de Montreuil à Paris-11e, ont annoncé leur participation à la manifestation nationale des immigrés prévue pour le samedi 4 avril à 14 heures, au départ du quartier Barbès (*le Monde* du 27 février). Cette manifestation devra répondre au « *contexte de la crise actuelle, renforcé par la conjoncture des élections présidentielles qui privent quatre millions d'hommes et de femmes du droit à la parole et de tout choix politique et permettent à certains de faire des travailleurs immigrés les boucs émissaires* ».

Au cours d'une conférence de presse, les organisateurs ont dénoncé d'autre part « *l'attitude du P.C.F. et la politique de certaines municipalités, qui ne font que renforcer le jeu de la droite* »

Les fédérations de la région parisienne du P.S. ont décidé d'apporter leur soutien à la manifestation du 4 avril, ainsi que l'union régionale C.F.D.T.

ÉTRANGER

Malgré un excédent commercial

LES PAIEMENTS COURANTS DU JAPON RESTENT DÉFICITAIRES

La balance commerciale du Japon a été excédentaire en février de 1 380 millions de dollars (1), les exportations ayant atteint 11 902 millions de dollars et les importations 10 522 millions de dollars. Par rapport à janvier, les ventes du Japon à l'étranger ont augmenté de 29,6 % (+ 26,6 % par rapport à février 1980). Les importations ont, au contraire, baissé de 1,3 % par rapport à janvier, mais ont augmenté de 9,7 % par rapport à février 1980 (en valeur nominale). En janvier le commerce extérieur du Japon avait été déficitaire (de 1 473 millions de dollars). Il avait été légèrement excédentaire pour l'ensemble de l'année 1980 (2 milliards de dollars).

La balance des paiements courants a été légèrement déficitaire en février (de 207 millions de dollars). En janvier, le déficit avait été beaucoup plus lourd (2 879 millions de dollars). Ces résultats sont à rapprocher du déficit des paiements courants du Japon en 1980 (— 8,7 milliards de dollars).

D'autre part, la production industrielle s'est inscrite, après correction des variations saisonnières, à 144,8 en janvier (base 100 en 1975), contre 144 en décembre, ce qui représente une progression de 0,6 % en un mois.

(1) Chiffres bruts et définitifs.

AGRICULTURE

Les mesures adoptées à Bruxelles se traduisent par une hausse moyenne de 12,2 % des prix français

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Dès le début de la soirée de mercredi 1er avril, il est apparu que, contrairement à ce qu'on pouvait croire le matin, il n'y aurait pas d'opposition de nature politique du côté britannique, M. Walker étant disposé à conclure. Le reste n'était plus que détails : le compromis bâti la nuit précédente a été à peine retouché (*le Monde* du 2 avril).

Commentant cet accord, M. Méhaignerie a estimé que les quatre principaux objectifs que s'était fixé le gouvernement français étaient atteints :

1) Le démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs appliqués par la R.F.A. Ils sont réduits de plus de moitié, passant de 8,6 à 3,2 (de 9,8 à 3,2 pour le lait).

M. Méhaignerie a pu faire observer qu'un de ses prédécesseurs — allusion à M. Chirac — avait laissé considérablement monter les M.C.M. allemands (de 3 à 12 points) durant son passage rue de Varenne, alors que lui-même était parvenu à les ramener de 12 à 3 points.

Les M.C.M. britanniques, moins gênants pour les Français, sont à peine réduits (leur démantèlement est limité à ce qui est l'effet automatique de l'aménagement monétaire qui a suivi la dévaluation de la lire italienne). Ceux du Bénélux, il est vrai peu élevés, sont supprimés.

2) Le relèvement des prix décidé est nettement plus substantiel que celui initialement proposé par la Commission. Les prix communs sont augmentés en moyenne de 9,4 % au lieu de 7,8 %. Compte tenu de l'aménagement monétaire qui a suivi la dévaluation de la lire italienne et qui, il faut bien le dire, est venu à point nommé pour faciliter la négociation, la hausse moyenne des prix en France sera de 12,2 % (9,4 % + 2,8 %) avec une hiérarchie nettement plus favorable aux produits animaux. Le prix d'orientation et d'intervention de la viande bovine augmentera de 12,8 % en deux étapes (+ 10,3 % le 6 avril, + 2,5 % le 15 décembre). Le prix indicatif du lait augmente de 11,8 % en une fois, le 6 avril (cependant, si l'on prend en compte l'augmentation de 0,5 % de la taxe de coresponsabilité, à laquelle sont assujettis les producteurs de lait, la hausse du prix indicatif de lait se trouve ramenée à 11,3 %). Le prix de base du porc est augmenté de 13,8 %, avec une déclaration de la Commission expliquant que le nécessaire doit être fait pour que cette augmentation se répercute effectivement sur le prix de marché (le prix de base du porc n'est pas, en effet, un prix garanti). Les prix d'intervention de l'orge et du maïs sont augmentés de 8,7 %, les prix d'intervention du blé sont augmentés, selon la qualité, de 8,2 % à 10,8 %, celui du sucre de 11,3 %, ceux des fruits et légumes de 13,8 %, celui du vin rouge de 12,8 % ;

3) L'abandon du projet de la commission de superprélèvement laitier, qui aurait figé les structures de production en France, alors qu'elles sont en pleine évolution. La participation des producteurs de lait aux dépenses engagées pour résorber les excédents est cependant très légèrement accrue par un accroissement de la taxe de coresponsabilité, qui passe de 2 à 2,5 % du prix indicatif du lait ;

4) Le respect de la date du 1er avril.

On notera également l'adoption pour une durée de cinq ans d'une nouvelle réglementation du marché du sucre. C'est, pour l'essentiel, le maintien du régime actuel avec quelques aménagements allant plutôt dans le sens souhaité par les Français. Enfin, l'adoption d'une série de mesures structurelles, dont deux programmes d'aide à la modernisation intéressent la France : l'un, de 1 milliard de francs, en faveur des départements d'outre-mer ; le second, de 80 millions de francs, en faveur de la Lozère.

PHILIPPE LEMAITRE.

TRANSPORTS

LES ROUTIERS, LES PÉAGES ET LE TEMPS DE CONDUITE

L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOTRA) estime que la modernisation des grandes routes nationales doit passer avant la construction de nouvelles autoroutes. Au cours d'une conférence de presse, réunie le 30 mars, M. André Duhamel, nouveau président de l'UNOSTRA, qui rassemble huit mille entreprises de transport françaises sur environ trente-trois mille, a déclaré que la mise à quatre voies des grandes nationales et la construction de déviations présentaient l'avantage d'être plus rapides à exécuter et deux fois moins chères que la construction d'autoroutes.

M. Duhamel s'est aussi prononcé pour une réduction du prix des péages autoroutiers pour les poids lourds, afin que l'autoroute « *joue mieux son rôle économique* », pour la mise au point d'un titre de transport valable sur l'ensemble du réseau autoroutier et l'harmonisation des systèmes de péage.

Après avoir critiqué la « *surcharge fiscale* » que les routiers supportent du fait des augmentations successives du prix du gazole, M. Duhamel a déclaré à propos de la réglementation sociale imposée aux transporteurs : « *La réglementation actuelle en matière de temps de conduite et de repos est inapplicable. Les transporteurs ne peuvent la respecter car elle est totalement inadaptée à la situation des entreprises.* »

UN DIRIGEABLE DE TRANSPORT AU CANADA

Au Canada la construction d'un dirigeable de transport doit commencer prochainement à Saint-Jean, à une quarantaine de kilomètres au sud de Montréal. Son premier vol est prévu pour le 1er juin 1982, sous les doubles couleurs de son constructeur, la société Aerostat Corporation et de son propriétaire, la société ontarienne de transport On Air Ltd.

Le Canada, pays forestier aux immenses étendues presque sans relief et où l'infrastructure routière et ferroviaire reste peu développée, est un pays où ce mode de transport, qui peut acheminer des charges importantes (éléments de centrales nucléaires par exemple, transformateurs électriques...) sans installation au sol ou presque, pourrait avoir du succès.

Cet « A-7 » sera le premier aérostat d'une série que compte construire la société canadienne. Il pourra transporter 7 tonnes de charge utile. Un « A-25 » est programmé qui pourrait véhiculer 25 tonnes.

Mesurant 76,5 mètres de long et 19,5 mètres de diamètre, l'enveloppe de « l'A-7 » est faite de tissu synthétique très résistant gonflée à l'hélium. Deux moteurs Pratt et Whitney lui donneront une vitesse de 140 kilomètres à l'heure, à une altitude maximum de 3 000 mètres, et un rayon d'action de 4 000 kilomètres. (A.F.P.)

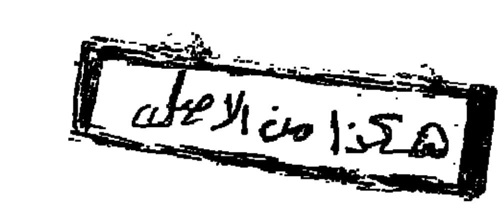
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U.	4,9580	4,9530	— 80	— 55	— 155	— 115	— 330	— 230
$ can.	4,1868	4,1900	— 215	— 175	— 380	— 315	— 595	— 470
Yen (100)	2,3280	2,3320	+ 95	+ 125	+ 190	+ 230	+ 580	+ 670
DM	2,3600	2,3625	— 10	+ 10	— 15	+ 15	+ 10	+ 80
Florin	2,1290	2,1310	+ 30	+ 55	+ 70	+ 110	+ 235	+ 385
F B (100)	14,3970	14,4120	—2700	—1605	—2940	—1750	—3410	—2100
F.S.	2,5860	2,5895	+ 80	+ 110	+ 205	+ 240	+ 595	+ 690
L (1 000)	4,7305	4,7355	— 325	— 250	— 645	— 555	—1700	—1525
£	11,8770	11,8890	— 35	+ 55	— 15	+ 130	+ 300	+ 570

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 5/8
$ E.-U.	4 5/8	5 1/8	14 1/16	14 7/16	14 1/16	14 7/16	14 1/16	14 7/16
Florin	7 3/4	8 3/4	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 1/2	10 1/16	10 13/16
F B (100)	18	25	18	25	18	25	18	25
F.S.	1 7/8	3 1/8	7 1/8	7 5/8	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 7/8
L (1 000)	18	19	18 1/2	19 1/2	18 1/2	19 3/4	19 1/4	20 3/4
£	11 5/8	12 1/4	12 1/8	12 3/4	12 3/16	12 1/8	12	12 3/4
F français	12 1/4	12 1/2	13 1/8	13 3/8	13 1/8	13 3/8	13 3/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





CARRIERES : LE JEU SE COMPLIQUE

« Pilotage » de carrière.
Tel est aujourd'hui le mot d'ordre. Car il s'agit non plus de fixer un "plan", mais de gérer une mobilité devenue inévitable, et peut-être même souhaitable.



7 000 jeunes diplômés par an

Inévitable, parce que les restructurations en cours, et elles sont de plus en plus nombreuses, entraînent des mouvements de personnel, auxquels s'ajoute l'arrivée sur le marché de quelque 7 000 ingénieurs diplômés chaque année.

Souhaitable, parce que la mobilité permet d'éviter la sclérose, de bousculer les routines. Rester trop longtemps dans un même poste est fréquemment source d'insatisfaction. Les recruteurs le constatent : parmi les candidats répondant à une offre d'emploi, un bon nombre sont attirés moins par le poste proposé que par la possibilité de quitter le leur.

La mobilité devient horizontale

Pendant longtemps, la mobilité extérieure a donc joué ce rôle d'exutoire, complétant le rôle promotionnel joué par la mobilité verticale. On "montait" en grade ou on "quittait la boîte". Mais les perspectives de promotions, de même que les offres d'emploi, sont peut-être plus limitées demain qu'hier. Pour ménager l'intérêt des carrières, on demande donc à la mobilité horizontale de prendre le relais.

Mais comment résoudre avec succès les problèmes structurels et psychologiques ainsi posés à l'entreprise, aux échelons hiérarchiques, et aux cadres ?

Les politiques de recrutement évoluent

Les entreprises le constatent : malgré l'augmentation du chômage des cadres, elles ont plus de mal que par le passé à trouver les hommes dont elles ont besoin, parce que leurs exigences sont plus grandes, leurs axes de développement plus pointus, et parce qu'elles demandent aux candidats d'être immédiatement opérationnels.

Résultat : les recrutements sont devenus de plus en plus coûteux. Les candidats doivent allier à une sérieuse compétence technique, une grande sûreté de jugement et la capacité d'animer les équipes. Tout ceci semblerait devoir favoriser les hommes d'expérience. Paradoxalement, l'on arrive à un rajeunissement de la pyramide des âges, pour deux raisons principales :

Parce que cela peut freiner le développement de la masse salariale sans exacerber les mécontentements.

Parce que lorsque l'on incite au départ des hommes de 58 ans, ce n'est pas pour embaucher des cadres de 55, même dans d'autres spécialités.

Face à cette situation comment le cadre peut-il "s'entraîner" à la recherche d'emplois, mieux sélectionner ses cibles, mieux affûter son argumentation, et savoir faire jouer ses relations personnelles ?

La formation est constante, multiforme

Aujourd'hui informatique et robotique renvoient au musée tout savoir acquis il y a plus de 3 ans. Les cadres, plus souvent qu'à leur tour, ont été victimes ou cobayes des "produits" vendus par les organismes de formation. Il y a eu l'ère de la D.P.O. (Direction Par Objectif), du marketing, de la gestion, du management, des relations humaines. L'on a proposé aux cadres, fragilisés par la crainte de ne pas "savoir", toutes sortes de potions magiques pour diriger leurs équipes, négocier avec les syndicats, ou être mieux dans sa peau.

Comment séparer de tout ce folklore les organismes sérieux et les méthodes efficaces ? Que propose l'appareil public et l'appareil professionnel patronal ?

Quels sont les organismes privés indépendants ?
Où en sont le congé individuel de formation, le congé enseignement, la rémunération des stagiaires ?

Le poids du commercial et de l'informatique

Le grand groupe qui recherche un directeur général pour redresser une filiale en difficulté aura beaucoup moins de mal à en trouver un que le patron d'une P.M.I. confronté au même problème. Mais une certaine pénurie existe, particulièrement dans l'informatique (notamment dans le logiciel) et la microélectronique (ingénieurs de conception, et de manière moins aiguë, ingénieurs de technologie). On demande aussi, des juristes internationaux, des gestionnaires de risques (en matière d'assurances) et des chefs de personnel d'établissement. Cependant on constate simultanément une grande dispersion sectorielle et une forte concentration géographique et le Baromètre de l'Emploi témoigne de surprenants tassements, même dans les secteurs porteurs.

Démission ou licenciement ?

Où en sont les contrats de travail ? Que dit la loi face au licenciement individuel ? Comment se calculent les indemnités de licenciement ? Dans quel cas l'arbitrage peut-il fonctionner ? Que faut-il penser des démissions négociées et des primes d'incitation au départ ?

De plus en plus nombreuses sont les entreprises qui, lorsqu'elles licencient, font appel à des consultants spécialisés dans ce que les américains appellent l'"outplacement", autrement dit, l'assistance à la recherche d'emploi. Pour les cadres au chômage, il est tout aussi important de connaître les filières et les adresses que leurs droits personnels et les avantages dont ils peuvent bénéficier.

Dans certains grands groupes industriels, une prime supplémentaire ou des facilités (possibilité d'utiliser certains services ou équipements) sont offertes à ceux qui créent leur propre entreprise.
Mais se "lancer" est loin d'être facile.

Créer son entreprise

Quelles sont les démarches à effectuer ? Où s'informer ?

Comment trouver des financements ? Les salariés involontairement privés d'emploi peuvent bénéficier des avantages offerts par la loi du 22 décembre 80 sous certaines conditions. Diverses aides financières de l'État sont possibles, si l'on sait où s'adresser et comment présenter son dossier.

Tels sont quelques-uns des points traités le 2 avril dans une étude complète réalisée par l'Usine Nouvelle. Ce dossier a pour nom : "L'industrie et ses cadres : le jeu se complique". Et pour vocation de révéler les rouages secrets et les maître-mots de ce jeu difficile.





Transparence

Ce dossier paraît le jeudi 2 avril dans l'Usine Nouvelle.

En vente dans les kiosques

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société américaine Engelhard Minerals and Chemical Corp va se scinder en deux.* — Les activités purement industrielles (catalyse, métaux précieux, minéraux non métalliques), qui représentent un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars, avec un bénéfice de 66 millions de dollars, seront regroupées sous la raison sociale Engelhard Corp. Les activités « distribution » (minéraux, métaux ferreux et non ferreux, pétrole et produits pétroliers, sucre, céréales et produits pétrochimiques) seront exercées par la nouvelle entité Philipp Brothers, avec un chiffre d'affaires, en 1980, de 23,7 milliards de dollars et un bénéfice de 466 millions de dollars.

● *M. Claude Etchegaray*, P.-D.G. de la société française Usinor, a été élu président du club des sidérurgistes européens Eurofer, à l'issue de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenu dimanche 29 mars à Luxembourg. Il succède à M. Emmanuel Tesch, président de la société luxembourgeoise Arbed, et sera assisté par MM. Dieter Spethmann, président de Thyssen (R.F.A.) et Jean D. Hooglandt, président de la société germano-hollandaise Estel.

● *Contrat français au Koweït.* — GOGELEX, groupement d'intérêts économiques formé entre plusieurs filiales du groupe de la Compagnie générale d'Electricité (C.G.E.E. - Alsthom, Alsthom-Atlantique et Câbles de Lyon), vient d'obtenir un contrat de 230 millions de francs pour la fourniture de sept postes de transformation électrique au Koweït.

● *La direction de General Motors*, renouvelée depuis la prise de fonctions, le 1er janvier de son nouveau P.-D.G. M. Smith, étudie depuis quelques semaines un plan de réduction de ses effectifs à l'échelle mondiale. Ce plan prévoit surtout des « *suppressions d'emplois non essentiels* », qui s'effectueraient de façon « *progressive* » et « *étalée sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années* », précise la direction du groupe. Elle refuse en revanche de confirmer le chiffre de 27 000 postes supprimés, publié Outre-Atlantique par le *Detroit News*, chiffre qu'elle juge « fantaisiste ». On estime *grosso modo* que depuis le début de la crise le groupe G.M. a réduit ses effectifs d'environ 10 %. De 1979 à 1980, ces effectifs sont passés de 893 000 à 766 000 (— 8,4 %).

G.M. employait en France, au 31 décembre 1980, 5 535 personnes, essentiellement dans l'Est et la région parisienne.

Étranger

ESPAGNE

● *Le produit intérieur brut du Pays basque* a baissé de 2 % en 1980 alors que dans le reste de l'Espagne il croissait de 1,7 %. Selon M. Pedro Luis Uriarte, conseiller économique et financier du gouvernement, on trouve 13,3 % de la population active basque — soit 107 000 personnes — au chômage, contre 12 % ailleurs. Cette situation est due à la situation politique trouble et au fait que la crise mondiale a frappé de plein fouet les secteurs clés de l'économique basque, comme la sidérurgie, les aciers spéciaux et les biens d'équipement. — *(A.F.P.)*

Social

● *Manifestation à l'appel de l'Union des mutuelles de travailleurs de la région parisienne.* — Un millier de manifestants ont défilé mercredi 1er avril de l'hôpital de la Salpêtrière à la préfecture de Paris, à l'appel de l'Union des mutuelles de travailleurs de la région parisienne. Cette journée d'action s'est déroulée dans le cadre de la campagne nationale de cartes-pétitions « *pour l'accès aux soins pour tous* », organisée par la Fédération nationale des mutuelles des travailleurs.

● *Plusieurs milliers de viticulteurs ont manifesté* mercredi matin 1er avril à Sète (Hérault) et dans les environs immédiats pour protester contre la baisse des cours du vin et des revenus, et les importations de vin italien. Trois barrages routiers ont été dressés et des feux allumés à l'aide de pneus sur la voie ferrée. Les trains ont subi, entre Montpellier et Béziers des retards allant jusqu'à quatre heures. Les incidents les plus importants se sont déroulés à Sète, à la chambre de commerce et d'industrie où une porte a été enfoncée, et au bureau des douanes, où des dossiers ont été dispersés et du matériel endommagé. — *(Corresp.)*

● *Rassemblement de cadres C.G.T. devant le patronat de la métallurgie.* — Environ 150 personnes ont participé mercredi 1er avril à Paris à un rassemblement, à l'appel des cadres C.G.T. de la métallurgie, et se sont rendus devant le siège de l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières). Une délégation y a été reçue pour demander la tenue d'une « réunion sérieuse » sur l'ensemble de leurs revendications : garantie du pouvoir d'achat et du déroulement de carrière, véritable grille de classifications et développement de l'emploi qualifié.

● *Nouvelles difficultés de la coopérative Pilote à Berck.* — Les fédérations C.G.T. des métaux et des P.T.T. et l'union départementale C.G.T. du Pas-de-Calais ont protesté, mercredi 1er avril, contre la décision de la direction nationale des P.T.T. de saisir le timbre de la machine à affranchir le courrier de la société Pilote de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), en raison de retards de paiements. Après une entrevue avec le sous-préfet, un délai a toutefois été accordé jusqu'au 10 avril, et les P.T.T. ont accepté de continuer, jusqu'à cette date, l'acheminement du catalogue de cette entreprise de handicapés, en difficulté malgré sa transformation en coopérative ouvrière (*le Monde* du 29 février).

● *Une vingtaine de nettoyeurs, la plupart immigrés,* sont en grève depuis le 17 mars à l'Ecole des télécommunications, rue Barrault à Paris-13e. Travaillant pour une société privée extérieure, ils ont vu diminuer le nombre de leurs heures de travail en fonction d'un contrat plus restrictif passé entre leur employeur et l'établissement. Des négociations sont en cours, avec l'appui de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

● *Polémique entre le Livre C.G.T. et l'U.S.P.Q.R.* — La Fédération du Livre C.G.T., qui avait appelé la semaine dernière à une grève de vingt-quatre heures, s'élève contre la publication de « *chiffres mensongers* » par l'Union syndicale de la presse quotidienne régionale (U.S.P.Q.R.) qui a fait valoir, concernant les revendications du Livre, que les augmentations de salaire avaient été de 17,60 % l'an dernier. Selon la F.F.T.L.-C.G.T., elles n'auraient atteint que 13,81 %. Le Syndicat du livre ajoute que « *cette manipulation de chiffres tente de masquer ce qui constitue le fond du conflit en cours : une véritable discussion des revendications diverses* » (il en énumère une dizaine).

L'U.S.P.Q.R. répond à ces accusations en précisant que les augmentations de salaire intervenues dans la presse régionale, depuis le 1er février 1980, ont été les suivantes : au 1er février 1980, 3,40 % ; au 1er mai, 4 % ; au 1er août, 3,10 % ; au 1er novembre, 3,30 % ; et au 1er février 1981, 2,75 %.

CIRCULATION

En 1980

MOINS D'ACCIDENTS DE LA ROUTE MAIS DAVANTAGE DE TUÉS

Le nombre des accidents de la route a, en 1980, enregistré une diminution par rapport à 1979, cependant le nombre des morts a été en légère augmentation, a indiqué le colonel Chauveau, chef du bureau de la circulation routière à la gendarmerie nationale.

Le colonel Chauveau a dressé ce bilan national des accidents de la route, le 31 mars, au cours d'une conférence de presse à Toulon à l'occasion des Journées de la gendarmerie nationale, qui avaient pour thème la circulation routière.

Ainsi, en 1980, le bilan général des accidents corporels constatés par la police et la gendarmerie s'est établi comme suit :

— 248 469 accidents contre 253 206 en 1979 (— 1,9 %) et 274 291 en 1972, qui fut une année particulièrement meurtrière ;

— 12 543 tués contre 12 480 en 1979 (+ 0,5 %) et 16 621 en 1972;

— 339 632 blessés contre 347 913 en 1979 (— 2,4 %) et 388 139 en 1972.

Pour ce qui concerne les causes des accidents de la route, la vitesse excessive vient nettement en tête (31,4 % des accidents sur les autoroutes et 27,7 % sur les autres routes). Viennent ensuite le refus de priorité, la circulation à gauche et l'influence de l'alcool.

ENVIRONNEMENT

LA FACTURE DU « TANIO » : PLUS DE 400 MILLIONS DE FRANCS

Londres *(A.F.P.)*. — La marée noire causée par le naufrage, le 7 mars 1980 au large de Roscoff, du pétrolier malgache *Tanio*, risque de coûter plus de 100 millions de dollars (500 millions de francs) affirme *Lloyds List*, organe de la société d'assurances londonienne Lloyds.

Ce sera ainsi la pollution pétrolière la plus onéreuse après celle de l'*Amoco-Cadiz*. Cette somme comprend l'estimation du coût du pompage des quelque 10 000 tonnes de fuel restant à bord, qui devrait reprendre lorsque l'état de la mer le permettra.

Le journal croit savoir que cette « ardoise » sera couverte jusqu'à concurrence de 55 millions de dollars (275 millions de francs) par International Oil Pollution Compensation Fund, mutuelle d'assurances créée par les armateurs et les compagnies pétrolières pour faire face aux sinistres de ce genre. Une petite contribution proviendra aussi du propriétaire du bâtiment, et de son assureur.

[On indique, dans les milieux gouvernementaux, que le nettoyage des plages souillées par le pétrole du « Tanio », aura coûté, environ, 200 millions de francs au budget de l'Etat. D'autre part, les pouvoirs publics ont, jusqu'à ce jour, avancé de 180 à 200 millions de francs à la société Comex, chargée des opérations de pompage du pétrole encore enfermé dans les soutes du tanker malgache par 80 mètres de fond. Enfin, les indemnisations versées aux professionels victimes de cette marée noire atteignent 10 millions de francs.

D'autre part, une imprécision plane sur les sommes que remboursera le Fonds international d'indemnisation à l'Etat français : 250 ou 300 millions de francs ? Le chiffre n'est pas arrêté. Parmi les autres remboursements, les assureurs du « Tanio » doivent verser 12 millions de francs, environ, et, on indique, dans les mêmes milieux, que la vente du pétrole (qui avait pu être récupéré au Havre) a produit 4 à 5 millions de francs. C'est une somme comparable que devrait rapporter, en outre, la vente du pétrole qui se trouve encore dans la partie immergée du tanker. En tout état de cause et quelles que soient les sommes récupérées, le naufrage du « Tanio » représentera, pour l'Etat français, une perte sèche d'au moins 100 millions de francs. F.GR.].

COLLECTIVITÉS LOCALES

PERSONNELS COMMUNAUX : RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Après la décision du ministre de l'intérieur de régler d'office et unilatéralement le budget du C.F.P.C. (Centre de formation des personnels communaux) (*le Monde* du 19 mars), M. Pierre Schiélé, sénateur du Haut-Rhin (C.D.S.), maire de Thann, et président de cet organisme, a décidé de déposer devant le tribunal administratif de Paris un recours pour excès de pouvoir demandant l'annulation de l'arrêté du ministre de l'intérieur. Le C.F.P.C. veut « *se donner les moyens de mener à bien les actions urgentes et prioritaires aux yeux des communes, à savoir les formations du personnel en vue des économies d'énergie, des énergies nouvelles, et la maîtrise des techniques liées à l'informatique* ».

Le président du C.F.P.C. réunira au début de la semaine prochaine les vingt-cinq délégués régionaux pour leur exposer la situation et préciser les modalités techniques d'exécution du budget de 1981.

En outre, pour combler la différence entre le budget arrêté par le ministre de l'intérieur et celui qui avait été décidé par les administrateurs du C.F.P.C., M. Schiélé a demandé aux neuf mille trois cents maires et mille quatre cents dirigeants d'établissements public communaux qui cotisent au C.F.P.C. de voter une subvention spéciale qui prendra la forme d'une contribution volontaire aux missions de formation *des quelque 570 000 fonctionnaires des communes*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Les actionnaires des SICAV du Crédit agricole ont approuvé lors de leurs assemblées générales, la mise en paiement des dividendes suivants, au titre de l'exercice 1980 :

	Epargne-Unie (diversification)	Uni-Foncier (secteur immobilier)	Unifrance (valeurs françaises)	Unirente (obligations)
Nº du coupon	21	13	5	5
Dividende net	19,49 F	27,88 F	10,02 F	93,65 F
Avoir fiscal	2,27 F	3,60 F	2,21 F	5,47 F
Dividende global	21,76 F	31,48 F	12,23 F	99,12 F

Les dividendes nets sont mis en paiement à partir du 28 mars 1981, à la Caisse nationale de crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Le réinvestissement du dividende net en actions de la SICAV s'effectuera, pour chacune d'entre elles, en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 29 juin 1981.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE UIF

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 1981 pour arrêter les comptes de l'exercice 1980 et prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société.

En 1980, les immeubles d'habitation ont été occupés à plus de 98 % et les bureaux à 97,5 %.

L'immeuble Deparcieux, à Paris-14e, presque entièrement loué dès son achèvement le 15 décembre 1980, rapportera pratiquement une année pleine de loyers en 1981, soit 1 million 800 000 F environ.

Les recettes locatives de l'ensemble du domaine font apparaître à la fois une progression de 10,2 % des loyers, qui passent de 80 429 000 F à 88 635 000 F, et une baisse sensible des indemnités dues par l'Etat, qui se trouvent ramenées de 5 059 000 F à 3 314 000 F en raison de la résorption progressive des répercussions entraînées par la limitation légale des augmentations de loyers intervenue jusqu'au 1er janvier 1979.

Après affectation de 8 970 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'établit à 60 536 000 F contre 60 053 000 F, somme qui incorporait en 1979 une plus-value nette à long terme de 608 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 1er juin 1981, la distribution d'un dividende de 14,75 F par action, dont 3,06 F exonérés de l'impôt sur le revenu si le coupon est encaissé avant le 31 décembre 1981, en l'état actuel de la législation.

UFIMEG

Le conseil d'administration d'Ufimeg s'est réuni, le 30 mars 1981, sous la présidence de M. Maurice Grimaud. Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980 et qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée le mardi 9 juin 1981, à 10 h. 30, au Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris (8e).

Les recettes de l'exercice s'élevant à 41 773 000 francs contre 38 546 000 lors de l'exercice précédent ont permis de réaliser un bénéfice net, après amortissements et provisions de 25 503 214 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 8,50 francs dont 1,91 non déclarable à l'impôt sur le revenu.

Après avoir pris connaissance des conclusions des commissaires aux comptes et des commissaires aux apports, le conseil d'administration a également approuvé le projet de fusion avec Sefimeg.

L'examen de la valeur réelle des actifs des deux sociétés et de l'évolution de leurs rendements respectifs a conduit à confirmer la parité d'une action SEFIMEG pour deux actions UFIMEG.

Cette fusion, si elle est approuvée par l'assemblée générale extraordinaire convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, devrait prendre effet rétroactivement au 1er janvier 1981.

Les titres ainsi créés porteraient jouissance à compter du 1er janvier 1981 et continueraient à bénéficier, sur le plan fiscal, des exonérations de droits de mutation déjà acquises pour les actions UFIMEG remises en échange, à condition de rester détenus sous la forme nominative.

Le conseil a estimé qu'une telle opération répond à l'intérêt fondamental des actionnaires en leur apportant une plus grande sécurité compte tenu de la taille de l'ensemble ainsi constitué et l'assurance d'une plus rapide croissance du rendement de leurs titres.

MERLIN GERIN

Le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de 15 francs par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 7,50 francs contre respectivement 12 et 6 francs pour l'exercice précédent.

Au niveau du groupe, le projet de consolidation des comptes de 1980 fera apparaître une marge brute d'autofinancement voisine de 130 millions de francs ; le bénéfice net après impôt serait proche de 55 millions de francs, à rapprocher des 36,5 millions réalisés en 1979.

Au niveau de la société mère, la marge brute d'autofinancement est de 88 millions de francs, contre 67,2 millions en 1979 ; le bénéfice net s'établit à 38,3 millions de francs, après constitution d'une provision pour impôts de 56,4 millions de francs contre, respectivement, 16,1 et 4,1 millions en 1979.

SOCIÉTÉ LYONNAISE IMMOBILIÈRE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE « SLIMINCO »

Société anonyme
au capital de 225 000 000 de francs
Siège social : 37, rue de Rome
75008 Paris
R.C. Paris B 682 019 070
Siret 682 019 070 000 19
Code A.P.E : 8122

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 1981 sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon, pour examiner les comptes de l'exercice 1980.

L'activité de Sliminco a été satisfaisante. Les engagements bruts nouveaux pris pendant l'exercice se sont élevés à 165 932 000 francs pour treize opérations. Globalement, le volume des engagements bruts à fin 1980 atteignait 1 392 millions de francs pour deux cent douze opérations dont trente-six en propriété directe.

Le chiffre d'affaires de la société a progressé par rapport à l'exercice précédent de 12,22 % et s'est élevé à 191 300 000 francs hors taxes dont 35 500 000 francs hors taxes au titre des recettes provenant de l'exploitation du patrimoine en propriété directe.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire dont la date est fixée au 21 mai 1981. Il proposera la distribution de 85,57 % du bénéfice soit 64 125 000 francs correspondant à un dividende de 28,50 francs par action, contre 26 francs précédemment, assorti d'un avoir fiscal de 0,64 franc soit un dividende global de 29,14 francs en augmentation de 12,08 %.

ROBECO

Dividende en espèces de 11 florins par action

L'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui s'est réunie le 31 mars 1981 aux fins d'approbation des comptes de l'exercice 1980, a décidé que la répartition pour l'exercice concerné s'effectuera sous la forme d'un dividende en espèces de 11 florins par action. Le coupon nº 79 a été réservé pour cette distribution. Il sera payable à partir du 9 avril 1981, déduction faite de 2,75 florins au titre de la retenue à la source de 25 %.

UNION POUR L'HABITATION

Au cours de sa réunion du 26 mars 1981, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Il a constaté que les recettes locatives avaient progressé de 8 % et les produits financiers de 25 %.

Après 3 436 000 francs d'amortissements et 2 600 000 francs de dotation à la provision pour grosses réparations, le bénéfice d'exploitation s'établit à 32 874 154 francs contre 30 845 891 l'année précédente.

Il sera ainsi possible de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 16 juin 1981 de porter le dividende par action de 15 à 16,25 francs. Le report à nouveau passerait à 13 214 852 francs, soit 7 francs par action.

Les ventes d'appartements ayant été très réduites en 1980 ainsi que, par voie de conséquence, les plus-values de cessions, le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 32 509 874 francs.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Pierre Oelier, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 85 532 000 francs; le compte de pertes et profits, après constitution de provisions hors exploitation ou exceptionnelles p. u. 38 071 000 francs, enregistrement de profits exceptionnels ou afférents aux exercices antérieurs pour 18 830 000 francs et déduction de l'impôt sur les sociétés, se solde par un bénéfice net de 64 230 000 francs contre 50 810 000 francs pour l'exercice précédent.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée annuelle qui sera convoquée pour le 2 juin prochain la distribution d'un dividende de 37 000 000 francs correspondant à 10 francs par action ce qui, augmenté de l'avoir fiscal de 5 francs, représentera un revenu global de 15 francs par action contre 12,75 francs pour l'exercice précédent.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 AVRIL

La baisse s'accélère

Pour la cinquième séance consécutive, les cours se sont repliés jeudi à la Bourse de Paris. Mais cette fois, le mouvement s'est sensiblement accéléré et, sans être vraiment général, il s'est assez largement étendu dans tous les compartiments, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané s'inscrivait à 1,3 % environ au-dessous de son niveau de la veille.

Pêle-mêle, C.S.F. (– 4,1 %), A.D.G. (– 3,9 %), Générale d'entreprises (– 3,4 %), Bis (– 3,2 %), B.S.N. (– 3,1 %) et Ciments français (– 3,1 %) ont baissé.

Les points de fermeté se sont raréfiés. Ruche picarde, S.E.B., Béghin, Skis Rossignol, Banque Rothschild et Rhône-Poulenc ont été à peu près seules à réaliser des scores honorables (entre 1 % et 4 %).

Manifestement, le marché ne paraît plus aussi convaincu de la réélection du président Giscard d'Estaing, le match que le chef d'Etat engagera bientôt avec M. F. Mitterrand promettant d'être serré. En partie pour cette raison, l'intérêt des investisseurs se reporte sur Wall Street et aussi sur le Kabuto-cho de Tokyo, deux marchés virtuellement à leur sommet. Ce détournement de capitaux vers des places étrangères dessert considérablement le palais Brongniart dans le climat d'incertitude politique actuel.

La société Poulain S.A. lance une O.P.A. sur Banania, dont elle détient déjà 56,8 % du capital, en vue d'acquérir la totalité des actions en circulation. Elle offre aux détenteurs de titres de les leur racheter au prix unitaire de 300 F. Suspendue le 27 février, la cotation de Banania reprendra le 6 avril.

Sur le marché de l'or, le napoléon est remonté aussi vite qu'il était descendu (854,90 F contre 831,10 F). Suivant les indications de Londres, où l'once de métal précieux a coté 517 dollars (+ 2,75 dollars), le lingot a encore progressé, gagnant 700 F à 86 000 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT NATIONAL. — Prochain emprunt d'un montant de 600 millions de francs à taux variable.

PERRIER. — Le bénéfice net pour 1980 du « leader » français des eaux minérales a augmenté de 33 % pour atteindre 87,2 millions de francs. Le résultat consolidé s'élève à 81,1 millions de francs contre 75,6 millions. Dividende global inchangé de 12 F s'appliquant à un capital augmenté gratuitement (1 pour 3).

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Doublement du bénéfice net consolidé pour 1980 dont le montant atteint 132 millions de francs. Le résultat de la maison mère s'élève à 116,4 millions de francs contre 65 millions. Dividende global : 51 F contre 45 F. Distribution gratuite d'actions (1 pour 5).

OLIVETTI. — Doublement également du bénéfice net pour 1980 du groupe italien, dont Saint-Gobain possède 30 % du capital, qui s'élève à 50,1 milliards de lires contre 23,8 milliards. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 17,7 % à 2.180,2 milliards de lires.

La progression des ventes s'est poursuivie durant le premier trimestre avec un chiffre d'affaires accru de 19,7 % à 298,5 milliards de lires. Le dividende est majoré de 40 % à 140 lires par action.

ROUSSEL-UCLAF. — Bénéfice net consolidé pour 1980 : 132 millions de francs contre 107 millions. Dividende global : 15,75 F contre 14,25 F.

BELLON. Bénéfice net pour 1980 : 27,54 millions de francs contre 21,54 F.

CERABATI. — Bénéfice net pour 1980 : 8,17 millions de francs contre 6,4 millions. Dividende global : 19,50 F contre 15 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	31 mars	1er avril
Valeurs françaises	102	101,7
Valeurs étrangères	109	109,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,5	111,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 avril .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/4	2/4
1 dollar (en yens)	211,95	212,60

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Sur sa lancée, Wall Street a poursuivi, mercredi, son ascension, et, malgré quelques ventes bénéficiaires *survenues durant la seconde partie de* la séance, l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 1.014,13, en hausse de 10,26 points sur son niveau précédent. Au plus haut de la journée, il avait dépassé la cote 1.020. Ainsi depuis la mi-février, et malgré *quelques spectaculaires retours en* arrière, sa progression avoisine 70 points.

Une forte activité a continué de régner, et 54,88 millions de titres ont changé de mains, contre 58,66 millions.

La généralisation à 17 % des taux de base bancaires a été le principal élément moteur du marché.

D'autre part, les signes de décélération inflationniste, illustrée cette fois par la baisse de 1,9 % en mars des produits agricoles et le tassement *de 0,5 % des commandes passées à* l'industrie en février, ont incité les opérateurs à reprendre position.

Sur 1.918 valeurs traitées, 929 ont monté, 608 ont baissé et 381 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours 31 mars	Cours 1er Avril
Alcoa	34 7/8	35 1/2
A.T.T.	51 1/2	51 7/8
Boeing	35 1/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	45 1/4	46 3/8
Du Pont de Nemours	49 1/2	50 3/8
Eastman Kodak	81 5/8	82 3/4
Exxon	68 5/8	68 3/4
Ford	24	23 1/8
General Electric	67	67 1/4
General Foods	33	33
General Motors	53	53 5/8
Goodyear	19 7/8	19 7/8
I.B.M.	62 1/2	62 7/8
I.T.T.	32 5/8	33 3/8
Kennecott	55 1/4	55 5/8
Mobil Oil	65 3/4	66 1/4
Pfizer	54 1/4	53 3/4
Schlumberger	101 5/8	100 1/4
Texaco	37 5/8	37 3/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	25 1/2
Union Carbide	61 1/2	61
U.S. Steel	35 1/8	34 1/4
Westinghouse	31	31 1/2
Xerox Corp.	56 1/2	58 5/8

BOURSE DE PARIS 2 AVRIL COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	772
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	338	335 50
Epargne de France	376	379
Financ. Victoire	309	303
France I.A.R.D.	145	140
GAN (Sté Centr.)	743	740

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 949	4 949	4 830	5 080
Allemagne (100 DM)	236 050	238 100	229	241
Belgique (100 F)	14 425	14 396	13 300	14
Pays Bas (100 fl.)	212 970	213	206	217
Danemark (100 krd)	74 970	74 960	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 110	92 110	0 00	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 099	11 073	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 677	9 860	....	....
Italie (1 000 lires)	4 732	4 733	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 120	258 680	254	267
Suède (100 krs)	107 920	107 940	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 365	33 370	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 818	5 818	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 740	8 750	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 180	4 186	4 060	4 290
Japon (100 yens)	2 339	2 327	2 230	2 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/4
Or fin (kilo en barre)	85600	85500
Or fin (en lingot)	85300	86000
Pièce française (20 fr)	831 10	854 90
Pièce française (10 fr)	451	462
Pièce suisse (20 fr)	610	609
Pièce latine (20 fr)	580 10	583
Souverain	740	740
Pièce de 20 dollars	3180	3200
Pièce de 10 dollars	1500	1500
Pièce de 5 dollars	802 50	775
Pièce de 50 pesos	3451	3480
Pièce de 10 florins	601	602

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Les schistes bitumineux de la colline « inspirée » ne seront pas exploités.* — La colline de Sion ne sera pas transformée en chantier d'exploitation de schistes bitumineux. C'est ce qu'indique M. Giraud, ministre de l'industrie, dans une lettre au député de Meurthe-et-Moselle, le général Bigeard. L' *« enjeu limité »* d'une telle exploitation et les nuisances certaines qui seraient apportées sur cette colline vantée par Barrès justifient une telle décision.

A propos de la brochure « Giscard, le candidat du Kremlin »

M. Pasqua et « Indice-Opinion » portent plainte pour diffamation

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, chargé de l'organisation de la campagne de M. Chirac, a déposé, *jeudi 3 avril, devant le doyen* des juges d'instruction du Tribunal de Paris une plainte contre X avec constitution de partie civile. Cette plainte tend à demander à la police d'identifier l'auteur d'une publication ronéotypée, intitulée *la Lettre anonyme*, dont le premier numéro est daté du 31 mars. M. Pasqua s'estime diffamé à plusieurs titres par cette *Lettre*. Il considère notamment qu'il est soupçonné d'être le coauteur de la brochure *Giscard, le candidat du Kremlin. La Lettre anonyme* écrit en effet, sous le titre *« Printed in Tilsitt »* :

« Ceux qui ont trouvé récemment, dans leur boîte aux lettres, une brochure intitulée « Giscard, le candidat du Kremlin » ne doivent pas s'y tromper. Ce libelle porte la mention : printed in Belgium. *C'est faux : il a été imprimé dans la région parisienne, les textes ont été rédigés dans l'entourage de Jean-Jacques Guillet par une équipe d'écrivains d'extrême droite. Guillet ? Mais oui, celui d'Indice-Opinion et de Charles Pasqua. »*

Ont également décidé de porter plainte, M. Jean-Jacques Guillet en son nom personnel et la société Indice-Opinion en tant que telle. M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, qui a publié un sondage Indice-Opinion, est d'autre part mis en cause par *la Lettre anonyme* en ces termes :

« Tesson sait parfaitement pourquoi tous les professionnels lient Indice-Opinion « Pasqua-Opinion » : par le gentil Guillet, Pasqua contrôle complètement cet institut qui d'ailleurs est l'officine de propagande du R.P.R. »

M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait allusion à cette brochure lors de l'émission « Cartes sur table », le 31 mars, en évoquant *« une espèce de petite brochure éditée à grands frais »* et demandant : *« Je voudrais bien savoir qui la paie. »* (*Le Monde* du 1er avril.)

Prix Nobel de la paix

RENÉ CASSIN AU PANTHÉON ?

Un prochain conseil des ministres devrait examiner la proposition faite par M. Giscard d'Estaing de transférer au Panthéon la dépouille mortelle de René Cassin, prix Nobel de la paix 1968, décédé en 1976 à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et actuellement inhumé à Paris au cimetière du Montparnasse.

Dans son testament, rédigé en 1969, René Cassin avait écrit : *« Si la nation française jugeait que, de mon vivant, je l'ai assez bien servie, elle et l'humanité (...), pour que mon corps soit transféré au Panthéon, je n'y ferais nul obstacle, mais ce serait un honneur qui me permettrait, même mort, de continuer à remplir mon rôle d'éducateur — civique — de la jeunesse... »*

René Cassin, qui avait rejoint le général de Gaulle à Londres dès juin 1940, avait été vice-président du Conseil d'Etat et président de l'Alliance israélite universelle.

Le président de la République avait fait part, le 25 mars, de sa proposition à la veuve du fondateur de l'Institut international des droits de l'homme, à Strasbourg, qui l'a acceptée *« avec reconnaissance »*, a indiqué l'un des membres de l'Association pour la fidélité à la pensée du président René Cassin.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mort du physicien soviétique Mikhail Leontovitch.* — Mikhail Leontovitch, un des physiciens nucléaires soviétiques les plus connus, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans, a annoncé, mercredi 1er avril, l'agence Tass.

[Né le 24 avril 1903 à Moscou, Mikhail Leontovitch, diplômé de l'université de cette ville, y fut professeur de 1934 à 1945, et de nouveau depuis 1955 : il était depuis 1946 membre de l'Académie des sciences de l'Union soviétique. Depuis 1951, il dirigeait des recherches théoriques sur la fusion thermonucléaire contrôlée et la physique des plasmas.]

● *Deux journalistes* membres du parti progressiste unioniste, M. Hussein Abdel Razzak, responsable du bulletin intérieur du P.P.U. *Al Takkadoum*, et son épouse Farida Nakkache, journaliste à *Al Akhbar*, ont été arrêtés mercredi 1er avril au Caire, portant à plus de soixante-douze le nombre des arrestations effectuées au début de la semaine dans les milieux de gauche. — (*Reuter.*)

● *M. Michel Crépeau* a déclaré, jeudi 2 avril, sur Antenne 2, à propos de l'intention exprimée par M. Mitterrand de dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu : *« Il serait très grave de dissoudre l'Assemblée nationale sans avoir, au préalable, fait voter la représentation proportionnelle. Sinon, au second tour des élections législatives, M. François Mitterrand serait l'otage du parti communiste. »*

● *Plus de deux cents personnes* ont manifesté devant la mairie du quinzième arrondissement de Paris, mercredi 1er avril, à l'appel du collectif de soutien aux travailleurs immigrés expulsés du 89, rue Fondary, dans le même arrondissement (*le Monde* du 2 avril). Ce collectif souligne que le foyer de la rue Meilhac proposé aux expulsés est, avec des loyers de 600 à 700 francs par mois, *« l'un des plus chers de Paris et qu'il exclut les plus défavorisés. »*

A cet égard, la direction de la construction et du logement nous signale que, contrairement à ce que nous avons écrit, ce n'est pas la préfecture de Paris mais la préfecture de police qui, le 10 février 1977, avait prononcé un arrêté de péril pour insalubrité, à l'encontre de l'immeuble de la rue Fondary.

LA CRISE POLITIQUE EN BELGIQUE

Le successeur de M. Martens pourrait tenter de reconduire la coalition sortante

De notre correspondant

Bruxelles. — Qui succèdera à M. Martens ? On attendait ce jeudi 2 avril la désignation par le roi d'un nouveau « formateur », et deux noms étaient cités : ceux de M. Paul Vanden Boeynants, président du parti social-chrétien et ancien premier ministre, et du vicomte Etienne Davignon, membre de la Commission des Communautés européennes et de tendance P.S.C. Le premier ministre désigné essayerait de reconduire la coalition sortante de sociaux-chrétiens et de socialistes. Si ce renouvellement de l'alliance échoue, un gouvernement d'union nationale pourrait être envisagé, mais il aurait peu de chances de vivre, et l'on s'acheminerait alors très rapidement vers des élections législatives anticipées. Il n'est pas exclu que, jusqu'à la date des élections, *sans doute en mai*, un cabinet social-chrétien minoritaire prenne le relais de M. Martens pour éviter le vide politique au cours d'une période particulièrement délicate.

La reconduction de la coalition actuelle est rendue difficile par une méfiance accrue entre les partenaires. Les ministres socialistes ont accusé mercredi leurs collègues sociaux-chrétiens de tricher, et d'entretenir avec la Banque nationale des relations privilégiées, voire secrètes. Selon le vice-premier ministre socialiste du budget, M. Guy Mathot, les dirigeants de la Banque nationale, l'institut d'émission, se sont réunis samedi en secret avec des ministres sociaux-chrétiens. Depuis ce jeudi matin, les prix sont d'autre part bloqués pour un mois. C'est une mesure d'urgence qui détendra sans doute la pression sur le franc. La monnaie, après la hausse brutale du taux de l'escompte mercredi (de 13 % à 16 %), a mieux résisté sur les marchés des changes, et les experts estiment que l'on s'achemine vers une période de répit. — P. de V.

(*Lire page 9 la suite de notre enquête sur la situation économique et politique en Belgique.*)

La hausse du mark se poursuit au sein du S.M.E.

Favorisée par le relèvement des taux d'intérêt en Allemagne fédérale, la hausse du mark se poursuit lentement au sein du Système monétaire européen (S.M.E.). Cette hausse s'effectue aux dépens du franc belge qui, jeudi 2 avril, était retombé à son cours-plancher par rapport à la monnaie ouest-allemande, *cela malgré l'augmentation* des taux d'intérêt en Belgique, portés à leur plus haut niveau historique. Ils s'étagent en effet de 16 % pour le taux d'escompte officiel jusqu'à plus de 20 % pour les taux bancaires.

La fermeté du mark, en tête du S.M.E., s'exerce aussi, mais dans une moindre mesure, aux dépens du franc français : à Paris, le cours du DM, qui avait dépassé récemment le cours médian de 2,3550 F, s'établit maintenant à un peu plus de 2,36 F.

Le franc en est-il attaqué pour autant ? Dans les milieux financiers internationaux, on ne le pense pas vraiment, du moins pour l'instant. Après tout le mark était encore à son cours-plancher de 2,3033 F sur la place de Paris le 15 février, ce qui obligeait la Banque de France à le soutenir. Aujourd'hui, après que la Bundesbank eut relevé massivement les taux outre-Rhin pour défendre le mark, les taux français sont presque à leur voisinage (12 % contre 13 %), ce qui diminue l'attrait *pour le franc. Notre monnaie*, en revanche, s'est appréciée récemment par rapport à la livre sterling, à la lire italienne et par rapport, aussi, aux autres monnaies du S.M.E. : en définitive, le franc n'est qu'à 0,17 % du mark en tête de ce système.

Le dollar est resté pratiquement inchangé à 4,95 F et 2,0950 DM.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes reste stable à 517 dollars environ.

FIN DE LA « GUERRE DES BUVETTES » DANS LES COTES-DU-NORD

(*De notre envoyée spéciale.*)

Brest. — On jouera à nouveau au football dans les Côtes-du-Nord à partir du week-end prochain. Les responsables départementaux ont en effet reçu toutes les assurances des pouvoirs publics que les clubs qui avaient vendu des boissons alcoolisées sur les stades ne seraient pas poursuivis et qu'aucun contrôle ne serait organisé à l'avenir (*le Monde* daté 22-23 mars). Enfin, un débat serait organisé prochainement à l'Assemblée nationale afin d'étudier la révision des ordonnances de 1959 et 1961 interdisant la vente des boissons alcoolisées dans les « périmètres protégés » autour des églises, écoles, stades, dont l'application par le procureur de la République de Guimgamp avait déclenché la « guerre des buvettes ».

Est-ce pour la Bretagne un simple armistice ou la paix ? Il est certain que tant que la question ne sera pas réglée définitivement, des difficultés risquent de survenir : les footballeurs ont déjà confirmé que de nouvelles grèves seraient décidées si de nouveaux procès-verbaux étaient dressés, non seulement sur les stades, mais dans les écoles, les patronages, etc. — M.-C. R.

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1981 a été tiré à 541 055 exemplaires.

UN GENDARME TUE UN MILITAIRE OCCUPANT UNE VOITURE VOLÉE

Un sergent du 153e régiment d'infanterie, stationné à Mutzig (Bas-Rhin), M. Gabriel Karleskind, a été mortellement blessé et l'un de ses camarades, M. Pascal Maroni, vingt ans, appelé, grièvement blessé par un gendarme de la brigade de Molsheim.

La gendarmerie nationale de Metz a précisé que les deux hommes avaient été surpris en flagrant délit de vol de voiture, et indique : « A la vue des gendarmes, et après sommations réglementaires faites par ces derniers, les jeunes gens se sont enfuis à pied pour rejoindre un véhicule Renault R-16, à l'intérieur duquel les attendaient trois complices. Après avoir refait les sommations, un gendarme a fait usage de son arme pour tenter d'arrêter ce véhicule qui démarrait tous feux éteints. Le chauffeur, Gabriel Karleskind, sergent, a été grièvement blessé à la tête ; un passager, Pascal Maroni, deuxième classe, a reçu une balle dans le flanc gauche. »

LA FRANCE LIVRE AU CHILI DES CHARS AMX-30

La France a commencé de livrer, à la fin de la semaine dernière, une cinquantaine de chars de combat AMX-30 au Chili, selon des informations recueillies, mercredi 1er avril, sur le port de Bordeaux où ces matériels étaient embarqués sur un navire libérien.

A ce jour, l'armée de terre chilienne avait déjà acheté à la France des canons d'artillerie de 155 millimètres, des missiles antichars Milan, des hélicoptères Puma, des roquettes antichars de 68 millimètres et des tourelles de 90 millimètres montées sur le châssis d'un blindé de fabrication brésilienne. Les chars AMX-30 viendront compléter l'équipement des divisions blindées, dotées de longue date du char AMX-13 français.

L'an dernier, le Chili a commandé seize intercepteurs Mirage-50 de défense aérienne. Cet appareil supersonique de combat est dérivé du classique Mirage-III mais sa propulsion — le réacteur Atar 9 K-50 de la SNECMA — est celle, plus puissante, de l'intercepteur Mirage F-1.

D'autre part, l'armée de l'air chilienne a commandé des missiles anti-aériens Crotale pour la défense de ses bases contre des vols hostiles à basse altitude. Enfin, la marine chilienne a installé des missiles surface-surface Exocet sur des frégates et des escorteurs.

La plupart de ces marchés, à l'exception des roquettes et des missiles air-sol AS-11 et AS-12 d'un modèle déjà ancien, ont été conclus après la disparition tragique du président Allende en septembre 1973, et avec le gouvernement du général Pinochet.

L'ACCORD SUR L'INDEMNISATION DES « MALGRÉ NOUS » EST SIGNÉ PAR PARIS ET BONN

La France et la R.F.A. ont signé, mardi 31 mars, à Bonn, un accord qui prévoit que le gouvernement ouest-allemand versera une somme de 250 millions de marks (587 millions de francs), destinée aux *« enrôlés de force »*, a-t-on annoncé officiellement, mercredi à Paris. Cette somme sera versée par l'intermédiaire de la fondation française Entente franco-allemande.

Un *communiqué publié* mercredi 1er avril par le Quai d'Orsay, rappelle que le principe de l'accord pour l'indemnisation des Alsaciens et Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande était intervenu au sommet franco-ouest-allemand du 23 janvier 1979.

Les enrôlés de force (les « malgré nous » furent environ cent trente mille. La moitié d'entre eux sont toujours vivants.

L'accord entre les deux gouvernements, n'est cependant qu'une étape dans le règlement de cette affaire. Il doit en effet être ratifié, ce qui soulèvera des difficultés sérieuses au Bundestag, notamment en raison de l'importance de la somme. M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a indiqué le 19 mars que le gouvernement français pourrait accorder une avance, mais pas avant la ratification. La Fédération socialiste du Bas-Rhin et les parlementaires R.P.R. d'Alsace, ont récemment devancé l'exploitation électorale de cette affaire (*le Monde* du 28 mars).

A B C D E F G

